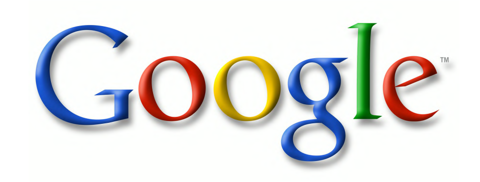



ANDOVER-HARVARD LIBRARY
AH 5QYC I

CHOIX

DES

LETTRES ÉDIFIANTES.

TOME SECOND.

DE L'IMPRIMERIE DES SOURDS-MUETS,
sous la direction d'ANGE CLO.

CHOIX
DES
LETTRES ÉDIFIANTES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGÈRES;

AVEC DES ADDITIONS, DES NOTES CRITIQUES, ET DES OBSERVATIONS POUR LA PLUS GRANDE INTELLIGENCE DE CES LETTRES;

PRÉCÉDÉ

D'un Tableau Géographique de la Chine, de sa Politique, des Sectes religieuses, de la Littérature, et de l'état actuel du Christianisme chez ce peuple;

PAR M. ***,

ANCIEN ARCHIDIACRE ET VICAIRE-GÉNÉRAL DE SOISSONS.

MISSIONS DE LA CHINE, TOME SECOND.

A PARIS,
CHEZ MARADAN, LIBRAIRE,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N°. 9.
M. DCCC. VIII.

TABLEAU
HISTORIQUE
DU CHRISTIANISME
A LA CHINE.

LES savans sont partagés sur la question de savoir, si l'Evangile a été prêché à la Chine dès le temps des apôtres. Il paroît que l'apôtre S. Thomas le porta en Ethiopie, en Perse, et dans plusieurs pays des Indes. Mais qu'il ait été annoncé à la Chine, on n'a d'autre preuve qu'un ancien bréviaire de l'église de Malabar, écrit en langue caldaïque. Il y est dit dans quelques leçons et quelques antiennes, que S. Thomas a porté le christianisme en Ethiopie, en Perse, aux Indes et à la Chine. On cite encore le chapitre dix-neuf des constitutions synodales, dans lesquelles il est fait mention des métropolitains de la Chine. Quoi qu'il en soit, les missionnaires qui les premiers, entrèrent dans cet empire vers le milieu du seizième siècle, n'y trouvèrent pas le moindre vestige du christianisme.

En 1625, on déterra dans le voisinage de la ville de Signan, province de Chen-si, une table de marbre, de dix pieds de long sur cinq de large, qui avoit été élevée en forme de monument. On y trouva sur la partie supérieure, une croix bien gravée, et plus bas, une inscription en caractères chinois, accompagnée de lettres syriaques, portant en substance, qu'un ange avoit annoncé que le Messie étoit né d'une vierge en Judée, que sa naissance fut marquée par une nouvelle étoile dans les cieux, que les rois d'Orient la reconnurent et vinrent offrir des présens à ce divin enfant, afin que la loi et la prédiction des prophètes fussent accomplies; qu'Olo-Puen vint à la Chine, l'an de Jésus-Christ 636, et que l'empereur, après avoir examiné la loi chrétienne, en reconnut la vérité, et donna un édit en sa faveur. Il paroît suivant ce monument, que la religion chrétienne a fleuri à la Chine, depuis l'an 636, jusqu'à l'an 782, qui est l'année où l'on érigea ce monument.

L'empereur Chin-Yao-Ti, qui régnoit à l'époque de la découverte de ce monument, en 1625, ordonna qu'il fût conservé soigneusement, dans un temple, où il est encore, à un quart de lieue de Signan-fu. Le père Kircher a fait connoître ce monument dans la Chine illustrée; mais il est bien plus correct et plus fidèlement traduit par le père Visdelou, Jésuite, ensuite évêque de Claudiopolis, savant si profond dans la langue chinoise, que le prince héritier, fils de Kang-Hi, lui en fit donner un certificat authentique. On trouve le manuscrit

inséré dans le journal des savans en 1760, avec un excellent mémoire sur l'authenticité du monument.

Ce qui est plus curieux et plus intéressant encore, est un ectype calqué très-bien, et contre-éprouvé sur le monument de Signan-fu, où l'on voit la croix au-dessus de l'inscription, en caractères chinois, et non, comme l'avoit écrit le père Lecomte (1), partie en chinois, et partie en syriaque. Ceux-ci ne sont qu'à la marge, et sont les signatures des prêtres chrétiens qui ont attesté la vérité du récit que l'on voit gravé en caractères chinois sur la pierre. Ce précieux monument étoit entre les mains de feu M. Deshauterayes, professeur au collége royal de Paris, qui possédoit aussi le manuscrit original du père Visdelou.

Ce superbe monument, nous dit M. Deshauterayes, fut élevé par des prêtres nestoriens qui étoient à la tête d'une mission destinée à porter le flambeau de la foi dans la Chine. Il y est parlé honorablement du général Kouo-Tsey qui est qualifié de prince de Fen-yang. Ce prince employa utilement un de ces nestoriens nommé Y-Sou, lors de son expédition dans le pays de Sou-fang; cet Y-Sou étoit venu à la Chine de la ville Oueng-sché. Voici en substance, ce que nous apprenons de ce beau monument.

Un évêque appelé Olopuen, étant parti du Ta-tsin, arriva en Chine, sous le règne de Tai-Tsong,

(1) Mémoires du père Lecomte, pag. 130.

second empereur des Tang. Ce prince publia un édit en faveur du christianisme, à la septième lune de l'an 638, et fonda une église. Son successeur ordonna qu'on bâtît des églises dans toutes les provinces de la Chine. L'an 698, les bonzes élevèrent une violente persécution contre les chrétiens, sous le règne de Vou-Heou, femme de Tai-Tsong, qui avoit usurpé le trône après la mort de Kao-Tsong : mais l'an 742, sous le règne de Hiuen-Tsong, le christianisme reprit faveur dans l'empire, par la protection que ce prince accorda aux chrétiens. Sou-Tsong qui lui succéda en 756, fit bâtir de nouvelles églises ; et Tai-Tsong dont le règne commença l'an 763, leur fit présent de parfums. Enfin Té-Tsong, sous le règne de qui fut gravée cette inscription, continua à protéger les chrétiens, à l'exemple de ses prédécesseurs. On a ainsi, l'histoire du christianisme de la Chine pendant cent quarante-six ans ; mais on se tromperoit si on vouloit conclure de là, qu'il n'avoit point été introduit dans cet empire, antérieurement à l'époque de 635. Les bonzes chinois sont venus des Indes et d'autres pays situés à l'occident de la Chine, et les chrétiens qui sont venus ensuite, ont été confondus avec eux.

Ceux qui ont osé imprimer, que ce monument pouvoit être une ruse et un pieux artifice des missionnaires, se désabuseroient, en n'envisageant même ce monument que du côté du style et de la forme des caractères. D'ailleurs, un marbre de cette grandeur ne ressemble pas à une médaille que l'on jette où l'on veut ; et puis, comment échapper aux recherches et

à la critique des lettrés chinois qui en ont rendu compte à la cour? Il ne faut pour être convaincu de l'authenticité de ce monument, que parcourir le commentaire qui en a été publié dans la capitale même de la Chine.

Vers la fin du douzième siècle, les Tartares et les Mongols réunirent à leurs vastes États, la Chine qui portoit alors le nom d'empire du Katay. Le fameux Genghiz-Khan, empereur des Tartares mongols occidentaux, avoit été appelé par l'empereur de la Chine, pour l'aider à se défendre contre les Tartares orientaux qui la menaçoient d'une invasion générale; Genghiz-Khan finit par s'en rendre maître lui-même; il étendit ses conquêtes dans un espace de plus de huit-cents lieues, de l'est à l'ouest, et de plus de mille lieues, du nord au midi.

En 1246, le pape Innocent IV espéra qu'en envoyant des missionnaires, sous le titre d'ambassadeurs, aux conquérans tartares, on pourroit leur faire embrasser la religion chrétienne. Ce pape jeta les yeux pour cette mission importante, sur Jean Carpin Benoît, polonois, de l'ordre de S. François. Ce religieux reçut les instructions du saint père, prit avec son compagnon, la route de Russie, et ils entrèrent sur les terres des Tartares, dont ils furent mal reçus. Néanmoins, ayant présenté les lettres du pape pour l'empereur des Tartares, ils furent conduits à la cour. Ils eurent audience de l'empereur Kayu-Khan, qui reçut la lettre du pape, leur donna sa réponse et les renvoya en Europe, fort mécontens du succès de leur ambassade.

Carpin, à son retour, raconta qu'à l'orient de la Tartarie, étoit le royaume du Katay, reconnu par tous les savans et les voyageurs pour la Chine septentrionale; et il ajouta que ce royaume jouissoit d'une grande opulence, que les arts y étoient portés à un degré de perfection extraordinaire; que le sol y étoit très-fertile, et qu'il produisoit une quantité prodigieuse de riz avec lequel on faisoit du vin.

Sept ans après, des imposteurs firent entendre à S. Louis, alors dans l'île de Chypre, que Gayouk-Kan s'étoit fait baptiser, et qu'il recherchoit son amitié avec empressement, pour s'unir aux chrétiens contre les infidèles. Ce roi, aussi grand par sa piété que par sa sagesse, s'intéressa à cet événement pour l'avantage de la chrétienté, et ne soupçonnant pas que les lettres qu'on lui apporta de la part d'un général mongou, nommé Ntchiktaï, fussent supposées, il y répondit, et envoya des ambassadeurs à ce général et au grand Kan, avec de riches présens, pour les féliciter sur leurs conversions, et les exhorter à protéger les chrétiens. Quelque temps après, le zèle de S. Louis le porta à envoyer Guillaume Rubruquis, capucin, français de nation, accompagné d'un religieux minorite, en qualité de son ambassadeur auprès de Mangu-Kan, grand Kan des Tartares. Rubruquis fut obligé de revenir après avoir soutenu des disputes très-vives contre les idolâtres, les prêtres mahometans, et surtout contre les prêtres nestoriens qui étoient à la cour du prince tartare.

Rubruquis nous représente ces nestoriens comme des hommes d'un caractère vil, méprisable, d'un

intérêt sordide, et qui étoient venus s'établir en Tartarie pour ramasser de l'argent par leur hypocrisie et leurs artifices; plutôt que dans la vue de travailler à la conversion des habitans. Ils faisoient l'office en langue syriaque qu'ils n'entendoient pas; cette ignorance crasse étoit accompagnée de presque tous les vices qui en sont la suite : ils étoient corrompus, ivrognes, usuriers, simoniaques, en un mot, plus propres à inspirer de l'aversion pour le christianisme qu'à faire des prosélytes. Quelques-uns de cette secte, se conformant aux mœurs du pays, ne rougissoient pas d'entretenir plusieurs femmes. Les bonzes, quoique idolâtres, avoient une conduite plus honnête et plus exemplaire que ces prêtres nestoriens. Il paroît aussi que Mangou-Khan accordoit la préférence à ces bonzes, puisqu'il les consultoit sur les affaires les plus importantes. Leur chef étoit même logé vis-à-vis le palais du prince; et d'ailleurs, ces bonzes se rendoient nécessaires auprès des Tartares par leurs connoissances astronomiques.

Le mauvais succès de ces ambassades religieuses, firent revenir les souverains pontifes et les princes chrétiens, de l'opinion qu'ils s'étoient formée de pareilles entreprises. Des vues moins relevées et le simple motif du commerce, animèrent d'autres voyageurs. On compte parmi les plus célèbres, Marc Paole, vénitien, qui a fait le journal de son voyage, et une carte de géographie qui s'est trouvée exacte sur presque tous les lieux qu'il y a tracés.

Cependant, on regarda les récits de Marc Paole

comme un roman, et par dérision, on l'appeloit *Messer Marco millione*, parce qu'il ne parloit que par millions, quand il étoit question des richesses et de la population de la Chine. L'Europe lui fit hommage de la découverte de la boussole, qu'on dit qu'il avoit apportée le premier, de l'Asie.

La première histoire orientale, connue en Europe, après celle du voyage de Marc Paole, est celle de Hayton, parent du roi d'Armenie, qui voyant les troubles de son pays, appaisés par ses soins, se rendit, en 1305, dans l'île de Chypre, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait d'embrasser l'état religieux : il entra dans l'ordre des Prémontrés. Le Pape Clément étant à Avignon, Hayton y fit un voyage ; il parcourut la France, et se trouvant à Poitiers, il dicta son histoire orientale à Nicolas Falconi, qui la traduisit en latin, par ordre de Clément V.

Hayton y parle de la Chine sous le nom de Katay, à peu près comme Marc Paole. Les hommes, dit-il, y sont d'une finesse et d'une sagacité singulières, ils surpassent ceux des autres nations dans les sciences et dans les arts.

Le chevalier de Mandeville, anglais, échauffé par tous ces récits des pays lointains, partit en 1332, et employa trente-quatre ans à voyager en Armenie, en Egypte, en Perse, dans la grande Tartarie, et dans les autres contrées de l'Asie les plus éloignées. Il publia à son retour une relation de ses voyages.

Henri III, prince de Portugal, d'un génie hardi et éclairé, et un des plus savans mathématiciens

de son temps, aperçut au travers de ces notions obscures et imparfaites qu'avoient laissées les historiens dont nous venons de parler, qu'il seroit possible de pénétrer pár mer, en Asie. Venise s'étoit rendue redoutable à toute l'Europe par ses forces maritimes et par son commerce : cette réflexion, éclairée du flambleau des sciences, alluma les désirs du prince de Portugal. Il expédia en 1518, deux vaisseaux chargés de marchandises, pour reconnoître la mer, ses caps et ses promontoires au delà des limites que l'ignorance et la foiblesse avoient prescrites jusqu'alors à la navigation. Cette expédition lui ouvrit la route des Indes.

Les découvertes des Portugais furent la meilleure apologie de Marc Paole. Muller nous apprend dans son commentaire sur le journal de ce voyageur, que c'est la description de l'île de Zipangsi, aujourd'hui le Japon, qui enflamma le génie du génois Christophe Colomb, et lui fit tenter en 1492, à l'ouest, les aventures maritimes qui ont eu un si prodigieux succès par la découverte de l'Amérique.

Le vice-roi des Indes, Lopes Souzez (ou Zouza), portugais, fut le premier qui s'occupa d'ouvrir un commerce avec la Chine. Il fit partir en 1517, de Goa, une escadre de huit vaisseaux chargés de marchandises, sous le commandement de Fernand, d'Andrada, avec Thomas Pereira, revêtu du caractère d'ambassadeur du roi de Portugal vers l'empereur de la Chine. D'Andrada, d'un esprit doux et liant, gagna l'amitié du vice-roi de Canton, qui fit avec lui un traité de commerce avantageux.

Pereira partit pour Pékin. Mais les Portugais restés à Canton, usèrent d'une telle violence envers les Chinois, que sur la nouvelle qui en parvint à l'empereur, ce prince, outré de ces excès, loin de donner audience à Pereira, le fit arrêter, charger de chaînes, et conduire à Canton où il mourut en prison.

Cependant quelques années après ce voyage de d'Andrada, les Portugais furent assez heureux pour trouver l'occasion favorable de rendre un service signalé aux Chinois. Un pirate, on ne sait de quelle nation, infestoit les mers de la Chine, et en désoloit les côtes : Il avoit sa retraite dans l'île de Macao. Les Portugais l'enveloppèrent, le prirent et le mirent à mort. L'empereur de la Chine est si reconnoissant de ce procédé, qu'il fait publier un édit pour accorder aux Portugais la permission de s'établir dans l'île de Macao; et malgré les entraves qu'il mit à cette faveur, afin d'empêcher les Portugais de pénétrer dans la Chine sans une permission expresse, cette nation n'en retira pas moins de grands avantages pour son commerce.

Le temps des miséricordes du Seigneur marqué dans ses décrets éternels sur la Chine est arrivé. S. François Xavier mourant à l'entrée de cet empire, employoit ses derniers soupirs à demander au maître d'une moisson qui lui paroissoit déjà mûre, des ouvriers propres à la recueillir. Le vœu du saint apôtre des Indes est exaucé. Dieu inspire aux disciples de S. Ignace, le zèle brûlant du salut des ames pour porter la foi dans ces contrées

éloignées. Plusieurs se rendent à Macao, et le père Ricci aura la gloire d'ouvrir le premier, cette vaste carrière. Que de courage, de vertus apostoliques, de talens même et de connoissances particulières, il falloit pour tenter cette sainte entreprise !

Un zèle éclairé, infatigable, mais sage, patient, circonspect, lent pour être plus efficace, et timide pour oser d'avantage, devoit être le caractère de celui que Dieu avoit destiné pour être l'apôtre d'une nation fière, soupçonneuse, jalouse à l'excès, et naturellement ennemie de tout ce qui ne naît pas dans son pays. Il falloit ce cœur vraiment magnanime pour recommencer tant de fois un ouvrage si souvent ruiné, et savoir mettre à profit les moindres ressources. Il falloit ce génie supérieur, ce rare et profond savoir, pour se rendre respectable et en imposer par l'ascendant des connoissances et des talens, à des gens accoutumés à ne respecter qu'eux, et pour enseigner une loi nouvelle à ceux qui n'avoient pas cru jusques-là, que personne pût leur rien apprendre : mais il falloit aussi un égal fonds d'humilité et de modestie, pour adoucir à ce peuple superbe, le joug de cet supériorité d'esprit auquel on ne se soumet volontiers que quand on le reçoit sans s'en apercevoir. Il falloit enfin, une aussi grande vertu, une aussi continuelle union avec Dieu que celle de l'homme apostolique, pour se rendre supportables à soi-même par l'onction de l'esprit intérieur, les travaux d'une vie aussi pénible, aussi pleine de dangers que le fut celle du père Ricci pendant tout le temps qu'il passa à la Chine; et l'on peut assurer,

que le plus long martyre lui auroit épargné bien des souffrances. Tel est le portrait que nous trace le père d'Orléans, de cet homme apostolique, et, on va bientôt se convaincre qu'il n'est aucun trait qui ne lui convienne parfaitement.

Ricci eut pour maître le père Alexandre Valignan, missionnaire célèbre, qu'un roi de Portugal appeloit l'apôtre de l'Orient. Il inspira à son nouveau disciple, son ardeur pour la conversion des infidèles; et Valignan étant reparti pour les Indes, Ricci l'y suivit dès qu'il eut achevé les études nécessaires pour une pareille entreprise : elle demandoit des connoissances profondes, un esprit très-exercé, et des talens rares joints à des intentions droites, à beaucoup de courage, de détachement et d'oubli de soi-même.

Valignan rendu à Macao, se sentit vivement touché de voir les Chinois, peuples si fameux et si renommés par leur sagesse, encore assis dans les ombres de la mort. La difficulté de pénétrer dans une nation ennemie de tous les étrangers, ne le rebuta pas. Il choisit les ouvriers qu'il crut les plus propres à cette grande entreprise, et il exigea d'abord, qu'ils réunissent tous les efforts de leur génie pour se familiariser, s'il étoit possible, avec la langue chinoise. On sait assez à quel travail opiniâtre il faut se devouer pour surmonter toutes les difficultés que présente cette étude.

Les élèves du père Valignan se pressèrent d'entrer dans la Chine dès qu'ils y furent suffisamment préparés. Le succès ne répondit pas d'abord à leur

zèle. Ils ne retirèrent d'autre fruit de leurs premiers voyages, que de se procurer la bienveillance de quelques Chinois, et de changer en partie, l'opinion de dédain, et de mépris même, que cette nation a pour tout Européen, et en général, pour tout étranger.

La patience du père Ricci surmonta tous les obstacles. Dieu bénit sa persévérance, et il se procura des secours suffisans pour acheter une maison à Macao, fournir à son entretien et à celui de deux confrères qu'il s'étoit associés, et faire des présens aux mandarins et aux autres officiers dont il falloit acheter la protection.

Le père Ricci quitte Macao en 1583, et forme un établissement à Choaquin. Il employa le séjour qu'il y fit, à étudier les mœurs de ses nouveaux hôtes, connoître leurs caractères et saisir les moyens de les instruire et de les éclairer. Il s'appliqua à gagner leur estime par les sciences, pour gagner plus sûrement leurs cœurs par la prédication. Les missionnaires, pour les attirer à eux, exposent dans leur chapelle des tableaux de dévotion très-bien peints; c'étoit une chose toute nouvelle pour les Chinois, chez qui l'art de la peinture étoit resté dans l'enfance.

Ricci savoit l'estime que les Chinois portent à la science des mathématiques. Elève du fameux Clavius sous lequel il avoit fait de grands progrès dans ce genre de connoissances, il se fit une grande réputation par l'habileté qu'il y montra. Il traça une grande carte de géographie qui fit sur leurs esprits un effet extraordinaire.

Cette opinion de science où les missionnaires s'établirent d'abord, leur attira l'estime des personnes distinguées par leurs emplois et par leurs talens. On aimoit à leur faire de fréquentes visites; et en même temps qu'on sortoit d'auprès d'eux, charmé de leur érudition, on recueilloit avec admiration, ce qu'on avoit entendu de la morale du christianisme; car c'étoit par la beauté et l'excellence de la morale que commençoit la prédication. Toujours, avant que de parler de nos mystères, les missionnaires expliquoient à ceux qui les visitoient, les préceptes du Décalogue. Il se fit quelques conversions. Animé par les premiers succès, le père Ricci composa un catéchisme qui se répandit dans toute la Chine, et y fit connoître la religion chrétienne. Cependant les progrès de la religion étoient très-lents. Les missionnaires, découragés par la stérilité de leur ministère, se retirèrent; et Ricci resta seul assez long-temps, à lutter contre les préjugés, et l'avidité du peuple et des mandarins. Il fut enfin obligé lui-même de céder aux obstacles invincibles qui se multiplioient, et après un court séjour qu'il fit à Macao où il fut forcé de se retirer d'abord; il alla s'établir dans la ville de Chao-Chen. Là, il donna à quelques Chinois des leçons de mathématiques, pour les préparer à en recevoir de plus importantes sur la religion et sur le salut.

Dieu bénit l'ardeur de sa foi et sa persévérance. Les yeux s'ouvrent enfin à la vérité : le nombre des néophytes grossit et se multiplie parmi ceux qu'il initioit d'abord aux sciences humaines; mais

le peuple, quoique contenu par les égards et la distinction que les mandarins montroient à l'homme apostolique, saisissoit toutes les occasions de marquer ses préventions, son dédain et sa haine contre ce père et ses coopérateurs. Ricci eut un chagrin encore plus amer; la mort lui enleva ses deux fidèles compagnons, les pères d'Almeyda et Pelvi, deux hommes pleins de l'esprit de Dieu, des éminentes qualités, et de toutes les vertus qui forment le caractère des hommes apostoliques.

Ricci tente un nouveau voyage et arrive à Nankin. Ses espérances pour le succès de la prédication évangélique répondent peu à son zèle. Il reprend le chemin de Nanchan où il se voit heureusement accueilli et recherché par le vice-roi, les mandarins et les lettrés. Il y composa quelques ouvrages de science et de morale qui furent goûtés et répandus dans toute la Chine. Ses espérances augmentent avec ses succès; il trouve le moyen de pénétrer jusqu'à Pékin. Cette capitale ne lui offrit d'abord qu'une ingrate mission; il est obligé de retourner à Nankin. A son arrivée, il reçoit la visite de tous les grands et de tous les lettrés. Beaucoup d'entre ces derniers se font ses disciples, et viennent réformer à son école les fausses idées qu'avoient les Chinois dans presque toutes les sciences.

Leurs physiciens admettoient cinq élémens, et l'air en étoit exclu. Ils ne regardoient l'espace qu'il occupe que comme un grand vide. Ils comptoient au nombre des élémens le bois et le métal. Leurs

systêmes d'astrologie dont ils faisoient une étude opiniâtre et continuelle, ne leur avoient point appris que les éclipses de lune arrivent par l'interposition de la terre entre la planète et le soleil. Le peuple pensoit sur ce phénomène si simple à expliquer, des choses bizarres qu'on auroit peine à pardonner aux Américains les plus sauvages. Leurs plus habiles géographes tenoient comme principe indubitable, que la terre est quarrée, et ils ne concevoient pas qu'il pût y avoir des antipodes. Ricci, réfutant toutes ces erreurs grossières, et entrant sur ces premiers élémens des sciences, dans des explications simples et lumineuses, étoit écouté des savans comme un oracle.

Ces occupations qui seules, auroient absorbé tout le temps d'un savant moins profond et moins exercé que le père Ricci, ne firent point oublier à cet homme apostolique l'objet principal qui l'avoit attiré à la Chine. On conçoit aisément l'ascendant que devoient prendre les savans missionnaires, sur les lettrés qui entreprenoient de disputer contre eux sur la nature de Dieu et la véritable religion. Comme ces disputes furent publiques, l'admiration pour le père Ricci fut universelle; et, si on avoit la bonne foi de se dire persuadé de la vérité toutes les fois qu'on en est intérieurement convaincu, les plus savans d'entre les Chinois qui fréquentoient l'école du père Ricci, eussent dès-lors confessé, adoré le vrai Dieu, et appris à connoître la religion et le culte qu'on doit lui rendre. Nous regardons en pitié les philosophes chinois, ces lettrés si orgueilleux

gueilleux de leur fausse science : reportons nos regards en Europe. Pensez-vous que nos modernes philosophes soient sérieusement incrédules, quand ils attaquent avec une hypocrisie d'acharnement les motifs irrésistibles de crédibilité sur lesquels sont appuyés les monumens de la révélation chrétienne? ils ne croient guères plus à leurs propres systêmes qu'à l'astrologie chinoise. Celle-ci, à tout prendre, renferme encore moins de contradictions, d'inepties, d'absurdités, que l'on n'en trouve dans les explications confuses, inintelligibles, que les philosophes européens nous donnent de leurs systêmes d'athéisme, de matérialisme, de déisme : et quant à ceux qui adorent les chimères de leur extravagant illuminisme, ils ne croient à rien, ils ne sont rien que les ennemis de la lumière qui les éclaire souvent malgré eux, de leur propre conscience dont ils étouffent la voix ; ils sont les esclaves de l'orgueil et des passions qui les punissent de l'abus qu'ils font de leur propre raison, en les jetant dans des abstractions métaphysiques, des rêveries et un délire qui insultent aux plus simples notions du bon sens. Pour ouvrir les yeux, et cesser d'être philosophes, il a suffi à plusieurs de lire avec droiture d'intention, et dans le calme de l'esprit et des passions, l'*Interprétation de la nature*, par Diderot, le catéchisme des Cacouacs, et celui du livre de l'esprit.

Revenons au père Ricci : après l'avoir fait passer par de longues et pénibles épreuves, Dieu consola son zèle par des bénédictions abondantes versées sur ses travaux, et il lui fit jeter à Nankin, les

fondemens d'une église devenue dans la suite très-nombreuse, et assez florissante pour qu'on ait cru devoir l'ériger en évêché.

Déjà sa présence ne lui paroît plus nécessaire à Nankin. Il se voyoit assez de coopérateurs pour soutenir et augmenter le nombre des néophytes de cette grande ville et des campagnes voisines. Toujours persuadé qu'il ne travailleroit jamais assez solidement sans la protection déclarée de l'empereur, il entreprend un troisième voyage à Pékin. Il falloit pour être accueilli, ne paroître devant l'empereur qu'avec des présens qui pussent donner une grande idée des sciences et des arts de l'Europe. Il rassemble en conséquence, toutes les curiosités d'Europe qu'il s'étoit procuré de longue main, pour cet objet. Plus vivement persuadé encore, que l'homme livré à ses seules ressources, ne peut rien, et que la science reste stérile si la grâce ne la féconde, Ricci se prépare à cette sainte entreprise par la prière, le jeûne, et un redoublement de ferveur dans la pratique des vertus et des exercices de piété qui font la principale force de l'homme apostolique. Il se met en route, et après bien des traverses et des contradictions qui auroient découragé tout autre qu'un missionnaire ferme dans la foi et plein de confiance en Dieu, il arrive dans la capitale, parvient jusqu'à l'empereur et offre ses présens, parmi lesquels étoient un tableau du Sauveur, un de la sainte Vierge, une montre à sonnerie, une horloge et d'autres objets ni moins précieux, ni d'un travail moins fini. Le prince

agrée ses présens, lui permet de s'établir à Pékin; et même d'entrer quatre fois l'année, avec ses compagnons, dans un enclos du palais dont l'entrée n'est accordée qu'aux officiers de l'empereur.

Ce que le père Ricci avoit prévu, arriva. Il n'avoit recueilli de vingt ans de travaux et de courage, que des persécutions cruelles, ou des applaudissemens stériles; mais la loi de Dieu et les ministres de l'Evangile n'eurent pas été plutôt connus à la cour, l'empereur ne les eut pas plutôt regardé favorablement; (et si nous remontons à la vraie source de ce premier triomphe), la grâce divine n'eut pas plutôt levé les obstacles de crainte et de mauvaise honte qui empêchoient les Chinois, timides encore et orgueilleux, de suivre une loi qui leur étoit apportée de l'Europe, que ceux des sages qui cherchoient la vérité, l'embrassèrent dès qu'ils l'eurent étudiée avec un cœur droit. Des hommes, même des plus considérables par leur naissance et par leurs emplois, se rangèrent sous le joug de l'Evangile. Leur exemple fut tellement suivi, que bientôt le nombre des missionnaires fut insuffisant, quoique Dieu en suscitât de nouveaux qui accoururent au secours des premiers, et n'épargnèrent ni peines, ni travaux pour seconder leur zèle.

De la capitale, les missionnaires firent des excursions dans les provinces voisines. La moisson devint abondante, et bientôt les nouveaux chrétiens devinrent de nouveaux apôtres. Leur changement, la pureté de leurs mœurs, leur modestie, leur douceur, leur patience, leur désintéressement, leur

charité, faisant un contraste frappant avec les mœurs publiques des disciples de Lao-Tsé et des Lamas, préparèrent les esprits aux prédications des missionnaires. Le peuple qui, dans ses opinions, se laisse le plus ordinairement entraîner par l'autorité de l'exemple, est tout disposé à croire qu'une religion si sublime dans sa morale et si féconde en toutes sortes de vertus, est descendue du ciel; et qu'étant d'ailleurs appuyée sur des monumens dont l'authenticité est à l'abri de toute critique raisonnable, elle est la seule religion dans laquelle on peut espérer de se rendre Dieu favorable.

Les missionnaires, forcés de se plier aux usages et aux mœurs de l'empire, ne purent parvenir à faire connoître la religion aux femmes chinoises, qu'avec beaucoup de précaution. Elles ne purent d'abord recevoir la prédication de la foi que de leurs maris convertis au christianisme. Les premières qui l'embrassèrent, devinrent les catéchistes de leurs parentes, et les missionnaires se firent une loi de respecter, autant qu'il fut possible, cette séparation des deux sexes qu'ils trouvèrent établie. Ils ménagèrent avec prudence, dans toutes les choses qui n'étoient pas essentielles, et d'après les directions de Rome, qu'ils consultèrent dans toutes les circonstances douteuses et embarrassantes, la foiblesse et les préjugés d'un peuple ombrageux, et d'une délicatesse excessive sur tout ce qui tient aux bienséances dont le joug le plus rigoureux est imposé aux femmes de toutes les classes, même à celles du peuple.

Bientôt on vit s'élever dans la capitale et dans les provinces, des églises nombreuses et florissantes. Les établissemens formés à Nankin et à Na-chan, s'accrurent et se fortifièrent; Dieu y étoit servi, aimé; et les néophytes, pleins de ferveur et de l'esprit de martyre, y donnoient aux idolâtres et aux philosophes chinois, des leçons-pratiques et les exemples des plus sublimes vertus. Tout y retraçoit, dans un grand nombre de nouveaux chrétiens, la vie et le courage des premiers siècles de la religion.

On doit bien s'attendre que l'œuvre de Dieu ne faisoit des progrès qu'à travers les obstacles et les contradictions suscités par les ennemis de la vérité. Les bonzes surtout, craignant de perdre le peu de considération qui leur restoit parmi les peuples, et s'effrayant du mépris où ils alloient être réduits par l'établissement d'une religion nouvelle, ne négligèrent aucun des moyens qu'ils crurent propres à la combattre, et ils employèrent contre Ricci et ses coopérateurs, tous ceux que purent leur suggérer la haine et leur intérêt personnel. Mais ces persécutions, tantôt sourdes, tantôt déclarées, ne servirent qu'à animer le zèle des prédicateurs de l'Evangile, et à soutenir leur espérance. Le bien se faisoit, les tempêtes se calmoient, et la foi chrétienne s'enrichissoit chaque jour, par de nouvelles conquêtes.

Il seroit difficile de dire tout ce qu'il en coûta de travaux et de sacrifices au chef de cette sainte entreprise.

Ricci étoit l'ame de la mission, et son esprit en

animoit toutes les branches. Il falloit veiller sur toutes les églises, former des novices capables de perpétuer ce qu'on ne venoit que de commencer ; il falloit catéchiser, prêcher, confesser, consoler les persécutés, affermir les foibles dans la foi, donner du courage aux timides, visiter les malades, recevoir les derniers soupirs des mourans ; il falloit, dans les courts intervalles que laissoient les fonctions du ministère, continuer à cultiver les sciences, donner des leçons de mathématiques et de géographie, écrire en chinois, des catéchismes pour les catéchumènes, des ouvrages de piété pour les néophytes, des livres de controverse contre les savans qui attaquoient la religion ; répondre aux doutes, aux objections que lui envoyoient les lettrés de toutes les parties de la Chine ; cultiver, ménager la protection des grands, fournir à la subsistance des missionnaires et au soulagement des pauvres, être tout à tout, et s'oublier soi-même pour ne s'occuper que de Dieu et de son œuvre.

Tant de fatigues épuisèrent le père Ricci : il y succomba, malgré la force de son tempérament : il avoit vécu en apôtre, il mourut en saint, à l'âge de 57 ans. Le père d'Orléans a écrit sa vie. Et cet ouvrage, où il rend un compte fidèle, exact et impartial des talens, des travaux, du zèle et des vertus de ce grand homme, sera toujours placé par les amis de la vérité, au nombre des beaux monumens que chaque siècle ne manque pas d'élever à la gloire du christianisme.

Le père Ricci n'étoit pas seulement un zélé et

vertueux missionnaire, c'étoit encore un très-beau génie; aussi, malgré sa qualité d'étranger, les annales de l'empire qui ont consacré son nom et sa mémoire, parlent de lui avec éloge, et rendent également justice à la supériorité de ses talens, et à celle de ses vertus.

C'est à l'étendue de ses connoissances dans les mathématiques, que Ricci dut ses premiers succès. Sa carte de l'Univers fut très-bien reçue à Pékin, quoiqu'il donnât à la Chine beaucoup moins d'étendue que les Chinois ne lui en donnent ordinairement. Rien n'est si fortement démenti par le témoignage de tous les auteurs qui en ont parlé, que l'imputation dont on a voulu noircir sa mémoire (Dict. historique, en 6 v. *verbo* Ricci).

On a avancé sans en rapporter de preuves, que ce missionnaire disposa la carte de la Chine, de façon que cet empire se trouvoit placé au milieu du monde, afin de flatter l'amour-propre de l'empereur et des Chinois. On sait bien que les Chinois plaçoient leur pays dans le milieu de leurs cartes, prétendant que le reste du monde n'étoit qu'un amas de petites îles; c'est pourquoi ils appeloient la Chine le royaume du milieu. La seule inspection de la carte du père Ricci, suffit pour le laver de la calomnie dont on s'est plu à le charger. Le rédacteur de l'article de ce dictionnaire, a grand soin de se mettre en sûreté, à la faveur de l'anonyme qu'il garde, pour n'avoir point à rougir de l'accusation plus odieuse encore qu'il ne craint point de hasarder. A l'en croire, pour que les ministres de la religion chrétienne ne

choquassent point les Chinois, cet apôtre *politique* plia la sévérité de l'Evangile aux maximes et aux pratiques du paganisme ; et ce fut par cette ruse qu'il obtint de l'empereur la permission de faire bâtir une église chrétienne dans la capitale de son empire. Comme si le fait étoit d'une notoriété indubitable, l'auteur ne prend pas la peine d'appuyer son assertion téméraire de la preuve la plus légère ; et c'est avec cette indignité qu'il traite un savant et un saint missionnaire, que la Providence a suscité pour éclairer la Chine, des premiers rayons de la foi. On lit à la Chine avec une avidité toujours nouvelle, et les savans de l'Europe connoissent le catéchisme du père Ricci, ses livres de morale et de religion, ses dialogues moraux, et ses mémoires sur l'histoire de cet empire ; il n'est aucun de ces ouvrages composés en grand nombre, qui ne puisse suffire à sa justification, aucun où l'on ait le chagrin d'apercevoir que cet apôtre de la Chine a eu la lâcheté ou l'odieuse politique de faire goûter sa doctrine, aux dépens de la sévérité des maximes de la morale chrétienne.

On a imprimé dans le vingt-cinquième volume des Lettres édifiantes, son ouvrage qui a pour titre : Entretiens d'un lettré chinois et d'un docteur européen, sur l'existence et la nature de Dieu, l'immortalité de l'ame, les récompenses et les peines de la vie à venir, la création de l'Univers et la Providence, sur la nature de l'ame, la liberté, les principes essentiels de la morale, la vraie étude de l'homme chrétien, etc.

Cet ouvrage qui porte pour titre : *Tien-tchou-che-y*, est le chef-d'œuvre du père Ricci. Il manie la dialectique avec tant de dextérité, de précision, de lumière, qu'il semble conduire son lecteur par des routes frayées, lui raconter, pour ainsi dire, ses propres pensées, et le faire jouir de ses réflexions et de ses souvenirs : tout en épuisant sa matière, il semble n'en prendre que la fleur, semble donner du corps aux idées les plus abstraites, et rend comme palpable ce qu'il y a de plus abstrait et de plus subtil dans la nécessité et la contingence des êtres.

Lorsque le père Ricci travailloit à ses *Entretiens*, la Providence lui ménagea des facilités bien précieuses. Le fameux *Siu*, un des premiers lettrés de l'empire, se trouvoit à Pékin, et y jouissoit de tout le crédit d'un ministre d'Etat, qui ne devoit son élévation qu'à son mérite et à sa vertu. Comme le père Ricci, quoique très-exercé dans le langage chinois, se défioit de son habileté, il donna son ouvrage a revoir à *Siu*, qui eut le zèle d'en retoucher le style, et de le mettre au niveau de tout ce que la Chine a de mieux écrit.

Dieu récompensa son zèle, et lui ouvrit les yeux à la vérité; ce ministre eut le bonheur d'embrasser le christianisme. Autant sa conversion fut précédée de doutes, de difficultés et de délais, autant fut-elle entière, sincère et intrépide. La religion ayant été accusée, il prit hautement sa défense auprès de l'empereur, et s'offrit à perdre la tête, si on trouvoit quelque chose dans sa doctrine, dont les bonnes

mœurs eussent à rougir, et dont l'Etat eût à craindre. A la mort du missionnaire qui l'avoit baptisé, il prit le grand deuil, et le fit prendre à toute sa maison. Quoique accablé d'occupations, il composa plusieurs ouvrages pour la religion. Le plus curieux est une compilation de ce qu'ont écrit les lettrés de toutes les dynasties, contre les sectes idolâtres des bonzes et des Tao-tsé. Cette manière de combattre ces sectes est très-forte et sans réplique; car les lettrés sont pressans dans leurs raisonnemens, hardis dans leurs réflexions et adroits à manier un sujet : ils se permettent même des traits de satire et des ironies qui seroient trop caustiques sous le pinceau d'un chrétien. Un lettré a depuis augmenté cette compilation, et l'a poussée jusqu'à seize volumes. Si jamais on fait l'histoire des délires de l'esprit humain, on trouvera dans cet ouvrage de très-amples mémoires, et, ce qui est bien humiliant pour qui réfléchit, on y verra que ce sont les philosophes de ces sectes, et les plus habiles Tao-tsé, et les Ho-chang qui ont débité les plus ridicules folies. C'est ce qui arrive toujours, quand privé de l'appui d'une règle suprême de vérité, on ne se fie qu'à sa propre raison, pour disputer sur les rapports qui se trouvent entre Dieu et l'homme. Plus on a d'esprit, et plus on donne de faux jours à la vérité : plus on raisonne, et plus on s'égare.

Les missionnaires ont senti d'abord, qu'un des moyens les plus prompts et les plus efficaces de propager la religion, étoit de la faire connoître par d'excellens ouvrages. On a traduit très-heureusement

dans le style des king, livres sacrés si respectés à la Chine, les épîtres et les évangiles de toute l'année. Les dogmes de notre sainte religion ont été exposés avec autant de noblesse que de clarté, dans plusieurs traités composés à ce dessein. On a des catéchismes faits sur le plan des catéchismes les plus estimés de l'Europe, et bien d'autres ouvrages encore, parmi lesquels on distingue les livres de morale du père Ricci.

En général, on s'est attaché à écrire d'un style pur, en chinois, les ouvrages composés sur la religion; il en est trois surtout qui jouissent d'une grande réputation dans ce genre. Le premier est une explication des évangiles de l'année, fait dans un goût et sur un plan qui conviennent à la Chine, et que l'Europe aimeroit; le style, au jugement même des lettrés, en est simple, mais élégant et châtié. Le second traite des sept péchés capitaux, d'une manière plus oratoire que didactique, mais lumineuse, méthodique, et pleine de détails. Le troisième parle des quatre fins dernières, avec une force et une énergie dignes du sujet; le style même ajoute à la terreur des images et des descriptions. Il est encore d'autres livres qui prouvent également, que la métaphysique et l'éloquence européennes ne perdent pas à parler en chinois. Les curieux en trouveront la plus grande partie dans la bibliothèque du Vatican et dans la bibliothèque nationale de France.

La mission pleuroit encore la perte qu'elle venoit de faire de l'apôtre de la Chine et d'un de ses premiers

fondateurs, lorsque la Providence permit qu'il s'élevât une persécution violente contre les missionnaires. Ils se virent forcés de céder pour un temps, à la tempête, et ils ne purent trouver d'asile sûr qu'à Macao.

L'année suivante, 1618, la Chine fut menacée d'une invasion par les Tartares. Leur armée étoit formidable, ils gagnèrent une grande bataille et s'avancèrent jusqu'à sept lieues de la capitale. On persuada à l'empereur Tien-Ki, que le moyen le plus sûr de gagner la supériorité sur les Tartares, et d'en délivrer l'empire, étoit de faire usage de l'artillerie. Les Chinois avoient des canons, mais ils ignoroient l'art de s'en servir. On se détermina à appeller les Portugais de Macao, et à permettre aux missionnaires de les accompagner. La tentative réussit; les Tartares furent repoussés sur les frontières de l'empire, et cette nation inquiète fut forcée de se tenir quelque temps, en repos.

Les missionnaires profitèrent de ces momens de calme, et avancèrent les affaires de la religion. Ils gagnèrent l'estime et la faveur des grands et d'un grand nombre de mandarins. Tien-Ki étoit mort, Zon-Chin, son successeur, prit beaucoup de goût pour l'esprit et les connoissances du père Adam Schall, natif de Cologne et missionnaire Jésuite. Ce fut sous ce malheureux prince que la Chine tomba au pouvoir des Tartares. Zunté, leur roi, en commença la conquête, et Chun-Chi, son fils, l'acheva en 1644. Le père Adam Schall étoit resté à Pékin; le vainqueur voulut le voir, et il se prit pour

lui de beaucoup d'estime et d'affection. Non-seulement il lui donna l'entrée libre dans son palais, mais il alloit souvent le voir dans la maison qu'il occupoit, et passoit plusieurs heures avec lui. Le missionnaire, par son caractère aimable et insinuant, disposoit tellement les sujets de ces entretiens, qu'il passoit des sciences mathématiques à des points de morale et de religion. Il réussit à inspirer du moins à ce prince une telle estime pour la religion chrétienne, qu'il en obtint pour les missionnaires la liberté de la prêcher et de la propager dans l'empire. Aussi la mission évangélique a-t-elle été abondante sous son règne. La haute considération que procuroit au père Schall la dignité de président du tribunal des mathématiques, tourna au profit da la religion. Chun-Chi mourut à quatre-vingts ans; il eut pour successeur le célèbre Cang-Hi; il n'avoit que huit ans lorsqu'il monta sur le trône. Les régens de l'empire crurent qu'il devoit être de leur politique, de servir la haine des bonzes contre le christianisme, et ils devinrent persécuteurs. Les missionnaires furent presque tous, chargés de chaînes, bannis et conduits à Canton. Adam Schall, déchu de sa faveur, privé de ses dignités, accablé d'opprobres et de calomnies, fut jeté dans les prisons et condamné à mort pour avoir prêché la foi de *Jésus-Christ*. Dieu lui avoit inspiré l'ardeur du martyre; il s'estima plus heureux de confesser le nom de Dieu dans un cachot, que de l'avoir annoncé avec honneur dans le palais d'un grand monarque. La sentence ne fut pas exécutée; mais il survécut peu de temps à ses longues

souffrances, et Dieu rompit ses liens terrestres, pour le faire jouir de la liberté des enfans de Dieu.

La persécution fut vive pendant la minorité de l'empereur, mais elle cessa lorsqu'il gouverna par lui-même. Aucun empereur ne fut plus ouvertement favorable à la religion. Il commença son administration, par rendre la liberté aux missionnaires et aux églises chrétiennes. Les détails où nous sommes entrés dans le premier volume, sur la personne et le règne de Chang-Hi, nous dispensent de nous étendre davantage sur cette époque mémorable pour le succès de la mission. Nous répéterons seulement, que la nécessité de réformer le calendrier chinois fit appeller les missionnaires à la cour; que l'ignorance des mahometans, alors en possession du tribunal de l'astronomie, fut pleinement confondue en présence de l'empereur; qu'ils furent renvoyés; que le père Verbien, pour prix d'une victoire qu'il lui fut facile de remporter, fut proclamé devant toute la cour, président du tribunal des mathématiques, et, ce qui étoit plus intéressant encore pour la religion, qu'il obtint dès-lors et qu'il conserva sans interruption, la faveur et la protection déclarée de Chang-Hi. Le tribunal qui porte pour titre celui du tribunal des Etats de l'empire, déclara, pour réponse à une requête qui lui avoit été renvoyée par ordre de l'empereur, qu'après sérieux examen de la religion chrétienne, il estimoit qu'elle avoit été mal à propos condamnée, qu'elle étoit bonne et ne contenoit rien qui fût contraire au bien de l'État; qu'en conséquence, il étoit juste que la mémoire du père Adam Schall, qui avoit été flé-

trie pour l'avoir prêchée, fût réhabilitée; et que les grands, dépouillés de leurs charges pour l'avoir embrassée, fussent rétablis, et les prêtres européens rappelés, avec la permission de retourner à leurs maisons et à leurs églises, pour y pratiquer les exercices de leur religion; mais que, cette religion étant étrangère à l'empire, il paroissoit à propos de leur défendre de la prêcher aux Chinois, et à ceux-ci de l'embrasser. Cette décision du tribunal fut confirmée par la cour, et ce jugement fût d'un grand poids pour assurer la faveur du jeune prince contre les remontrances importunes des ennemis de la religion. La parole sainte fructifia de plus en plus; l'année suivante, 1672, un oncle maternel de l'empereur, et un des huit généraux qui commandoient la milice tartare, reçurent le baptême. Le père Verbien, digne successeur des pères Ricci et Adam Schall, étoit, avec l'assistance du ciel, l'ame de ces succès et la colonne de cette église naissante. Ses fréquens entretiens avec l'empereur lui inspirèrent du respect et une grande estime pour la foi chrétienne: mais adorons en tremblant les jugemens de Dieu; il manqua au bonheur et à la consolation du vertueux missionnaire, de pouvoir persuader à ce prince de se déclarer pour elle en l'embrassant. La sévérité de sa morale, et une politique humaine et trop timide l'arrêtèrent. La foi est un don de Dieu; il y a encore loin de la conviction de l'esprit à la persuasion du cœur. Le prince vit la vérité, et il se contenta de lui rendre un hommage qui fut stérile pour lui-même.

Malgré la restriction insérée dans le jugement du tribunal, la lumière s'étendit bientôt de la capitale dans toutes les provinces de l'empire : on s'aperçut alors, de la nécessité d'augmenter le nombre des ouvriers évangeliques. Le père Verbien en demanda au souverain pontife. Pour enflammer le zèle et exciter l'émulation dans les corps religieux de l'Europe, il y fit connoître les dons de la grâce et les bénedictions du ciel sur la Chine. C'est à ce motif si digne de la religion, que l'on doit l'origine et la publication successive des Lettres édifiantes. L'espérance de Verbien ne fut pas trompée; Dieu exauça les vœux des missionnaires et de leurs fervens néophytes. Des religieux de l'ordre de S. Dominique et de celui de S. François et des Augustins, suivis bientôt par des prêtres de l'institut des missions étrangères de Paris, volèrent au secours des églises de la Chine. N'oublions pas que c'est au père Ferdinand Verbien, que les Français sont redevables d'avoir été appelés à partager ses travaux apostoliques : c'est lui qui les fit venir à Pékin, et qui disposa l'empereur à les recevoir et à les traiter avec distinction. Il mourut au moment qu'ils arrivèrent, et fut privé de la consolation de les présenter lui-même à la cour.

Sa mort fut sainte comme l'avoit été sa vie. L'esprit de martyre est la plus sûre préparation à une sainte mort : l'exercice des vertus apostoliques et religieuses, qu'il n'avoit cessé de pratiquer depuis le moment où il avoit été appelé par une vocation extraordinaire au grand œuvre des missions, le tenoit toujours prêt à rendre compte à Dieu des talens

talens et des grâces particulières qu'il en avoit reçus. Après les succès de son zèle pour la propagation de la foi, les maximes qu'il nous a laissées sont le plus sûr moyen de compléter son éloge. Nous nous bornerons à copier ici les traits dont il forme le caractère d'un vrai missionnaire. Il nous faut, dit-il, des hommes d'un courage que rien ne rebute; d'une piété qui puise dans l'oraison continuelle et dans l'union intime avec Dieu, ses talens et ses vertus; d'une activité que rien n'arrête; d'un zèle prudent sans respect humain, circonspect sans timidité, entreprenant sans ambition, patient sans indifférence; d'une application au salut d'autrui, qui ne diminue rien de celle qu'il doit au sien propre; d'un détachement universel qui puisse lui faire dire sans cesse avec vérité : Je ne vis point, c'est Jésus-Christ qui vit en moi : je ne cherche point ma gloire, mais celle de celui qui m'a envoyé : je ne fais rien de moi-même, c'est sa grâce seule qui opère les œuvres dont je ne suis que le foible instrument. Tel étoit le père Verbien, tels ont été les pères Ricci et Adam Schall, ces trois hommes apostoliques que l'Eglise chrétienne de la Chine nommera toujours, avec reconnoissance et amour, ses premiers pères dans la foi, et les fondateurs de la mission dont Dieu s'est servi pour l'appeler à la connoissance de l'Evangile, et la faire marcher dans la voie du salut.

Les décrets de Dieu sont impénétrables : pourquoi faut-il qu'une époque si glorieuse et si riche en bénédictions, ait touché de si près aux temps de

troubles et de dissentions, qui ont agité cette Église naissante, et qui ont servi de prétexte et ouvert la porte à la plupart des persécutions, qui, pendant le cours de plus d'un siècle, déchireront son sein, et se succéderont presque sans intervalle? On voit assez que nous allons être forcés de parler des disputes sur les cérémonies chinoises, disputes qui n'ont pas moins scandalisé l'Europe qu'affligé l'Eglise de la Chine. Pour juger du fond de ces disputes, il faut se former une idée exacte du sujet qui en fut l'occasion et le prétexte.

Le père Ricci, arrivé à la Chine en 1580, s'imagina que le moyen le plus sûr d'attaquer les préjugés et d'amener les Chinois à la vérité, étoit de se joindre en partie, aux éloges que la nation et le gouvernement ne cessent de donner à Confucius, qu'ils regardent comme le sage par excellence, le maître de la grande science et le législateur de l'empire. Il crut avoir découvert que la doctrine de ce philosophe sur la nature de Dieu, se rapprochoit beaucoup et ne différoit pas essentiellement de celle du christianisme; que ce n'étoit point le ciel matériel et visible, mais le vrai Dieu, le Seigneur du ciel, l'Être-suprême, invisible et spirituel dans son essence, infini dans ses perfections, créateur et conservateur de toutes choses, le seul Dieu enfin dont Confucius prescrivoit l'adoration et le culte à ses disciples. Quant aux honneurs rendus aux ancêtres, les prosternations, les sacrifices mêmes qu'on offroit pour honorer leur mémoire, le père Ricci se persuada, et s'efforça de persuader aux autres,

que dans la doctrine de Confucius bien entendue, ces hommages étoient des cérémonies purement civiles, où ce philosophe enseignoit qu'on ne devoit voir rien de religieux et de sacré; que le motif en étoit uniquement fondé sur les sentimens de vénération, de piété filiale, de reconnoissance et d'amour que les Chinois ont eus dans tous les siècles, à remonter jusqu'au berceau de leur empire, pour les auteurs de leurs jours, et pour les sages qui les ont éclairés des rayons de la vraie science: qu'ainsi ces fêtes nationales et ces cérémonies, ramenées à leur source et aux vrais principes du philosophe chinois, n'étoient pas un culte de superstition et d'idolâtrie, mais un culte civil et politique, qui pouvoit être permis à l'égard de Confucius et des ancêtres, à des Chinois convertis au christianisme.

Telle a été, jusqu'à sa mort, arrivée en 1610, l'opinion du père Ricci, et du plus grand nombre des missionnaires.

Le père Longobardi qui lui succéda, vit ces usages sous un aspect bien différent. L'estime qu'il portoit aux talens et aux vertus du père Ricci, avoit suspendu son jugement et ses scrupules sur le système et la pratique de cet homme apostolique; mais se voyant à la tête de la mission, et responsable de tous les abus qui pourroient s'y commettre, il crut de son devoir d'examiner de plus près ces questions importantes. Il y fut encore excité par l'avis que lui donna le père Pascio, visiteur général, que les missionnaires du Japon n'approuvoient pas le système de son prédécesseur. Il se mit à lire les ou-

vrages de Confucius et de ses plus célèbres commentateurs, et il consulta les lettrés qui pouvoient lui fournir des lumières et lui inspirer le plus de confiance. Plusieurs autres missionnaires Jésuites agitèrent entr'eux ce sujet de controverses : les sentimens furent partagés. Le père Longobardi composa à cette occasion, un ouvrage où la matière fut traitée à fond ; et les conclusions en étoient, que la doctrine de Confucius et celle de ses disciples étoient plus que suspectes de matérialisme et d'athéisme ; que les Chinois ne reconnoissoient, à le bien considérer, d'autre divinité que le ciel et sa vertu matérielle répandue dans tous les êtres de l'Univers ; que l'ame n'étoit, dans leur systême, qu'une substance subtile et aérienne ; et qu'enfin, leur opinion sur l'immortalité de l'ame ressembloit beaucoup aux systême absurde de la métempsycose qui leur étoit venu des philosophes indiens.

Considérés sous ce point de vue, les usages de Chine parurent à Longobardi et à ceux qui se déclarèrent pour lui, une idolâtrie des plus caractérisées, et par conséquent, une superstition abominable, qui ne pouvoit s'allier avec la sainteté du christianisme ; une pratique criminelle, dont il falloit faire sentir l'impiété aux Chinois que la grâce de Dieu appeloit à la lumière de l'Évangile, et qu'il falloit interdire rigoureusement à tous les chrétiens, quelles que fussent leur condition et les places qu'ils occupoient dans l'empire.

Les partisans de cette opinion n'en restoient pas là ; ils défendoient aux nouveaux chrétiens de se

servir des termes King-Tien, prétendant qu'ils ne signifioient pas le Seigneur du ciel dans l'esprit des Chinois qui prononçoient ces paroles, mais seulement le ciel empereur, entendant par là, le ciel matériel, la seule divinité que reconnussent les lettrés eux-mêmes, et l'unique objet de leur culte.

A la lecture de cet ouvrage, les Jésuites qui demeuroient à Macao se déclarèrent ouvertement pour l'opinion de Longobardi. Le père Palmeiro, nouveau visiteur, adressa aux missionnaires la défense formelle d'employer à l'avenir le nom de King-Tien, ou de Xam-Ti, pour signifier le vrai Dieu, et de tolérer l'usage des cérémonies chinoises pour les chrétiens. Cet ordre ne put commander à la conscience des missionnaires attachés au système du père Ricci. Ils protestèrent de leur disposition sincère à se soumettre aux décisions qui émaneroient du saint Siége; mais d'après la connoissance qu'ils avoient des mouvemens qui résulteroient pour les progrès de l'Évangile, de cette révolution qu'on leur proposoit de faire dans les opinions chinoises, sur ces usages qui remontoient si haut dans l'histoire de l'empire, et que jusqu'à présent les chrétiens avoient pratiqués sans scrupule, en les restreignant à un culte purement civil, ils refusèrent de rien changer à leur enseignement et à leur conduite.

La dispute qui s'agitoit avec beaucoup de vivacité au fond de l'Asie, fut portée à Rome, où les sentimens n'étoient pas moins partagés qu'à la Chine. On pense bien que la question y étoit présentée sous un jour tout-à-fait différent, par les deux partis. Sur

l'exposé des Dominicains et de leurs adhérens, il émana de la Propagande, en 1645, avec l'approbation du pape Innocent X, un décret provisoire qui défendit les cérémonies chinoises, jusqu'à ce que le saint Siége eût prononcé définitivement. Les Jésuites se plaignirent de n'avoir point été entendus. Ils furent admis à justifier leur opinion; et d'après leur exposé, parut un nouveau décret, en 1656, portant permission aux Chinois et aux lettrés convertis, de persister dans leurs anciens usages, en déclarant, pour sauver tout scandale, que par les honneurs qu'ils rendoient, soit aux ancêtres, soit à Confucius, ils n'entendoient pas un culte religieux, mais seulement un culte civil et purement politique.

Les Jésuites, s'appuyant sur le second décret approuvé par Alexandre VII, prétendirent qu'il étoit censé anéantir les dispositions du premier. Les Dominicains en portèrent leurs plaintes à Rome, et en obtinrent un troisième décret, par lequel les deux précédens portés dans la même cause étoient maintenus, c'est-à-dire, que les cérémonies chinoises étoient défendues pour ceux qui les croiroient idolâtriques, et permises à ceux qui ne les regarderoient que comme des actes d'une vénération purement civile. Le saint Siége se réservoit toujours de prononcer définitivement sur le fond de la dispute, lorsque les raisons produites de part et d'autre, paroîtroient suffisamment discutées.

Ce n'étoit pas là le moyen de rétablir la paix. La liberté accordée à chacun de produire ses mémoires, ne fit qu'allumer de plus en plus l'esprit de

dispute et de contention; on devoit s'y attendre. Innocent XI qui s'en aperçut, tenta de rémédier à un mal qui devenoit de plus en plus funeste aux succès des missions. Il falloit prendre sur les lieux des informations assez sûres et assez étendues, pour mettre Rome en état de rendre un décret définitif et absolu. Le pape s'arrêta à l'exécution de ce projet, que lui dictoit sa sagesse et que nécessitoient les circonstances.

Il s'étoit formé à Paris une société d'ecclésiastiques, dont la destination et l'objet étoient de porter la connoissance de Jésus-Christ aux nations infidèles de l'Afrique et de l'Asie. Louis XIV, dont la magnificence ne laissoit aucune occasion d'éclater, avoit concouru à cet établissement. Cette société dont le séminaire est situé rue du Bacq, sous le nom de maison des missions étrangères, procura à la religion, dès les premiers temps de son institution, des hommes d'un mérite rare, d'une vertu sublime, et d'un zèle vraiment apostolique. Les sujets de cette compagnie, après s'être préparés à la sainteté de leur vocation pendant quelque temps, dans la maison de Paris, sont envoyés à Ispahan, capitale de la Perse, pour s'y perfectionner dans l'étude des langues orientales. L'esprit primitif se soutient dans toute sa ferveur. Brûlans du feu de l'amour des souffrances et de l'esprit de martyre, sacrifiant tous les avantages que la naissance, la fortune et des talens distingués pouvoient promettre à plusieurs de ces pieux ecclésiastiques; se devouant sans réserve et sans partage au grand œuvre des missions, on les a

vus dans tous les temps, porter avec un courage héroïque, la lumière de l'Évangile aux nations idolâtres; et ceux qui survivent aux malheurs que notre révolution a fait éprouver à leur compagnie, cultivent, avec des fatigues incroyables, les portions éloignées du champ de l'Église, que leurs prédécesseurs avoient défrichées. Le royaume de Siam, le Tonquin, la Cochinchine, et les autres pays voisins, continuent d'être le théâtre de leur zèle. Uniquement occupés d'avancer l'œuvre de Dieu dans les pays qui leur sont échus en partage, ils ne pensent pas même à publier en Europe les bénédictions abondantes que Dieu verse sur leurs travaux. On oseroit presque se plaindre de leur modestie. En nous dérobant la connoissance de leurs succès, elle semble enlever à la religion même un des moyens les plus propres à exciter dans les ames généreuses, la gloire de venir au secours de leur établissement, et dans plusieurs, la noble émulation de les imiter. Combien peu de personnes savent que leur mission étoit, en 1787, dans l'état le plus florissant à la Cochinchine; que cette année, le nombre des communians dans la quinzaine de Pâque, s'est élevé, à près de deux cent mille; et que chaque jour, la religion chrétienne y fait de nouvelles conquêtes.

Vers l'époque où la dispute sur les cérémonies chinoises étoit dans sa plus grande chaleur, quelques-uns de ces respectables missionnaires avoient pénétré dans la Chine, et s'étoient joints aux ouvriers évangéliques de ce grand empire. Ils se ran-

gèrent du côté de ceux qui jugeoient le culte chinois incompatible avec les principes du christianisme. La réputation de sagesse et de capacité dont ils jouissoient à Rome et en France, donnoit un grand poids à leur sentiment. M. Maigrot, l'un deux, docteur de la maison de Sorbonne, honoré du titre de visiteur apostolique, et nommé ensuite à l'évêché de Conon, s'étoit rendu à la Chine. Les papes Innocent XI et Innocent XII, le chargèrent d'examiner sur les lieux, le véritable état de la controverse, et d'en informer le saint Siége. Après avoir employé un temps qu'il crut suffisant à cet important examen, il condamna ces cérémonies et les défendit sous les peines canoniques, comme opposées à la sainteté du christianisme. Cette ordonnance ne servit qu'à alimenter et attiser davantage le feu de la dispute. Les missionnaires dissidens opposèrent le décret d'Alexandre VII, et celui même d'Innocent XI, à la décision du visiteur : ils prétendirent que ce mandement avoit été témérairement rendu sur un faux exposé, et ils s'en plaignirent dans les mémoires qu'ils firent passer à Rome. De son côté, le prélat y fit présenter au pape, en 1696, une requête, par laquelle il supplioit le saint Siége d'ordonner ce qu'il jugeroit convenable sur les dispositions que contenoit son mandement.

Les directeurs du séminaire des missions étrangères de Paris, se firent un devoir de défendre leurs confrères : pour attaquer la question au fond, ils dénoncèrent à la Sorbonne les mémoires du père Lecomte. Les docteurs de la faculté s'assemblent,

examinent, et portent leur censure sur cinq propositions extraites de ces mémoires. Dans le même temps, messieurs des missions étrangères écrivent au pape, et rendent leur lettre publique. Le ton d'aigreur et de vivacité qui s'y fait sentir, donna lieu de soupçonner qu'ils agissoient de concert avec les solitaires de Port-Royal : on sait que depuis longtemps ces messieurs étoient en guerre ouverte contre les Jésuites. Tout leur étoit bon pour la soutenir avec avantage, et ils saisirent avec vivacité, l'occasion de soulever de plus en plus, les préventions qu'ils excitoient contre cette compagnie.

Pascal s'étoit montré à front découvert : peut-on n'avoir pas raison quand on écrit si bien? Les grâces de son style changèrent en démonstrations, ce qui jusques-là, n'avoit encore été que problême. Sans autre examen, on se persuada qu'un écrivain qui savoit si bien sa langue, n'ignoroit pas l'histoire, et la cause fut jugée ; l'opinion seule l'emporta, et en France on est demeuré convaincu que les Jésuites étoient les corrupteurs de la morale, parce que M. Pascal l'avoit dit. Il ne s'agissoit plus que de les montrer à la Chine, les apôtres, ou tout au moins les fauteurs de l'idolâtrie; et c'est l'objet de l'ouvrage volumineux des solitaires de Port-Royal sur la morale pratique des Jésuites.

Cependant l'affaire des cérémonies chinoises étoit instruite à Rome avec plus d'activité que jamais. La congrégation nommée à cet effet, expose les questions qui étoient à juger. Les docteurs de Paris

sont consultés : cent quarante donnent leur avis et condamnent le culte chinois. Les consulteurs de Rome se trouvent d'accord avec la faculté de théologie de Paris, et Clément XI porte un décret conforme. Des raisons de prudence empêchent le pape de le rendre public. M. de Tournon, patriarche d'Antioche, et revêtu quelque temps après de la pourpre romaine, arrive à la Chine avec la qualité de légat près de l'empereur ; les missionnaires favorables aux cérémonies des Chinois, lui demandent la publication des décrets du pape. Fidèle à ses instructions, le légat se refuse à leurs instances, et se contente de publier un mandement, qui bientôt eut le même sort que celui de M. Maigrot. Les missionnaires dissidens qui avoient à leur tête trois évêques et vingt-quatre Jésuites, appellent du mandement. Leurs moyens de défense sont toujours les mêmes : la nullité du mandement résultante d'un faux exposé des faits, et de l'opposition marquée qui se trouvoit entre le décret provisoire d'Alexandre VII ; décret qui n'étant pas révoqué, leur sembloit devoir subsister dans toute sa force, et prévaloir sur l'autorité d'une simple ordonnance du légat.

Rome s'aperçut enfin que toutes ces résolutions conditionnelles et provisoires n'auroient jamais une autorité suffisante pour captiver les esprits et commander efficacement à la conscience ; qu'en laissant toujours le fond de la question indécis, plus elles se multiplieroient, plus elles fourniroient d'alimens à la dispute et de prétextes pour se soustraire

à l'obéissance. Pendant cette longue discussion qui avoit duré plus d'un siècle, on avoit pu se procurer assez de mémoires et déclaircissemens pour être en état de rendre un jugement absolu et définitif.

C'est ce que fit Clément XI en 1710 : la nullité de l'appel des missionnaires dissidens fut prononcée, l'ordonnance de M. de Tournon pleinement confirmée; et pour qu'il ne restât aucun doute sur les intentions du saint Siége, le pape fit écrire par l'assesseur de la congrégation, aux généraux des Jésuites, des Dominicains, des Augustins et des Franciscains, que son décret n'étoit point conditionnel, mais absolu; et qu'étant dans l'inébranlable résolution de n'y rien changer, il leur en adressoit une expédition, afin qu'ils donnassent à leurs missionnaires l'ordre de le faire exécuter de point en point, sur les lieux. Qu'il st difficile d'éteindre l'esprit de dispute et de contention, surtout lorsqu'il est porté au point d'aigrir et de diviser les cœurs! Tant de précautions de la part du pape, n'empêchèrent pas qu'on ne trouvât des moyens d'éluder les dispositions du décret, par des interprétations qui tendoient à l'assimiler aux décrets précédens, et à ne le faire envisager que sous le point de vue d'une ordonnance provisoire et conditionnelle. Clément XI ne se rebuta pas, et il réussit enfin à terminer cette grande affaire par une bulle solennelle, revêtue de toutes les formes les plus imposantes. Les usages chinois y sont proscrits, comme présentant tous les caractères d'un culte religieux, et

par conséquent idolâtrique. Cette constitution (1) apostolique renferme un formulaire de serment que doivent prêter tous les missionnaires, présens et à venir, de se soumettre à ses dispositions.

Clément XI, sur les instances que lui en firent le visiteur général, les évêques et les vicaires apostoliques de la Chine, se résolut d'envoyer un nouveau légat avec des instructions particulières, pour faire recevoir et exécuter sa constitution : le pape fit choix de M. Ambroise Mazza-Barba, qu'il créa patriarche d'Alexandrie. Viani, confesseur du légat, a écrit l'histoire de sa légation, et on en trouve un extrait très-circonstancié dans le vingtième volume de l'histoire générale des voyages, publiée en 1749. Mazza-Barba, développa un grand caractère, et sa conduite, au jugement même du père Du Halde, fut en tout prudente et modérée. Cependant les suites malheureuses que produisit sa légation n'ont que trop vérifié le funeste pressentiment des Jésuites missionnaires, contre tout changement que l'on tenteroit d'apporter aux anciens usages qui sont pour les Chinois, plus sacrés et plus respectés que leur religion même.

Depuis long-temps l'empereur étoit instruit des dissentions qui régnoient parmi les missionnaires. Toute la question se réduisoit à se former une idée exacte de la nature des cérémonies chinoises. Les missionnaires qui étoient à sa cour, crurent que le

(1) Voyez cette constitution à la suite des Lettres édifiantes, 3e vol.

seul moyen de rétablir la paix avec l'uniformité de sentiment, étoit de faire décider qu'elles étoient purement civiles. Ils s'en ouvrirent à l'empereur, et ils en obtinrent une déclaration authentique et si précise, qu'elle leur parut un argument irrésistible en faveur de leur opinion.

L'empereur assembla les grands de la nation, les premiers mandarins, les principaux lettrés et le président de l'académie impériale : tous parurent surpris qu'il y eût des savans en Europe, qui sembloient croire que les lettrés de la Chine honoroient un être inanimé et sans vie, tel que le ciel visible et matériel, et tous déclarèrent solennellement, qu'en invoquant le Tien « ils invoquoient l'Etre suprême, » le Seigneur du ciel, le dispensateur de tous les » biens, qui voit tout, qui connoît tout, et dont la » providence gouverne cet Univers ».

Le prince confirma cette déclaration, et pour y donner encore plus de force, y joignit son opinion particulière. « C'est par respect, y est-il dit, » que les Chinois n'osent pas appeler Dieu de son pro» pre nom, et qu'on a coutume de l'invoquer sous le » nom de ciel suprême, de ciel bienfaisant, de ciel » universel ; de la même manière qu'en parlant de » l'empereur, on ne l'appelle pas de son nom, mais » que l'on dit, les dégrés de son trône, la cour su» prême de son palais : ces noms, quoique différens » quant aux sons, ont le même sens. Enfin, ajouta » l'empereur, le principe de toutes choses s'appelle » *Tien*, ciel, en terme noble et figuré, de même que » l'empereur est appelé *Chaoling*, du nom de son

» palais, où brille davantage sa majesté impériale ».

Kang-Hi ne s'explique pas moins nettement sur les honneurs et le culte rendus aux ancêtres : selon lui la doctrine des tablettes n'est conforme, ni à celle de Confucius ni aux loix de l'empire. Ces tablettes ont été dans la suite des temps, substituées aux portraits imaginés depuis cent ans au plus, pour conserver le souvenir des ancêtres, et dont on s'étoit dégoûté à cause de leur peu de ressemblance. Il ajouta, que malgré l'inscription, *siége de l'esprit*, qu'elles portoient, aucun Chinois n'étoit assez crédule pour s'imaginer que l'ame de leurs ancêtres vînt s'y rendre; qu'ils les regardoient comme des représentations purement symboliques, auxquelles on ne demandoit rien, et dont on n'esperoit rien.

Cette déclaration sur laquelle les missionnaires Jésuites avoient fondé les plus grandes espérances, ne servit qu'à augmenter le feu de la discorde : bientôt elle devint le signal de la ruine des missions dans les provinces de l'empire, et de la persécution contre le christianisme. L'empereur s'en prévalut pour vouloir se rendre juge du fond de la contestation. Kang-Hi, passionné pour les sciences, protégeoit avec éclat, tous les Européens qu'il croyoit propres à les étendre et à les perfectionner dans son empire. Ses entretiens avec les missionnaires, lui avoient inspiré une profonde estime pour une religion qui n'est pas moins admirable par les vertus qu'elle produit que par la morale qu'elle enseigne; il voyoit avec satisfaction les heureux progrès de la mission.

Les mœurs des bonzes, leur charlatanisme et leur ignorance lui étoient parfaitement connus, ainsi que toutes les absurdités de la doctrine des sectes chinoises. Tout le portoit à désirer que les missionnaires vinssent à bout, par l'ascendant de leur mérite et de leurs vertus, d'étendre à la religion et à la morale, les mêmes lumières qu'ils avoient porté dans les sciences et les arts; mais il envisageoit les choses plus en politique qu'en ami sincère de la vérité.

Les Chinois sont de toutes les nations de l'Univers, le peuple le plus superstitieux et le plus porté à la révolte, quand on entreprend de toucher à ses usages et à ses pratiques générales. Ils sont aussi anciens que l'empire, et ils les croient autant de loix descendues du ciel. Chaque particulier est élevé dans l'opinion, que sa destinée en bien ou en mal, est attachée à sa fidélité ou à sa négligence à les défendre et à les observer. La piété filiale est la vertu des Chinois, et, dans tous les siècles, les honneurs rendus aux ancêtres en ont été regardés comme le premier devoir. Aussi verrons-nous dans toutes les requêtes présentées aux empereurs contre la religion chrétienne, que le premier crime dont on l'accuse est de pervertir le peuple, en lui inspirant du mépris ou de l'indifférence pour un culte national, consacré par les loix fondamentales de l'empire. Il falloit donc commencer par détruire ces préjugés que fomentoient l'intérêt personnel des bonzes contre le christianisme, et la jalousie des mandarins et des lettrés contre les missionnaires de la cour. Il ne s'agissoit, pour en bannir les idées de su-

perstition

perstition et d'idolâtrie, que d'éclairer la raison du peuple ; c'étoit sans doute, un grand pas de fait pour arriver à cet important résultat, qu'une déclaration si importante par la qualité des personnes qui l'ont souscrite, et qui, publiée par le chef même de l'empire, réduisoit les cérémonies chinoises à un culte de vénération purement civile.

Cet acte authentique fut regardé par les évêques de la Chine, et par la plus grande partie des missionnaires, comme un bienfait marqué de la Providence. On s'empressa de le faire passer à Rome, et en attendant ses réponses, on crut que pour mettre en sûreté la conscience des nouveaux chrétiens, il suffisoit de leur expliquer dans quel esprit ils pouvoient se permettre d'assister aux cérémonies des ancêtres et de Confucius.

Le calme dont jouit l'Eglise de la Chine fut de courte durée. Le mandement de M. Maigrot ralluma la dispute, et changea les dispositions favorables de l'empereur pour la religion chrétienne. Son ressentiment tomba d'abord sur MM. Maigrot, Mezza-Falcé, vicaire apostolique du Tché-kiang, et Guéli, missionnaire apostolique qu'il fit bannir à perpétuité, de ses Etats, et reléguer en Tartarie, comme chef de discorde entre les missionnaires, et violateur des loix sacrées de l'empire.

Bientôt il faudra un miracle de la Providence pour soutenir le courage des nouveaux chrétiens, et arrêter la mission sur le penchant de sa ruine : la persécution recommence. En 1706, un édit impérial, publié dans les provinces, et enregistré dans tous les

tribunaux, défend aux missionnaires européens de rester à la Chine, sans une permission expresse et par écrit, de la cour, qui ne devoit leur accorder des lettres-patentes, qu'autant qu'ils se montreroient disposés à ne rien enseigner qui fût contraire aux usages de l'empire et au culte rendu à Confucius et aux ancêtres, et qu'ils promettroient avec serment, de ne retourner jamais en Europe. Les missionnaires qui refusèrent de prendre cette patente de l'empereur, furent en butte aux plus mauvais traitemens. Ceux qui ne purent se dérober à l'orage, furent saisis et traînés, chargés de chaînes, à Canton et à Macao.

M. de Tournon venoit d'arriver à la Chine dans le dessein de faire tous ses efforts pour calmer la tempête. Les missionnaires avoient disposé l'empereur à le bien recevoir dans l'espérance de le gagner. Ce prince avoit d'abord affecté de lui faire rendre les plus grands honneurs; mais quand il sut qu'on n'avoit eu aucun égard à Rome, à sa déclaration, et que l'objet de la mission du légat étoit d'exiger des missionnaires, la soumission au décret du pape qui condamnoit les cérémonies chinoises comme contraires à la sainteté du christianisme, ce prince changea de conduite et traita le légat en ennemi. M. de Tournon part de Nankin et arrive à Canton. On lui signifie l'ordre de se retirer à Macao, et la défense d'exercer aucun acte de juridiction, jusqu'au retour des pères Barros et Bauvolier qu'on avoit envoyés à Rome. On fait essuyer à sa personne et aux gens de sa suite, toute espèce de désagrémens

et d'indignités. Sous prétexte de lui faire honneur, on lui donne une garde qui le constitue prisonnier dans la maison qu'il avoit louée près de la mer. La promotion de M. de Tournon au cardinalat, dont la nouvelle fut apportée à Macao le 17 août 1709, acheva de perdre ce prélat. On enferma dans la forteresse six missionnaires, chargés de lui annoncer sa promotion de la part du souverain pontife, et lui-même, resserré plus étroitement que jamais, fut réduit pour toute nourriture, à ce qu'une femme âgée trouva le moyen de lui fournir secrètement, pendant quelque temps. Enfin il succomba à ses chagrins et à ses longues souffrances, et mourut le huit de juin 1710.

Les bonzes et ceux des grands de l'empire et des mandarins, qui avoient vu avec chagrin les progrès de la propagation de l'Evangile, mirent à profit la conduite de l'empereur pour réveiller leur haine et susciter de toutes parts des persécutions. Dans un grand nombre de provinces, les mandarins proscrivirent par des ordonnances particulières, le christianisme, comme une secte fausse, séditieuse, inspirant la révolte et contraire aux loix de l'empire: les missionnaires furent traités d'imposteurs et de gens qui séduisoient le peuple. Plusieurs églises furent rasées, ou employées à des usages profanes; les lettrés chrétiens furent dégradés, et les autres condamnés à divers châtimens.

Cependant Kang-Hi faisoit toujours des vœux secrets pour le christianisme. Il protégeoit les missionnaires qui étoient à sa cour, réprimoit, autant

qu'il le pouvoit, sans compromettre les principes de sa politique, les actes de violence exercés par les mandarins. Les exercices de la religion continuoient de se faire avec une entière liberté, dans les églises de Pékin, et l'empereur ne cessoit de presser les missionnaires Jésuites de redoubler leurs sollicitations à Rome, pour en obtenir des décisions propres à établir l'uniformité de sentimens parmi les missionnaires, et à concilier les principes du christianisme avec les usages chinois et les loix de l'empire.

Ce fut dans ces circonstances que les missionnaires Jésuites furent chargés d'annoncer à Kang-Hi l'arrivée d'un nouveau légat dans la personne de Mezza-Barba. Les permissions nécessaires pour se rendre à Pékin ayant été envoyées à Canton, les mandarins des provinces reçurent l'ordre de lui rendre sur toute sa route, les plus grands honneurs. Arrivé près de l'empereur, il en obtint quatre audiences solennelles. Tout l'art de la politique fut mis en œuvre pour le faire entrer dans les vues de l'empereur. On essaya tour à tour, de le séduire par les promesses, et de l'intimider par les menaces L'empereur étoit savant en tout genre de connoissances, et il avoit la foiblesse d'aimer à en faire parade. Il n'oublia rien pour embarrasser le légat par des questions et des réponses captieuses, et trop souvent même il abaissa la dignité impériale jusqu'à prendre le ton de la plaisanterie. Mezza-Barba se montra en tout le digne représentant du chef suprême de la religion : par sa prudence il sut se dérober aux pièges qu'on lui tendoit de toutes parts, et son

courage l'éleva toujours, au-dessus des désagrémens, et des outrages mêmes qu'on lui fit plus d'une fois éprouver. Il finit par forcer l'empereur de l'estimer, mais il ne gagna rien pour les intérêts de la religion.

Le légat prévoyant que dans des circonstances aussi critiques, sa présence ne pouvoit plus que nuire aux affaires de la religion, obtint son audience de congé, et peu de jours après, s'éloigna de Pékin pour repasser en Europe. L'expulsion des missionnaires suivit de près le départ de Mezza-Barba, et bientôt il ne fut plus possible d'être chrétien sans se voir exposé chaque jour, à souffrir la perte de sa liberté, de ses biens, de sa vie même pour sa religion.

Les deux légats du saint Siége étoient chargés d'une commission infiniment délicate. Il falloit un miracle du ciel pour la faire réussir. Suivant les règles de la prudence humaine, le succès en étoit impossible. L'Europe, et surtout la France ont été inondées d'écrits pour et contre, sur les cérémonies chinoises. La liste qu'on en trouve dans Fabricius qui n'en a cité qu'une partie, est déjà effrayante pour ceux qui voudroient approfondir ce point de controverse. Ces ouvrages, enfantés la plupart dans des intentions hostiles contre les Jésuites, ne doivent être lus qu'avec l'impartialité d'une critique attentive et sévère. A en croire les écrivains de ce temps, qui se piquent de se montrer les plus modérés dans leur opinion, si l'Evangile, qui avoit fait d'abord, des progrès assez rapides à la Chine, n'y a pas fructifié davantage, il ne faut s'en prendre qu'à la rivalité

des missionnaires, et à l'esprit de contention et de dispute, maladie de l'Europe, qu'ils ont portée avec eux dans ces climats éloignés, où ils ne devoient aller que pour éclairer les hommes et les rendre plus vertueux.

Ce jugement est-il bien réflechi ? Il ne faut connoître, ni le cœur de l'homme, ni l'histoire, et surtout, il faut ignorer le caractère national des Chinois et leur gouvernement politique, pour rejeter sur une cause purement secondaire, les persécutions auxquelles l'Eglise de la Chine a été exposée pendant le cours de plus d'un siècle.

S'il se présentoit dans quelque empire de l'Europe que ce soit, un légat du pape pour y faire abroger une loi constitutionnelle, imagineroit-on sérieusement que les intrigues ou le crédit d'un certain nombre de religieux, suffiroient pour faire reussir ou échouer une négociation de ce genre ?

L'application est aisée à faire. A la Chine, les honneurs décernés à Confucius et aux ancêtres sont regardés comme loi constitutionnelle de l'empire; et les Chinois tiennent à leurs usages plus encore qu'aucune nation de l'Europe à sa constitution politique. Ce que les souverains catholiques refuseroient à la tiare, qu'ils respectent et qu'ils honorent, faut-il s'étonner qu'un empereur infidèle ne l'ait pas accordé à des légats du saint Siége?

Avant les décrets de Clément XI, les missionnaires Jésuites permettoient, il est vrai, et ils se croyoient fondés à permettre les cérémonies chinoises, telles que Alexandre VII les avoit permises,

parce qu'ils les regardoient comme un culte civil et politique. Peut-on douter que les Jésuites, unis dans cette doctrine et cette pratique, avec un grand nombre de missionnaires des différens ordres de religieux, aient trahi leur conscience et se soient montrés rebelles à des décisions positives du saint Siége? Clément XI lui-même, dans le décret de 1704, rend justice à la droiture de leurs intentions. Il redresse leur erreur, mais il défend de les nommer coupables. Voici comme s'en expliquoit le pape avec la congrégation de la Propagande.

« Il ne faut pas blamer les missionnaires qui ont » cru devoir suivre jusques là, une autre pratique. Il » ne doit pas paroître étonnant, que dans une ma- » tière disputée durant tant d'années, où le saint » Siége a donné ci-devant, différentes réponses, selon » les différens exposés qu'on lui avoit faits des cir- » constances des choses, tous les esprits ne se soient » pas trouvés réunis dans le même sentiment. C'est » pourquoi nous chargeons M. le patriarche d'An- » tioche, et tous autres qui auront le soin de faire » exécuter nos réponses.... de mettre à couvert » l'honneur et la réputation des ouvriers évangéli- » ques...et d'empêcher qu'on ne les fasse passer pour » des fauteurs de la superstition et de l'idolâtrie, » étant hors de doute qu'après que la cause est finie, » ils se soumettront avec l'humilité et l'obéissance » convenables, aux décisions du saint Siége.

Ajoutons ici les protestations envoyées à Rome par les missionnaires Jésuites... « Nous déclarons à » la face de toute l'Eglise, comme nous l'avons déjà

» fait plusieurs fois, que quelque chose qu'il plaise
» au saint père de déterminer sur l'affaire de la
» Chine, nous obéirons. Il nous condamneroit mille
» fois, que nous n'oublierons jamais ce qu'il est, et
» ce que nous sommes.... Si le pape condamne la
» pratique que nous avons suivie, quoique appuyée
» de l'autorité d'un autre pape, quelque chose qu'il
» nous en doive coûter, l'honneur, la liberté, et la
» vie même, nous nous soumettrons sans restriction
» et sans délai ».

Voyons maintenant quelle a été la conduite des Jésuites. Depuis la publication du décret, *Ex illa die,* rendu en 1715 par Clément XI, et notifié à la Chine en 1716, les missionnaires Jésuites n'ont plus qu'un seul sentiment, qui est celui de la soumission. Chaque missionnaire a souscrit le serment annexé à la constitution. Les archives de la congrégation sont dépositaires de toutes les signatures envoyées par chacun d'eux, à Rome. La vérité parle aux yeux. S'opiniâtrer comme les adversaires des Jésuites, à nier des faits authentiques, c'est jeter des nuages sur l'évidence même.

Séduits, entraînés par l'ardeur de leur zèle pour la propagation de la foi, et par le désir d'écarter un des plus grands obstacles qui s'y opposoit, les missionnaires qui permettoient les cérémonies chinoises, sont tombés dans l'erreur. L'assistance des nouveaux chrétiens aux sacrifices offerts en l'honneur des ancêtres, fut une pierre de scandale, et la permission d'y participer, une permission contraire à la sainteté du christianisme. En vain, pour se justifier

par les règles de la prudence humaine et l'intention de servir la religion, les missionnaires tolérans s'appuyoient sur la déclaration si positive, si solennelle donnée par l'empereur et ce qu'il y avoit de gens éclairés dans l'empire, et dont le témoignage sembloit réunir une autorité imposante : il falloit s'en tenir aux vrais principes de décision. Il n'est jamais permis de se mêler à des cérémonies qui, dans le sens et l'intention de ceux qui les pratiquent, sont superstitieuses et idolâtriques. On ne conçoit pas comment une réflexion si simple, et si naturelle ait pu échapper à ces vertueux missionnaires. C'est un fait notoire et indubitable, qu'à la Chine, la religion de *Fo* est la religion du peuple. Dans les principes de cette religion, les sacrifices offerts en l'honneur de Confucius et des ancêtres, sont de vrais sacrifices, des actes sacrés et religieux. Les sectateurs de cette religion sont persuadés que les esprits des morts qu'ils honorent, descendent du ciel pour se rendre présens à ces cérémonies; on les y invoque comme des médiateurs entre l'Etre suprême et les hommes, entre le ciel et la terre. Aux yeux du peuple, le culte chinois n'est donc pas purement civil et politique, un simple hommage de vénération et de reconnoissance; il est un acte de religion bien caractérisé; et par conséquent, dans les principes du christianisme, un culte superstitieux, idolâtrique, sacrilége et criminel.

Donc les missionnaires tolérans étoient dans l'erreur, la conséquence est incontestable; mais qui oseroit les déclarer coupables, quand le pape lui-même

les justifie de tout blâme, et oppose la droiture bien connue de leur intention et de leur zèle, aux soupçons injurieux dont leurs ennemis s'obstinoient à ternir leur honneur, et obscurcir les importans services qu'ils rendoient à la religion. Oublions leur erreur, ou si nous croyons utile d'en rappeler quelquefois le souvenir, que ce soit pour rendre hommage à leur vertu, et au courage qu'ils ont montré pour se soumettre sans restriction, à l'autorité d'une constitution qui exigeoit d'eux de si grands sacrifices, celui de leur état, de leur liberté, de leur vie même. L'empereur cessa de les protéger, dès qu'il fut informé de leur obéissance aux ordres du souverain pontife. Le feu de la persécution se ralluma dans toutes les provinces de l'empire; et pour prix de leur obéissance au jugement de Rome, il ne resta plus aux missionnaires que l'alternative nécessaire de se cacher, d'errer dans les forêts, manquans de tout, ou de courir au martyre. Les chrétiens, par-tout recherchés et traités en ennemis de l'Etat, participèrent plus ou moins aux maux que la rigueur des édits faisoit subir à leurs pères dans la foi; et sans doute, ce fut pour eux, un sujet d'alarmes et de douleur le plus vivement ressenti.

Ce n'étoit là que le prélude des cruelles épreuves auxquelles Dieu, toujours adorable dans sa providence, mais impénétrable dans ses décrets, soumit l'Eglise chrétienne de la Chine. L'empereur Kang-Hi n'a survécu que de quelques années, à l'ambassade mémorable de Mezza-Barba. Jout-Ching, son fils et son successeur, prince habile dans la science du

gouvernement, et très-jaloux de son autorité, signala l'époque de son avénement à l'empire, par une persécution ouverte contre le christianisme. Les ordres les plus sévères furent donnés aux gouverneurs des provinces, de faire abatre les églises, de rechercher les chrétiens, et surtout les missionnaires, à l'exception de ceux que l'empereur retiendroit à Pékin, en considération des services qu'ils rendoient par leurs talens et par les places qu'ils occupoient au tribunal des mathématiques. L'exécution rigoureuse de ces ordres donna des martyrs à l'Eglise chrétienne, parmi lesquels on compte deux princes de la famille impériale. Tantôt la persécution s'est ralentie, et tantôt elle s'est rallumée; mais on peut dire que depuis cette époque jusqu'à nos jours, l'état habituel du christianisme à la Chine, a été un état de proscription et de souffrance.

Les intrigues des bonzes, la jalousie des lettrés, la politique inquiète du gouvernement avoient rallumé la persécution vers l'année 1800. Les nouvelles que l'on vient de recevoir de la Chine, annoncent que l'on s'est lassé de rechercher les chrétiens. On a rendu la liberté aux confesseurs de la foi détenus dans les prisons ou condamnés à l'exil. Les églises chrétiennes sont rouvertes à Pékin; mais ce n'est là encore, qu'un état de tolérance embarrassé de beaucoup d'entraves, et que les ennemis du christianisme peuvent faire cesser d'un moment à l'autre. Les loix de proscription subsistent, elles défendent de prêcher la religion aux naturels du pays; le libre exercice de son culte n'est censé

accordé qu'aux Européens : on se contente de fermer les yeux sur la conduite des néophytes chinois. Les mandarins et les lettrés ressemblent fort à nos philosophes européens; tous les cultes leur paroissent indifférens. Ils se mettent peu en peine d'étudier la vérité et de la distinguer de l'erreur, toujours disposés, même à donner une préférence de protection à celle-ci, pourvu qu'elle soit ancienne et par là, devenue nationale. Il est important de remarquer, que depuis l'introduction des missionnaires à la Chine, presque tous les édits impériaux contre les chrétiens n'ont pas manqué de rendre hommage à la pureté du christianisme, à la beauté et à la sainteté de sa morale. Le seul reproche qu'on lui fait, est d'être une religion européenne et étrangère, contraire aux usages de la nation, et tendante à affoiblir le respect qu'on doit à la doctrine de Confucius, que la nation chinoise révère depuis plus de deux mille ans, comme le philosophe par excellence, le maître de la grande science, l'interprète du ciel et le législateur de l'empire. Malgré la protection éclatante des loix, et le culte de vénération rendu en corps de nation à Confucius, il s'en faut bien que sa religion soit dominante à la Chine. L'idolâtrie est la religion du peuple, et tout à la Chine, les mandarins, les lettrés, l'empereur lui-même, se prosternent devant les idoles, et s'adonnent à toutes les pratiques superstitieuses et idolâtriques.

Est-ce donc une fatalité inévitable? est-il dans la nature de l'esprit de l'homme, qu'une fois égaré dans les routes de l'erreur, il soit comme forcé de

tomber de chute en chute, d'inconséquence en inconséquence, dans les erreurs les plus humiliantes et les plus absurdes? Eh! voyons-nous autre chose en Europe, parmi nos philosophes modernes? Sollicités par la tyrannie de leurs passions, ou entraînés par l'esprit de systême, à secouer le joug de la foi et de la religion de leurs pères, bientôt ils ne se repaissent plus que de chimères. Pour les punir de leur honteuse apostasie, Dieu leur ôte la raison dont ils ont abusé; frappés d'aveuglement, et ne sachant plus alors à quoi se fixer, les uns finissent par tomber de leur propre poids, dans l'athéisme pratique; les autres se forgeant un Dieu et une religion à leur manière, se réfugient dans un illuminisme insensé. S'il faut en croire aux relations des voyageurs, et à un grand nombre de mémoires sur la Chine, tel est le portrait fidèle de la plupart des lettrés, et c'est alors un trait de ressemblance de plus, entre les philosophes irréligieux de notre Europe, et les philosophes de ce vaste empire.

Cependant ne craignons rien pour la religion. Née sur le calvaire, elle ne s'établit jamais mieux qu'au sein de la persécution. C'est le signe sacré dont son divin fondateur l'a marquée, pour qu'elle parût aux hommes l'œuvre de la puissance d'un Dieu. Voyez dit S. Cyrille, cette religion fugitive, obligée d'ensevelir son culte dans les ténèbres de la nuit : voyez les bûchers dont le feu dévore ses enfans, les échafauds inondés de leur sang, les flots de la mer où on les précipite; ce sont là les temples où elle honore son Dieu, où elle immole ses victimes. Les

édits qui la flétrissent, ne servent qu'à l'annoncer; les proscriptions qui l'exilent, qu'à la répandre. Le sang de ses martyrs est l'heureuse semence qui la multiplie; toujours persécutée elle sera toujours victorieuse, jusqu'au moment où l'éclat de ses lumières et de ses vertus, forcera enfin les persécuteurs eux-mêmes de venir courber leur tête sous le joug de l'Evangile; tel est l'intéressant spectacle que les Lettres édifiantes vont offrir à notre admiration et à notre foi.

Observation sur les historiens chinois.

Les savans missionnaires qui ont résidé à la cour de Pékin, s'appuient souvent dans leurs mémoires, du témoignage des *grandes Annales* chinoises; il est donc nécessaire de faire connoître le degré de confiance que l'on doit accorder aux historiens de cette nation.

Parmi les différentes parties des arts et des sciences qui ont été cultivées à la Chine, l'étude de l'histoire a toujours occupé le premier rang. Cette sage monarchie est peut-être, la seule, où le soin de transmettre à la postérité le souvenir des événemens publics, ait été regardé comme une fonction d'État. Ce zèle pour la conservation des monumens historiques, a produit chez ce peuple, un nombre prodigieux d'écrivains; mais dans cette multitude d'ouvrages qu'ils ont laissés, les Chinois distinguent

leurs *grandes Annales*, dépôt général où sont consignés, par ordre des temps, tous les faits qui intéressent la monarchie : histoire authentique, rédigée de siècle en siècle, et dont l'autorité est irréfragable à la Chine. Les lettrés de cet empire témoignent pour cette collection précieuse une estime qui tient de la vénération. Instruits des mesures scrupuleuses qui ont été prises sous chaque dynastie pour la confection de cette grande histoire, comme du mérite des savans les plus célèbres qui l'ont successivement continuée; à portée d'ailleurs, de connoître la critique sévère qui dirige le tribunal de l'histoire dans l'examen de tout ce qu'il approuve, ces lettrés croiroient insulter à la raison, et se voir forcés de rejeter tout principe de certitude historique, s'ils formoient quelques doutes sur la véracité de ces Annales (Voyez M. l'abbé Grosier, discours préliminaire, pag. 22).

Pour donner à ces historiographes de l'empire, les moyens de remplir avec fidélité les obligations de leur emploi, on les a divisés en deux classes. L'une est chargée d'écrire ce qui concerne les événemens publics; l'autre a soin de recueillir ce qui se dit dans l'intérieur du palais, les actions et les discours de l'empereur, de ses ministres et de ses officiers. Ces historiographes écrivent sur une feuille volante qu'ils jettent dans un bureau, par une ouverture faite exprès; et afin que la crainte et l'espérance n'y influent en rien, ce bureau ne s'ouvre que quand la famille régnante perd le trône, et qu'une autre famille lui succède. Jusques là, le secret est invio-

lable, et on ne pourroit y manquer sans s'exposer au danger de perdre la vie.

Un empereur de la dynastie des Tang, demanda au président du tribunal de l'histoire, s'il lui étoit permis de voir ce qu'il avoit écrit de lui dans ses mémoires.

Prince, répondit le président, on écrit les bonnes et les mauvaises actions des princes, jusqu'à leurs paroles louables ou repréhensibles. Cette sévérité courageuse est l'attribut essentiel de l'histoire. C'est par là qu'elle peut servir de frein aux passions des princes et des grands. Aucun empereur jusqu'ici, n'a jamais vu ce qu'on écrivoit de lui.

Eh quoi! dit l'empereur, si je venois à commettre quelque mauvaise action, est-ce que vous l'écririez aussi? Prince, répond le président, j'en serois pénétré de douleur, mais jamais je n'oserois y manquer.

Si Tchou-Soui-Léang, tout président qu'il est du tribunal, étoit capable de dissimuler la vérité, dit alors un des membres qui étoit présent, ses collègues s'éleveroient avec l'intrépidité du courage, contre sa prévarication : bien plus, ajouta le président lui-même, la question que m'a faite votre majesté, et la conversation que je viens d'avoir avec elle, seront infailliblement consignées dans nos mémoires.

Pourroit-on, sans une sévérité de critique ridicule, refuser aux mémoires des écrivains de cette trempe, le plus haut degré d'authencité? (Voyez M. Deshauterayes, préface, pag. 6).

CHOIX

CHOIX
DES
LETTRES ÉDIFIANTES.

CHINE.

Mémoire historique sur le Tong-king.

Ce royaume étoit connu dans la Chine, plus de deux cents ans avant Jésus-Christ, sous les noms de Kiao-tchi, de Non-kiao, et de Yve-tchang. L'empereur chinois, Outi, le divisa en trois départemens.

Près de deux siècles après, le roi de Nant-chao attaqua le Tong-king, s'en empara, et emporta un immense butin; mais Kaopien, général chinois, reprit bientôt la capitale et tout le royaume.

Peu de temps après les Tong-kinois songèrent à profiter des troubles qui s'élevèrent dans la Chine, pour établir chez eux un souverain, qui fût indépendant de cet empire. Un si grand intérêt divisa les familles les plus illustres, jalouses et rivales les unes des autres. Chacune aspiroit à l'autorité suprême, et ces prétentions opposées allumèrent une guerre civile, qui ne fut terminée que par la supériorité que prit sur toutes les autres la famille de Ting. Un seigneur de cette famille parvint à se rendre

maître absolu, et pour plaire à ces peuples, il affecta une entière indépendance de la Chine. Son fils Tinglien, qui lui succéda, crut au contraire que pour affermir sa puissance il avoit besoin du secours de l'empereur; il lui envoya des ambassadeurs pour lui rendre hommage, et il se soumit à payer un tribut: cette politique lui réussit: l'empereur reçut avec distinction ses ambassadeurs, et dans un diplome qu'il lui envoya, il le déclara prince du second ordre. Ainsi Tinglien est le premier souverain qu'ait eu le Tong-king.

On ignore le nom de ceux qui lui succédèrent immédiatement. On sait seulement que son troisième successeur fut détrôné par Lyoan, dont la famille étoit puissante, et que le troisième descendant de celui-ci, fut à son tour renversé du trône par Ly-Kong-Yun, issu d'une famille illustre.

Cette dynastie cultiva avec soin l'amitié des empereurs chinois; mais un de leurs successeurs voulut enfin secouer le joug, il leur déclara la guerre, et les hostilités commencèrent l'an 1075.

Lykiente (c'est le nom de ce prince du Tong-king) entra à main armée dans la province de Canton, il prit deux fortes villes et les pilla; plus de huit mille Chinois y perdirent la vie. L'année suivante les troupes de Lykiente assiégèrent Nannin-fou, dans la province de Kouang-si. Le gouverneur de cette ville, grand homme de guerre, se défendit vaillamment, mais faute de secours la place fut prise. Cet intrépide guerrier, avec sa famille, se jeta dans un feu qu'il avoit fait allumer, aimant mieux périr ainsi que

de tomber entre les mains de ses ennemis. Les Tong-kinois eurent la cruauté de passer au fil de l'épée cinquante-huit mille habitans.

L'empereur ne tarda pas à se venger; il assembla une armée de 80,000 hommes, et il en donna le commandement au général Kota : ensuite il pria les rois de Camboie et de Cochinchine, d'envoyer dans le Tong-king des troupes pour faire diversion. Kota se mit en marche, arriva sur les limites du Kouang-si et de Tong-king, et attaqua l'armée ennemie; les Tong-kinois furent taillés en pièces, et le fils, héritier du prince, leur souverain, y perdit la vie.

Kota ne profita pas de sa victoire, il n'osa s'exposer à passer le fleuve. Les maladies avoient déjà fait périr la moitié de son armée; il pensa à la rétablir, et se contenta de s'emparer de la ville de Kouang-yven et de plusieurs autres : alors on entra en négociation. Lykiente envoya des ambassadeurs à l'empereur, paya tribut, rendit les prisonniers et les villes qu'il avoit prises; on lui rendit aussi celles prises par Kota, et on régla les limites des deux royaumes.

Jusqu'ici les souverains du Tong-king n'avoient porté que le titre de prince. Ly-Tien-Tso, en 1164, obtint de l'empereur Iliao-Tsme, le titre de roi du royaume de Gannan (c'est ainsi que dans les premiers temps on appeloit le Tong-king); son fils lui succéda. A la troisième génération, le prince qui régnoit, n'ayant point d'enfant mâle, laissa le trône à sa fille Tchao-Ching; son mari fut un seigneur appelé Tching. Cette princesse gouverna d'abord ses

Etats par elle-même, mais bientôt elle remit à son mari les rênes du gouvernement ; il fut reconnu roi de Gannan, et en reçut l'investiture de l'empereur. Ainsi la puissance souveraine qui avoit été pendant deux cent vingt-deux ans entre les mains de la famille Ly, passa dans celle de Tchin.

Ce fut dans ce temps-là qu'arriva la grande révolution qui mit sur le trône de la Chine les Tartares Mongous, et qui ébranla celui du Tong-king.

Meng-Ko, quatrième empereur de ces Tartares, etoit déjà maître de plusieurs provinces boréales de la Chine, conquises par son aïeul Tching-Kishan, et son oncle Octay ; il fit des préparatifs immenses pour attaquer l'empereur chinois de la dynastie Song, qui régnoit alors. Il envoya son frère Koublai, et le général Hou-Leang-Hotai, avec une puissante armée, achever la conquête du Thibet : ces généraux entrèrent dans les provinces de Sset-chouen et Kouey-tcheou, et s'emparèrent d'un grand nombre de villes soumises aux empereurs chinois. Ils passèrent ensuite dans le Gannan, prirent Talifou, ville considérable où étoit la cour du roi Nan-Tchao, et subjuguèrent tout le royaume ; conquête importante qui mit le comble à leur puissance. Koublai reçut dans ces circonstances, ordre du prince son frère de l'aller joindre ; il laissa le commandement de l'armée au général Hou-Leang-Hotai. C'étoit un des plus grands capitaines de son temps. Ce général s'avança vers le Tong-king l'an 1257 ; il vouloit obliger le roi à payer au prince mongous, le tribut qu'il payoit à l'empereur chinois. Quand il fut sur

les frontières, il envoya des députés pour le sommer de reconnoître Meng souverain : ne voyant point revenir se s'approcha du fleuve Fouléang-kiang, ... son fils Alchou d'aller reconnoître le terrain.

Les Tong-kinois furent consternés de cette entrée des Tartares ; ils résolurent cependant de se défendre. Leur courage ne fut pas de durée ; la frayeur les saisit, et leur armée fut aisément défaite. Le général tartare passa le fleuve sans résistance, et s'empara de la capitale du royaume, qu'il trouva abandonnée, le roi s'étant retiré dans une île pour se mettre en sûreté. Il avoit raison de craindre, parce qu'il avoit traité avec cruauté les députés de Hou-Leang-Hotai, et il devoit s'attendre aux effets de sa vengeance : il les avoit fait arrêter et lier si fortement avec des pièces de bambou, qu'elles étoient profondément entrées dans les chairs. Le général tartare n'apprit cette nouvelle que lorsqu'il fut maître de la ville ; son premier soin fut de délivrer ces malheureux. Au moment où on les délioit, l'un d'eux expira. Hou-Leang-Hotai furieux, fit passer au fil de l'épée tous les habitans, et ruina la ville de fond en comble ; il employa neuf jours à cette cruelle exécution, ensuite la crainte des chaleurs et des maladies l'engagea à décamper. Il prit la route de Kouang-si, pour se joindre à Koublai dans la guerre qu'il faisoit à l'empereur de la Chine, tandis que Meng-Ko alloit attaquer les places de Sset-chouen.

Hou-Leang-Hotai, avant de quitter le Tong-king, envoya de nouveaux députés au roi, espérant qu'a-

près l'éclatante vengeance qu'il avoit prise des cruels traitemens qu'on avoit faits aux premiers, ce prince respecteroit un peu plus le droit des gens ; il se trompa : le roi de Tong-king, irrité de la destruction de sa capitale, fit garrotter les députés, et les renvoya dans cet état au général tartare. Sentant ensuite qu'une pareille conduite rendroit ses ennemis irréconciliables, et que ses Etats ne manqueroient pas de s'en ressentir, il prit le parti de céder la couronne à son fils. Le nouveau roi s'empressa de réparer les torts de son père ; il envoya des présens au général, et l'assura qu'il se soumettroit à Meng-Ko ; effectivement il lui envoya son tribut, mais il l'envoya aussi à l'empereur chinois.

Meng-Ko mourut, et son frère Koublai lui succéda. Il nomma Tching-Konny-Ping roi de Gannan, avec obligation de lui payer un tribut. De plus, il pria ce prince de lui envoyer d'habiles médecins, de bons astronomes ou astrologues, des marchands mahométans qui trafiquoient dans le Tong-king, des gens savans dans les livres chinois, et une carte du royaume : de tout temps les empereurs de la Chine ont exigé une carte des pays qui leur sont tributaires ; ces cartes et leurs explications doivent être remises aux tribunaux de l'empire. Koublay vouloit aussi avoir un commissaire à la cour de Tong-king, muni de son sceau pour les grandes affaires.

Ces diverses demandes jetèrent le roi dans un grand embarras. Pour adoucir et se concilier ce prince, il lui envoya des présens ; et comme les députés avoient encore demandé qu'il rendît hommage

en personne à l'empereur, il exposa les raisons qui l'en empêchoient.

Ce prince mourut bientôt après. Son fils lui succéda; mais ayant pris possession de ses Etats sans l'agrément de l'empereur, ce monarque lui fit déclarer qu'il eût à satisfaire à toutes les demandes qui avoient été faites au roi son père. Tchen-Ge-Hiren plia en apparence, mais bien décidé, quand l'occasion s'en présenteroit, de rendre à l'empereur tous les désagrémens qu'il en éprouvoit.

Koublai résolut de faire la guerre au roi de la Cochinchine; il mit son fils Tohoan à la tête de l'armée, et demanda au roi de Tong-king un passage dans ses Etats, pour aller joindre Sotou, général mongou, et attaquer ensemble la Cochinchine. Tohoan arriva sur les frontières du Tong-king, et feignit d'ignorer que le roi faisoit de grands préparatifs de guerre; il demanda le passage sur ces terres, et des vivres pour l'armée. La réponse du prince de Tong-king fut équivoque; il lui représenta les dangers de son entreprise, et sous divers prétextes il éluda toutes ses demandes. Tohoan comprit aisément que ces prétextes n'étoient qu'un honnête refus; il voulut entreprendre de passer de force, mais il trouva tant d'obstacles, qu'il crut devoir encore différer.

Enfin, l'an 1285, le prince tartare força les passages les plus difficiles et les mieux fortifiés, entra dans le Tong-king, passa le fleuve Fou-leang-kiang, et trouva l'armée du roi rangée en bataille. Le combat fut sanglant, Tohoan demeura vainqueur; le roi se retira, sans que les Tartares pussent savoir le lieu

de sa retraite ; mais un de ses frères, nommé Tchin-Y-Tsi, se rendit au prince tartare avec sa famille et ses vassaux.

Tohoan ébloui de ce succès, croyoit le roi perdu, et ses troupes hors d'état d'agir. Sa surprise fut extrême quand il vit reparoître une nouvelle armée qui vint à lui et l'attaqua si vivement, que malgré la bravoure et la résistance de ses Tartares, il fut obligé de reculer après avoir essuyé une grande perte. Il prit la route du Kouang-si, où il n'arriva qu'avec des peines infinies.

Le général Sotou qui avoit son camp à vingt lieues du champ où la bataille s'étoit donnée, et qui ignoroit la retraite de Tohoan, se trouva tout à coup investi par les Tong-kinois : il fit tout ce que peut un général habile et plein de courage; mais ayant été tué dans le combat, l'armée fut entièrement détruite.

La mort de ce général, et de beaucoup d'officiers, jeta l'empereur Koublay dans un sombre chagrin ; il donna ses ordres pour réparer une perte qui ternissoit la gloire de ses armes. Il fit équiper une flotte dans les ports de la province de Canton, et envoya de nouvelles troupes, afin d'attaquer les Tong-kinois et par terre et par mer. Le roi, de son côté, se disposa à parer les coups qu'on alloit lui porter ; il ordonna de grandes levées de soldats, et fit armer un nombre considérable de barques. Ce prince étoit guerrier ; il avoit pour le seconder un de ses frères, distingué par sa grande science dans l'art militaire. Il envoya des ordres dans toute l'étendue du

royaume, et surtout aux habitans des montagnes, de tenir leurs armes prêtes, et de se préparer à marcher au premier signal.

Tohoan rentra à la tête d'une bonne armée dans le Tong-king; la flotte impériale parut aussi, et débarqua beaucoup de troupes chinoises et tartares. De si belles dispositions eurent le plus heureux succès. Les Mongous furent vainqueurs dans dix-sept combats, et firent un horrible carnage des Tong-kinois; ils prirent et pillèrent la capitale, la plupart des autres villes, et firent un butin considérable: la flotte impériale se saisit d'un grand nombre de barques tong-kinoises, bien munies de matelots, armes et provisions.

Tant de revers ne déconcertèrent point les princes de Tong-king; on ne put les découvrir, et ils trouvèrent des ressources auxquelles les Mongous ne s'attendoient pas. Tohoan se regardoit comme le maître du Tong-king; il employa l'année entière à envoyer de tous côtés des partis, soit pour chercher le roi, soit pour empêcher les soulèvemens, tandis que les vaisseaux de l'empereur continuoient leurs courses avec succès.

L'année suivante 1288, Tohoan ignoroit encore où le roi s'étoit réfugié, mais il croyoit le pays soumis et tranquille, lorsque tout-à-coup parut une multitude de soldats tong-kinois qui marchoient avec diligence vers les bords de la mer: ils s'y fortifièrent si bien que les Mongous tentèrent en vain de forcer leurs retranchemens. Dans le même temps des barques armées, se répandirent dans les îles du golfe et dans

les rivières. Le roi et son frère reparurent avec une armée nombreuse, qui fut grossie par d'autres troupes que fournissoient les chefs des peuples des montagnes : le roi avoit dans ces montagnes, de grands magasins d'armes et de toutes sortes de provisions. Ce prince voulut encore joindre la ruse à la force; il envoya des officiers à Tahoan, qui l'assurèrent qu'il étoit enfin disposé à obéir aux volontés de l'empereur. Tohoan se laissa prendre à ce piége : ses troupes souffroient beaucoup des chaleurs excessives du pays, insupportables pour des Tartares accoutumés au climat du nord; chacun souhaitoit passionnément la fin de la guerre, et c'est ce qui fit aisément croire à la sincérité du roi : l'on attendit sans précaution l'effet de ses promesses. Les Tartares furent surpris et embarrassés, lorsqu'ils apprirent que ce prince avoit plus de 300,000 hommes de troupes en divers endroits, et qu'il s'étoit rendu maître des défilés et des passages difficiles. Ils virent alors qu'on les avoit trompés, et pensèrent, mais trop tard, à prendre les mesures nécessaires pour s'opposer à celles du roi.

Les Tong-kinois, qu'on croyoit soumis, prirent par-tout les armes, et firent main basse sur plusieurs corps de troupes : une flotte chinoise, chargée de provisions, ne put aborder au Tong-king, soit à cause des vents, soit à cause du grand nombre de barques tong-kinoises qui croisoient. Plusieurs navires de cette flotte furent pris : pour comble de maux une maladie épidémique se mit dans l'armée tartare; les vivres y étoient rares. Dans ces circonstances, l'armée du roi et celle de son frère s'avançoient pour

les investir : alors Tohoan, pour ne pas périr avec toute son armée, prit, de l'avis de ses généraux, le parti de se retirer. Son armée fut harcelée par les Tong-kinois, dont les flèches empoisonnées firent périr beaucoup de monde. Les Tartares firent dans cette retraite des prodiges de valeur : ils arrivèrent dans la province de Konang-si, où cette grande armée se trouva presque réduite à rien.

Le roi Tchin-Ye-Hiven, tout vainqueur qu'il étoit, envoya au prince Tohoan, faire des excuses de ce qui s'étoit passé; il s'avoua coupable, donna une statue d'or pour tribut, et déclara qu'il reconnoissoit l'empereur pour son souverain; il eut grand soin de faire bien traiter les malades mongous, et renvoya à Tohoan, tous les prisonniers tartares et chinois, avec leurs équipages et leurs armes.

Koublay, averti du désastre de son armée, s'en prit à son fils Tohoan; il dit publiquement que ce prince avoit déshonoré l'empire. Il lui ordonna de se retirer dans le Kiangnan, où il lui accorda un petit gouvernement, avec défense de venir jamais à la cour. Cependant les seigneurs tartares et chinois représentèrent à l'empereur les souffrances des peuples, causées par tant de guerres, et l'exhortèrent à les faire cesser. Koublay parut adhérer à leurs représentations. On a vu que le prince Tchin-Y-Tsi, frère du roi de Tong-king, s'étoit soumis avec sa famille et ses vassaux au prince Tohoan. L'empereur le prit sous sa protection, lui donna de grands revenus, le déclara roi de Tong-king, mais il eut le chagrin de ne pouvoir le placer sur le trône.

Celui qui l'occupoit depuis plus de vingt ans, mourut en 1290. Son fils Tchin-Ye-Tsin qui lui succéda, envoya sur le champ des ambassadeurs à Koublay, paya le tribut, et fit tous ses efforts pour obtenir de lui l'investiture. Mais on exigeoit qu'il vînt lui-même à la cour de l'empereur pour rendre hommage : il parut y consentir; ensuite, sous divers prétextes, il s'excusa. Koublay qui conservoit un vif ressentiment de la conduite de Tchin-Ye-Hyven, voyant que son fils n'étoit pas disposé à venir lui rendre hommage en personne, reprit ses premiers desseins; il fit équiper une flotte, avancer une armée considérable, et il ordonna que le prince Tchin-Y-Tsi, qu'on regardoit à la cour comme roi de Ton-king, seroit à la suite de cette armée. Mais tous ces projets furent avortés, par la mort de l'empereur, qui arriva le vingt-trois février 1294.

Timour, son petit-fils, fut reconnu pour son successeur à l'empire; il prit le nom de Yven-Tching-Tsong. Sous ce nouveau règne, les affaires du Tong-king changèrent de face. Le nouvel empereur fit suspendre les armemens contre ce royaume; il déclara qu'il oublioit tout ce qui s'étoit passé, reçut bien les ambassadeurs de Tchin-Ye-Tsin, accepta son tribut, et le déclara roi de Gannan. Depuis ce temps jusqu'à l'année 1329, les empereurs tartares vécurent en paix avec les rois de Tong-king.

L'an 1335, le roi Tchin-Touan-Tsan, fut confirmé roi de Tong-king par l'empereur Mengou-Toan-Temour, que les Chinois appellent Chanti, qui fut le dernier empereur de la dynastie Yven. Du temps de

ce prince, on comptoit dans le royaume de Tong-king, treize provinces, cinquante-deux villes du premier ordre, et deux cent dix-neuf du second ou troisième. L'historien chinois qui vivoit alors, dit que l'empereur Chanti fit présent au roi de Tong-king, des instrumens d'astronomie chinoise du fameux astronome Coche ou King.

L'année 1368 fut la première du règne de Hon-gou, fondateur de la dynastie chinoise Tag-Ming. Tchin-Ge Touey, qui étoit alors roi de Tong-king, lui envoya des présens et se déclara tributaire de l'empire. Il mourut avant le retour de ses envoyés; son neveu qui lui succéda, eut quelques démêlés avec le roi de Cochinchine; l'empereur chinois leur fit dire de mettre bas les armes, ils obéirent.

Le roi de Tong-king périt bientôt par la perfidie de Tchin-Chou-Ming, son oncle, qui le fit mourir secrètement, réussit à cacher son crime, et fit entendre à l'empereur qu'il étoit mort de maladie. Ce prince le crut, et lui permit de gouverner le royaume, mais sans lui donner le titre de roi. Tching-Chou-Ming se voyant privé du titre qui faisoit le principal objet de son ambition, prétexta sa vieillesse, et obtint que son frère Tchin-Touan prît les rênes du gouvernement. Six ans après, Tchin-Touan ayant perdu la vie, dans une guerre contre la Cochinchine, eut pour successeur son frère Tchin-Ouey; mais, ainsi que ses frères, il ne put obtenir le titre de roi.

Le Tong-king devint peu après la proie d'un usurpateur nommé Lykili, seigneur tong-kinois. Il étoit

ministre d'État, et pour conserver le pouvoir sans borne qu'il s'étoit arrogé, il déposa Tchin-Ouey, et mit à sa place Chou-Ming, frère du roi détrôné; ensuite il fit mourir secrètement Tchin-Ouey; et cependant sous le nom de ce prince infortuné, il envoya le tribut à l'empereur. Ce monarque instruit de ce tragique événement, défendit qu'on laisser entrer dans la Chine les envoyés de Lykili; mais ce scélerat usa de tant d'artifice, qu'il vint à bout de faire accepter ses présens. L'empereur voulut dissimuler, pour ne pas s'exposer à une guerre ruineuse.*

L'année suivante, 1396, Chou-Ming subit le même sort que son frère, et Lykili, son meurtrier, envoya à la cour chinoise annoncer cette mort, et faire savoir que Tchin-Ge-Koen, fils de ce dernier roi, en occupoit la place. Il ne l'occupa pas long-temps; en 1399, Lykili la lui ôta avec la vie, et mit sur le trône successivement deux fils de Tchin-Ge-Koen, qu'il fit mourir aussi l'un après l'autre. Enfin, après s'être baigné ainsi impunément dans le sang de ses rois, pour assouvir sa cruauté, il fit égorger tous ceux qu'il put trouver de la famille royale, et les principaux de toutes les familles considérables attachées à ses souverains. Le seul prince du sang qui restoit encore, Tchin-Tien-Ping, se réfugia au pays de Laos : ses alliés et ses amis se cachèrent dans des lieux écartés.

Pendant ces sanglantes catastrophes, Lykili envahit plusieurs forteresses importantes de la frontière de Gannan; il s'empara aussi de cinq villes et de leur territoire sur la frontière du Kouang-si. L'empereur

donna à ce sujet, les ordres, les plus précis; Lykili n'y eut aucun égard, et plus audacieux que jamais, il prit le titre de roi, et changeant son nom, se fit appeller Hou-Yven, et son fils fut nommé Hou-Kuen. Il fit publier qu'il étoit descendant de l'empereur Chan, qui vivoit, selon l'histoire chinoise, plus de deux mille ans avant Jésus-Christ. Lykili prit encore le titre d'empereur, et confia le gouvernement du royaume à son fils. L'an 1403, Yonglo, empereur chinois, croyant la famille Tchin éteinte, et ignorant les crimes dont Lykili s'étoit rendu coupable, lui accorda l'investiture de roi de Gannan, mais il lui ordonna en même temps de rendre les places qu'il avoit usurpées. Lykili se moqua de ses ordres.

Les choses en étoient là, lorsqu'un seigneur tongkinois, allié à la famille royale Tchin, et qui avoit vu l'entière extinction de sa propre famille par la cruauté de Lykili, eut le bonheur de pouvoir se sauver à la Chine; il présenta à l'empereur un mémoire, où il exposa les détails des crimes de Lykili et de son fils. Un autre mémoire toucha encore plus ce monarque, ce fut celui du prince Tchin-Tien-Ping, réfugié au pays de Laos. Ce prince fugitif, après avoir dépeint les malheurs de sa famille, supplioit l'empereur d'être sensible à son infortune, de le prendre sous sa protection, et de vouloir bien envoyer des troupes pour punir les tyrans du Tong-king. Le monarque chinois, ému de compassion, jura qu'il ne laisseroit point sans vengeance des crimes si énormes; il envoya à Laos de l'argent, des habits, et des provisions, pour que le prince Tchin-Tien-Ping pût

paroître à sa cour, et il fit faire à Lykili de sanglans reproches sur ses atrocités.

Le perfide se voyant découvert à la cour impériale, prit le parti de se soumettre en apparence; il témoigna du repentir, parla de restituer les places prises dans le Kouang-si et le Gannan. De plus il promit de reconnoître Tchin-Tien-Ping pour son roi, et de le faire installer.

Cependant ce prince fugitif arriva de Laos à la cour de la Chine : il y fut traité en roi, et l'empereur lui promit de le mettre incessamment sur le trône de ses ancêtres. Quant à Lykili, l'empereur parut prendre confiance dans ses promesses; il lui donna un titre honorable, et des terres dans le Tong-king, pour y vivre avec distinction. Il envoya des seigneurs de sa cour dans ce royaume, afin de disposer les grands et le peuple à le reconnoître pour leur roi légitime, et à lui obéir. Hoan-Tching, général chinois dans le Kiansi, eut ordre de préparer un corps de cinq mille hommes pour escorter le prince, quand il arriveroit sur la frontière.

Tchin-Tien-Ping partit de la Chine, l'an 1406, comblé d'honneurs et de présens, pour se rendre dans le Tong-king. Dès que Lykili eût appris qu'il étoit arrivé dans le Kouang-si, et que son escorte n'étoit que de cinq mille hommes, il envoya par divers chemins grand nombre de troupes, qui réunies, formèrent une armée considérable. Hoang-Tching qui s'avançoit dans la plus grande sécurité, se vit tout-à-coup investi par des troupes qui étoient en embuscade; l'escorte fut battue, et Tchin-Tien-

Ping

Ping y perdit la vie. Le général chinois combattit avec courage et intelligence; mais il fallut céder au grand nombre, et il se retira en désordre.

L'indignation et la colère de l'empereur à cette nouvelle furent au comble: ce prince étoit grand capitaine (1), il avoit sur pied de puissantes armées, aguerries par les guerres qu'il avoit eues avec les Tartares mongous; il fit donc assembler une armée formidable, commandée par d'anciens généraux secondés par des soldats accoutumés à vaincre. Le général Mouching eut ordre d'entrer dans le Tong-king par le territoitre de Moustchien, où se trouve la ville de Gannan. Tchag-Pou, chargé de conduire une si importante expédition, pénétra, à la tête de la plus forte armée, dans le Tong-king, par le territoire de Psing tsiang-tchou. Ces deux généraux, parfaitement instruits que les intentions de l'empereur étoient de perdre Lykili, prirent toutes les mesures nécessaires pour réussir.

Aussitôt que Tchang-Pou fut entré dans le Tong-king, il fit publier la liste des crimes de Lykili et de son fils, et il fit savoir aux Tong-kinois, qu'il venoit pour mettre sur le trône de Gannan quelque rejeton de la famille royale de Tchin. Après s'être assuré des passages sur la frontière de Tong-king

(1) S'il étoit habile guerrier, il n'étoit pas fin politique. Comment pût-il se persuader que Lykili, qui avoit acheté le trône par tant de forfaits, en descendroit sur un ordre de sa part ?

et du Kouang-si, il s'approcha de la ville de Sin-fou.

Lykili et son fils avoient près de la ville de Tot-pan-ching, des retranchemens qui tenoient près d'une lieue, et qu'ils jugeoient imprenables. Ils étoient gardés par un grand nombre de troupes, et pour y arriver, il falloit passer par une gorge de montagnes; la ville étoit très-bien fortifiée.

Tchin-Pou alla camper à Santay, et fit équiper un grand nombre de barques. Mouching se posta sur le bord septentrional du fleuve Tao, vis-à-vis les retranchemens de Tot-pan-ching. Tchin-Pou ayant fait avancer les barques, et construire un pont pour passer le fleuve, attaqua de concert avec le général Mouching, les retranchemens, les força, et se rendit en même temps maître de la ville. La perte d'un poste si important consterna les Lykilinois, ils virent alors ce qu'ils avoient à craindre.

L'armée arriva bientôt à la vue de la capitale du royaume, que l'on trouva abandonnée; les généraux y entrèrent et s'y fortifièrent. Un corps de troupes fut commandé pour aller à la ville de Tsing-hoa-fou, dont les rebelles, en se retirant, avoient brûlé le palais et les maisons : beaucoup de villes se soumirent d'elles-mêmes, et l'on força celles qui osèrent résister.

L'an 1407, les Lykili revinrent avec une armée, et le 21 février, il y eut une bataille qu'ils perdirent : trois mois après ils reparurent avec de nouvelles forces, et s'avancèrent jusqu'au fleuve Sou-leang-kiang. Les généraux chinois leur livrèrent une

seconde bataille le 4 mai; elle fut décisive, les rebelles furent entièrement défaits et poursuivis. Comme l'on sut que les deux chefs avoient pris la route de Tchagan, on se rendit à Kilo sur le bord de la mer dans le territoire de Tchagan. On arma des barques qui s'emparèrent de plusieurs bâtimens ennemis; enfin le 16 juin on se saisit des deux Lykili sur une montagne où ils s'étoient cachés, et ils furent conduits à la cour impériale. La prise des deux chefs mit fin à la guerre, l'empereur fit faire de grandes rejouissances pour un si heureux événement.

Malgré la plus exacte recherche, on ne trouva personne de la famille des princes Tchin, ce qui engagea l'empereur à faire du Tong-king une province de son empire. Il y nomma un gouverneur général, un trésorier, un grand juge pour le criminel, des mandarins pour divers tribunaux, enfin tout ce qui étoit nécessaire pour une bonne administration.

L'empereur, prince sage et bienfaisant, pourvut libéralement à la subsistance des veuves, des orphelins et des pauvres; il établit des hopitaux, fit réparer et embellir les sépultures des princes de la famille Tchin, accorda de grandes largesses aux soldats et aux parens de ceux qui étoient morts à la guerre, et voulut qu'on dédommageât les familles que Lykili avoit ruinées injustement. Il laissa dans leurs emplois ceux qui n'étoient pas suspects, et beaucoup de Tong-kinois en obtinrent dans les armées et dans les tribunaux. Il fit rechercher avec soin les

personnes habiles et de probité que la crainte avoit dispersées dans les montagnes et les lieux déserts ; enfin il n'omit rien de ce qui pouvoit faire aimer et estimer sa nouvelle domination.

Les deux généraux victorieux eurent de fortes récompenses ; l'empereur les éleva aux premières dignités de l'empire. Il eut une attention particulière à distinguer et à honorer les seigneurs alliés à la famille royale Tchin, et les autres seigneurs tong-kinois qui avoient été contre les Lykili.

Tout étant réglé dans le Tong-king, les généraux ramenèrent à la Chine les meilleures troupes. Ils comptèrent un peu trop sur la soumission des Tong-kinois ; plusieurs formèrent bientôt le projet de se soustraire à la domination chinoise. Il s'éleva des chefs de parti, et il parut de tous côtés des petits corps d'armée, qui s'emparèrent de plusieurs places maritimes, et devinrent par là presque les maîtres de la navigation. Les rebelles essuyèrent d'abord quelques pertes, mais les Chinois en firent de plus grandes ; ils avoient de la peine à se maintenir dans la ville capitale et dans les autres places importantes.

L'empereur instruit du mauvais état des affaires, renvoya promptement dans le Tong-king, les généraux Tchang-Pou et Mouching avec une forte armée. Ces généraux firent construire un grand nombre de barques, afin de rendre la navigation libre. Dans cette nouvelle guerre ils eurent à surmonter beaucoup plus de difficultés que dans les précédentes ; ce n'est pas qu'ils n'eussent toujours l'avantage dans les combats sur terre et sur mer, mais ils perdoient

beaucoup de monde. Des chefs de parti étoient pris et mis à mort : il en paroissoit encore de nouveaux ; ils étoient soutenus par le souverain de Laos, et par les peuples à demi sauvages qui habitoient les montagnes. Cependant Tchang-Pou et Mouching reprirent les villes dont les séditieux s'étoient emparés, et ils firent un grand carnage des troupes révoltées.

Le principal chef tong-kinois s'appeloit Tching-Ki-Kouag. Il avoit été secouru en argent et en éléphans par le roi de la Cochinchine ; mais la valeur et l'habileté des généraux chinois avoient détruit toutes ses ressources. Réduit à l'extrémité, il se retira d'abord dans la montagne Tchou-paychan, au territoire de Tchang-fou ; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il prit avec un certain nombre de rebelles la route de Laos ; Tchang-Pou le poursuivit, et fit dire au prince de Laos qu'il entreroit dans ses Etats avec son armée, s'il continuoit à protéger Tchin-Ki-Kouang. Ce prince appréhendant l'entrée des troupes étrangères dans son pays, abandonna à son sort ce malheureux rebelle, qui se voyant sans appui, chercha une autre retraite ; mais il fut pris avec plusieurs autres chefs sur la frontière de Laos, l'an 1414.

L'empereur, sur le récit de ses généraux, persuadé que la guerre étoit finie, leur ordonna de laisser dans le Tong-king des troupes suffisantes. Il fit venir Tchang-Pou, parce qu'allant faire la guerre en personne aux Tartares mongous, il vouloit l'avoir auprès de lui. Mouching eut ordre de retourner dans la province d'Yunnan, et Lypin, officier de réputa-

tion, fut nommé général en chef dans le Tong-king.

On croyoit ce royaume soumis, il ne l'étoit pas : des peuples accoutumés à la présence de leur souverain, ne peuvent sans chagrin cesser de le voir au milieu d'eux ; l'orgueil s'en mêle, et il leur paroît qu'un pays est avili, dégradé, lorsque, de royaume qu'il étoit, il devient province d'une puissance étrangère. Tels étoient les sentimens des Tong-kinois, dans l'état de dépendance où ils étoient réduits ; aussi, à peine les généraux furent-ils partis, que la révolte recommença.

Un mandarin de guerre, nommé Lyli, homme habile dans les livres chinois, et bon officier, rassembla des troupes, prit le titre de prince, et nomma son frère général. Ils se saisirent de plusieurs villes, et massacrèrent beaucoup de troupes chinoises. Le général Lypin étoit sans cesse occupé à envoyer des détachemens et à donner des ordres pour la sûreté des villes. Il prit et fit mourir grand nombre de rebelles ; mais parce qu'il ne put se saisir de Lyli, il fut accusé auprès de l'empereur, qui lui fit des reproches amers sur sa lenteur. Ces reproches le rendirent plus ardent à la recherche du chef des séditieux ; mais ce chef étoit un homme actif et rusé, il se réfugia au pays de Laos, en attendant qu'il pût rentrer dans le Tong-king. Lypin, après avoir dissipé presque tous les rebelles, mourut l'an 1422, et fut remplacé par le général Tchi. Ce nouveau commandant s'étant rendu dans le territoire de Suen-koang-fou, en vint aux mains avec Lyli. L'armée

des rebelles fut taillée en pièces, et leur chef fut obligé de prendre encore la fuite. Dans ces circonstances, l'empereur Yonglo mourut en Tartarie, le 12 août de l'an 1424.

Cette mort fut avantageuse au parti révolté. Suen-Song, petit-fils d'Yonglo, lui succéda, et Lyli s'appliqua à le tromper. Ce chef des séditieux avoit, avant sa révolte, contracté des liaisons étroites avec les principaux officiers chinois, et depuis, il n'avoit pas tout-à-fait interrompu ce commerce; il en amusoit plusieurs par des promesses de se soumettre. Il s'étoit d'ailleurs aperçu que beaucoup de mandarins chinois étoient las de la guerre dans un pays étranger, dont le climat occasionnoit dans les troupes des maladies continuelles, et qu'ils pensoient à proposer à l'empereur d'abandonner le Tong-king. Il savoit de plus, que Ouang-Tong, qui venoit d'être fait généralissime, étoit très-porté à donner ce conseil à son maître; il prit donc le parti de négocier secrètement avec lui. Pendant que dura cette négociation clandestine, Lyli eut de grands avantages, il faillit même de se rendre maître de la capitale du royaume. L'année suivante il s'en approcha encore de plus près; mais Ouang-Tong survint et le battit. Lyli parut alors saisi de crainte; mais il y avoit collusion entre ces deux généraux, car Ouang-Tong n'écouta pas le conseil de ceux qui lui disoient de poursuivre ce chef des rebelles pour tâcher de s'en saisir; il ne voulut même se donner aucun mouvement. Lyli sut mettre ce temps à profit; il apprit que grand nombre de troupes chinoises étoient arri-

vées sur les frontières du Kouang-si et de Yunnan ; il fondit sur elles à l'improviste, et remporta une victoire complète. Il apprit ensuite que la désunion étoit entre les généraux chinois, et il en profita habilement, ainsi que de sa victoire, pour ranimer l'intelligence qu'il avoit toujours conservée avec Ouang-Tong. Elle fut portée si loin, qu'ils jurèrent de s'accorder ensemble ; en conséquence, plusieurs postes importans occupés par les Chinois, furent pris faute de secours.

Un autre artifice qui réussit à Lyli, fut de travailler, par ses émissaires, à persuader à l'empereur que Tchin-Hao étoit de la famille royale Tchin. L'empereur qui ne cherchoit qu'un prétexte pour finir une guerre onéreuse, fut charmé de le trouver ; il fit proclamer Tchin-Hao roi de Tong-king ; l'amnistie fut accordée à Lyli, et tous les Chinois eurent ordre de sortir du royaume. L'infidèle Ouang-Tong avec ses troupes, avoit déjà prévenu cet ordre ; on lui en fit un crime à la cour, mais il obtint aisément grâce. Les Chinois qui sortirent du Tong-king étoient au nombre de quatre-vingt-six mille.

Lyli se trouva donc maître absolu, et Tchin-Hao, qui n'étoit roi que de nom, étant mort sans postérité, l'an 1428, l'empereur déclara Lyli gouverneur héréditaire du Tong-king. Lyli prit alors le titre de Ty, qui signifie maître souverain : il se reconnut pourtant tributaire et vassal de l'empereur. Il mourut l'an 1432, après avoir fait fleurir dans son pays les sciences chinoises. Il eut pour successeur son fils Lylin, que l'empereur, en 1436, déclara roi de

Gannan, et qui mourut en 1442. Son fils Lysun hérita de son trône, et reçut l'investiture du monarque chinois. Il commença son règne par déclarer la guerre à la Cochinchine. Son armée pilla d'abord le port de Sin-tchou, et dans différentes courses que firent les Tong-kinois, ils prirent et firent esclaves trente-trois mille Cochinchinois : il y eut ensuite un combat très-vif, où le roi de Cochinchine eut le malheur d'être fait prisonnier. Il finit ses jours dans les fers.

L'an 1459, Lysun, plus infortuné encore que son prisonnier, périt par la perfidie de Ly-Hong son frère, qui se fit ensuite déclarer roi ; mais il jouit peu de son crime : neuf mois après son usurpation il fut déposé, et Lyhao, autre frère du roi défunt, prit sa place.

Le Tong-king eut dans Lyhao un roi guerrier, ambitieux et redoutable à ses voisins. L'an 1468 il s'empara de la ville Pintsiang dans le Kouang-si. En 1471 il fit prisonnier le roi de la Cochinchine, et trois ans après il mit encore dans les fers le frère du roi prisonnier. Après ces deux victoires, il fut maître de la Cochinchine, et ajouta ce royaume à ses Etats. Il vola encore à de nouvelles conquêtes, et alla faire le dégât dans la province de Canton ; il menaçoit même les frontières de Gannan, mais les mandarins chinois eurent ordre de l'empereur, de s'opposer vigoureusement aux courses que les Tong-kinois voudroient y faire. Lyhao n'osant plus alors inquiéter les terres de la Chine, tourna d'un autre

côté ses projets ambitieux ; à la tête de quatre-vingt mille hommes il entra dans le pays de Laos, y exerça de grands ravages, et y commit des cruautés inouies. Le prince de Laos et deux de ses fils furent ses victimes ; le troisième lui échappa, et se retira au pays de Papé.

Ce pays étoit alors tributaire de la Chine ; aujourd'hui il appartient au roi de Ava. Lyhao résolut de poursuivre ce prince fugitif, mais le souverain de Papé ne se laissa pas attaquer impunément ; il se mit en marche pour couper l'armée tong-kinoise ; il fit périr dans plusieurs rencontres plus de dix mille hommes. Lyhao fut obligé, pour ne pas perdre toute son armée, de reprendre à la hâte la route du Tong-king. Outre la honte de ce mauvais succès, il eut à essuyer des reproches sanglans de la part de l'empereur, qui ayant donné le titre de roi au prince Koulai, de la famille royale de Cochinchine, l'avoit renvoyé dans ce royaume. Mais Lyhao rompit toutes les mesures de l'empereur et de Koulai ; il resta maître de la Cochinchine, où sa puissance prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens. Il avoit sur mer grand nombre de vaisseaux, qui faisoient des prises, même sur les Chinois. La mort vint mettre fin à son ambition ; son fils Hoey lui succéda en 1497, et mourut en 1504. Il eut pour successeur son fils Lykien, qui décéda la même année. Après lui, Lyti son frère monta sur le trône ; ce prince fit de mauvais choix, il confia le gouvernement de ses Etats à des seigneurs de la famille de sa mère, gens avides et cruels, qui firent

périr plusieurs princes de la famille royale, et finirent par l'obliger à se donner la mort.

Un seigneur, nommé Lykoang, ne pouvant souffrir ces atrocités, vint à bout de chasser ces mauvais ministres, et de les faire périr. Il mit ensuite Lytcheou sur le trône : c'étoit un prince peu habile, qui gouverna si mal, qu'il occasionna les troubles qu'excita contre lui Tchin-Kao, qui se disoit faussement issu de la famille royale Tchin. Ce rebelle, secondé de ses deux fils, souleva les peuples, fit assassiner le roi Lytcheou, et usurpa l'autorité royale.

Cette révolution en amena bientôt une autre. Un grand de la cour, nommé Moteng-Yong, indigné contre l'usurpateur, l'attaqua, l'obligea de fuir de la capitale, lui livra bataille, le défit entièrement; et, de concert avec les autres seigneurs, il fit reconnoître pour souverain Lyhoey, neveu du roi Lytcheou.

Ce service étoit grand sans doute, mais le nouveau roi en fut trop reconnoissant; il donna toute l'autorité à Moteng-Yong, et le fit généralissime sur mer, élévation excessive, qui fit naître dans l'esprit du sujet la pensée d'être le maître. Son premier objet fut de se défaire de Tchinkao, qui s'étoit fortifié dans les départemens de Leang-chau et de Lay-ven. Moteng-Yong alla lui livrer bataille, et remporta une victoire complète; l'usurpateur périt dans sa fuite. C'est par cet événement que se termina l'an 1521.

Moteng-Yong leva entièrement le masque; il

prit le titre de prince, et nomma son frère pour aller gouverner le département important de Hay-tong-fou, et il prit des mesures pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu de faire mourir son maître et son roi. La reine mère fut instruite du complot; elle se réfugia avec son fils à Tsing-hou-fou, et ils s'y fortifièrent. Le royaume fut divisé, les principales villes au nord du fleuve Fouleang jusqu'au Kouang-si et Gannan, et les frontières de Canton, obéirent au rebelle; et l'an 1530, pour assurer le trône à sa famille, Moteng-Yong fit gouverner ses Etats par son fils Mo-Fang-Ing : pour lui, il prit le titre de grand monarque père.

La même année le roi Lyocy mourut ; son frère Lyning lui succéda. Ce prince envoya des députés à la Chine, mais Moteng-Yong, qui entretenoit des espions sur la frontière, les fit arrêter en chemin, et en fit même périr quelques-uns.

Enfin, en 1537, un député du roi Lyning arriva à la cour. L'empereur apprit alors tous les événemens du Tong-king; il nomma des grands de sa cour pour se rendre aux frontières, et s'y informer de la vraie cause des troubles, pour être à même d'y remédier par la voie des armes, si cela étoit nécessaire.

Moteng-Yong envoya aussi des députés à l'empereur, paroissant disposé à obéir sans délai à ses ordres. Il n'épargna rien pour avoir des protecteurs; et en effet, il en eut de si puissans, qu'ils déterminèrent l'empereur à le traiter avec douceur. Les commissaires de ce prince arrivèrent sur les fron-

tières du Tong-king. Moteng-Yong leur envoya un de ses fils avec quarante-deux de ses principaux mandarins : ils donnèrent l'acte par lequel Moteng-Yong et son fils se soumettoient aux ordres de l'empereur, et se déclaroient ses fidèles sujets. Les commissaires lurent à haute voix le rescrit de sa majesté, qui leur accordoit l'amnistie, et en même temps le pouvoir de conserver les Etats qu'ils possédoient actuellement, à condition de payer le tribut déterminé; et que le Gannan n'auroit plus le titre de royaume, mais qu'il auroit le nom de seigneurie héréditaire, dépendante de l'empereur. On donna à Moteng-Yong et à son fils le titre de seigneur héréditaire du Tong-king. La même chose fut déterminée pour le prince Lyning. Dans les deux Etats on eut ordre de suivre le calendrier de la cour.

Les ennemis de Lyning avoient répandu le bruit qu'il n'étoit pas légitime héritier du roi Lytcheou. Les commissaires déclarèrent que c'étoit une fausseté notoire. Comme ce prince n'étoit accusé ni de révolte, ni de désobéissance, on le dispensa d'envoyer des députés au tribunal des commissaires; on lui intima seulement, de la part de l'empereur, l'ordre de faire finir promptement les troubles du pays.

Moteng-Yong mourut l'an 1542; son successeur nommé Souhay, fut reconnu par l'empereur seigneur héréditaire, mais la division se mit bientôt dans sa famille; ses Etats furent partagés en plusieurs chefs, qui s'affoiblirent mutuellement par les

guerres continuelles qu'ils se firent les uns aux autres : en 1577, cette famille se trouva déchue de sa puissance et de son autorité. Il n'en fut pas ainsi de la famille Lyning, elle sut profiter de ces divisions.

Lioney-Tan, chef de cette maison, attaqua l'an 1591, le plus puissant seigneur de la race de Mc-teng-Yong, le vainquit, et reprit la capitale du Tong-king, et les meilleures places. En 1597, se voyant maître de tout le royaume, il paya le tribut à l'empereur, et eut la patente de gouverneur héréditaire ; mais sa cour paroissoit celle d'un roi. Les seigneurs Mo furent obligés de chercher une retraite sur les frontières de la Chine ; ils se trouvèrent réduits à ne plus posséder que la seule ville de Koa-piny et son territoire. Cependant à la cour chinoise, ils avoient le même rang que la famille des Ly.

Lyouey-Tan mourut dans le cours de l'année 1595. Lyoueyssin régna après lui. Son fils Lyouei-Ki, lui succéda et fut l'ennemi le plus redoutable des seigneurs de la famille Mo. Plusieurs d'entr'eux s'étoient cantonnés dans des montagnes voisines de Canton, du Kouang-si et d'Yunnan. Ils s'arrogeoient le titre de princes, et à la tête d'une armée de brigands ils faisoient de grandes ravages dans le Tong-king, et même dans la Chine.

Mo-King, chef de leur famille, ne se borna point à une guerre de cette espèce ; il prit les armes en 1624, contre le roi Lyouey-Ki. Celui-ci, aussi brave, et plus heureux, alla à sa rencontre, le défit, tua

son fils aîné dans le combat, et fit prisonnier sa femme, ses concubines et son troisième fils; de sorte que Mo-King, avec son second fils, put à peine regagner les montagnes et revenir à Koaping. Les deux familles Ly et Mo persistèrent dans leur inimitié, tant que la dynastie Tayming régna dans la Chine.

Ce fut en 1644 que cette dynastie fut détruite, par Chutchi, prince tartare. Dès le commencement de son règne, il reçut l'hommage et le tribut de Mo-king-Yuo, et lui accorda la patente de gouverneur héréditaire. On ne sait point s'il y a encore à Kou-ping des descendans de cette famille, avec les priviléges et les honneurs de leurs ancêtres.

Quant à la famille des Ly, elle s'est soutenue avec éclat. Au milieu du dix-huitième siècle, sous l'empereur Kieng-Long, elle occupe le trône du Tong-king, toujours en bonne intelligence avec la cour de Pékin.

Le père Julien Baldinolli fut le premier qui entra dans le Tong-king, l'an 1626. L'année suivante, deux autres Jésuites allèrent le joindre. En moins de quatre ans, grand nombre de Tong-kinois, convertis à la foi, formèrent une chrétienté nombreuse. Des progrès si rapides alarmèrent les prêtres des idoles : à force d'intrigues et de calomnies, ils vinrent à bout de faire chasser du Tong-king, les missionnaires que l'on conduisit à Macao; leur exil calma l'orage. Le 18 février de l'année 1631, arrivèrent de nouveaux missionnaires qui trouvèrent le

nombre des chrétiens augmenté de deux mille trois cents néophytes. En l'année 1639, l'on comptoit deux cent quatre-vingt mille cinq cents chrétiens, et dans la province de Gheam, soixante-douze bourgades où il ne restoit presque plus d'infidèles.

Extraits de quelques lettres sur le Tong-king.

La mission du royaume de Tong-king placé entre la Chine et la Cochinchine, a été long-temps une de nos plus florissantes missions de l'Orient. Les pères Alexandre de Rhodes et Antoine Marqués, de notre compagnie, furent les premiers qui la fondèrent en 1627. En moins de trois ans ils baptisèrent près de six mille personnes. Trois bonzes qui avoient beaucoup de crédit parmi ces peuples, furent de ce nombre, et rendirent des services infinis aux missionnaires.

Les prêtres des idoles, alarmés de voir que leurs disciples embrassoient comme à l'envi la religion chrétienne, firent tous leurs efforts pour la décréditer, et pour rendre les missionnaires suspects au roi : ils y réussirent, et les pères furent chassés du royaume, après trois ans de séjour. Les trois bonzes convertis eurent soin de la nouvelle chrétienté, et ils la cultivèrent avec tant de zèle, que les missionnaires étant retournés l'année suivante, trouvèrent leur troupeau augmenté de quatre mille néophytes. Le roi

roi les fit revenir parce qu'il reconnut l'imposture des prêtres des idoles, et il leur accorda la permission de prêcher l'Evangile dans ses États. Ils le firent avec tant de succès, que bientôt il y eut dans le Tong-king jusqu'à deux cent mille chrétiens. Les grands du royaume se plaignirent au roi du progès que faisoit cette nouvelle religion, et lui remontrèrent avec tant de force, les maux inévitables que, selon eux, pouvoient causer ces étrangers, qu'il finit par proscrire le christianisme, et chasser une seconde fois les missionnaires. Depuis, on a persécuté les chrétiens, et les prédicateurs de l'Evangile ont été obligés de se tenir cachés; mais le nombre des néophytes n'a pas diminué.

Les peuples du Tong-king ont de l'esprit, de la politesse, de la bonté; ils ont peu d'attachement pour leurs pagodes, et encore moins d'estime pour leurs prêtres. Leurs mœurs sont pures, ils ne connoissent point les vices grossiers, auxquels les autres nations de l'Orient se livrent; la polygamie est établie parmi eux, et chacun peut répudier la femme dont il n'est pas content. Ils ont la barbare coutume de faire des eunuques, et ils les attachent au service des personnes de qualité.

En l'année 1696, il s'éleva une nouvelle persécution contre les chrétiens : le roi fit un édit, par lequel il défendoit à ses sujets d'embrasser la religion des Portugais (c'est le nom qu'on donne au Tong-king à la religion chrétienne) : ce prince ordonna à tous ceux qui en faisoient profession, de ne plus s'assembler pour prier, et de ne plus porter d'images

ni de médailles. Il voulut aussi qu'on arrêtât les étrangers ; le chef de nos catéchistes fut emprisonné et chargé de fers. Deux pères de notre compagnie, auquel le roi avoit donné une permission particulière de demeurer dans le Tong-king, eurent ordre, comme tous les autres, d'en sortir incessamment ; ils furent même traités avec rigueur, car l'un d'eux, malade à l'extrémité, fut obligé de partir sans délai : il mourut au bout de trois jours dans le bateau où on l'avoit mis étant moribond.

L'édit du roi alarma les chrétiens, et jeta les missionnaires dans la consternation ; ils ne trouvoient personne qui osât les recevoir. Je demeurai près de deux mois dans un fort obscur. On abattit presque toutes les églises et les maisons des catéchistes dans la province du nord, et l'on maltraita même les chrétiens dans quelques endroits ; mais il y eut des provinces où les gouverneurs furent plus modérés, ils se contentèrent d'envoyer l'édit du roi aux chefs des villages, afin que les chrétiens se tinssent sur leur garde.

On m'a assuré qu'un gouverneur de province osa faire des représentations au roi, et qu'il peignit les chrétiens comme des sujets très-fidèles ; que ce prince lui répondit qu'il ne pouvoit révoquer son édit, mais que c'étoit aux gouverneurs d'en user, dans les rencontres particulières, selon qu'ils le jugeroient à propos. Aussi cette persécution n'a pas eu les suites fâcheuses qu'on appréhendoit.

Relation abrégée de la persécution élevée dans le Tong-king.

Cette chrétienté jouissoit d'une paix profonde, lorsqu'un édit du roi, publié en 1712, l'a mise dans une agitation extrême. Les missionnaires ont été obligés de se cacher. Quelques catéchistes ont été bâtonnés, emprisonnés, et ont reçu des coups de massue sur les genoux : c'est la mère du roi qui l'a engagé à donner cet édit; elle est très-dévouée aux pagodes, et femme d'un mandarin lettré qui a beaucoup de crédit.

MM. les évêques d'Auren et de Basilic, dont on n'avoit jamais parlé dans les édits précédens, ont eu aussi ordre de sortir du royaume; ils ont fait de grands présens à des personnes qui promettoient de les servir, mais inutilement. On n'a eu aucun égard à l'âge de M. l'évêque d'Auren, qui passoit quatre-vingts ans. On a construit deux barques pour transporter ces deux prélats; on s'est ensuite saisi de quantité de terres et de maisons qu'ils avoient en différens endroits. On prometdans cet édit, certaine somme à ceux qui pourront découvrir des chrétiens.

Comme tous les édits n'ont jamais nommé la loi chrétienne, mais qu'ils l'ont défendue sous le nom de la loi portugaise, les mandarins qui ont voulu nous servir, ont fait la distinction de ces deux loix. Une dame chrétienne ayant assemblé plus de deux

cents chrétiens pour accompagner le corps de sa mère au lieu de la sépulture, le chef de village la dénonça au gouverneur de la province, et l'accusa de suivre la loi portugaise que le roi venoit de proscrire; elle répondit au tribunal, qu'on ne prouveroit pas qu'elle eût suivi d'autre loi, que celle du Dieu du ciel. Le gouverneur se contenta de sa réponse, et il fit fustiger le dénonciateur, qui ne pouvoit donner aucune preuve qu'elle eût suivi la loi portugaise.

Cette persécution s'apaisa peu à peu, mais en l'année 1721, il s'en alluma une des plus cruelles; elle fut causée par une femme chrétienne dont le cœur étoit corrompu. Elle demeuroit dans la bourgade de Késat, où il y avoit une chrétienté nombreuse : son libertinage y causoit du scandale; les avis, les reproches, les menaces dont on se servoit pour lui faire changer de mœurs, furent inutiles ; enfin ses désordres montèrent à un tel excès, que les chrétiens ne voulurent plus communiquer avec elle. Cette femme outrée, résolut de tout entreprendre pour détruire le christianisme; elle s'unit à un apostat, et ils présentèrent une requête au régent du royaume, nommé Chaa, qui contenoit les accusations suivantes.

1°. Qu'Emmanuel Phaoc et ses parens, contre l'obéissance due à l'édit du roi qui proscrit la loi des Portugais, étoient les protecteurs déclarés de deux Européens qui enseignoient cette loi, et qu'ils les tenoient cachés dans leurs maisons.

2°. Que ces deux Européens avoient érigé dans leur village, une église où ils enseignoient leur

religion au peuple, et que de tout le royaume on accouroit à cette église.

3°. Que les Européens avoient des églises dans plusieurs autres bourgades, et que les mandarins fermoient les yeux sur ce désordre.

Cette requête fut suivie d'une seconde, pleine de calomnies contre les missionnaires et leurs néophytes.

Le père Bucharelli résidoit à Késat. Ayant appris que la cour avoit fait partir trois mandarins et une centaine de soldats pour s'assurer de cette bourgade, il en donna avis aux chrétiens : ses catéchistes et lui n'eurent que le temps de sortir de la bourgade, les soldats arrivèrent et l'investirent. En même temps les mandarins firent publier une défense de sortir du village, sous peine de mort ; ainsi les chrétiens se trouvèrent assiégés. Au point du jour, les mandarins y entrèrent, et s'assemblèrent dans la maison du conseil ; ils ordonnèrent à tous les habitans de s'y rendre. On appela ceux qui avoient été dénoncés comme chrétiens. On commença par Emmanuel qui avoit disparu ; on nomma ensuite six de ses parens, et, à mesure qu'ils paroissoient, ils étoient pris et garrottés par les soldats. On leur donna pour prison, la salle du conseil, et on congédia les autres. Après quoi les mandarins, suivis de leurs soldats, allèrent tout saccager dans l'église et dans les maisons des chrétiens. Ils furent d'abord chez Emmanuel qui passoit pour très-riche, mais il avoit pris des précautions qui trompa leur avarice. Après avoir tout pillé, ils retournèrent à la salle du conseil, et firent

traîner dans les prisons, les six chrétiens, avec les fers aux pieds : trois jours après ils les conduisirent à la cour. On les présenta au tribunal, on étala à leurs yeux des chaînes d'une pesanteur énorme, et tous les instrumens des plus cruels supplices. Le mandarin jeta par terre un crucifix, et leur déclara que le seul moyen de sauver leur vie, étoit de le fouler aux pieds. Trois néophytes, effrayés par ce spectacle de terreur, rachetèrent leur vie par une criminelle obéissance; les autres s'offrirent généreusement aux tortures et à la mort : aussitôt, on les enchaîna, et on les mit dans une rude prison. Les mandarins firent leur rapport au régent, et lui présentèrent ce qu'ils avoient trouvé à Késat, comme servant au culte divin.

On envoya deux fois différentes à Késat pour faire de nouvelles recherches, et les soldats n'épargnèrent ni les insultes, ni les violences. Ils se répandirent dans toutes les maisons, frappant tous ceux qu'ils rencontroient. Toute la bourgade étoit dans la consternation; une femme saisie de frayeur accoucha avant terme; une autre, de désespoir se donna la mort. Tout le peuple en mouvement vint porter ses plaintes aux mandarins, et leur autorité modéra à l'instant la fureur et l'avidité du soldat.

Le régent envoya pour la quatrième fois, des mandarins à Késat, avec ordre d'abattre les églises, et d'en faire transporter les matériaux à la cour, pour servir à des pagodes. Ces nouveaux mandarins, gagnés par une somme d'argent qu'on leur donna, usèrent de modération dans l'exécution de leurs ordres.

Cependant notre église fut entièrement démolie.

La désolation fut d'autant plus grande, que la bourgade de Késat ne s'étoit jamais ressentie des persécutions; que d'ailleurs elle n'y renferme que six familles idolâtres, tandis qu'elle a dans ses murs plus de deux mille chrétiens, et que les missionnaires y résidoient comme dans un asile assuré.

La persécution s'étendit bientôt dans les autres provinces, la désolation fut générale : de toutes parts on saisissoit les chrétiens. Les pères Bucharelli et Messari furent arrêtés sur les confins du royaume, et détenus dans une étroite prison, où le père Messari mourut; le père Bucharelli fut si dangereusement malade qu'on désespéroit de sa vie. Le mandarin préposé pour sa garde, le mit dans un lieu plus commode; enfin, après une année de la plus douloureuse détention, le père et les chrétiens apprirent que le tribunal venoit de les condamner à mort. Le 11 octobre, ils furent conduits dans une place vis-à-vis le palais du tyran; on les rangea sur une même ligne, le père Bucharelli à la tête. Un officier sortit du palais, publia à haute voix que le régent, par un effet de sa haute piété, faisoit grâce à ceux qui, étant fils uniques, pourroient racheter leur vie par une somme d'argent; il en écrivit les noms, et porta la liste à ce prince. Un moment après il revint, tenant à la main la sentence de mort de tous les autres. Il s'approcha du père Bucharelli, et lui dit: « Vous, étranger, parce que vous avez » prêché la loi chrétienne, qui est proscrite dans ce » royaume, vous êtes condamné à avoir la tête

» tranchée ». Le père baissa modestement la tête ; et dit d'un air content : Dieu soit béni. L'officier adressa la parole à un autre. « Vous êtes condamné » au même supplice, parce que vous êtes disciple » de cet étranger, et que vous suivez sa religion ». Il continua de lire aux autres leur sentence, motivée de la même manière : il finit par la lecture de la sentence qui condamnoit plusieurs autres chrétiens à avoir soin des éléphans, les uns pendant leur vie, les autres un certain nombre d'années. On conduisit ensuite au lieu du supplice les chrétiens condamnés à mort. Le père Bucharelli, qui n'étoit pas rétabli de sa maladie, tomba en défaillance, on fut obligé de le soutenir : arrivé au lieu fatal, il se prosterna ; les bourreaux se saisirent alors de lui et des autres prisonniers, les attachèrent à des poteaux, et leur tranchèrent la tête. Ainsi périrent ces glorieux martyrs de la foi.

La mort du pasteur et de ses disciples ne mit pas fin à la persécution, cependant elle se ralentit un peu. En 1735, quatre Jésuites osèrent entrer secrètement dans le royaume, ils furent encore les victimes de leur zèle, et payèrent de leurs têtes leur amour pour la propagation de la foi. Nonobstant ces exécutions cruelles, et les continuelles recherches des soldats qui répandent par-tout la terreur, la foi des fidèles est plus ferme que jamais, et leur nombre s'accroît tous les jours. Peu après cette époque, le Tong-king n'a presque point cessé d'être en proie à la fureur des guerres civiles. Le roi, prince efféminé, avoit laissé à un premier ministre

l'exercice absolu de son autorité; ce crédit sans borne excita la jalousie des courtisans, ils intriguèrent; un eunuque l'assassina, gouverna sous son nom, en faisant accroire qu'il étoit malade, et qu'il ne vouloit être vu de personne.

Ce prince n'ayant point laissé d'enfant, c'étoient son frère et ses neveux qui devoient lui succéder : ils découvrirent le crime de l'eunuque; on prit les armes, il se forma divers partis, et chacun tâchoit d'attirer à soi les villes et les villages; de là le pillage de ces places et la désolation de la campagne; les terres restèrent sans culture, la famine s'ensuivit, et la peste se joignit à la famine; de sorte que dans l'espace de huit années, la moitié des habitans du Tong-king périt par ces trois fléaux. Parmi tous ces désordres, le frère du prince assassiné avoit été déclaré roi : il tâcha de prendre des mesures pour mettre à la raison les révoltés, mais il n'avoit pas sur pied des troupes suffisantes : les rebelles marchoient par pelotons; s'ils étoient poursuivis par l'armée royale, ils se réfugioient dans les montagnes et les forêts inaccessibles, et reparoissoient dans d'autres parties du royaume : plusieurs années se sont écoulées dans ces troubles et ces guerres intestines. Le roi imagina que c'étoient les chrétiens qui avoient suscité les désordres de son Etat, et il n'attendoit que le moment où ils seroient pacifiés pour faire la plus exacte recherche de ceux qui professoient cette religion. Un événement imprévu occasionna un changement favorable au christianisme.

Ce prince visitoit sur la fin de 1748, un arsenal

où il trouva des pièces de canon avec des inscriptions qui excitèrent sa curiosité ; mais comme les caractères en étoient européens, personne n'y connoissoit rien. Il demanda ce qu'étoient devenus deux missionnaires qu'il avoit vus dans sa capitale ; on lui dit qu'ils avoient été exécutés : ô ciel ! s'écria-t-il, comment les ministres peuvent-ils se permettre sans ordre ces actes arbitraires ? nous aurions pu tirer de grands avantages de la science de ces deux étrangers, ils nous auroient expliqué les inscriptions des canons ; et il commanda qu'on lui chercha un européen pour cela. Un chrétien qui entendit ce discours s'offrit à en trouver un : on lui donna copie des inscriptions, et il les fit communiquer au père Vinceslas Paleceuk, supérieur de la misison des Jésuites. L'explication qu'en donna ce père fut envoyée à la cour : le roi parut satisfait d'avoir trouvé un homme dont il espéroit tirer d'importantes connoissances ; plusieurs mandarins furent dépêchés pour l'aller chercher, et il fut traité avec distinction pendant le voyage qui fut de cinq jours.

Durant ce temps le roi ordonna qu'on mît hors de prison sept chrétiens. Il ne convient pas, dit-il, que ces malheureux languissent dans les fers, pendant que nous avons recours au maître de leur loi. A l'arrivée du père, on le mena au palais, et après un court entretien qu'il eut avec le monarque, il fut mené dans l'arsenal : on lui demanda comment il falloit se servir de ces canons (1) ; il dit ce qu'il en

(1) Ces inscriptions étoient en hollandais, et mar-

savoit : le tout finit par un souper magnifique que le roi lui fit donner.

Depuis ce temps les chrétiens viennent aux fêtes en triomphe, avec des tambours et autres instrumens. Ce prince demanda encore un mathématicien et un canonnier ; il déclara de plus, qu'il souhaitoit qu'un vaisseau de Macao vînt commercer dans ses ports, avec l'assurance qu'il ne payeroit aucun droit. Pendant qu'à Macao on se préparoit à le satisfaire, le père Paleceuk faisoit beaucoup de prosélytes ; les bonzes, jaloux de ces progrès, voulurent y mettre obstacle. L'un deux engagea un eunuque à accuser le missionnaire de déterrer les morts, de piller leurs os, et d'en composer une poudre qui étoit un véritable poison. Le roi répondit : Cet européen est d'un naturel pacifique, il ne veut faire du mal ni aux morts ni aux vivans ; retirez-vous.

Cependant les bonzes ne cessoient d'irriter les esprits contre le père Paleceuk. Les choses allèrent si loin, que le père ne se crut plus en sûreté. Le roi informé, pensa à arrêter cette effervescence ; il fit appeler l'eunuque, et le força de déclarer, à l'instigation de qui il étoit venu accuser l'européen. Il fit mettre en prison le bonze qui lui fut nommé, avec ordre de lui faire son procès. Les juges le condamnèrent à mort : le père Paleceuk demanda sa grâce et l'obtint. Ce prince fit publier, que quiconque par-

---

quoient le nom du fondeur, la qualité du calibre, et l'endroit où le canon avoit été fondu. Ces canons venoient, sans doute, des débris d'un naufrage.

leroit contre l'européen, auroit la langue coupée. Tout cela donnoit au missionnaire les plus grandes espérances pour la religion; mais les effets n'ont pas répondu à une si douce attente. Il avoit fallu du temps à Macao pour satisfaire aux demandes du roi; aussitôt qu'on eut des sujets propres à lui être présentés en qualité de mathématiciens, et toutes les choses nécessaires pour une pareille expédition, on se mit en route pour une mission si désirée. Ce fut le 6 mars 1751, que le père Simonelli, et quatre autres Jésuites de la province du Japon, partirent de Macao. Ces missionnaires arrivés au Tong-king, donnèrent à la cour avis de leur arrivée; ils s'attendoient que le roi, qui les avoit demandés avec tant d'ardeur, les accueilleroit avec plaisir : ils furent bien surpris lorsqu'ils reçurent l'ordre de ne pas quitter le rivage. Ils envoyèrent cependant les présens dont ils étoient chargés pour le prince : ils furent acceptés, mais les missionnaires n'obtinrent pour toute faveur, que la permission de se bâtir une maison sur le bord de la mer; le roi parut oublier que les missionnaires mathématiciens n'étoient venus qu'à sa demande. On attribue le peu de réussite de cette affaire à la jalousie des ministres, que le père Paleceuk avoit négligé de consulter avant d'appeler ses confrères. Quoi qu'il en soit, le père Simonelli, âgé de 70 ans, voyant qu'il n'y avoit rien à faire dans ce royaume, voulut s'en retourner à Macao. Il demanda son congé, et l'obtint sans peine : ses quatre compagnons se glissèrent furtivement dans les provinces, où ils exercent leur ministère envers les

simples et les pauvres, avec plus de succès qu'ils n'en auroient eu auprès des riches et des grands.

Les Tong-kinois adorent trois idoles principales. On nomme la première l'idole de la cuisine, la seconde le maître ès-art, la troisième, le seigneur du lieu où l'on demeure. Voici l'histoire de l'idole de la cuisine : une femme s'étant séparée de son mari, fit choix d'un autre époux, ce qui causa tant de douleur au premier, qu'il se jeta dans le feu. L'épouse infidèle, touchée de repentir, voulut périr de la même manière; son second mari accourut, et l'ayant trouvée réduite en cendres, il se jeta dans le même brasier. Telle est l'origine de l'idole de la cuisine. L'esprit de cette divinité anime trois pierres, dont les Tong-kinois se servent pour faire leur cuisine, et ce sont ces pierres qu'ils adorent le premier jour de l'an.

L'idole maître ès-art, est l'image d'un Chinois qui passe pour le plus rare et le plus savant de tous les hommes. La dévotion de ces peuples les porte à l'invoquer en commençant toutes leurs entreprises.

Voici la manière dont on rend hommage à l'idole du seigneur du lieu où l'on demeure. Quand on bâtit une maison, un magicien vient au bruit du tambour, inviter l'ame du maître défunt à venir demeurer sous un petit toit qu'on lui prépare, et où on lui présente du papier doré, des odeurs, et des petites tables couvertes de mets, le tout pour l'engager à souffrir le nouvel hôte dans son champ.

Les Tong-kinois adorent encore le ciel, la lune

et les étoiles ; leur superstition va encore plus loin : on m'a dit qu'ils adoroient aussi, quantité d'animaux, d'arbres, les vices mêmes et les créatures les plus infâmes. Il y a quelques jours que des pêcheurs ayant trouvé sur les bords de la mer, une pièce de bois que les flots y avoient jetée, ils lui offrirent aussitôt leur pêche comme à une divinité : ils s'occupent maintenant à lui faire bâtir un temple, et disent que c'est la fille de quelque empereur qui s'est jetée dans la mer, et qui, sous la forme d'un bois, a daigné choisir leur port, afin de les combler de bienfaits.

Ces peuples ont des devins qu'ils consultent à la moindre entreprise qu'ils projettent. Une mère qui a eu le malheur de perdre son fils, et qui veut savoir la situation où il est après sa mort, va trouver une magicienne; la sorcière prend un tambour qu'elle frappe à coups inégaux, comme pour appeler l'ame du défunt; après quoi elle rassure la mère sur le sort de son enfant.

On consulte une autre sorte d'imposteurs pour la guérison des malades. S'ils disent que la maladie est causée par un esprit mal-faisant, on donne un festin en l'honneur de cet esprit, on le prie, on le conjure; si le mal ne cesse point, on tire des coups de mousquet pour le chasser de la maison : cependant le malade reste sans argent et sans remède, et les magiciens en sortent chargés de présens.

J'ai vu des Tong-kinois si superstitieux, qu'avant d'entreprendre un voyage, ils ne manquoient jamais de regarder les pieds d'une poule. J'en ai vu

d'autres qui, s'étant mis en route, rebroussoient chemin, parce qu'ils avoient éternué.

Quand il y a une éclipse de lune, le peuple s'imagine qu'un dragon fait la guerre à cet astre, et qu'il veut le dévorer. On s'assemble pour le secourir, on arme les troupes, on pousse des cris épouvantables; et quand l'éclipse cesse, on s'en retourne aussi satisfait que si on eût remporté une grande victoire.

On compte dans le Tong-king plus de vingt mille villages, tous extrêmement peuplés; le climat est superbe, l'on sent un peu de froid quand le vent du nord souffle avec violence, mais l'on n'y a jamais vu ni glace, ni neige; jamais les arbres n'y ont perdu leur verdure, jamais l'air n'y est infecté de vapeurs contagieuses; le ciel y est si pur et si serein, qu'on ignore dans ces contrées la peste, la goutte, la pierre, la fièvre maligne, et mille autres maladies si connues en Europe. Le riz est la nourriture ordinaire des habitans, on en fait même un vin dont la force égale celle de l'eau de vie. Les meilleurs fruits sont les oranges et une espèce de figue rouge. J'en ai vu d'une sorte qui ressemble assez à celle de Provence, et pour la forme et pour le goût, mais elles ne naissent qu'au pied de l'arbre, et en grande quantité : on trouve aussi beaucoup de citrons, ils sont mal-sains, et l'on ne s'en sert que pour teindre des étoffes. On voit de grands arbres dont les branches ne portent ni feuilles ni fruits, ils ne produisent que des fleurs. Il y en a une autre espèce dont les branches se courbent jusqu'à terre; elles jettent des racines, d'où naissent d'autres arbres : les arbres de

ces derniers se courbant de même, poussent à leur tour de semblables racines ; et les arbres, à la longue, occupent un espace de terrein fort étendu, et forment des berceaux où plusieurs mille hommes pourroient se reposer à leur ombre.

Les chevaux sont ici d'une rare beauté, et en très-grand nombre ; on admire leur vivacité, leur légéreté, et leur vigueur : cependant en général ils sont petits et peu propres à l'attelage. Les éléphans n'y sont pas moins communs, on en nourrit plus de cinq cents pour le service du roi : on prétend que leur chair est bonne, on en sert sur la table du prince. Il n'y a ici ni lions, ni agneaux, mais on y trouve une quantité prodigieuse de cerfs, d'ours, de tigres et de singes. Ces derniers sont remarquables par leur grosseur et leur hardiesse ; il n'est pas rare de les voir au nombre de deux ou trois mille, entrer dans les champs, s'y rassasier, se faire ensuite de larges ceintures de paille, qu'ils roulent autour de leur corps, après les avoir remplies de riz, et s'en retourner chargés de ce butin, à la vue des laboureurs, sans que personne ose les attaquer.

Parmi les oiseaux rares et curieux de ce pays, il y a une espèce de chardonneret, dont le chant est si doux, si mélodieux, qu'on lui a donné le nom d'oiseau céleste : ses yeux ont l'éclat du rubis, son bec est rond et affilé ; un petit cordon d'azur lui entoure le col, et sur sa tête s'élève une petite aigrette de diverses couleurs : ses ailes, lorsqu'il est perché, offrent un mélange des couleurs jaune, bleue et verte ; mais quand il vole elles perdent tout leur éclat.

Cet

Cet oiseau fait son nid deux fois par an dans les buissons les plus épais; il se tient caché pendant la pluie, et dès que les premiers rayons du soleil paroissent, il sort de sa retraite, voltige sur les haies, et par la douceur de son ramage, semble annoncer le retour du beau temps. On dit que cet oiseau est l'ennemi mortel du ho-kien (autre oiseau singulier qui n'habite que les marais); lorsqu'il l'aperçoit, le duvet de son col se hérisse, ses ailes s'étendent et tremblent, son bec s'ouvre, et il en sort un sifflement semblable à celui du serpent; son attitude est celle d'un oiseau qui va fondre sur sa proie; tout son corps annonce une épouvante mêlée de fureur: cependant il se contente de regarder son ennemi d'un œil fixe et troublé, et ne l'attaque jamais. Le ho-kien a les ailes, le dos et la queue d'une blancheur éblouissante, sa tête est couverte d'un duvet rougeâtre, et son ventre est d'un jaune clair, semé de taches grises et noires. Cet oiseau qui, est à peu près de la grosseur d'une caille, ne fait son nid que dans les roseaux, et ne s'accouple qu'une fois par an.

Il y a ici des médecins éclairés qui n'ajoutent pas foi aux superstitions ridicules dont j'ai parlé. Ceux-là ne se servent que de racines et d'herbes dans la composition de leurs remèdes. Cependant pour les migraines, les fièvres chaudes et les dyssenteries, ils emploient communément le suc d'un fruit assez semblable à une grenade, et qu'on appelle miengou. Lorsque ce fruit est parvenu à un certain degré de maturité, on en fait une espèce de cidre, sans aucun

mélange d'eau-de-vie, et cette liqueur sert dans les maladies avec succès.

Le tcha, ce simple si estimé à la Chine, est ici d'un grand secours pour diverses maladies. On guérit la morsure des serpens avec une petite pierre semblable à une châtaigne : on exprime le sang de la plaie, et l'on y applique cette pierre; elle s'attache à la blessure, peu à peu elle en attire le poison; alors elle tombe, et on la lave dans de l'eau ou du lait, puis on l'applique de nouveau jusqu'à ce qu'elle se détache encore d'elle-même. On est guéri dans moins d'une heure.

Les saignées ne sont guère ici en usage, c'est la dernière ressource des médecins. Quand les malades sont oppressés ou engourdis, l'on se sert d'une espèce de cancre dont la vertu est de purifier la masse du sang. Cet animal se trouve dans la mer qui baigne l'île de Haynan, les flots le jettent sur le rivage; il s'y pétrifie à la longue, et lorsqu'il est parvenu à la dureté de la pierre, on le réduit en poudre, et on le fait prendre au malade avec de l'eau, du vin ou de l'huile.

Donnons maintenant un précis des usages les plus singuliers du Tong-king.

Quand un Tong-kinois rend visite à un autre, il s'arrête à sa porte, et donne au portier un cahier de huit à dix pages, dans lequel il a écrit en gros caractères, son nom, ses titres, et le motif de sa visite. Ce cahier est de papier blanc et couvert de papier rouge : les Tong-kinois en ont de plusieurs sortes, selon le rang des personnes qu'ils visitent.

Quand celle qu'on vient voir est absente, on laisse le cahier, et la visite est censée faite et reçue.

Un magistrat fait ses visites avec la robe de cérémonie qui est affectée à son emploi. Ceux qui n'ont aucune charge publique, mais qui ont quelque considération parmi le peuple, ont aussi des habits destinés aux visites, et ils ne peuvent se dispenser de les mettre sans manquer à la civilité. Celui chez qui l'on va, doit aller prendre à la porte celui qui lui fait visite : ils joignent tous deux les mains en s'abordant, et se font quantité de politesses muettes. Le maître de la maison invite l'autre à entrer, en lui montrant la porte. Arrivés dans la salle, s'il y a plusieurs personnes de la maison, la plus distinguée par son âge ou par ses dignités, occupe la place d'honneur qui est toujours la plus voisine de la porte ; mais elle la cède toujours à l'étranger, qui expose quand chacun est assis le sujet de sa visite. Le maître de la maison l'écoute gravement, et s'incline de temps en temps. Ensuite les serviteurs, vêtus d'un habit de cérémonie, apportent une table triangulaire, sur laquelle il y a deux tasses de thé pour chacun. Au milieu, se trouvent deux boîtes de bétel, des pipes et du tabac. La visite finie, le maître de la maison conduit son hôte jusqu'au milieu de la rue, et là recommencent les révérences, les inclinations, les élévations de main et les complimens. Enfin, lorsque l'étranger est déjà un peu loin, on lui envoie encore un valet pour lui faire de nouveaux complimens ; et quelque temps après celui-ci envoie à son tour pour remercier : ainsi finit la visite.

Ce n'est pas seulement dans ces occasions où régne cette politesse gênante; elle éclate encore dans toutes les actions qui ont quelque rapport à la société. Les Tong-kinois mangent fort souvent ensemble, et c'est pendant leur repas qu'ils traitent ordinairement des affaires: ils n'ont pour fourchette qu'un petit bâton d'ivoire ou d'ébène, dont l'extrémité est d'or ou d'argent. Ils ne touchent jamais rien avec les doigts; de là vient qu'ils ne se lavent jamais les mains après le répas. Je ne puis mieux comparer les Tong-kinois à table, qu'aux musiciens d'un orchestre; ils semblent qu'ils mangent en cadence et par mesure, et que les mouvemens de leurs mains et de leurs mâchoires dépend de quelques règles particulières.

Leurs tables sont sans nappes et sans serviettes; elles sont seulement entourées de longs tapis brodés qui pendent jusqu'à terre. Chacun a sa table; on les sert toutes égales et en même temps, on les couvre de plusieurs petits plats: ils aiment la variété des mets.

Celui qui veut inviter quelqu'un à un repas, lui envoie la veille un petit cahier d'invitation, où se trouve l'ordonnance du repas. J'en ai vu un qui étoit conçu en ces termes: « Chao-Ting a préparé un re- » pas de quelques herbes, a nettoyé ses verres, et a » rendu sa maison propre, afin que Sé-Tong vienne » le récréer par les charmes de sa conversation et » par l'éloquence de sa doctrine; il le prie de lui » accorder cette divine satisfaction ». Sur la première feuille du cahier, on écrit en forme d'adresse,

le nom le plus honorable de celui qu'on invite, et on lui donne les titres les plus convenables au rang qu'il occupe. Le jour destiné pour le festin, le maître de la maison envoie, dès le matin, un cahier semblable au premier, pour rappeler au convive la promesse qu'il lui a faite; et vers l'heure du repas encore un troisième cahier, avec un serviteur pour l'accompagner, et pour marquer l'impatience qu'il a de le voir: on observe les mêmes formalités avec tous les convives. Lorsqu'on est sur le point de se mettre à table, le maître de la maison prend une coupe d'or ou d'argent, et l'élevant, il salue celui des conviés qui tient le premier rang par son emploi : ensuite il va dans la cour de sa maison, il se tourne vers le midi, offre le vin à ses dieux tutélaires, et le verse en forme de sacrifice. Après cette cérémonie, chacun s'approche de la table qui lui est destinée : avant de s'asseoir, on est plus d'une heure à se faire des complimens, et le maître de la maison n'a pas plutôt fini avec l'un qu'il recommence avec l'autre. Lorsqu'il s'agit de boire, on redouble les complimens; le convive le plus distingué boit le premier, ensuite les autres, et tous saluent le maître de la maison. Leurs tasses n'ont pas plus de profondeur que la coquille d'une noix; cependant ils boivent lentement et à plusieurs reprises, et ils plaisantent : lorsque leurs fronts sont déridés, ils ont des petits jeux où celui qui perd est condamné à boire.

Il arrive souvent qu'on joue la comédie pendant le repas : c'est un divertissement mêlé de la plus effroyable musique qu'on puisse entendre. Les instru-

mens sont des bassins d'airain ou d'acier, dont le son est aigu ou perçant; un tambour fait de peau de buffle, qu'ils battent avec le pied, ou avec des bâtons ; et enfin des flûtes dont le son est plus lugubre que touchant. Les voix des musiciens ont à peu près la même harmonie. Les acteurs de ces comédies sont des jeunes gens de douze à quinze ans ; ils ont des conducteurs qui les mènent de province en province, et on les regarde par-tout comme la lie du peuple. Je ne sais si leurs pièces de théâtre sont bonnes ou mauvaises, ni quelles en sont les règles. La scène m'a toujours paru tragique : j'en juge par les pleurs continuels des acteurs, et par les meurtres feints qui s'y commettent. Ces enfans savent par cœur jusqu'à quarante ou cinquante pièces, dont la plus courte représentation est de cinq heures. Ils traînent par-tout leur théâtre, et quand ils sont appelés, ils présentent le volume de leurs pièces, et ils jouent sur le champ celle que l'on choisit. Vers le milieu du repas, un des comédiens fait le tour des tables, et demande à chacun sa rétribution : les valets de la maison font la même chose, et portent au maître l'argent qu'ils ont reçu.

On étale ensuite aux yeux des conviés un nouveau repas, qui est destiné pour leurs domestiques. Après quoi, les convives louent en détail l'excellence des mets qu'on leur a servis, la politesse et la générosité de leur hôte : celui-ci s'humilie, et leur demande pardon, en s'inclinant profondément, de ne les avoir pas traités suivant leur mérite.

Un petit nombre de savans suivent ici la doctrine,

de Confucius, et se conforment au peuple pour les autres cérémonies religieuses. Il est peu de villes au Tong-king, où l'on ne trouve un temple au moins en l'honneur du philosophe chinois. On y voit dans l'endroit le plus éminent sa statue, environnée de celle de ses disciples : tous les magistrats de la cité s'y assemblent aux jours de la nouvelle et pleine lune, pour faire un petit sacrifice, qui consiste à offrir des présens sur l'autel, et à brûler des parfums. Ensuite il y a tous les ans, aux deux équinoxes, des sacrifices solennels auxquels tous les lettrés doivent assister. Le sacrificateur, qui est ordinairement un savant, se dispose à cette cérémonie par le jeûne et par l'abstinence ; il prépare, la veille du sacrifice, ce qui doit être offert et brûlé en l'honneur de Confucius. On orne son autel des plus riches étoffes de soie, et l'on y met sa statue, et plusieurs tablettes sur lesquelles son nom est gravé en caractère d'or. Le sacrificateur éprouve les victimes qu'on doit immoler, en répandant du vin chaud dans leurs oreilles : si ces animaux remuent la tête, ils sont propres au sacrifice ; après quoi il les égorge, et conserve pour le lendemain, leur sang et le poil de leurs oreilles. Le jour suivant, le sacrificateur, se rend dès le matin au temple, où, après plusieurs prosternations, il invite l'esprit de Confucius à venir recevoir les hommages et les offrandes des lettrés, tandis que les autres ministres allument des bougies, et jettent des parfums dans des brasiers. Un maître de cérémonie dit alors à haute voix : qu'on offre le sang et le poil des bêtes immolées. Le sacrificateur élève le vase où ce sang et ces poils sont renfermés.

Immédiatement après, le maître des cérémonies dit : qu'on ensevelisse ces poils et ce sang. A ces mots tous les assistans se lèvent, et le prêtre, suivi de ses ministres, porte le vase dans une cour qui est devant le temple, et il enterre ce que contient ce vase. Après on découvre la chair des victimes, et le maître des cérémonies dit : que l'esprit du grand Confucius descende. Aussitôt le sacrificateur élève un vase plein d'une liqueur forte, et le répand sur une effigie humaine en paille, et prononce ces paroles : vos vertus sont grandes, admirables, excellentes, ô Confucius! Si les rois gouvernent leurs sujets avec équité, ce n'est que par le secours de vos loix et de votre doctrine incomparable : nous vous offrons ce sacrifice, notre offrande est pure, que votre esprit vienne donc vers nous, et nous réjouisse par sa présence. Après ce discours, il prend une pièce de soie, l'offre à l'esprit de Confucius, et la brûle ensuite dans un verre de bronze, en disant à haute voix : depuis que les hommes ont commencé à naître, jusqu'à ce jour, quel est celui d'entr'eux qui a pu égaler les perfections et les vertus de Confucius? O Confucius! tout ce que nous vous offrons, n'est pas digne de vous : le goût et l'odeur de ces mets n'ont rien d'exquis; mais nous vous les offrons afin que votre esprit nous écoute. Ce discours étant fini, il boit la liqueur, tandis qu'un de ses ministres adresse cette prière à Confucius : Nous vous avons fait ces offrandes avec plaisir, et nous nous persuadons que vous nous accorderez toutes sortes de biens, de grâces et d'honneurs. Alors le sacrificateur distribue aux assistans

les viandes immolées, et ceux qui en mangent se persuadent que Confucius les comblera de bienfaits et les préservera de tous maux. Enfin l'on reconduit l'esprit du philosophe, au lieu d'où l'on suppose qu'il est descendu.

Les Tong-kinois sont francs, quoique parmi eux une tromperie faite avec adresse, soit honorée du nom de prudence. Ils sont généreux, mais à leurs intérêts près. Ils sont braves, laborieux, adroits, et prodigues dans leur dépense d'éclat : ils n'aiment point les Européens, et leur plus grand plaisir est de les duper.

Ce peuple cultive six espèces de riz. On n'emploie que des buffles pour les labours, ces animaux sont plus forts que nos bœufs : on les attèle comme nos chevaux.

L'on cultive encore le maïs, des millets de différentes espèces, des phaséoles, des patates, des inham, et diverses autres racines propres à la nourriture de l'homme et des animaux. La culture la plus importante après celle du riz, est celle de la canne à sucre, il y en a de deux espèces.

L'on cultive aussi le cotonnier, le mûrier, le poivrier, l'arbre du vernis, le thé, l'indigo, et une plante nommée toui, qui étant mise en fermentation, fournit une fleur verte, et donne en teinture un verd d'émeraude très-solide. Je crois que cette plante ne se trouve qu'au Tong-king et dans la Cochinchine.

Le pays est plein de gibier, comme cerfs, gazelles, chèvres sauvages, paons, faisans. La chasse

est libre, mais dangereuse, à cause de la quantité de tigres, d'éléphans, de rhinocéros, et d'autres animaux carnaciers qui peuplent les forêts. Les animaux domestiques qu'on élève sont le cheval, le buffle, le bœuf, le cochon, la chèvre, la poule, l'oie et le canard.

Il y a peu de bons fruits; l'on ne cultive pas la vigne, quoiqu'elle soit une production naturelle de leur terre. Ils ont peu de légumes, et paroissent ne pas se soucier d'en avoir.

L'occupation principale des Tong-kinois est de tâcher de se bien former pour la guerre : dans le choix que l'on fait des soldats, on prend toujours les plus robustes, et on les occupe continuellement, soit à leurs exercices, soit à des travaux publics ou particuliers. Les compagnies sont divisées par quartier, et chaque soldat a sa maison : tous sont habillés d'un justaucorps de soie, d'un caleçon de même étoffe, et d'un bonnet de crin renversé par le haut. Ils ont une espèce de sabre, mais tous n'ont pas les mêmes armes; les uns se servent du mousquet, d'autres de la lance, et quelques compagnies d'arcs et de carquois. Ils ne passent presque aucun jour sans s'escrimer en présence de leurs chefs : un officier qui manqueroit notablement à son service, redeviendroit simple soldat.

Les Tong-kinois rendent une justice exacte, chaque crime a son châtiment particulier; mais le supplice le plus ordinaire consiste à trancher la tête. Le criminel est toujours présent dans la discussion de son affaire, il peut réclamer : s'il prouve qu'on l'a jugé inique-

ment, les juges subissent la peine à quoi ils l'avoient condamné. L'accusé plaide lui-même sa cause; il est toujours en présence des parties qui n'oseroient sortir du respect qu'elles doivent aux juges. On tient un registre de toutes les causes.

Les habitans des montagnes ont secoué le joug des Tong-kinois et des Cochinchinois, ils vivent comme des bêtes féroces au milieu des bois et des montagnes escarpées, où personne n'ose aller les attaquer; ils forment une espèce de république dont leur prêtre est le chef. Au reste les mœurs de ces peuples sont très-dissolues, et qui voudroit y mettre un frein, courroit de grands dangers.

Notice historique sur la Cochinchine.

Le Tong-king et la Cochinchine étoient encore des pays incultes, trois cents ans avant l'ère chrétienne. Ils n'avoient ni livres, ni caractères, et ils ne connoissoient de loix fixes, ni pour le gouvernement, ni pour le mariage. Ce ne fut que 214 ans avant Jésus-Christ que ces contrées commencèrent à changer de face. L'empereur de la Chine étoit alors Tsinchi-Hoang; c'est ce prince fameux qui, pour se garantir des incursions des Tartares, bâtit dans l'espace de cinq ans, la grande muraille que l'on voit encore subsister depuis tant de siècles : c'est aussi le même prince qui, follement jaloux de sa gloire, et ne voulant qu'aucun de ses prédécesseurs, pût lui être comparé, ordonna sous peine de la vie, de brû-

ler dans tous ses États les livres d'histoire, les livres classiques, et une infinité d'autres, afin que les règnes précédens étant effacés de la mémoire des hommes, le sien seul servît d'époque à la postérité (1).

Ce prince, pour faire la conquête du Tong-king et de la Cochinchine, avoit rassemblé dans son empire plus de cinq cent mille hommes, et il les avoit envoyés dans la partie australe du Kouang-si et de Canton, dans la Cochinchine et le Tong-king. L'arrivée d'une si nombreuse colonie remplit ces deux royaumes de familles chinoises qui s'y établirent et qui s'y

(1) Un écrivain moderne a osé traiter de fable cet événement, quoiqu'il soit constaté par l'histoire de la Chine, reconnue pour authentique dans tout l'empire : cette histoire fut recueillie peu de temps après la mort de Tsinchi-Hoang, avec des soins infinis, d'après les livres conservés, malgré la défense de l'empereur.

M. Formond, pour autoriser son opinion, donne pour preuve qu'il croit sans replique le silence des livres de la Cochinchine et du Tong-king, sur un événement si singulier, et la facilité qu'on auroit trouvé après la mort de cet empereur, d'avoir un grand nombre d'exemplaires des livres chinois répandus dans ces deux royaumes ; mais cet écrivain doit savoir que la barbarie régnoit alors dans la Cochinchine et le Tong-king ; que c'est la colonie envoyée par l'empereur même dont il s'agit, qui y introduisit les caractères chinois; et qu'assurément ce prince, qui vouloit anéantir et qui faisoit réduire en cendres les livres qui se trouvoient dans ses Etats, n'auroit eu garde de les laisser passer chez des barbares qui devenoient ses sujets, et qui n'auroient pas même été en état de les lire.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

multiplièrent ; c'est par là que les caractères, le gouvernement et la religion des Chinois s'y introduisirent peu à peu. La Cochinchine avoit alors le nom de Ting, et ce fut aussi le nom de la capitale du pays.

Après la mort de Tsinchi-Hoang, son fils Culchi monta sur le trône : son règne ne fut ni long, ni heureux. Un Seigneur, nommé Tchaoto, d'une famille illustre du Pé-tcheli, et gouverneur d'une place dans le département de Canton, d'où dépendoient la Cochinchine et le Tong-king, se fit déclarer roi de ces deux pays, et ordonna que son nouvel État s'appelleroit Nanyve. Il rompit tout commerce avec la Chine, mais ce pays ne resta pas long-temps dans cette indépendance : à peine Caostou, fondateur de la dynastie Hang, eut-il succédé à l'empire, que Tchaoto rentra dans la subordination et se soumit à un tribut. Cependant peu de temps après, les mécontemens que lui donna Liuhe-Heou, mère de l'empereur, princesse altière et violente, lui firent prendre le parti de se déclarer empereur et prince indépendant.

Vonti étant monté depuis sur le trône chinois, entreprit de le soumettre ; il prit la voie de la négociation, et il obtint que ce prince quitteroit le titre d'empereur et lui payeroit tribut : Tchaoto mourut, et tout retomba dans la confusion et l'anarchie. L'empereur Vonti qui régnoit alors, en sut habilement profiter ; il fit marcher ses troupes vers les pays de Nanyve, les attaqua, s'en rendit maître, et donna des gouverneurs au Tong-king et à la Cochinchine. Depuis ce temps jusqu'à l'an vingt-cinq de Jésus-Christ, c'est-à-dire, pendant cinquante ans,

tous ces Etats demeurèrent sous la domination des empereurs de la Chine.

Les Cochinchinois se lassèrent de les avoir pour maîtres. Sous le règne de l'empereur Kouangouti, ils se liguèrent avec les peuples du Tong-king, et agissant de concert ils secouèrent en même temps le joug. Deux dames tong-kinoises, nommées Tching-Tse, et Tching-Eul, se mirent à la tête des révoltés; elles étoient sœurs, et avoient toutes deux les inclinations guerrières et des qualités vraiment héroïques : on les voyoit nuit et jour à cheval, faisant le service de général : elles fortifièrent les frontières, disciplinèrent des troupes nombreuses, les animèrent à la défense de la patrie, et les disposèrent à résister aux Chinois, qu'elles prévoyoient devoir bientôt venir les combattre.

En effet, l'empereur envoya une formidable armée pour les réduire, et en donna le commandement à Mayven. Ce général commença par le Tong-king : il eut besoin de son expérience, de son habileté dans l'art militaire et de sa bravoure, pour attaquer avec succès l'armée tong-kinoise; et si les femmes belliqueuses qui la commandoient eussent été mieux secondées par leurs troupes, Mayven auroit échoué. On lui disputa pied à pied le terrain, il ne put avancer qu'à force de combats; et dans toutes ces actions, ces héroïnes firent également admirer leur courage et leur prudence. L'armée chinoise perdoit ainsi beaucoup de monde, et s'affoiblissoit de jour en jour; mais enfin il y eut une bataille sanglante auprès du lac Syhou, à l'occident de la ca-

pitale, et Mayven remporta une victoire complète. Comme il poursuivoit les débris de l'armée vaincue, il y eut encore une action très-vive, où les dames périrent en combattant. Après leur mort le Tong-king fut soumis : Mayven entra ensuite dans la Cochinchine, et la remit sans peine sous la puissance de l'empereur.

Ce qu'on rapporte de la marche de cette armée, depuis la capitale du Tong-king, jusqu'à celle de la Cochinchine, fait voir que les limites de ces deux Etats étoient alors à peu près les mêmes qu'aujourd'hui. Mayven fit placer des colonnes de cuivre pour marquer ces limites; celles près de Sseiin-tcheou, subsistent encore, et on y lit cette inscription: Quand ces colonnes seront détruites le Tong-king périra. Ce monument est de la plus grande antiquité, aussi les Tong-kinois ont-ils grand soin de le conserver, en le mettant à couvert des injures du temps.

Au reste, on respecte encore dans le Tong-king, le nom et la mémoire de Mayven; on le regarde comme un général recommandable par son habileté, son courage et sa probité.

Le rétablissement de l'autorité impériale dans la Cochinchine, se soutint jusqu'à l'an 263 : alors il se fit une nouvelle révolution. Un grand seigneur de ce pays, nommé Kulien, entreprit de délivrer la Cochinchine de toute domination étrangère; il fit mourir le gouverneur chinois, échauffa les esprits, et se trouva bientôt maître de tout le pays; il s'en fit reconnoître souverain, et prit le nom de Ling. Per-

sonne ne lui disputant la couronne, il mourut paisible possesseur du royaume qu'il avoit usurpé, ne laissant aucun héritier mâle; mais un seigneur, nommé Fan-Kiong, qui descendoit de lui par les femmes, fut élu roi, et son fils Fany lui succéda. Sous le règne de celui-ci, la famille de Fan adopta un esclave appelé Ouen, natif de Kouangnan dans le Tong-king, et lui donna le nom de Fu-Ouen.

Ce vil étranger admis dans la famille royale, parvint bientôt par cette adoption et ses intrigues, à un crédit et une puissance sans bornes. Ingrat et perfide, il trouva les moyens de rendre odieux les fils du roi Fang, et après la mort de ce prince il se saisit sans peine de la couronne. Pour signaler les commencemens de son règne, et s'attirer par quelque exploit glorieux l'estime de ses sujets, il entra à la tête d'une armée dans le Tong-king, s'empara de Kouangnan sa patrie, et ravagea tout le territoire de Tsin-hoa. Cette expédition se fit l'an 347 de Jésus-Christ; sa mort qui suivit de près cette expédition, délivra le Tong-king d'un voisin si dangereux. Fan-Fou, son fils, lui succéda: comme il n'avoit ni l'habileté, ni l'expérience de son père, le gouverneur du Tong-king crut le temps favorable pour reprendre la place importante qui lui avoit été enlevée; il s'avança avec une armée nombreuse, et obligea Fan-Fou de sortir du territoire de Kouangnan, et de se retirer à Ling. Le petit-fils de Fan-Fou, nommé Fanouenti, eut un règne très-orageux, il fut tué par le fils du roi de Camboie.

Il n'étoit pas facile de raffermir un Etat ainsi ébranlé.

ébranlé. Fan-Tchounoug, prince de la famille royale, rétablit le calme et se fit déclarer roi : après sa mort, son fils lui succéda qui transmit aussi la couronne à son fils. On ne sait rien de toute cette famille, sinon qu'elle paya exactement le tribut aux empereurs chinois.

L'an 605, Yang-Ti, empereur de la Chine, prince avide et ambitieux, envoya le général Lieu-Fang, à la tête d'une puissante armée, pour attaquer Fan-Fantchi, roi de Ling. Celui-ci avoit assemblé des troupes sur les frontières, les deux armées se rencontrèrent et en vinrent aux mains. Lieu-Fang eut l'adresse d'effaroucher les éléphans qui étoient dans les troupes cochinchinoises; ces animaux épouvantés prirent la fuite, renversèrent, écrasèrent tout ce qui se trouva sur leur passage; l'armée fut dissipée et taillée en pièces. Lieu-Fang marcha droit à Ling : aux approches de l'ennemi, le roi abandonna sa capitale; le général y entra, mit au pillage la ville et tout le pays, et enleva dix-huit tablettes d'or massif, de la salle où le roi alloit honorer la mémoire de ses prédécesseurs; usage qui venoit de la Chine. Ces tablettes étoient à Ling, au nombre de dix-huit, parce que Fan-Fantchi étoit le dix-neuvième roi depuis Kulien.

Le général chinois, chargé d'un si riche butin, prit la route du Tong-king, et le roi rentré dans sa capitale, s'appliqua à réparer le dégât qu'avoient fait les ennemis. Les historiens chinois reprochent à Yang-Ti l'injustice de cette guerre, et regardent

comme un châtiment du ciel sa mort funeste et celle de son général.

Les siècles suivans, dans l'histoire chinoise et de la Cochinchine, offrent peu de connoissances sûres, et l'on n'y trouve presque aucun détail. On sait seulement que l'an 639, Fan-Teouly régnoit, que son fils qu'il eut pour successeur fut assassiné, qu'en lui finit la famille royale de Fan, et que les grands proclamèrent Tchou-Coti, fils d'une tante paternelle d'un de ces rois.

Au commencement du neuvième siècle, le roi de la Cochinchine déclara la guerre au Tong-king; il entra dans ce pays à main armée, et pilla quelques provinces, mais il fut repoussé avec perte par le gouverneur chinois. De retour dans ses Etats, il transporta la cour de Ling à Tchen, port de mer à l'orient de la ville de Ling.

Au milieu du douzième siècle, le roi Tseouyana voulut enrichir ses Etats par le commerce, il envoya de ses sujets dans l'île de Flagnan, pour y commencer l'exécution de ce projet. Ils pillèrent le pays où ils avoient abordé; ce fut en vain que ce prince fit rendre aux Chinois tout ce qui leur avoit été pris, et qu'il demanda d'envoyer dans la suite des gens pour commercer, toutes ces propositions furent rejetées.

Il espéra avoir plus de succès dans la guerre, il tourna ses vues vers le royaume de Camboie; il y entra à la tête d'une armée, l'an 1179, et il y fit de grands ravages, mais sans aucune conquête. Le roi de Camboie dissimula long-temps son ressenti-

ment ; mais en 1197, il vint fondre sur la Cochinchine qu'il saccagea ; il prit et détrôna le roi, et en se retirant, il mit en possession de la couronne un seigneur camboyen. Ce changement de domination ne dura que peu de temps. La guerre entre les deux Etats fut longue, les Cochinchinois se tenant presque toujours sur la défensive.

Le prince qui régnoit sur eux en 1280, s'appeloit Poyeoupouletcheou. Dès qu'il eut appris que Koublai, empereur des Tartares mongous, avoit détruit la dynastie chinoise Song, et qu'il étoit maître de toute la Chine, il lui envoya des députés avec des présens, pour lui faire hommage comme prince tributaire. L'empereur ne se contenta pas du tribut, il fit partir pour la Cochinchine des grands de sa cour, pour y ériger un tribunat qui gouvernât le royaume ; mais deux ans après, Pouli, fils du roi, indigné qu'un tribunat étranger donnât des loix à la Cochinchine, engagea le roi son père à faire arrêter les grands qui étoient à la tête de ce tribunat. L'empereur irrité, résolut d'en tirer vengeance ; il équipa une flotte considérable, avec un grand nombre de troupes tartares et chinoises, dont Sotou fut nommé général. Sotou débarqua au port de Tchentching, et sans grande résistance se rendit maître de Ling, la capitale. Le roi et son fils se retirèrent dans les montagnes, et donnèrent de là des ordres pour rassembler des troupes ; ils fortifièrent de gros bourgs avec des batteries de canons mahométans, firent mourir en secret les prisonniers qui avoient composé le tribunat érigé par l'empereur ;

et ne songèrent plus qu'à amuser Sotou, en lui envoyant des présens pour lui et pour ses troupes, et lui promettant de se conformer aux ordres de l'empereur. Sotou se laissa tromper par cette apparente soumission; mais bientôt un transfuge lui apprit le massacre des membres du tribunat : il eut encore avis qu'une armée formidable marchoit pour lui couper les vivres et le retour. Il fit alors avancer ses troupes, et attaqua avec vigueur les bourgs fortifiés; la résistance fut grande : après avoir perdu beaucoup de monde, il fut obligé, pour ne pas voir périr toute son armée, de se retirer. Le roi et son fils ne doutèrent pas qu'un pareil échec ne rendît l'empereur plus traitable; ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour lui faire leurs soumissions; ils espéroient l'adoucir, ils se trompèrent, son mauvais succès n'avoit fait qu'augmenter sa colère. Sans vouloir admettre les ambassadeurs cochinchinois, il ordonna à son fils Tohoan de conduire une armée sur les frontières du Tong-king, de demander passage au souverain de ce pays, et d'aller attaquer la Cochinchine. Sotou eut en même temps ordre de se joindre au prince Tohoan; ce projet n'aboutit qu'à quelques ravages que fit Sotou. L'empereur Koublai finit ses jours sans avoir pu se venger de la Cochinchine, et les souverains de ce royaume en furent quittes pour le tribut ordinaire qu'ils payèrent à ses successeurs.

L'an 1368, la dynastie des Tartares mongous fut détruite par un prince de la dynastie Ming, qui fit notifier son avénement au trône impérial à Itataha,

roi de la Cochinchine. Ce qui n'avoit point encore eu d'exemple, il fit faire dans ce pays-là des sacrifices pour honorer les esprits des forêts, des montagnes et des rivières; ensuite il reçut l'hommage et le tribut d'Itataha. Ce dernier prince ayant envoyé en 1373, une flotte contre les pirates qui infestoient les mers, et ayant pris vingt bâtimens de ces corsaires, fit présent à l'empereur de soixante et dix mille livres pesant, d'un bois précieux qu'on avoit trouvé sur ces vaisseaux; mais cette bonne intelligence ne dura pas. Itataha, malgré les ordres de l'empereur, fut presque toujours en guerre avec le Tong-king; il donna même, en 1377, une bataille qui fut très-sanglante, le prince tong-king y perdit la vie.

Une conduite si contraire aux vues de la cour de la Chine, ne pouvoit manquer de lui déplaire; mais ce qui acheva de l'irriter, c'est qu'en 1387, Itataha, par une basse cupidité, fit enlever la quatrième partie d'un grand nombre d'éléphans que le roi de Camboie envoyoit à l'empereur. Cette action révolta également les deux souverains. D'ailleurs Itataha s'étoit aussi rendu odieux à ses sujets. Itocheng, un des grands de sa cour, profita de cette conjoncture pour assassiner Itataha; et ne trouvant point d'obstacle à son ambition, il s'empara du trône en 1390. Dès qu'il s'y fut affermi, il envoya des ambassadeurs à Itongou, pour lui payer tribut et lui demander l'investiture. L'empereur reçut l'un et refusa l'autre, et l'accabla de reproches sur l'attentat dont il s'étoit rendu coupable.

Yonglo succéda à l'empereur Itongou. Tchen-patilay, roi de Cochinchine, fit des avances pour l'engager à le secourir dans la guerre qu'il venoit d'entreprendre contre le Tong-king. Ces deux Etats étoient presque toujours aux prises ; mais ils furent plus que jamais acharnés l'un contre l'autre dans le siècle dont nous parlons, malgré les exhortations de la cour impériale.

La politique exigeoit que Tchenpatilay ménageât la protection de cette cour, il ne le fit pas ; il alla même jusqu'à se liguer contre elle avec un rebelle tong-kinois, à qui il fournit de l'argent et des éléphans : il obtint en échange plusieurs villes dans le Tong-king. Ce traité parvint à l'empereur Yonglo, qui se contenta de faire des reproches très-vifs à Tchenpatilay : à force d'excuses et de soumissions, ce prince parvint à adoucir l'empereur.

Ce roi de Cochinchine mourut en 1441, Mahopenkai lui succéda. Il eut, comme son aïeul, de grands démêlés avec le roi du Tong-king; il paroît même qu'il fut l'agresseur. La cour de Tong-king se plaignit à l'empereur des ravages de Mahopenkai : le prince chinois exhorta les deux rois à vivre en paix, mais on eut peu d'égard à ses représentations; la guerre continua, et Mahopenkai, dans une rencontre avec l'armée tong-kinoise, eut le malheur d'être pris et de tomber entre les mains d'un ennemi irréconciliable ; on sollicita inutilement sa liberté. Dans ces circonstances critiques, les Cochinchinois reconnurent, en 1447, pour souverain, Mohokoueglay, neveu du roi prisonnier, et l'élection

fut confirmée par l'empereur. Après la mort de Mo-Mokoueglay, son frère lui succéda; mais ces deux règnes ne furent pas de longue durée, puisque l'an 1458, Molepanloyre, qui mourut en 1460, étoit roi de la Cochinchine; il eut pour successeur son frère Pantotchatsuen. Ce fut sous ce règne qu'arriva en 1471, la grande révolution qui, par la prise de ce roi dans une bataille, rendit le monarque tong-king Lyhao, maître absolu de la Cochinchine. La cour chinoise ne prit aucune part à cette guerre, et lorsque les grands cochinchinois agirent auprès de l'empereur pour procurer la liberté au roi captif, ou pour se donner un autre souverain, ce prince refusa d'armer contre le roi Lyhao.

Depuis cette conquête de la Cochinchine, l'histoire chinoise de la dynastie Ming ne dit presque rien de ce royaume, et, ni dans cette histoire, ni dans la nouvelle notice chinoise sur les pays étrangers, on ne trouve, ni quand, ni comment la Cochinchine s'est affranchie de la servitude, et a eu de nouveau un roi particulier.

Abrégé de la persécution de la Cochinchine, par le père Jean-Antoine Arnédo, Jésuite espagnol: sa lettre est datée de Sinoa, capitale de la Cochinchine, du 31 juillet 1700.

Il y a eu cette année une cruelle persécution dans la Cochinchine; la tempête commença le 14 mai 1698. Le roi, encore jeune, est extrêmement superstitieux, et entièrement dévoué aux bonzes chinois qu'il a appelés dans son royaume; il a un oncle auprès de lui, qui est le plus cruel ennemi du christianisme. On abattit plusieurs églises; la persécution seroit peut-être allée plus loin, mais une calamité publique, causée par des orages, tourna de ce côté l'attention de la cour. D'ailleurs, la prédiction que je fis d'une éclipse, la porta à me traiter plus favorablement.

L'année royale, qui revient de douze en douze ans, suivit bientôt après. Comme on donne au peuple, durant cette année, une grande liberté, les chrétiens en jouirent comme les autres, de sorte que nous faisions les exercices de la religion aussi publiquement qu'avant la persécution. Au commencement de cette année 1700, quelques ennemis des chrétiens abattirent et mirent en pièces les idoles de la campagne: le roi ne doutant pas que nous n'en fussions les auteurs, donna ordre qu'à notre première assemblée on fît main basse sur tous les

chrétiens; j'en fus averti, et je les empêchai de se réunir.

Nous étions alors cinq missionnaires d'Europe. Le 12 mars, on vint à main armée dans nos églises, on arrêta nos domestiques, on pilla nos maisons, et l'on mit en arrestation chaque missionnaire dans son église, et trois jours après ils furent menés dans les prisons publiques : on leur mit le cangue (1). Quant à moi on m'arrêta, mais dès le lendemain on me rendit ma liberté, à cause de ma qualité de mathématicien.

Le 17, on publia un édit du roi qui ordonnoit qu'on abattît dans tout le royaume les églises des chrétiens, qu'on brûlât les livres de leur religion, qu'on arrêtât tous les missionnaires; que tous ceux qui avoient embrassé le christianisme reprissent la religion du pays, et que pour marque d'obéissance, hommes, femmes, enfans ou vieillards, vinssent fouler aux pieds l'image du Sauveur, qui est toujours la principale que nous exposons sur l'autel. Cet ordre s'exécuta d'abord dans le palais, dans les maisons des mandarins, dans les rues et dans les places publiques de cette ville. Plusieurs chrétiens obéirent, d'autres se cachèrent; il y en eut qui eurent assez de courage pour mériter la palme du martyre.

Le même jour on brûla presque tous les livres saints : on me rendit ceux qui étoient à mon usage,

---

(1) C'est un instrument composé de deux ais fort pesans, échancrés vers le milieu de leur union, pour serrer le cou.

sous prétexte que ces livres pouvoient servir aux mathématiques. On saisit un missionnaire qui s'étoit sauvé à la campagne, on lui pressa fortement les doigts pour l'obliger à dire les noms des mandarins chrétiens; il souffrit courageusement ce supplice, ce qui le fit estimer des païens mêmes. Un vieillard fut assommé pour n'avoir pas voulu donner les livres, ni fouler la sainte image.

Le roi avoit ordonné de laisser piller aux soldats tout ce qui appartenoit aux chrétiens, à la réserve des choses que nous regardons comme sacrées, qu'il vouloit qu'on lui apportât. On lui montra, entr'autres choses, plusieurs reliques, dont quelques-unes étoient des os entiers; les ayant prises, et les faisant voir aux gens de sa cour : voici, dit-il, jusqu'où les chrétiens portent l'impiété; ils tirent des tombeaux des ossemens, ce qui doit nous faire horreur; ils font plus, ajouta-t-il, ils en réduisent plusieurs en poudre, et la mêlant dans des breuvages, ils ensorcellent par là si fort le peuple, que tous embrassent aveuglément leur doctrine. Le roi voyant que ce discours animoit toute sa cour contre nous, ordonna qu'on exposât ces ossemens dans la place publique, et qu'on fît entendre au peuple l'usage que nous en faisions.

Cependant on tourmentoit furieusement les chrétiens : un mandarin considérable vers le pays du nord, refusa courageusement de fouler aux pieds le crucifix, on le conduisit à la cour. Présenté au roi; il faut tout à l'heure, lui dit ce prince, fouler aux pieds cette image, ou perdre la vie. Perdre la vie

mille fois, répondit-il : prêt à obéir dans tout le reste, je ne puis le faire en ce qui regarde ma religion. Les mandarins qui étoient présens, indignés de cette réponse, prièrent le roi de leur permettre de le mettre en pièces. Le prince plus modéré, ordonna qu'il fût envoyé dans son pays pour être décapité. A son arrivée, plusieurs de ses parens vinrent se jeter à ses pieds, le conjurant d'obéir au roi, ou du moins d'en faire semblant, en approchant tant soit peu le pied de la sainte image, ce qui suffiroit au général des troupes qui vouloit le sauver. Ils lui mirent sous les yeux les malheurs où son obstination entraînoit sa famille, ils le conjurèrent d'être sensible à leurs pleurs, à leurs gémissemens, puisqu'ils alloient tous être enveloppés dans sa ruine. Chose étrange! celui qui avoit montré tant de courage devant le roi, n'eut pas la force de résister aux larmes et aux prières de ses parens; il feignit de fouler l'image, en protestant cependant que c'étoit pour céder à leurs importunités, et non pour renoncer à la religion chrétienne. Le général écrivit au roi, qu'enfin le mandarin avoit executé ses ordres : le roi irrité de ce qu'un autre avoit su se faire mieux obéir que lui, commanda qu'on ne laissât pas de lui trancher la tête, ce qui fut executé. Il mourut avec le repentir de sa foiblesse.

Le 23 avril, on présenta au roi les quatre missionnaires; il ordonna qu'on les menât dans une prison plus rude, où il paroît vouloir les laisser mourir de misère. Trois dames furent conduites en même temps en la présence du roi, qui les condamna à

la bastonnade, à être rasées, et à avoir les bouts des oreilles et des doigts coupés. Pour les hommes, ceux qui ne voulurent pas obéir, furent condamnés à mort. Je ne pourrois nombrer toutes les personnes qui souffrirent et périrent pour la cause de la religion; il y eut des martyrs de tout âge, de tout sexe, de tout état.

Un des missionnaires est mort de misère dans la prison, les autres y traînent encore une vie languissante. Pour moi, je loge dans un petit jardin qu'on m'a donné près du palais; le titre de mathématicien me permet d'aller librement par-tout, de visiter mes pauvres prisonniers, et de les consoler.

MÉMOIRES SUR LA CHINE.

Lettre du père Premare, missionnaire, au père de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

A Canton, le 17 février 1699.

Nous voilà enfin arrivés à la Chine au bout de sept mois, pendant lesquels nous avons fait quelques petits séjours au Cap de Bonne-Espérance, à Achen, à Malaqua. Ce que j'ai vu à Achen m'a paru digne de vous être transmis.

Je ne crois pas que vous sachiez en quel état se trouve aujourd'hui ce royaume, ni ce que c'est qu'Achen, sa ville capitale: j'abuse des mots d'ap-

peler ville capitale un amas confus d'arbres et de maisons. Imaginez-vous une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bagnaniers, au milieu de laquelle passe une assez belle rivière toute couverte de bateaux : mettez dans cette forêt un nombre considérable de maisons, faites avec des cannes, des roseaux, des écoras, et disposez-les de telle manière qu'elles forment, tantôt des rues, et tantôt des quartiers séparés; coupez ces divers quartiers de prairies et de bois; répandez par-tout dans cette grande forêt, autant d'hommes qu'on en voit dans nos villes les plus peuplées, vous vous formerez une idée assez juste d'Achen, et vous conviendrez qu'une ville de ce genre doit intéresser un étranger. Il y a à Achen toutes sortes de nations, et chaque nation a son quartier et son église.

Son port est un grand bassin, borné d'un côté, par la terre ferme de Sumatra, et des autres côtés, par deux ou trois îles, qui laissent entr'elles des passes ou des chemins, l'un pour aller à Malaqua, l'autre pour Bengale, et le troisième pour Surate. On n'aperçoit point la ville de la rade parce que de grands arbres qui bordent le rivage, en cachent les maisons; mais outre le paysage qui est très-beau, rien n'est plus agréable que de voir un infinité de petits bateaux de pêcheurs, qui sortent de la rivière avec le jour, et qui ne rentrent que lorsque le soleil est couché. Vous diriez un essaim d'abeilles qui reviennent à la ruche, chargées du fruit de leur travail. Ces petits bateaux sont extrêmement propres, tant au dedans qu'en dehors; les planches en sont si bien jointes, qu'il

n'est pas besoin de les calfater. On se sert pour la navigation d'une voile faite d'une toile très-fine et très-légère.

La ville me parut d'abord, comme ces paysages sortis de l'imagination d'un peintre ou d'un poëte; rien de plus agréable, de plus riant, tout est négligé, champêtre, et même un peu sauvage.

Je n'ai rien pu apprendre de certain sur le gouvernement de ce royaume : on parle d'une reine d'Achen, je crois que c'est une fable, ou, si il y en a une, elle n'a qu'un fantôme de royauté. Quatre ou cinq des principaux du pays partagent entr'eux le pouvoir, qui n'est certainement pas grand'chose; ce pays ne porte ni froment ni vignes, le commerce roule sur le poivre et l'or : il n'est pas nécessaire de creuser dans les entrailles de la terre pour y chercher ce précieux métal, on le ramasse sur le penchant des montagnes, et on le trouve par petits morceaux dans des ravins où les eaux l'entraînent. L'or d'Achen passe pour le plus pur de tous.

La ville de Malaqua est éloignée d'Achen d'environ cent cinquante lieues. C'est encore ici de la verdure, des paysages, mais les maisons sont mieux bâties; il y a un plus grand concours des nations, un commerce plus étendu, beaucoup plus d'Européens; tout a l'air moins négligé qu'à Achen, sans que pourtant l'art cache la nature : la ville est séparée de la forteresse par une rivière, qui venant se joindre à la mer, lorsque la marée est haute, fait que la citadelle demeure isolée. Il y a dans la ville des mosquées pour les musulmans, un temple dédié aux

idoles de la Chine, et l'exercice public de toutes sortes de sectes y est permis. La seule vraie religion en est bannie; les catholiques sont contraints de s'enfoncer dans l'épaisseur des bois pour célébrer les saints mystères.

Voilà ce que j'ai pu remarquer dans le peu de séjour que j'ai fait dans ces deux villes. Maintenant je vais vous donner quelques détails sur celle de Macao (1).

Elle est bâtie dans une petite péninsule. Cette langue de terre ne tient au reste de l'île que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille de séparation : il y a un beau port. Les maisons sont à l'européenne, mais un peu basses.

Les Chinois y sont en plus grand nombre que les

---

(1) Macao appartient aux Portugais, par une suite de l'événement que voici : Un pirate, nommé Tchang-Si-Lao, s'étoit emparé de la petite île de Macao, d'où il tenoit bloqués les ports de la Chine; il alla mettre le siége devant Canton. Les mandarins des environs eurent recours aux Portugais, alors puissans dans ces contrées : comme ils avoient des vaisseaux à Sanciam, île voisine de Macao, où les Chinois leur avoient permis de venir commercer, ils accoururent au secours de Canton, en firent lever le siége, remportèrent une victoire complète sur le pirate, qu'ils poursuivirent jusques dans Macao, où il se tua. L'empereur chinois, reconnoissant du service que les Portugais venoient de lui rendre, leur fit présent de Macao, et ils y bâtirent une ville qui devint l'asile des missionnaires, lors de la persécution qu'on leur suscita en Chine.

Portugais. Ceux-ci sont presque tous métis. Ils ne sont pas riches; aussi les Chinois paroissent les dédaigner. Les fortifications de Macao sont assez bonnes, mais la garnison est mal entretenue, les Chinois en sont les maîtres. Il y a un gouverneur portugais, et un mandarin dont tout le pays depend; son palais est au milieu de la place : quand il ordonne, c'est aux Portugais d'obéir.

De Macao, nous fumes voir l'île verte, qui porte ce nom parce qu'elle est très-bien boisée; elle est proche de la muraille qui sépare la ville de Macao du reste de l'île; c'est la maison de campagne des Jésuites portugais. L'ombre et la fraîcheur rendent ce lieu fort agréable.

Quand on est à Canton, on commence à prendre une idée de la Chine; dès qu'on est entré dans la rivière, on voit sur ses bords de grandes campagnes de riz, vertes comme de belles prairies, qui s'étendent à perte de vue, entrecoupées d'une infinité de petits canaux; plus loin dans les terres, l'on voit les coteaux couronnés d'arbres : tout cela est mêlé de tant de villages, que le site en est délicieux.

La ville est plus grande que Paris, et elle est tout aussi peuplée; les rues sont étroites et la plupart pavées de grandes pierres plates. Les maisons sont très-bases, et presque toutes en boutiques. Les plus beaux quartiers ressemblent assez aux rues de la foire Saint-Germain; il y a presque par-tout autant de monde, on voit très-peu de femmes. La plus grande partie du peuple, qui fourmille dans les rues, y porte

porte des fardeaux, car tout se voiture par des portefaix, qui vont la tête et les pieds nuds.

Rien de plus singulier que de voir des rues entières où il n'y a point de fenêtres, parce que tout est en boutiques, et qui la plupart sont fermées de simples claies de bambou, en guise de porte. Chaque rue a la sienne, que l'on ferme un peu plus tard que les portes de la ville; ainsi il faut que chacun se retire dans son quartier, sitôt que le jour finit. Cette police remédie à beaucoup d'inconvéniens, et fait que pendant la nuit tout est aussi tranquille que s'il n'y avoit qu'une seule famille dans toute la ville.

Les mandarins ne sortent jamais qu'avec une suite considérable. Le Tson-Tou (mandarin qui a le gouvernement de deux provinces) ne marche jamais sans une suite de cent hommes. Une partie va devant lui, avec des symboles et des habits particuliers, ensuite vient un grand nombre de soldats; le mandarin est au milieu de ce cortége, sur une chaise dorée que huit hommes portent sur leurs épaules. Cette suite nombreuse occupe souvent toute une rue: le peuple se range des deux côtés, et s'arrête par respect, jusqu'à ce que tout le cortége soit passé.

Les bonzes sont ici en fort grand nombre; ces prêtres ont de longues robes qui leur descendent jusqu'aux talons, avec de vastes manches. Ils demeurent ensemble dans leurs pagodes, comme dans des couvens, vont à la quête dans les rues, se lèvent la nuit pour adorer leurs idoles, chantent à plusieurs chœurs, d'un ton qui approche assez de notre psalmodie. Cependant ils sont fort méprisés des hon-

nêtes gens, parce qu'avec ces apparences de piété, la plupart ont des mœurs fort équivoques. Ils ne sont guère mieux vus auprès du peuple qui ne pense qu'à se sauver de l'indigence, et dont toute la religion ne consiste qu'en des superstitions bizarres.

Il y a une espèce de ville flottante sur la rivière de Canton; les barques se touchent, et forment des rues. Chaque barque loge toute une famille, et a comme des maisons régulières, des compartimens pour tous les usages du ménage. Le petit peuple qui habite ces casernes mouvantes, en sort dès le matin, pour aller pêcher ou travailler au riz, qu'on sème et qu'on recueille ici trois fois l'année.

Lettre du père de Premare, missionnaire, au père Gobien, Jésuite.

A Ventcheou-fou, dans la province de Kouang-si, le 1 novembre 1700.

Je suis maintenant assez versé dans la langue chinoise, pour vous faire des relations intéressantes. Ce pays est riche et fertile : la magnificence de l'empereur, celle de sa cour, et l'opulence des mandarins surpassent tout ce qu'on peut dire. On est frappé de ne voir que soie, que porcelaines, que meubles et cabinets, qui n'étant pas plus riches que le commun de nos ouvrages d'Europe, ont pourtant quelque chose de plus brillant.

Cependant ce riche et puissant empire est, dans un sens, le plus misérable de tous. Ne criez pas au paradoxe, et écoutez.

La terre, quelque fertile qu'elle soit, ne suffit pas pour nourrir ses habitans, il faudroit quatre fois autant de terrain pour les mettre à leur aise. Dans la seule ville de Canton, il y a, sans exagérer, plus d'un million d'habitans. Jugez par là du dénombrement de l'empire, composé de quinze grandes provinces presque toutes également peuplées? A combien de millions cela doit-il monter? Un tiers de ce peuple infini s'estimeroit heureux, s'il avoit autant de riz qu'il en faudroit pour se bien nourrir.

On sait que l'extrême misère porte à de terribles excès; de là à la Chine, la barbarie de quelques mères qui exposent leurs enfans, et l'infanticide. Les temps de disette sont très-fréquens; on voit une multitude de personnes mourir de faim, et l'État demeurer tranquille: personne n'a recours à ces violences dont on lit tant d'exemples dans nos histoires d'Europe.

On ne peut reprocher aux pauvres de la Chine, leur fainéantise; le travail et la peine de ces malheureux sont au-dessus de ce qu'on peut imaginer. Un Chinois passera les journées à remuer la terre, souvent il sera dans l'eau jusqu'aux genoux, et il n'a le soir pour toute nourriture qu'une écuelle de riz, et l'eau insipide dans laquelle on le fait cuire.

Mémoire sur l'état des missions de la Chine, par le père François Noël, l'an 1703.

Nos pères portugais, qui sont les premiers fondateurs de cette mission, avoient déjà ici un grand nombre de belles églises, quand les Jésuites français y arrivèrent. On comptoit, il y a près de vingt ans, dans la seule province de Nankin, plus de cent églises, et plus de cent mille chrétiens. Mais le bonheur qu'ont eu les Jésuites de France de se rendre agréables à l'empereur, et de lui persuader de favoriser la religion, a fait faire bien de nouveaux établissemens. Les Portugais ont acquis des maisons dans plusieurs villes, et à Pékin ils ont bâti une église pour les femmes, ce qui étoit fort nécessaire, car il n'en est pas à la Chine comme en Europe, où les églises sont communes aux deux sexes. La coutume ne permet pas que les hommes et les femmes se trouvent ensemble dans le même lieu; on regarderoit ces assemblées comme contraires aux bonnes mœurs. Les femmes s'assemblent dans de petites chapelles particulières, où les missionnaires vont avec beaucoup de circonspection et de prudence, les prêcher au travers d'une grille, et leur administrer les sacremens : elles pratiquent les devoirs de la religion avec ferveur et modestie; celles de Pékin se sont dépouillées de leurs bijoux pour en orner les autels de la nouvelle église.

Les missionnaires français, de leur côté, ont ouvert de nouveaux temples au Seigneur à Kou-kiang et à

Vou-tcheon ; mais rien n'approche de la belle église qu'ils ont fait bâtir à Pékin, dans la première enceinte du palais de l'empereur, et par ses libéralités.

Quoique nous ayons trois églises dans cette ville, elles ne suffisent pas, et nous avons résolu d'en avoir une quatrième, dédiée à Saint-Joseph, en mémoire de l'édit fameux donné par l'empereur, le jour que l'Eglise célèbre cette fête, édit qui nous accordoit la permission de prêcher la loi de Jésus-Christ dans toutes les terres de son obéissance, et qui a été enregistré dans tous les tribunaux de la Chine.

Outre les églises dont nous venons de parler, il y en a dans les provinces de Nankin, de Kou-coüam, de Sokien et de Canton. Nous sommes présentement plus de soixante-dix missionnaires répandus dans cet empire, tous de notre compagnie.

Les Jésuites de Pékin baptisèrent en 1694, cinq cent trente personnes, en 1695, six cent quatorze, et en 1696, six cent trente-trois, et les années suivantes à peu près autant. Je ne parle que des adultes, car on baptise beaucoup plus d'enfans, surtout de ceux qui se trouvent tous les matins exposés dans les rues (1). Il est inouï, que dans un pays aussi bien policé que la Chine, on souffre un si criant désordre ; mais Pékin est une ville si peuplée, que

---

(1) Le gouvernement envoie tous les matins des chariots qui parcourent les rues, recueillent les enfans qui respirent, et les transportent dans un hôpital, où des médecins et des matrones sont chargés de les soigner.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

ceux qui sont surchargés d'enfans, n'ayant pas les moyens de les nourrir, les abandonnent dans les rues, où les uns meurent de faim, et les autres sont dévorés par les animaux. Un de nos premiers soins est d'envoyer tous les matins des catéchistes dans les différens quartiers de la ville, baptiser tous les enfans qu'ils rencontrent. De vingt ou trente mille qu'on expose chaque année, nous en régénérons environ trois mille; peu échapperoient à notre zèle, si nous avions une trentaine de catéchistes destinés seulement à cet emploi. Il ne nous seroit pas difficile d'en trouver; mais il nous faudroit des fonds pour leur payer une pension, et c'est ce qui nous manque.

Le progrès que fait la religion est encore plus considérable dans les provinces de l'empire qu'il ne l'est à Pékin. La plupart de ceux qui embrassent le christianisme sont gens du peuple : il est vrai que tout est peuple à la Chine, il n'y a d'autre noblesse que celle des princes du sang, un petit nombre de princes tartares, et quelques familles particulières, que l'empereur a décorées d'un titre d'honneur. Comme ces personnes demeurent à la cour ou dans la Tartarie, on ne doit point s'étonner si dans les provinces on trouve si peu de chrétiens qui soient gens de distinction : un prince tartare y a pourtant embrassé depuis quelques années notre sainte loi, avec sa femme et plus de cinquante de ses domestiques. Nous comptons encore parmi les chrétiens quelques lettrés, des mandarins mêmes, mais en petit nombre, si ce n'est dans le tribunal domestique de Pékin.

Les grands mandarins, et tous les gens de mar-

que, ont cependant de l'estime pour le christianisme; ils le regardent comme très-conforme à la raison; ils honorent ceux qui le prêchent, leur font amitié, et aiment à les entendre parler de nos maximes, ils louent notre morale; mais quand nous leur parlons de quitter la religion du pays, ils ne nous entendent plus.

Nous avons plus de liberté à la campagne pour propager notre sainte croyance : dans les villes on dépend du gouverneur et des mandarins, il faut les visiter, ce qui ne se peut suivant le cérémonial, sans présens et sans frais; au lieu que dans les villages, on n'a besoin de l'agrément de personne pour exercer librement le culte divin. Les missionnaires, faute de moyen pécunaire, n'ont pu encore aller dans toutes les provinces de ce vaste empire. Si l'on exigeoit quelque chose des chrétiens du pays, ce seroit bientôt ruiner l'œuvre de Dieu, et mettre un obstacle invincible à la conversion des autres.

Si la Chine étoit chrétienne, nous porterions la foi dans la Tartarie, dont la partie orientale se peuple tous les jours. L'empereur y fait bâtir des villes, et les villages y sont fort peuplés. Quant à la Tartarie occidentale, il n'y a ni villes ni villages que du côté des Yousbeks, et de la mer Caspienne. Cette étendue de pays est habitée par divers peuples errans avec leurs troupeaux. Leur conversion sera très-difficile, parce qu'ils ont une confiance aveugle en leurs lamas.

La conversion des dames chinoises n'offre pas moins d'obstacles, parce qu'elles ne sortent jamais, ni ne

reçoivent aucune visite d'hommes. C'est une maxime fondamentale dans tout l'empire, qu'une femme ne doit jamais paroître en public, ni se mêler des affaires du dehors. Pour les mettre dans l'impossibilité de violer cette maxime, on a su leur persuader que la beauté consistoit dans la petitesse du pied; en sorte que leur premier soin est de s'ôter elles-mêmes le pouvoir de marcher : un enfant d'un mois a le pied plus grand qu'une dame chinoise. Les missionnaires ne peuvent donc les instruire; il faut commencer à convertir le mari, afin qu'il instruise lui-même sa femme. Cependant une femme dont le mari idolâtre connoissoit nos saintes vérités, dans une grande maladie qu'elle eut, le pria de laisser venir un missionnaire pour la baptiser; le mari qui l'aimoit tendrement y consentit. Les bonzes en furent avertis, et lui en firent de grands reproches, et il se rétracta : des chrétiens de ses amis vinrent le prier d'accorder ce qu'il avoit déjà promis. « Je connois » la finesse du missionnaire, leur dit-il; il vient » avec son huile arracher les yeux des malades, » pour en faire des lunettes d'approche : non, il ne » mettra pas le pied dans ma maison, et je veux que » ma femme soit enterrée avec ses yeux ». On ne put jamais le détromper, et sa femme mourut sans recevoir le baptême.

Lettre du père de Fontaney, missionnaire, au père de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

A Tcheoû-chan, port de la Chine, dans la province de Tche-kian, à 18 lieues de Nimpo, le 15 fév. 1703.

Nous partîmes, les pères Tachard, Billon, Le Comte, Videlou, Bouvet et moi, pour les missions de la Chine et du Japon, et nous arrivâmes à Nimpo le 13 juillet 1687. Cette ville est une des plus considérables de la providence de Tché-kian, son port est sur la mer occidentale de la Chine, vis-à-vis le Japon. Elle est située à 29 degrés, 56 minutes de latitude septentrionale, éloignée de 5 ou 6 lieues de la mer; on y va dans une seule marée par une fort belle rivière. Les marchands chinois de Siam et de Batavia, y viennent tous les ans pour y chercher des soies, car c'est dans cette province que se trouvent les plus belles de la Chine.

Le père Martini rapporte que notre compagnie avoit une église à Nimpo : il faut qu'elle ait été détruite par l'irruption des Tartares, car nous n'avons trouvé aucun vestige ni d'église, ni de christianisme. On étoit même si peu accoutumé à y voir des Européens, que le peuple accouroit en foule sur notre passage, comme si nous eussions été des hommes d'une espèce nouvelle.

Les mandarins ayant su notre arrivée, voulurent nous voir; ils nous reçurent très-honnêtement, et nous

demandèrent quel étoit l'objet de notre voyage; nous leur répondimes, que ce qui nous avoit porté à l'entreprendre, étoit la permission que l'empereur donnoit aux étrangers de venir dans ses ports; que notre dessein étoit de demeurer avec nos frères, ayant appris que par la mort de plusieurs d'entr'eux, et la vieillesse de plusieurs autres, ils avoient besoin d'aide et de secours. J'ajoutai que le père Verbiest m'avoit écrit pour m'engager à venir. Il nous parut que ces mandarins avoient pour lui une grande considération; s'ils eussent été les maîtres, ils nous auroient permis de nous retirer dans une de nos églises. Mais le vice-roi qui haïssoit notre religion, les blâma d'avoir souffert que nous prissions une maison à Nimpo, quoique les chaleurs fussent alors si violentes, qu'il nous eût été impossible de demeurer sur les vaisseaux. Il écrivit ensuite contre nous au tribunal des rites, priant qu'on défendît aux vaisseaux chinois qui trafiquoient dans les royaumes voisins, d'amener jamais aucun Européen à la Chine.

Pendant que nous demeurâmes à Nimpo, nous eumes plus d'une occasion de parler aux mandarins de la grandeur et de la puissance de Dieu. Il y avoit trois ou quatre mois qu'il ne pleuvoit point dans tout le pays, ce qui ruinoit les moissons, et faisoit craindre la famine; on avoit ordonné des jeûnes, et des prières dans les pagodes. Le gouverneur inquiet, s'avisa de nous consulter sur les causes de cette sécheresse; il nous demanda si nous en avions quelquefois en Europe, et quel moyen nous prenions pour en être délivrés. Nous lui répondi-

mes que nous allions dans nos églises implorer la miséricorde de Dieu. Mais il y a plus d'un mois, répliqua-t-il, que nous faisons la même chose dans toutes nos pagodes. Nous lui fimes alors sentir la différence de ces faux dieux, avec celui que nous adorions; il nous écouta paisiblement, et nous pria de demander au nôtre qu'il leur accordât de la pluie. Nous lui répondimes, qu'il n'étoit pas juste que nous la demandions seuls. Eh bien! dit-il, j'irai demain chez vous pour adorer le Dieu du ciel, et pour lui présenter des parfums. Nous nous préparions à la cérémonie, lorsque nous apprimes qu'il devoit le lendemain, en sortant de notre maison, aller avec tous les autres mandarins à une montagne voisine, sacrifier au dragon des eaux : nous jugeâmes qu'un culte partagé ne seroit pas agréable à Dieu, ainsi nous lui fimes dire, que s'il vouloit adorer le vrai Dieu chez nous, il ne falloit point qu'il fût ailleurs : il nous fit répondre qu'il ne pouvoit s'en dispenser. Quelques jours après il y eut un peu de pluie suivie d'un orage si violent, que la campagne en fut désolée.

Nous apprimes quelques jours après, que l'empereur Kang-Hi nous appeloit à Pékin par ces mots pleins de bonté : « Que tous viennent à ma cour; ceux qui savent les mathématiques demeureront auprès de moi, les autres iront dans les provinces où bon leur semblera ». Aussitôt qu'on nous eut remis l'ordre impérial, les principaux mandarins vinrent nous complimenter sur l'honneur que nous faisoit l'empereur. Nous partimes, et les villes par où nous

passâmes nous reçurent avec honneur; nous étions accompagnés d'un mandarin qui avoit soin de tout ce qui nous étoit nécessaire.

Nous arrivâmes à Pékin le 7 février 1688 : la cour étoit en deuil de la mort de l'impératrice, aïeule de l'empereur; nos pères l'étoient aussi pour la mort du père Verbiest, nous assistâmes à ses obsèques. Voici l'ordre qui s'observa dans cette cérémonie : des mandarins envoyés par l'empereur arrivèrent à sept heures du matin; nous nous rendimes dans la salle ou étoit le cercueil. On le porta dans la rue sur un brancard au milieu d'une espèce de dôme richement couvert, et soutenu de quatre colonnes revêtues d'ornemens de soie blanche (c'est à la Chine la couleur du deuil) : d'une colonne à l'autre pendoient plusieurs festons de soie de diverses autres couleurs, le brancard étoit porté sur les épaules de quatre-vingts hommes. Tous les Jésuites se mirent à genoux devant le corps au milieu de la rue; nous fimes trois profondes inclinations, et la marche commença dans cet ordre.

On voyoit d'abord un tableau de vingt-cinq pieds de haut sur quatre de large, orné de festons de soie, dont le fond étoit d'un taffetas sur lequel le nom et la dignité du père Verbiest étoient écrits en chinois, et en gros caractère en or : cette machine que plusieurs hommes soutenoient en l'air, étoit précédée par une troupe de joueurs d'instrumens, et suivie d'une autre troupe qui portoit des étendards, des festons et des banderolles. La croix paroissoit dans une grande niche ornée de colonnes et

de divers ouvrages de soie : plusieurs chrétiens suivoient avec des étendards ou des cierges, ils marchoient, deux à deux, au milieu des vastes rues de Pékin : dans une niche on voyoit l'image de la Vierge et de l'Enfant Jésus, tenant le globe du monde en sa main, et à la suite le portrait du père Verbiest, qu'on portoit avec tous les symboles qui convenoient aux charges dont l'empereur l'avoit honoré. Nous paroissions après avec nos habits de deuil en blanc, et d'espace en espace nous marquions la tristesse dont noùs étions pénétrés, par des sanglots réitérés, selon la coutume du pays. Le corps du père Verbiest suivoit, accompagné des mandarins que l'empereur avoit nommés pour honorer la mémoire de ce célèbre missionnaire; ils étoient tous à cheval, c'étoient des personnes de la première distinction. Toute cette marche étoit fermée par cinquante cavaliers; les rues étoient bordées d'un peuple infini, qui gardoit un profond silence en nous voyant passer.

Notre sépulture est hors de la ville, dans un jardin qu'un des derniers empereurs donna aux premiers missionnaires de notre compagnie; on y a bâti une chapelle et quelques petits corps de logis.

Quand nous fumes arrivés à la porte, nous nous mimes tous à genoux devant le corps, et nous fimes les mêmes inclinations; les pleurs des assistans recommencèrent : on porta le corps auprès du lieu où il devoit être inhumé; après quelques prières, nous nous prosternâmes encore : on mit le corps en terre, alors les cris des assistans redoublèrent avec plus

de violence. A quelques pieds de distance du tombeau, on plaça une pierre de marbre blanc, sur laquelle étoient écrits en chinois et en latin, le nom, l'âge et le pays du défunt, l'année de sa mort, et le temps qu'il avoit vécu à la Chine.

Avant ces obsèques, l'empereur avoit envoyé demander nos noms, et s'informer de nos talens. Il envoya aussi demander l'âge du roi de France, les guerres qu'il avoit soutenues, et la manière dont il gouvernoit ses Etats. L'officier qui nous parloit de la part de ce prince, nous dit, que quoique son maître ne nous connût pas encore, il avoit pour nous la même bienveillance que pour les autres pères; qu'il admiroit notre courage de quitter nos parens, notre patrie, pour venir à l'extrémité du globe prêcher notre religion; que pour être convaincu de la vérité de cette religion, il voudroit voir quelques miracles semblables à ceux qu'on racontoit avoir été faits autrefois : ensuite il nous envoya de son thé, et du meilleur vin de sa table.

C'étoit au tribunal des rites à nous présenter à l'empereur, parce que c'étoit ce tribunal qui avoit reçu l'ordre de nous faire venir à la cour. Nous vîmes donc ce redoutable tribunal, où, quelques années auparavant, tous les missionnaires avoient paru chargés de chaînes. Les mandarins assis sur une estrade, nous reçurent avec honneur, et nous firent asseoir : le premier président nous dit que l'empereur souhaitoit nous voir le lendemain, et que c'étoit le supérieur de notre maison qui nous présenteroit.

Ce grand prince nous reçut avec bonté, et après

nous avoir fait un reproche obligeant de ce que nous ne voulions pas rester tous à sa cour, il déclara qu'il retenoit les pères Gerbillon et Bouvet, et qu'il permettoit aux autres d'aller dans les provinces, prêcher notre religion. Il nous fit ensuite servir du thé, et nous envoya mille pistoles, ce qui parut aux Chinois une gratification extraordinaire. Après cette visite, les pères Lecomte, Videlou et moi, nous nous partageâmes les provinces où nous irions prêcher l'Évangile; mais avant de quitter la capitale, nous visitâmes ce qu'il y a de plus curieux à voir.

Pékin est composé de deux villes; la première au milieu de laquelle est le palais de l'empereur, s'appelle la ville des Tartares, et la seconde celle des Chinois : elles sont jointes l'une à l'autre, et ont chacune quatre lieues de tour. Il y a une si grande multitude de peuple, et tant d'embarras, qu'on a peine à marcher dans les rues, quoiqu'elles soient très-larges, et que les femmes n'y paroissent point.

Nous allâmes voir la fameuse cloche de cette ville, qui pèse, à ce qu'on nous a assuré, cent milliers : sa hauteur contient une fois et demie sa largeur. Elle est élevée sur une masse de briques et de pierres de figure quarrée, et couverte seulement d'un toit de nattes, depuis que celui de bois a été brûlé.

Nous vîmes aussi l'observatoire, et tous les instrumens de bronze, qui sont beaux et dignes de la magnificence de l'empire, mais peut-être manquent-ils de justesse.

Les portes de la ville sont extrêmement élevées, et enferment une grande cour quarrée, environnée

de murailles, sur lesquelles on a bâti de beaux salons. Les murailles de Pékin sont de briques, hautes d'environ quarante pieds, flanquées, de vingt en vingt toises, de petites tours quarrées. Il y a de grandes rampes en quelques endroits, afin que la cavalerie puisse y monter. La situation de Pékin est sous le trente-neuvième degré, cinquante-deux minutes, cinquante secondes.

L'on nous parla du royaume de Corée; sa capitale s'appele Chun-sien. Ce royaume s'étend du côté du nord jusqu'au quarante-quatrième degré de latitude septentrionale; il est très-peuplé et divisé en huit provinces. D'Orient en Occident, il y a 140 lieues, mais on ne peut y aller de la Chine sans une permission de l'empereur.

Nous quittâmes Pékin, et arrivâmes après seize jours de marche, à Kiant-cheou, ville de la province de Chansi : pendant notre séjour nous y baptisâmes quelques personnes. La route depuis Pékin jusqu'à cette province est des plus agréables, on passe par neuf ou dix villes. Tout le pays est plat et cultivé, le chemin uni, et bordé en plusieurs endroits d'arbres, avec des murailles pour couvrir et garantir les campagnes. C'est un passage continuel d'hommes, de charrettes et de bêtes de charge : dans l'espace d'une lieue, on rencontre toujours deux ou trois villages. Il y a sur les rivières de beaux ponts à plusieurs arches : le plus considérable est celui de Lou-ko-kiao, à trois lieues de Pékin. Les garde-fous en sont de marbre; on compte de chaque côté, cent quarante-huit poteaux, avec des lionceaux au-dessus,

en différentes attitudes, et au deux bouts du pont quatre éléphans accroupis.

Je partis de Kiam-tcheou : les pères Lecomte et Videlou m'accompagnèrent jusques hors de la ville. Nous rencontrâmes nos principaux chrétiens, qui à notre insçu, avoient préparé sur le chemin une table couverte de fleurs et de parfums, avec une collation : c'est la coutume de la Chine d'en user ainsi, quand on veut marquer du respect et de l'attachement à la personne qui s'en va. Je pris congé dans ce lieu de mes deux confrères, et je marquerai ici quelques particularités de mon voyage.

Après avoir passé la rivière de Suenho qui est à l'orient de la ville de Kiam-tcheou, on trouve pendant dix lieues, un pays plat, couvert d'arbres, bien cultivé, avec un grand nombre de villages : l'on entre ensuite dans des montagnes, quelquefois stériles, mais le plus souvent en valeur, jusques sur le bord des précipices ; l'on y trouve des plaines de trois à quatre lieues, environnées de collines et d'autres montagnes. Je n'y ai trouvé qu'une ville du troisième ordre, mais par-tout il y a des villages et des hameaux sans nombre. J'y ai vu de la faïence comme la nôtre ; on y fait en plusieurs endroits de la poterie qui se transporte dans les provinces voisines. Je me trouvai un jour dans un chemin étroit, où il se fit en peu de temps un grand embarras de charrettes : en Europe, on en seroit venu aux injures ; je fus bien surpris de voir des gens qui se saluoient, se parloient avec douceur, et s'entraidoient mutuellement à se débarrasser, et à passer.

Vers la fin de ces montagnes la descente est fort rude, quoique taillée dans le roc. On découvre la province de Honam, et le Hoam-ho, c'est-à-dire, le fleuve jaune; le cours de cette rivière est marqué par des vapeurs blanches, ou par une espèce de brouillard que le soleil attire.

Je fis quatre-vingt lieues dans cette province, toujours dans un pays plat, mais si bien cultivé, qu'il n'y avoit pas un pouce de terre qui fût perdu : je découvris de tout côté un nombre infini de villes et de villages; je passai le Hoam-ho, c'est la rivière la plus rapide que j'aie trouvée : ses eaux sont d'une couleur jaune, parce qu'elle entraîne beaucoup de terre; celle qu'on voyoit sur les bords, étoit de la même couleur.

De la province de Honam, on entre dans celle de Nankin : je vins à Poukeou, ville située sur le Kiam, grand fleuve qui traverse toute la Chine, d'Occident en Orient, et qui la séparant en deux parties à peu près égales, porte l'abondance partout, par la facilité qu'il y a d'y naviger en tout temps et avec toutes sortes de barques. Ce fleuve est large de près d'une lieue devant Pou-keou.

La ville de Nankin est à trois lieues du Kiam. On peut s'y rendre par plusieurs canaux qui sont couverts de bateaux, parmi lesquels il y a grand nombre de barques impériales, presque aussi grandes que des vaisseaux; elles sont vernissées au dehors et dorées en dedans, et renferment des salles et des chambres très-bien meublées, pour les man-

darins qui viennent à la cour, ou qui sont obligés de voyager dans les provinces.

L'empereur a donné le nom de Kiamnim à la ville de Nankin; on ne souffriroit pas l'ancien nom dans les actes publics: j'y ai demeuré deux ans. Au commencement de l'année 1689, l'empereur fit un voyage dans les provinces du midi, il passa à Nankin; la veille qu'il y arriva, nous allâmes, le père Gabiano et moi, sur la route qu'il devoit tenir; nous passâmes la nuit dans un village où il y avoit soixante chrétiens de la même famille: le lendemain, nous vimes passer l'empereur qui s'arrêta, et nous parla de la manière la plus obligeante; il étoit à cheval, suivi de ses gardes du corps, et de deux ou trois mille cavaliers: les habitans vinrent le recevoir avec des étendards, des drapeaux de soie, des dais, des parasols, et d'autres ornemens: de vingt en vingt pas, on avoit élevé dans les rues, des arcs de triomphe sous lesquels il passoit: il y avoit sur son passage, un peuple infini, mais dans un silence profond. L'empereur comptoit partir le lendemain: les mandarins le supplièrent en vain de demeurer quelques jours dans la ville, mais le peuple étant venu ensuite demander la même grâce, il lui accorda trois jours; il céda au désir du peuple plutôt qu'aux prières des mandarins, parce que le soulèvement des peuples et la révolte des provinces viennent presque toujours des vexations que les mandarins exerçent: les empereurs dans ces sortes de voyages se concilient, tant qu'ils peuvent, l'esprit des peuples, même au préjudice des grands seigneurs. Pendant

le séjour du prince à Nankin, nous allâmes tous les jours au palais, et tous les jours il envoyoit chez nous des gentilshommes de sa chambre.

Ces bontés que l'empereur nous témoignoit à la vue de toute la cour, et des premiers mandarins des provinces, ne pouvoient qu'être très-favorables pour notre religion et les missionnaires qui la prêchent. Ce prince partit de Nankin, le 22 mars, pour s'en retourner à Pékin, nous fimes environ trente lieues à sa suite : il nous aperçut et fit approcher notre canot, que sa barque traîna plus de deux lieues; il étoit assis sur une estrade, il lut d'abord un remercîment que nous lui fimes par écrit, selon l'usage de la Chine : il faut que cet écrit soit en très-petit caractère; plus la dignité des supérieurs est élevée, plus ces caractères doivent-ils être fins et déliés.

Ce grand prince nous traita dans ce dernier entretien avec familiarité; il nous demanda s'il trouveroit sur la route quelques-unes de nos églises, il nous montra les livres qu'il avoit. Enfin, après avoir fait mettre dans notre canot du pain de sa table, et quantité d'autres provisions, il nous renvoya comblés d'honneurs.

Les pères Bouvet et Gerbillon étoient très-occupés à Pékin; les pères Pereira et Thomas, depuis la mort du père Verbiest, alloient tous les jours au palais, travailler au tribunal des mathématiques; les pères français qui restoient se trouvoient par là chargés de presque toute la chrétienté de cette grande ville. L'empereur engagea à son re-

tour, les pères Gerbillon et Thomas à apprendre la langue tartare, afin qu'il pût s'entretenir avec eux; il leur donna pour cela des maîtres, et prit un soin particulier de leur étude, jusqu'à les interroger et à lire lui-même ce qu'ils avoient composé, pour voir le progrès qu'ils faisoient dans cette langue, qui est plus facile à apprendre que la chinoise.

L'empereur étoit alors en guerre avec les Moscovites, qui avoient su se faire une route depuis Moscou jusqu'à trois cents lieues de la Chine, s'avançant d'abord par la Sibérie, et sur diverses rivières, l'Irtis, l'Oby, le Génissée, Langara, qui vient du lac Païcal, situé au milieu de la grande Tartarie. Ils entrèrent ensuite dans la rivière de Sélinga, et pénétrèrent jusqu'à celle que les Chinois nomment Helon-kian : ce grand fleuve traverse la Tartarie, et se jete dans la mer orientale, au nord du Japon.

Les Moscovites bâtirent de distance en distance, des forts et des villes sur toutes ces rivières, pour s'en assurer la possession; les places les plus proches de la Chine étoient Selenga, bâtie sur la rivière du même nom, Nipchou sur le Helon-kian, et Yusca sur le même fleuve, mais plus à l'orient.

Les Tartares orientaux, sujets de l'empereur, qui occupent toute cette vaste étendue de terre qui est entre la grande muraille et la rivière de Hélon-kian, furent fort étonnés de voir les Moscovites venir leur disputer la chasse des martres zibelines, et bâtir des forts dans un pays dont ils croyoient être les maîtres; ils voulurent s'y opposer, deux fois ils

prirent Yusca : les Moscovites le reprenoient ; ces sujets de querelles augmentant tous les jours, on proposa de part et d'autre de régler les limites des deux empires. Les czars de Moscovie envoyèrent leurs plénipotentiaires à Nipchou ; l'empereur y envoya aussi les pères Gerbillon et Pereira, qui devoient leur servir d'interprètes ; et afin de montrer l'estime qu'il avoit pour ces pères, il leur donna deux de ses propres habits, et voulut qu'ils fussent assis avec les mandarins du second ordre. Comme ces officiers portent au cou une espèce de chapelet, il permet à ces pères de mettre le leur à la place.

Le père Gerbillon, qui étoit plein de capacité, eut le bonheur de trouver des expédiens pour concilier les deux nations qui ne s'accordoient sur rien. Les Moscovites parloient avec hauteur ; les Chinois qui étoient venus avec une armée, et qui en attendoient une autre de la Tartarie orientale, se voyoient les plus forts, mais ils craignoient que les Tartares occidentaux ne se joignissent aux Moscovites, ou que ceux-ci ne donnassent du secours aux autres, s'ils formoient quelque dessein contre la Chine : ainsi, ils souhaitoient la paix et ne pouvoient la conclure. Mais ce qui trancha toute difficulté fut la permission que l'on donna aux Moscovites de venir à Pékin tous les ans pour faire leur commerce. Le père Gerbillon leur démontra que c'étoit le plus grand avantage qu'ils pussent espérer. Ils cédèrent Yusca, et acceptèrent les limites que proposoit l'empereur.

Cette paix fit beaucoup d'honneur aux deux mis-

sionnaires, toute l'armée les en félicita; mais celui qui leur fit le plus de caresses, fut le prince Sofan, chef de l'ambassade, il les assura que dans tous les temps, ils pourroient compter sur lui. Le père Gerbillon prit ce moment pour lui parler des derniers édits qui défendoient aux Chinois d'embrasser la religion chrétienne : ce seigneur promit de nous servir efficacement; il nous a tenu parole quelques années après.

L'empereur voyant ses Etats dans une profonde paix, voulut s'occuper à apprendre les sciences de l'Europe; il choisit l'arithmétique, les élémens d'Euclide, la géométrie-pratique, et la philosophie : nos missionnaires eurent ordre de composer des traités sur ces matières. Leurs démonstrations étoient en langue tartare, et ils les expliquoient à ce prince, qui comprenant facilement tout ce qu'on lui enseignoit, admiroit de plus en plus la solidité de nos sciences, et s'y appliquoit avec ardeur. Ils alloient tous les jours au palais passer quatre heures avec lui, et montoient sur son estrade, assis à ses côtés pour lui montrer les figures et les lui expliquer; ils étoient obligés de le suivre, quand il alloit à son palais de Tchan-tchun-yuen, qui est à deux lieues de Pékin. On partoit de la ville à quatre heures du matin, et on ne revenoit qu'à la nuit, il falloit veiller pour préparer les leçons du lendemain : ce n'étoit pas sans beaucoup de fatigues, mais l'envie de contenter l'empereur, et l'espérance de le rendre favorable à la religion, adoucissoient leurs peines. Quand ils étoient retirés, ce prince répétoit les leçons qu'on venoit de

lui donner, et il les expliquoit à ses enfans. Il continua cette étude avec la même assiduité pendant quatre ou cinq ans, sans rien diminuer de son application aux affaires, et sans manquer un seul jour de donner audience aux grands officiers de sa maison et aux cours souveraines. L'empereur ne s'arrêtoit pas dans ces sciences à la seule spéculation; il nivela lui-même, pendant trois ou quatre lieues, la pente d'une rivière; il mesuroit géométriquement la distance des lieux, la hauteur des montagnes, la largeur des rivières, prenant ses stations, pointant ses instrumens, et faisant exactement son calcul. Les seigneurs de sa cour qui étoient présens ne manquoient pas de l'admirer; il recevoit avec plaisir leurs applaudissemens, mais il les tournoit presque toujours à la louange des sciences d'Europe, et des pères qui les lui enseignoient. L'empereur s'occupoit ainsi, et vivoit avec ces pères dans une espèce de familiarité qui n'est pas ordinaire aux monarques chinois, lorsque la persécution de Ham-tcheou éclata; elle ne pouvoit arriver dans une conjoncture plus favorable.

Le vice-roi de Tche-kiam étoit l'auteur de cette persécution; il avoit fait publier une déclaration injurieuse au christianisme, et il ordonnoit aux fidèles de retourner à la religion de leurs pères. Il fit fermer notre église, et afficher sa déclaration à la porte: un de nos pères fut appelé par son ordre dans les tribunaux inférieurs, et interrogé par quelle permission il restoit dans la ville; il le fit maltraiter: on exerça ensuite par son ordre mille violences contre les chrétiens.

Les pères de Pékin ayant reçu copie de tous les actes et de toutes les procédures du vice-roi, présentèrent ces copies à l'empereur; ce prince les écouta favorablement, il offrit d'étouffer sans bruit cette persécution, en ordonnant au vice-roi de se désister de son entreprise, et de laisser les chrétiens en paix. Les pères lui firent sentir que ce seroit toujours à recommencer. L'empereur leur permit alors de lui présenter une requête, afin que cette affaire fût jugée solennellement par la voie des tribunaux, et qu'on se réglât ensuite sur cette décision dans les provinces.

Les missionnaires dressèrent la requête : ce prince voulut l'examiner, et ne trouvant pas qu'elle suffît pour obliger les tribunaux à accorder ce qu'ils demandoient, il leur en fit secrètement donner une autre. Les peres Pereira et Thomas qui avoient soin du tribunal des mathématiques, la vinrent présenter un jour d'audience; l'empereur la reçut, comme s'il l'avoit ignorée, et ordonna à la cour des rites de l'examiner, selon la coutume, et de lui en faire son rapport. On insinua de sa part aux membres de ce tribunal qu'il falloit avoir égard à la requête des pères européens; cependant ils n'en firent rien : après avoir rapporté tous les édits qu'on avoit fait pendant la minorité de ce prince contre la religion chrétienne, avec ce qu'ils contenoient de plus odieux, il conclurent que l'affaire dont il s'agissoit étoit déjà décidée, et qu'on ne devoit point permettre l'exercice de cette religion. L'empereur peu satisfait de leur réponse, la rejeta, et leur ordonna d'examiner

une seconde fois la requête qu'on leur avoit mise entre les mains. C'étoit leur marquer assez clairement qu'il vouloit une décision favorable ; mais ils n'eurent pas plus de complaisance dans le second rapport que dans le premier ; ils persistèrent à ne vouloir pas que notre religion fût authentiquement approuvée dans l'empire.

On s'étonnera peut-être qu'un tribunal ait osé faire une pareille résistance, vu la déférence que les mandarins ont pour les moindres ordres du prince. L'aversion que les Chinois ont pour les étrangers, peut les avoir portés à se déclarer contre la religion chrétienne ; mais peut-être la fermeté qu'ils firent alors paroître venoit d'un autre principe. Lorsque l'empereur interroge les tribunaux, et qu'ils répondent suivant les loix, on ne peut leur faire le moindre reproche ; au lieu que s'ils y portoient atteinte, les censeurs de l'empire ont droit de les accuser, et l'empereur peut les faire punir pour n'avoir pas suivi les loix : ce qui me confirme dans cette idée, c'est que le prince Sofan dit nettement à l'empereur, qu'il falloit qu'il usât de son autorité pour révoquer et abroger les édits qui proscrivoient le christianisme. D'ailleurs la suite nous a prouvé que la cour des rites ne nous étoit pas contraire.

Quoi qu'il en soit, l'empereur voyant qu'il n'obtiendroit rien par la voie des tribunaux, prit le parti d'approuver ce que la cour des rites avoit jugé. Cette cour permettoit au père Intorcetta (celui que le vice-roi avoit fait saisir), de demeurer à Hamtcheou, et aux Européens seulement, d'adorer le

Dieu du ciel dans leurs églises; mais elle défendoit aux Chinois d'embrasser leur religion, et elle confirmoit les anciens édits. Cette nouvelle jeta les péres dans une si grande consternation, que l'empereur en fut surpris et touché; il tâcha de les consoler. Nous sommes, disoient ces pères, à ceux qui leur parloient de sa part, comme des gens qui ont continuellement devant les yeux les corps morts de leurs pères et mères (c'est une expression qui frappe beaucoup les Chinois). Ce prince leur offrit d'envoyer quelques-uns d'entr'eux dans les provinces, avec des marques d'honneur qui convaincroient tout le monde de l'estime qu'il faisoit des Européens, et de l'approbation qu'il donnoit à leur loi. Enfin, voyant que rien ne diminuoit leur douleur, il envoya chercher le prince Sofan, pour le consulter sur les moyens qu'il pourroit y avoir pour les contenter.

Ce ministre zélé se souvint alors de la parole qu'il avoit donnée au père Gerbillon, à la paix de Nipchou; il fit à l'empereur l'éloge des pères, lui représenta les services qu'ils avoient rendus et qu'ils rendoient encore à l'Etat; qu'ils étoient désintéressés, et qu'on ne pouvoit les récompenser qu'en leur permettant de prêcher publiquement leur religion dans tout l'empire; qu'il n'y avoit aucun danger, puisque leur loi proscrivoit tous les vices, et enseignoit la pratique de toutes les vertus. Mais quel moyen de les satisfaire, dit ce grand prince, si les tribunaux s'obstinent à la rejeter. Le ministre se proposa alors pour aller traiter de cette affaire avec

les mandarins, et qu'il espéroit qu'aucun ne s'éloigneroit des sentimens de leur souverain.

Il réussit en effet, l'acte fut dressé : on y fit de grands éloges des missionnaires de la religion chrétienne, et on permit aux Chinois de l'embrasser; l'on conserva les églises qui subsistoient. L'empereur ratifia tous ces points, et la cour des rites les envoya, selon leur coutume, dans toutes les villes de l'empire, où ils furent affichés et enregistrés dans les audiences.

Voilà de quelle manière l'on obtint la liberté de la religion chrétienne, qu'on désiroit depuis tant d'années. Maintenant les missionnaires vivent en repos dans les provinces; pour peu qu'ils soient protégés ils réussissent à avoir de nouvelles églises; les mandarins qui nous sont affectionnés se prévalent de la déclaration de l'empereur pour nous soutenir. Enfin, il est certain que ce prince croit nous avoir fait une grande faveur, car, lorsqu'on lui annonça que tous les pères étoient venus pour le remercier : ils ont grande raison, dit-il; mais avertissez-les qu'ils écrivent dans les provinces à leurs compagnons, de ne pas se prévaloir trop de la permission qu'on leur donne, et de s'en servir avec tant de sagesse, que je ne reçoive jamais aucune plainte de la part des mandarins, car s'ils m'en faisoient, je la révoquerois sur le champ.

Après cette affaire, le père Videlou et moi étant à Canton, nous reçumes ordre de l'empereur de venir tous deux à sa cour; à notre arrivée nous trouvâmes ce prince malade. Les pères Gerbillon et Pe-

reira passoient les nuits au palais par son ordre : nous y descendîmes, les princes ses enfans vinrent nous y trouver. L'un d'eux demanda au père Videlou, ce qu'il pensoit des livres chinois, et s'ils s'accordoient avec notre religion : oui, lui répondit-il, quant à ce qu'on trouve dans les anciens livres, mais non avec ce que les interprètes ont écrit : c'est répliqua le jeune prince, qu'ils n'ont pas toujours bien pris le sens de nos anciens auteurs.

L'empereur fut atteint d'une fièvre maligne; nous lui donnâmes des pâtes médicinales que nous avions apportées de France. La maladie se changea en fièvre tierce. Heureusement j'avois une livre de quinquina ; ce remède étoit inconnu à Pékin, nous le présentâmes comme le remède le plus sûr qu'on eût en Europe, contre les fièvres intermittentes. On fit le lendemain l'expérience de ce remède sur trois malades, on les garda à vue dans le palais, et ils furent guéris tous les trois. Quatre seigneurs en burent ensuite devant l'empereur : après tous ces essais, il prit le quinquina, et sa santé se rétablit de jour en jour.

Pour nous récompenser, il nous fit don d'une maison dans la première enceinte de son palais. Un an après, il nous accorda une seconde grâce : il y avoit à côté de cette maison un terrain vide que l'on destinoit pour bâtir des corps de logis aux eunuques du palais, l'on nous permit d'y bâtir une église qui pût répondre à la beauté de la maison : on y a travaillé depuis ce temps. M. Gherardini, peintre italien, l'a ornée de peintures.

L'empereur ne cesse de nous honorer des marques de sa bienveillance. Au commencement de l'année c'est la coutume de la Chine, que le souverain envoie aux grands seigneurs de sa cour, deux tables, l'une couverte de viandes, et l'autre de fruits et de confitures; il nous fait les mêmes honneurs, et nous invite à son beau palais de Tchan-tchun-yeven, pour y voir les feux d'artifice.

Lettre du père Fontaney, au père de la Chaise, confesseur de Louis XIV.

Le 15 janvier 1704.

L'EMPEREUR continue toujours à nous honorer de sa bienveillance: quoiqu'il ne paroisse plus avoir le même empressement pour les mathématiques, et pour les autres sciences de l'Europe, nous sommes cependant toujours obligés de nous rendre au palais, parce qu'il a toujours quelques questions à nous proposer. Il occupe sans cesse trois frères que nous avons, qui sont très-entendus dans la guérison des plaies, et dans la pharmacie; il les envoie visiter ses officiers, et les personnes les plus considérables de Pékin qui sont malades; il est si content de leur service, qu'il mène toujours l'un d'eux dans ses voyages.

Quoique nous soyons tous les jours au palais, nous n'avons pas l'avantage d'entrer en société avec les savans, ni avec les grands de la cour. Nous

sommes toujours renfermés dans un appartement qui touche à celui de l'empereur, ce qui est une faveur extraordinaire; mais comme cet appartement est fort éloigné de celui où les grands de l'empire s'assemblent, nous n'avons aucun commerce avec eux; nous ne pouvons parler qu'à quelques eunuques ou à quelques gentilshommes de la chambre : nous sommes tout le jour renfermés, et nous ne sortons fort souvent, que bien avant dans la nuit, fort fatigués. C'est un genre de vie bien gênant, et peu conforme en apparence à la piété des missionnaires; mais les accès faciles que nous avons par là auprès du prince, donnent un grand crédit à notre religion, et font que les mandarins nous honorent et nous protègent.

Sur le frontispice de la belle église que nous venons de bâtir dans l'enceinte du palais, on a gravé en caractères d'or et en chinois, le sens de ces mots : Temple du Seigneur du ciel, bâti par ordre de l'empereur. C'est un des plus beaux ouvrages qui soient à Pékin; nous n'y avons rien épargné pour piquer la curiosité chinoise, et y attirer les personnes les plus considérables de l'empire, cela leur fait prendre des sentimens favorables pour notre culte : ce qu'a dit un vice-roi de Canton, en est une preuve. Le peuple lui fit des plaintes de ce qu'un de nos missionnaires bâtissoit deux églises trop exhaussées; il demandoit qu'on les abatît, ou du moins qu'on les abaissât. Voilà l'empereur, leur répondit le vice-roi, qui permet d'en élever une plus haute dans son propre palais; quelle témérité ce seroit que de toucher à celles-ci !

Nous voulumes en établir une à Nimpo; le peuple

de cette ville est très-superstitieux, nous éprouvâmes beaucoup de difficultés, nos pères furent appelés au tribunal des rites. Le père Gerbillon obtint la décision la plus favorable que nous pussions espérer.

L'empereur nous donna ensuite une preuve de distinction qui a beaucoup honoré la religion. Une inondation ayant produit la famine dans la province de Chang-tong, ce monarque taxa ses courtisans, et y envoya de grands secours, qui devoient être administrés par des mandarins députés exprès pour cet acte de bienfaisance. Cela ne suffit pas; une grande partie de ces malheureux vint dans la capitale pour y chercher de quoi vivre.

L'empereur ayant conçu de la défiance des mandarins, fit appeler quatre de nos pères, et leur remit deux mille taels pour en acheter du riz, et le distribuer dans un vaste terrain qu'il y a près de notre sépulture, et il nous dit qu'il espéroit que nous contribuerions aussi, selon nos moyens, au soulagement de tant d'infortunés. Cet ordre fut reçu avec reconnoissance par nos missionnaires, et ils trouvèrent cinq cents taels pour les employer en aumônes: deux de nos pères furent chargés de les distribuer. A la vue d'un signal qu'on élevoit, les pauvres entroient sans confusion, et se rassembloient, les hommes d'un côté, et les femmes de l'autre, et là, on donnoit à chacun sa portion de riz et d'herbage. Les chrétiens les plus considérables de la ville venoient tour à tour servir les pauvres; ils maintenoient le bon ordre, et tâchoient, par des paroles affectueuses, de consoler ces malheureux. Les mandarins

et

et les eunuques de la cour, que la curiosité attiroit à ce spectacle, étoient charmés de l'ordre qui étoit maintenu sans le secours d'aucun garde; ils admiroient que des personnes d'une certaine naissance se mêlassent ainsi parmi les pauvres, jusqu'à leur fournir les bâtonnets pour manger, et jusqu'à les reconduire comme des hôtes à qui on veut faire honneur. O! s'écrioient-ils, que cette religion doit être excellente, puisqu'elle inspire tant de charité! il n'y a pas jusqu'aux bonzes qui ne devinssent nos panégyristes, car il y en avoit tous les jours une centaine à qui on faisoit l'aumône avec les autres. C'est ainsi, que durant quatre mois, nous avons nourri plus de mille personnes par jour.

Je finirai cette lettre par une réponse à l'accusation que nous font des personnes pieuses, d'affecter à la Chine un luxe qui ne s'accorde pas avec l'état que nous avons embrassé. Vous allez vêtus de soie, disent-elles, dans les villes; vous n'allez qu'en chaise; les apôtres prêchoient-ils l'Evangile de cette manière? Je répondrois à cela que les premiers missionnaires que nous avons eus dans ces contrées avoient des habits simples. Le père Ricci, fondateur de cette mission, vécut ainsi les premières années; mais durant ce temps-là il ne convertit presque personne. Les sciences d'Europe étant nouvelles alors à la Chine, quelques mandarins eurent la curiosité de le voir; il leur plut par son esprit insinuant; quelques-uns même le prirent en affection. Ayant appris de lui qu'il venoit à la Chine prêcher la loi de Dieu, dont il leur expliqua les principales vérités, ils lui con-

seillèrent de changer son genre de vie. Dans l'état où vous êtes ici, disoient-ils, peu de gens vous écouteront, on ne vous souffrira pas même longtemps à la Chine : puisque vous êtes savans, vivez comme les savans, alors vous pourrez parler à tout le monde : les mandarins accoutumés à considérer les gens de lettres, vous considéreront aussi ; le peuple vous voyant honorés d'eux, respectera et écoutera vos instructions. Le père suivit le conseil de ces mandarins, et il eut le plus grand succès.

L'état de gens de lettres est donc celui que nous devons prendre quand nous venons à la Chine ; il faut que nous en gardions toutes les bienséances, que nous soyons vêtus de soie, et que nous nous servions de chaise, comme eux, quand nous sortons : cependant nos missionnaires vont à pied lorsqu'ils parcourent les villages, quelques-uns même marchent à pied dans les villes, ce qui n'est pas sans danger ; car, outre les railleries et les paroles de mépris qu'ils s'attirent, cela ne dispose pas les Chinois à les écouter ; ils doivent se ressouvenir que les missionnaires ne sont que tolérés à la Chine, et qu'il ne faut s'y montrer que rarement en public, de peur que les mandarins, choqués de les voir en si grand nombre, ou même de les voir souvent, ne les trouvent trop hardis, et n'intriguent à la cour contr'eux : cette considération les oblige à prendre de grandes précautions. Puisse le ciel bénir des intentions si pures !

Lettre du père Gozani, missionnaire, au père Suarez, Jésuite.

A Cai-fum-fou, capitale de la province de Honan, le 5 novembre 1704.

J'ALLAI voir des Chinois qu'on appelle ici Tiao-Kin-Kiao, dans la pensée que c'étoit des Juifs; ils me permirent d'aller dans leur Li-paï-sou, c'est-à-dire, leur synagogue, où ils étoient tous assemblés. J'eus avec eux de longs entretiens; je vis leurs inscriptions, dont les unes sont en chinois, et les autres en leur langue; ils me montrèrent leurs kims ou livres de religion, et ils me laissèrent entrer jusque dans le lieu le plus secret de leur synagogue, c'est un endroit réservé au chef seul de la synagogue. Il y avoit sur des tables treize espèces de tabernacles, dont chacun étoit environné de petits rideaux; le sacré kim de Moïse (le Pentateuque), étoit renfermé dans chaque tabernacle, dont douze représentoient les douze tribus d'Israël, et le treizième Moïse. Ces livres étoient écrits sur de longs parchemins et pliés en rouleaux : on déplia ces parchemins, ils étoient écrits très-nettement.

On voit encore en deux autres endroits de la synagogue plusieurs anciens coffres, où ils conservent avec soin un grand nombre de petits livres, dans lesquels ils ont divisé le Pentateuque, et les autres livres de leur loi. Ils se servent de ces livres pour

prier; ils me parurent écrits en hébreu : il y en avoit de neufs, et d'autres à demi déchirés.

Il y a au milieu de la synagogue une chaire magnifique et fort élevée; c'est la chaire de Moïse, sur laquelle, les samedis et les jours solennels, ils mettent le Pentateuque, et ils en font la lecture. On y voit aussi un tableau où est écrit le nom de l'empereur; il n'y a ni statues, ni images. Leur synagogue regarde l'Occident, et quand ils prient, ils se tournent de ce côté : ils adorent Dieu sous le nom de Tien, de Cham-Tien, de Cham-Ti, de Teao-Van-Voe-Tche, c'est-à-dire, de créateur de toutes choses : ils me dirent qu'ils avoient pris ces noms dans les livres chinois.

En sortant de la synagogue, je vis une salle avec un grand nombre de cassolettes; ils me dirent que c'étoit le lieu où ils honoroient les grands hommes de leur loi : la plus grande cassolette est pour Abraham; après sont celles d'Isaac, de Jacob et de ses douze enfans, de Moïse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras, et de plusieurs autres personnes illustres des deux sexes.

Ces Juifs gardent encore plusieurs cérémonies de l'ancien Testament, la circoncision, les azymes, l'agneau pascal, en mémoire de la sortie d'Egypte, le sabbat et autres fêtes de l'ancienne loi. Ils me dirent que les premiers Juifs qui vinrent à la Chine sous la dynastie des Han (1) étoient soixante-dix

(1) Des vingt-deux familles qui ont possédé l'empire de la Chine, depuis le grand Hoam-Ti, c'est-à-dire, depuis

familles; il n'en reste plus que sept, qui font tout au plus mille personnes, qui s'allient entr'elles sans se mêler jamais : ils n'ont de synagogue que dans la capitale de la province de Honan; elle a quelque rapport avec nos églises d'Europe, elle est partagée en trois nefs.

Ces Juifs honorent Confucius de la même manière que les lettrés chinois; ils assistent avec eux aux cérémonies solennelles qui se font dans les salles de leurs grands hommes. Ils me dirent qu'au printemps et dans l'automne, ils rendoient à leurs ancêtres les honneurs qu'on a coutume de leur rendre à la Chine; qu'ils ne leur présentoient pas de viande de cochon, mais d'autres animaux; que dans les cérémonies ordinaires, ils présentoient des porcelaines pleines de confitures, et qu'ils accompagnoient cette offrande de parfums et de prosternemens.

Ces Juifs n'allument point de feu le samedi, on fait cuire la veille ce qu'il faut pour ce jour-là : lorsqu'ils lisent la Bible dans leur synagogue, ils se couvrent le visage avec un voile transparent, en mémoire de Moïse qui descendit de la montagne le visage couvert : outre la Bible, ils ont encore d'autres

---

l'an 2697 avant la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent, la famille des Han est la cinquième, et l'une des plus illustres. Elle a donné vingt-sept empereurs à la Chine, et elle a gouverné pendant 426 ans, depuis l'année 206 avant Jésus-Christ, jusqu'à l'année 220 après sa naissance.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

livres hébreux faits par leurs anciens rabbins ; ils contiennent leurs rituels, et les cérémonies dont ils se servent aujourd'hui. Ils me parlèrent du paradis et de l'enfer d'une manière peu sensée ; il y a apparence qu'ils ont tiré du Talmud ce qu'ils en savent.

Je les questionnai sur le Messie promis dans les Ecritures, ils furent fort surpris de ce que je leur en dis ; ils me répondirent qu'on faisoit mention dans leur Bible d'un saint homme nommé Jésus, qui étoit fils de Sirach, mais qu'ils n'en connoissoient point d'autre.

Pendant long-temps ces Juifs ont été très-honorablement traités dans la Chine. Plusieurs sont devenus gouverneurs de provinces, ministres d'Etat, bacheliers, docteurs ; des particuliers y ont possédé de grands biens en terres ; mais aujourd'hui il ne leur reste rien de cet ancien éclat : ils avoient des établissemens dans plusieurs villes, qui ont disparu. La plupart ont embrassé l'ilalisme.

Mémorial sur ce qui s'est passé à Pékin, dans le séjour de M. de Tournon, patriarche d'Antioche, légat du Saint-Siége à la Chine; par le père Thomas, vice-provincial des Jésuites dans cet empire.

ARTICLE PREMIER.

QUAND M. le légat fut arrivé à Canton, le 8 avril 1705, il prit conseil des plus anciens missionnaires du pays, et il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps où il seroit à propos de la découvrir; il fit cependant écrire aux missionnaires de Pékin, qu'il alloit se mettre en route: il leur écrivit ensuite, contre l'avis commun, d'annoncer à l'empereur son arrivée, et son dessein de visiter toutes les missions, avec un plein pouvoir de sa Sainteté. Depuis ce temps, M. de Tournon n'a demandé conseil à aucun missionnaire de Pékin.

Pour obéir à l'ordre de M. le patriarche, nous écrivimes quatre fois en Tartarie où l'empereur étoit alors, pour qu'il permît à M. de Tournon d'user de ses pouvoirs. A la troisième lettre on nous refusa son entrée à la cour, on le permit à la quatrième. L'empereur ordonna de faire prendre au légat un vêtement tartare, et le fit défrayer jusqu'à Pékin. Par là on ferma la bouche à ceux qui répandoient le bruit dans Rome et ailleurs, que les

missionnaires établis à la cour de Pékin empêcheroient le légat de parvenir jusqu'au prince.

M. de Tournon partit de Canton, le 9 septembre, et fut reçu par-tout avec de grands honneurs. Nous avions donné à l'empereur une très-haute idée de la dignité de légat, aussi fit-il partir un de ses fils pour aller au-devant de lui. Il arriva à Pékin, le 4 décembre, et il fut logé dans la maison des missionnaires, dans l'enceinte du palais. On lui assigna des provisions de bouche, aux frais de l'empereur, pour tout le temps de son séjour à Pékin. Un de ses domestiques étant mort, sa majesté lui donna un champ pour sa sépulture. De là, la grande espérance que conçut le prélat d'établir une maison de missionnaires italiens dans cette capitale. Il ne voulut point d'un terrain destiné aux anciens Européens, et montra par là, une espèce de séparation de nous, à un prince très-pénétrant.

M. de Tournon fut admis, le 31, en la présence de l'empereur; il étoit suivi de toute sa maison. Les cohortes au milieu desquelles il lui fallut passer, avoient ordre de le dispenser des cérémonies chinoises. Il salua sa majesté par ces sortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'empereur fit asseoir le légat sur un monceau de coussins; il lui demanda des nouvelles de la santé du pape, avec un air de bonté et de cordialité. Une réception de la sorte est regardée à la Chine comme une faveur extraordinaire. L'empereur lui fit ensuite présenter du thé par les plus grands seigneurs, et lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin,

Enfin on lui servit une table couverte de trente-six plats d'or; l'empereur n'y avoit presque pas touché; cette table fut envoyée au légat dans son logis. On s'entretint de choses agréables, après le dîner; ensuite l'empereur invita le patriarche à s'expliquer sur le sujet de sa légation.

On peut assurer que jamais à la Chine, il n'y a eu un seul exemple d'une réception d'ambassadeur qui égale celle de M. de Tournon. Les bontés de l'empereur se soutinrent toujours: il fit délivrer des présens pour le pape, et se reserva d'en envoyer de plus précieux par le retour de M. de Tournon. Enfin sa majesté ordonna, le premier jour de l'année chinoise, (il est d'usage qu'au renouvellement de l'année l'empereur fasse des présens), qu'on portât au légat un esturgeon d'une grandeur prodigieuse, et d'autres poissons, des sangliers, des faisans, et une table plus riche encore par une belle garniture d'argent, que par les mets dont on la couvrit. Rien de plus magnifique que l'appareil avec lequel on conduisit au prélat les présens de la cour.

Le 26 février, l'empereur invita M. le patriarche à un beau feu d'artifice qui devoit être tiré dans une de ses maisons de campagne. Comme M. de Tournon étoit indisposé, on le porta à travers les jardins de l'empereur. On lui fit entendre un concert d'eunuques qui ne chantent que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans la maison impériale, et deux mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte.

Au commencement du printemps, l'empereur par-

tit pour la chasse de certains oiseaux aquatiques dans la province de Pé-tché-li : c'est un amusement qu'il prend avant d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs. Le légat reçut du prince héritier, pendant l'absence de son père, les mêmes distinctions. Vers la mi-juin l'empereur étant de retour, fit inviter M. de Tournon à venir prendre son audience de congé; mais sa maladie étant augmentée, il ne put s'y rendre. Deux mandarins inférieurs eurent ordre de ne point le quitter, afin de donner de ses nouvelles à la cour. Aussitôt que l'empereur eut appris sa convalescence, il lui envoya quinze pièces de brocard et une livre de la précieuse racine de ginsem, car c'est la coutume de la Chine de faire des présens aux convalescens.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de sa majesté pour la Tartarie, il voulut encore avoir une audience. On l'admit dans une maison impériale hors de la ville; il fut invité à voir le lendemain, la maison de campagne de l'empereur et les jardins du prince héritier. Ce fut le prince lui-même qui la lui fit parcourir; il avoit fait préparer deux barques sur le canal, il le régala de liqueurs délicieuses. La cour fut surprise de la réception que les missionnaires du palais avoient procurée à un étranger : plusieurs même murmuroient de la familiarité à laquelle, disoient-ils, l'héritier d'un grand empire s'étoit abaissé.

On peut dire que les pères de Pékin n'ont pas peu contribué à lui attirer tant de marques de distinction. Plût à Dieu que l'empereur eût continué à

traiter le légat avec le même honneur! mais malgré les sujets de plaintes qu'il crut avoir contre lui pendant deux mois, on lui a toujours fourni gratuitement des provisions; et c'est aux frais de ce prince qu'il a été conduit à Canton.

ARTICLE II.

Nous nous contenterons pour cet article, de dire, que lorsque M. de Tournon arriva à Pékin, et qu'il fit entendre aux missionnaires, que Rome avoit prononcé sur les contestations fâcheuses qui les divisoient, concernant les cérémonies chinoises, ils le supplièrent de leur faire connoître le décret, en protestant qu'alors ils sacrifieroient à l'obéissance due à l'église l'intérêt de la mission, et qu'ils abandonneroient même la Chine, si le souverain pontife l'ordonnoit.

ARTICLE III.

Conduite de M. le patriarche à la cour de Pékin.

Le 25 décembre de l'année 1705, l'empereur fit demander au patriarche la cause de sa légation. Ce prince n'ignoroit pas le sujet de nos divisions; ainsi, quand il vit arriver un commissaire apostolique, il conçut qu'il ne venoit que pour rétablir la paix entre les missionnaires: il fit donc dire au légat, qu'une navigation de six mille lieues n'avoit certainement été entreprise que pour un grand dessein, et qu'il lui importoit d'en être informé. Le patriar-

che répondit qu'il n'étoit venu que pour rendre grâces à sa majesté de la protection qu'elle accordoit à la religion chrétienne ; mais bientôt après il résolut de faire savoir à l'empereur les véritables motifs, en employant pour cela l'entremise des mandarins ; il déclara qu'il étoit venu pour soumettre les pères de Pékin à la visite pastorale. Nous sûmes que ce prince avoit répondu à son excellence de la bonne conduite et de la régularité des pères de sa cour : tout cela se fit avant qu'on eût traduit en chinois le mémoire du légat. Par ce mémoire, l'on disoit à l'empereur, que sa sainteté désireroit de nommer quelqu'un de sage et prudent en qualité de supérieur général de tous les Européens, et qui seroit chargé d'établir une correspondance entre les deux cours. Lorsque sa majesté en eut fait la lecture : ce ne sont là que des demandes frivoles, dit-elle, le patriarche n'a-t-il point d'autre affaire à négocier ici ?

Les mandarins rapportèrent au légat, que l'empereur jugeoit à propos que ce supérieur général fût un homme connu à sa cour ; qui y eût demeuré au moins dix ans, et qui fût instruit de ses maximes. Cette réponse fut un coup de foudre pour le patriarche ; il s'écria avec émotion, qu'il falloit que l'empereur eût été prévenu par des inspirations particulières et fort suspectes. Ce prince qu'on instruisit de ces propos, dit le lendemain à ses courtisans : notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son mémoire, il se trompe certainement ;

car, outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang, ni prérogative, ce ne pourroit être qu'une charge bien pesante pour eux : la cour de Rome voudroit les rendre responsables des mauvais succès de leur négociation ; ainsi je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudroit s'en charger. En conséquence, l'empereur nous ordonna de présenter au patriarche une protestation où nous dîmes, que nous n'avions nullement empêché ce prince d'accorder au légat ce qu'il souhaitoit, et que certainement nous refuserions cette place, si l'on nous la proposoit. Le patriarche n'en crut pas moins que c'étoit nous qui avions détruit sa négociation ; il se borna alors à proposer un simple agent, pour être l'entremetteur entre les deux cours. L'empereur répondit qu'on pouvoit donner cette commission à quelque ancien Européen de son palais. Le légat répliqua qu'il étoit plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en cour de Rome, et qui en sût le style et les manières. Que voulez-vous dire par cet homme de confiance? nous ne parlons point ainsi à la Chine, tout sujet est pour moi un homme de confiance, et je compte sur la fidélité d'eux tous : qui d'entr'eux oseroit y manquer? Si je vous accordois l'agent que vous souhaitez, ce nouveau venu pourroit-il m'entendre et se faire entendre? il faudroit un interprète, et de là des soupçons et des défiances, comme on en a aujourd'hui : ainsi qu'il n'en soit plus question.

Le troisième projet du légat n'eut pas un plus heureux succès. Il vouloit obtenir de l'empereur la

permission d'acheter à ses frais une maison à Pékin; il en parla à un mandarin qui lui conseilla d'agir de concert avec nous pour cette affaire. Ils sont les seuls, lui dit-il, qui disent du bien de vous; sans eux, nul ne vous reconnoîtroit ici pour un homme considérable en Europe: faites paroître un esprit de paix et d'union. Le légat suivit ce conseil, il envoya prendre les pères du palais; mais sur la demande qu'ils firent à sa majesté de cette maison, elle leur défendit d'insister jamais là-dessus. Le patriarche en eut du chagrin, et conçut de violens soupçons contre les Jésuites.

La quatrième entreprise du patriarche fut au sujet des présens que l'empereur envoyoit au pape. Sa majesté lui avoit permis de choisir quelqu'un pour les conduire, et pour les présenter à sa Sainteté. M. de Tournon jeta les yeux sur M. Sabini, son auditeur. L'empereur réfléchit ensuite qu'il étoit plus décent de joindre à ses présens un envoyé de sa part; il nomma le père Bouvet. Les présens ayant donc été portés au légat, on en recommanda le soin à ce père. Dans l'audience du monarque qu'eurent M. Sabini et le père Bouvet, sa majesté ne recommanda qu'à ce dernier seul de saluer le pape de sa part, et les présens ayant été emballés, on ne remit les clefs qu'à lui seul. Le légat les lui demanda, il obéit, et à son départ le patriarche les remit à M. Sabini, avec défense de les donner au père Bouvet.

Avant ce départ, M. de Tournon demanda une audience particulière de l'empereur; ce prince la fixa

au premier juin, mais les grandes incommodités du patriarche l'empêchèrent d'y aller : il refusa jusqu'à deux fois de confier à un mandarin que l'empereur lui envoyoit, ce qu'il avoit à dire, protestant qu'il s'agissoit de l'intérêt de ce prince, et même de la famille impériale. Ces refus réitérés choquèrent le monarque; il fut étonné qu'un homme vînt de si loin lui communiquer des affaires qui regardoient sa famille, et lui personnellement. Un peu ému, il prit le pinceau et lui écrivit de s'expliquer sans détour. Le patriarche se trouvant pressé par cet ordre, déclara que les affaires qui touchoient personnellement l'empereur étoient, que le père Bouvet se donnoit pour son député à Rome, et que les Portugais empêchoient les autres nations de venir à la Chine. On envoya cette déclaration à l'empereur qui étoit à la campagne; son fils aîné la reçut, et s'écria dès qu'il l'eut lue : de quoi se mêle cet étranger? le père Bouvet est réellement notre envoyé; le domestique du légat peut-il lui en disputer la qualité? l'aurions-nous choisi pour en faire notre ambassadeur? Ce prince porta ensuite la déclaration à son père, qui en parut très-peu satisfait. Il demanda aux missionnaires, si en Europe le légat et son auditeur ne seroient pas punis; il écrivit de sa main à M. de Tournon, justifia le père Bouvet, et lui dit, qu'en qualité de légat, il ne devoit se mêler que des affaires de la religion; qu'il ne semoit que des racines de discorde; que les Européens s'étoient jusques-là bien conduits daus ses Etats, et qu'ils n'étoient brouillés que depuis son arrivée. Il le menaça de ne

plus recevoir de missionnaire dans son empire, sans les avoir fait examiner dans ses ports. Le légat eut peur, et témoigna qu'il acquiesceroit aux volontés de l'empereur; mais il eut encore une sixième affaire, à l'occasion d'un mécontentement qu'il avoit donné à ce prince, et pour lequel on exigea qu'il fît quelques excuses, ce qu'il ne voulut point. Par là M. de Tournon s'attira la colère de sa majesté, il reçut coup sur coup des ordres très-durs et bien peu convenables à sa dignité; aussi se plaignit-il qu'on violoit son caractère de légat apostolique. On lui fit défense de prolonger le temps fixé pour son départ, et l'on fit revenir les présens que l'on envoyoit au pape. M. de Tournon fut cependant reconduit avec les mêmes honneurs qu'on lui avoit rendus en venant.

ARTICLE IV.

État de la religion à la Chine, depuis le départ du légat.

L'empereur regrette d'avoir prodigué ses faveurs au patriarche, et reproche tous les jours aux missionnaires les instances qu'ils ont faites pour obtenir l'entrée de ce prélat à la Chine (1). On s'est imaginé à la cour que les dissentions des missionnaires

(1) Le prince héritier en montant sur le trône, n'oublia pas ces malheureuses dissentions; et c'est à cela vraisemblablement que l'on doit le renvoi des missionnaires de la Chine, et la persécution contre les chrétiens.

ne

ne pouvoient naître que de quelques desseins ambitieux. Dans cette idée, le prince héritier a fait prendre des informations secrètes dans les provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à se faire chrétien, afin d'être informé par son moyen du mystère de nos assemblées.

On commence à invectiver contre le christianisme en présence de l'empereur, ce que personne n'avoit osé faire jusqu'alors; le prince héritier est un des plus animés.

Les bonzes triomphent et annoncent certains oracles de leurs dieux sur notre ruine prochaine. Notre religion commence à devenir suspecte; l'autorité du souverain pontife que nous avions si fort exaltée, n'a plus le même poids dans les églises de la Chine.

Lettre du père Jartoux, missionnaire, au procureur général de la mission des Indes et de la Chine.

Le 12 avril 1711.

La carte de la Tartarie que nous levons par ordre de l'empereur de la Chine, nous a procuré l'occasion de voir la fameuse plante de ginseng, si estimée à la Chine, et si peu connue en Europe. Les plus habiles médecins de la Chine ont fait des volumes sur les propriétés de cette plante; ils la font entrer dans presque tous les remèdes qu'ils donnent aux

grands, car elle est d'un prix trop haut pour le peuple : ils prétendent que c'est un remède souverain presque pour toutes les maladies, et qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

Les Chinois et les Tartares ne feroient pas un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effets; ils en usent même en santé pour se rendre plus robustes. Je suis persuadé qu'entre les mains des Européens, ce seroit un excellent remède : ce qui est certain, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, et l'echauffe; qu'elle aide à la digestion, et qu'elle fortifie d'une manière sensible. J'en ai fait l'essai; après en avoir pris, je me sentis beaucoup plus de vigueur, et une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

J'en fis une seconde épreuve, un jour que je me trouvai si fatigué et si épuisé de travail, qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval; une heure après, je ne me ressentis plus de foiblesse. J'en ai usé depuis ce temps-là, et toujours avec succès : j'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, et surtout les fibres que je machois, produisoient à peu près le même effet. Nous nous sommes souvent servis de ces feuilles à la place du thé, ainsi que font les Tartares; je donne la préférence à la première boisson.

Le lieu où croît cette racine est dans la Tartarie, entre le trente-neuvième et le quarante-septième degré de latitude boréale, et entre le dixième et le vingtième degré de longitude orientale : là, se découvre une longue suite de montagnes couvertes et environnées d'épaisses forêts. C'est sur le penchant

de ces montagnes et dans ces bois impénétrables, sur le bord des ravines ou autour des rochers, aux pieds des arbres, et au milieu de toutes sortes d'herbes, que se trouve la plante de ginseng : si le feu prend à la forêt et la consume, cette plante n'y reparoît que quelques années après, ce qui prouve qu'elle est ennemie de la chaleur; aussi croît-elle toujours à l'abri du soleil. Je pense que s'il s'en trouve dans quelque autre partie du globe, ce doit être en Canada, qui comme la Tartarie est couverte de forêts et de montagnes (1).

Les endroits où croît le ginseng, sont separés de la province de Kan-tong, par une barrière de pieux, aux environs de laquelle des gardes rôdent sans cesse, pour empêcher les Chinois d'aller chercher cette racine. Malgré leur vigilance, les Chinois, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, tentent l'aventure, au risque de perdre leur liberté s'ils sont découverts. L'empereur voulant favoriser les Tartares, leur permit d'aller jusqu'au nombre de dix mille, ramasser tout ce qu'ils pourroient de ginseng,

---

(1) L'abbé Raynal, dans son histoire philosophique des Indes, dit que le père Lafitau, Jésuite, découvrit en 1720, le ginseng dans les forêts du Canada. On porta cette racine à Canton, où elle fut chèrement vendue. L'empressement qu'excitoit cette plante poussa les Canadiens à cueillir au mois de mai, ce qui ne devoit être cueilli qu'en septembre, et à faire sécher au four ce qui devoit être séché à l'ombre. Cette faute décria le ginseng du Canada, et la colonie perdit cette branche de commerce.

à condition que chacun d'eux lui en donneroit deux onces du meilleur, et que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Nous les rencontrâmes au milieu de ces déserts : voici l'ordre que garde cette armée d'herboristes.

Après s'être partagé le terrain, chaque troupe au nombre de cent, s'étend sur une même ligne jusqu'au terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine distance; et ils parcourent pendant quelques jours, cet espace. Dès que le terme est expiré, les mandarins placés avec leurs tentes, envoient visiter chaque troupe, pour s'informer si le nombre est complet. Si quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le cherche; après quoi on recommence.

Ces Tartares ont beaucoup à souffrir dans cette expédition, ils n'ont point de tentes et couchent sous des arbres. Chacun porte sa provision de millet cuit au four; les mandarins leur envoient de temps en temps, quelques pièces de bœuf ou de gibier, qu'ils dévorent après les avoir montrées au feu : c'est ainsi que ces dix mille hommes passent six mois de l'année.

Lettre du père Jacquemin, missionnaire, au père procureur des missions des Indes et de la Chine.

De l'île de Tsong-ming, dans la province de Nankin, le 17 septembre 1712.

L'ÎLE de Tsong-ming n'est pas fort éloignée du continent de la province de Nankin, elle n'en est séparée à l'ouest que par un bras de mer, qui n'a pas plus de cinq ou six lieues. On assure qu'elle s'est formée peu à peu des terres que le Kiang, grand fleuve qui passe à Nankin, a entraînées de diverses provinces qu'il arrose. Avant qu'elle fût habitée, on y reléguoit les scélérats dont on vouloit purger la Chine : les premiers qu'on y débarqua, défrichèrent cette terre inculte, et semèrent le peu de grains qu'ils avoient apportés; cette terre devint extrêmement fertile. Plusieurs familles chinoises se transportèrent dans l'île, et se partagèrent le terrain.

Cette île n'étoit pas alors d'une aussi grande étendue; plusieurs petites îles s'y sont réunies, et ont formé un terrain qui a aujourd'hui vingt lieues de longueur, et environ six de largeur.

Il n'y a dans tout le pays qu'une ville qui est du troisième ordre : la campagne est coupée d'une infinité de canaux propres à reçevoir l'eau du ciel qui s'y amasse, et s'écoule ensuite dans la mer : il n'y a point de montagnes, l'air y est tempéré et sain,

quoique les pluies qui tombent en abondance, le rendent fort humide.

Le grand froid ne dure pas plus de douze jours; la neige qui couvre alors la terre, n'est jamais fort haute, et elle se fond aux premiers rayons du soleil; mais la chaleur y seroit excessive, si elle n'étoit modérée par des orages fréquens : ceux qui périssent par le tonnerre, ce qui arrive assez souvent, sont regardés comme des coupables qui ont provoqué par leurs fautes, le courroux du ciel.

Cette île est encore sujète à des ouragans terribles, deux ou trois fois l'année. Les habitans se souviendront long-temps des désordres que causa un de ces ouragans, la trente-cinquième année de l'empereur régnant. Il s'éleva dès le matin un vent violent, sa fureur augmenta durant la nuit; la mer en fut tellement agitée qu'elle franchit ses bornes, et se répandit à plus d'nne lieue dans l'île : la récolte fut perdue, les maisons renversées; des milliers de personnes furent englouties dans les eaux; il ne se sauva que ceux qui eurent assez de force pour gagner la terre à la nage, ou ceux qui purent grimper au plus haut des arbres. Ce qu'il y eut encore de bien cruel, c'est que cette inondation infecta tellement le pays, qu'il périt autant de monde l'année suivante, dans les lieux voisins où la mer n'avoit pas pénétré.

Du reste, cette île est très-agréable; d'espace en espace on voit de gros bourgs, où l'on trouve chez les marchands, tout ce qu'on peut désirer. Il y a ensuite entre chaque bourg, autant de maisons répandues dans les campagnes, que de familles occupées

au labour : ces maisons n'ont qu'un toit de chaume, et ne sont construites que de simples roseaux entrelassés, à la reserve de celles des riches, qui sont bâties de briques et couvertes de tuiles. Toutes sont environnées d'arbres plantés le long des fossés pleins d'eau : les grands chemins qui sont fort étroits, parce que le terrain est extrêmement ménagé, sont bordés de petites maisons de marchands qui vendent des rafraîchissemens aux voyageurs. Toute l'île ne paroît presque qu'un seul village, d'une étendue immense : quoique cette île soit extrêmement peuplée, elle a de quoi nourrir ses habitans. Le cochon y est très-commun et très-estimé, meilleur même qu'en Europe : ils ont des oies, des canards et des poules; des buffles aussi, mais qui ne servent qu'au labour; quoique grands et forts, un enfant suffit pour les conduire. Les chevaux y sont rares, c'est un luxe que d'en avoir. Des ânes sont la monture ordinaire, même des personnes les plus distinguées.

La terre y porte peu de fruits : il y a de gros citrons, mais ils ne servent que d'ornemens dans les maisons; on en met sept à huit sur un plat de porcelaine, uniquement pour flatter la vue et l'odorat. Il y a encore de petites oranges aigres, dont on se sert pour assaisonner différens mets; des abricots qu'on pourroit manger si on les laissoit mûrir, des pêches qui valent celles d'Europe : le meilleur fruit qu'on y trouve, c'est le setse, il est de la grosseur de nos pommes; sa peau est fine et unie, sa chair molle et rouge, et il renferme trois noyaux longs et aplatis : ce fruit est rafraîchissant. Il y a aussi de

gros melons d'eau, qu'ils appellent melons d'Occident.

Dans toutes les saisons de l'année, il croît toutes sortes d'herbes et de légumes inconnus en Europe. De la graine de ces herbes, on fait une huile qui tient lieu de beurre et qui est d'un grand usage pour les sauces. Les Chinois ont porté l'invention en matière de ragoûts, encore plus loin que nos cuisiniers français, et à bien moins de frais : avec de simples féves, et de la farine qu'ils tirent de leur riz et de leur bled, ils préparent une infinité de mets tous différens les uns des autres, à la vue et au goût.

La vigne ne peut croître dans cette île, mais ces insulaires ont trouvé le secret de faire du vin assez bon avec une espèce particulière de riz, différent de celui dont ils se nourissent.

Le poisson qu'on trouve dans l'île vient de la terre ferme; je ne parlerai que de ceux qui sont inconnus en Europe. Un de ceux que les Chinois estiment davantage, et qui pèse environ quarante livres, s'appelle en leur langue, l'encuirassé : il a effectivement sur le dos, sous le ventre et aux deux côtés, une suite d'écailles tranchantes, rangées en lignes droites, et posées les unes sur les autres, à peu près comme sont les tuiles sur nos toits : sa chair ressemble assez à celle du veau pour le goût.

On pêche une autre sorte de poisson fort délicat, qu'on appelle poisson de farine, à cause de son extrême blancheur : ses prunelles sont noires et semblent être enchassées dans deux petits cercles d'ar-

gent; il y en a dans ces mers, une quantité prodigieuse.

Il arrive des côtes de la province de Tche-kiang, des vaisseaux chargés d'une autre espèce de poisson frais, qu'on nomme le poisson jaune, à cause de sa couleur. Il ressemble aux morues de Terre neuve; il s'en fait une consommation immense, et on le sale ainsi que ce poisson de l'autre hemisphère.

Il y a trois sortes de terre dans l'île; celle qui est vers le nord ne se cultive pas : elle est à peu près comme sont nos prairies; les roseaux qui y croissent naturellement, sont d'un revenu considérable : on emploie une partie de ces roseaux à bâtir les maisons de campagne; l'autre partie fournit le chauffage, non-seulement à tout le pays, mais encore aux côtes voisines.

La seconde espèce de terre produit les grains, le coton et le riz; la troisième qui est très-stérile en apparence, est d'un plus grand revenu que toutes les autres : c'est une terre grise, répandue par arpens, dans divers cantons de l'île. On en tire une si grande quantité de sel, que non-seulement il y en a pour la consommation de l'île, mais qu'il en passe beaucoup en contrebande, dans le continent. Il seroit assez difficile d'expliquer comment il se peut faire que des portions de terre dispersées dans un pays, se trouvent si remplies de sel, qu'elles ne produisent pas un brin d'herbe, tandis que d'autres qui leur sont contiguës, sont très-fertiles : ce sont là de ces secrets de la nature que l'esprit humain ne peut pénétrer.

Le grand commerce qui se fait dans l'île, sert aussi à faire subsister les habitans. Mais toute occupation cesse les deux premiers jours de leur première lune; ils les emploient en divertissemens et aux visites ordinaires de la nouvelle année: hors ce temps, tout est en mouvement dans la ville et les campagnes; il n'y a pas jusqu'aux plus pauvres qui, en commerçant, ne se donnent des habits de soie qu'ils portent aux jours de cérémonie.

La monnoie de ce peuple consiste en divers morceaux d'argent qu'on pèse dans des petites balances portatives, et avec des deniers de cuivre enfilés par centaines jusqu'au nombre de mille. Les lingots s'emploient pour payer les grosses sommes; pour s'en servir dans le détail, il faut les mettre au feu et les battre, afin de pouvoir aisément les couper par morceaux: le paiement est toujours plus long et plus embarrassant que n'a été l'achat. Les Chinois pensent que notre monnoie est plus commode, mais ils prétendent que la Chine fourmilleroit de faux monnoyeurs.

Il y a quatre sortes de conditions parmi les habitans de l'île. Le premier ordre est celui des mandarins, soit d'armes ou de lettres: le premier des mandarins d'armes a le même rang et fait les mêmes fonctions que nos colonels, il a sous lui quatre mandarins; quatre autres dépendent de ces derniers, et ceux-ci en ont encore d'autres au-dessous d'eux: chacun de ces mandarins a un train conforme à sa dignité, il est toujours accompagné d'une escorte d'officiers. On fait de temps en temps, la revue des

troupes : on visite les chevaux et les armes; pour peu que les armes soient rouillées, on punit à l'instant celui à qui elles appartiennent, de trente ou quarante coups de bâton. Leur exercice qu'on fait faire souvent, n'est qu'une marche tumultueuse et sans ordre, que les soldats font à la suite du mandarin : hors de là, il leur est libre de faire tel commerce qui leur plaît. Comme la paix règne depuis tant d'années, loin qu'on soit obligé d'enrôler les soldats par force, cette profession est regardée comme une fortune qu'on tâche de se procurer par des protections, ou par des présens qu'on fait aux mandarins.

Le premier mandarin de lettres est le gouverneur de la ville et de tout le pays, c'est lui seul qui administre la justice; il est chargé de recevoir le tribut que chaque famille paie à l'empereur; il doit visiter en personne, les corps de ceux qui ont été tués dans quelques démêlés, ou que le désespoir à portés à se donner la mort : deux fois le mois, il donne audience aux vingt-sept chefs des quartiers répandus dans l'île; il distribue les passe-ports aux barques et aux vaisseaux; il écoute les plaintes et les accusations qui sont presque continuelles parmi un peuple si nombreux; il fait punir à coups de bâton, celui qu'il juge coupable : enfin c'est lui qui condamne à mort les criminels; mais sa sentence, ainsi que celles des autres mandarins, ne peut être exécutée qu'elle ne soit ratifiée par l'empereur; et comme les tribunaux de la province, et encore plus ceux de la cour, sont chargés d'une infinité d'affaires, le cri-

minel a toujours deux ou trois ans à vivre avant que de subir son arrêt.

Ce mandarin donne encore les ordres nécessaires pour demander de la pluie ou du beau temps ; alors il fait afficher des ordonnances qui prescrivent un jeûne universel. Il est défendu dans ce temps, aux bouchers et aux traiteurs de rien vendre, sous des peines grièves ; cependant ils ne laissent pas de vendre sous main, moyennant quelque argent qu'ils donnent à ceux qui sont chargés de cette police. Quand l'ordonnance est affichée, le mandarin marche, accompagné de quelques autres, vers le temple de l'idole ; il allume sur son autel, deux ou trois petites baguettes de parfum ; après quoi, tous s'asseyent et prennent du thé, fument, causent deux ou trois heures ensemble, et enfin ils se retirent. C'est ce qu'ils appellent demander de la pluie ou du beau temps.

Il y a deux ou trois ans que le vice-roi de la province, impatienté de ce que la pluie se refusoit à ses demandes réitérées, envoya dire à l'idole, que s'il n'y avoit pas de pluie à tel jour qu'il désignoit, il la chasseroit de la ville et feroit raser son temple. Le jour marqué arrive, pas une seule goutte d'eau : le vice-roi défendit alors au peuple de porter son offrande à cette sourde divinité ; il fit fermer son temple et en scella les portes : mais la pluie étant venue quelques jours après, il fut permis d'honorer l'idole comme auparavant.

Les nobles tiennent le second rang dans l'île ; on appelle ainsi, ceux qui ont été mandarins dans d'autres provinces (car on ne peut l'être dans son pro-

pre pays), et qui ont cessé d'exercer aucun emploi, soit qu'ils aient été cassés, soit que d'eux-mêmes ils aient quitté le mandarinat, avec l'agrément de l'empereur, ou qu'ils y soient forcés par la mort de leur père ou de leur mère; car un mandarin qui a fait une semblable perte, doit aussitôt se dépouiller de sa charge, et donner par là, une marque publique de sa douleur.

On met encore au rang des nobles, ceux qui n'ayant pas eu assez de capacité pour parvenir aux degrés littéraires, se sont procurés par argent certains titres d'honneur, à la faveur desquels ils entretiennent avec les mandarins un commerce de visites qui les fait respecter du peuple.

Le troisième ordre est celui des lettrés; on compte dans l'île près de quatre cents bacheliers, trois d'entr'eux sont chrétiens. Il y a deux bacheliers d'armes, sept à huit licenciés, trois ou quatre docteurs, et puis une infinité de gens d'étude qui, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de trente, viennent tous les trois ans, pour les examens, au tribunal du gouverneur, prendre le sujet de leurs compositions. Tous aspirent au degré de bachelier, mais peu y parviennent; c'est l'ambition qui les soutient dans cette longue étude : le degré de bachelier les met à couvert des châtimens du mandarin, et leur donne encore le privilége d'être admis dans son audience, de s'asseoir en sa présence, et de manger avec lui, honneur qui est infiniment prisé à la Chine, et qui ne s'accorde jamais à aucune personne du peuple.

Enfin le dernier ordre comprend la populace;

il est surprenant avec quelle facilité, un seul mandarin la gouverne. Il publie ses ordres sur un simple papier scellé de son sceau, qu'il fait afficher aux carrefours des villes et villages, et il est aussitôt obéi : cette prompte obéissance vient de la crainte et du respect que le mandarin s'attire par sa manière d'être. Il ne paroît jamais en public que superbement vêtu, son visage est grave et sévère ; quatre hommes le portent assis sur une chaise découverte, toute dorée ; il est précédé de tous les gens de son tribunal, dont les bonnets et les habits sont d'une forme particulière : ils marchent en ordre, des deux côtés de la rue ; les uns tiennent devant lui un parasol de soie ; les autres frappent de temps en temps, sur un bassin de cuivre, et d'espace en espace avertissent à haute voix, le peuple de se tenir dans le respect à son passage ; quelques-uns portent de grands fouets, d'autres traînent de longs bâtons ou des chaînes de fer. Le fracas de tous ces instrumens fait trembler un peuple naturellement timide, et qui sait qu'il n'échapperoit pas aux châtimens que lui infligeroit le mandarin, s'il contrevenoit à ses ordres.

Les Chinois sont extrêmement complimenteurs : voici quelques uns des termes de civilités dont ils usent en se parlant. Quand on se donne quelques peines pour les obliger : « Vous me prodiguez votre cœur, disent-ils ». Si on leur a rendu quelque service : « Mes remercîmens ne peuvent avoir de fin ». Pour peu qu'ils détournent une personne occupée : « Je vous suis bien importun, c'est avoir fait une grande faute que d'avoir pris cette liberté ». Quand

on les prévient de quelque honnêteté : « Je n'ose, je n'ose, je n'ose, c'est-à-dire, souffrir que vous preniez cette peine. Ils ont toujours à la bouche de semblables paroles, prononcées d'un ton affectueux, et la même politesse règne parmi le simple peuple.

Il n'y a guère de nation qui craigne plus la mort que celle-ci; cependant on voit quelquefois des suïcides. Les Chinois semblent appréhender seulement de manquer de cercueil; il est étonnant jusqu'où va leur prévoyance sur cet article : tel qui n'aura que huit à dix pistoles, les emploiera à s'en faire construire un, et il le regarde comme le meuble le plus précieux qu'il ait.

Les Chinois sont curieux, ils veulent tout voir, tout entendre; du reste, ils sont doux et paisibles, mais vindicatifs à l'excès, lorsqu'ils ont été offensés : en voici un exemple. Un mandarin avoit détourné à son profit une grande partie du riz que l'empereur, dans un temps de stérilité, avoit envoyé pour être distribué à chaque famille de la campagne : il fut prouvé que de quatre cents charges qu'il avoit reçues, il n'en avoit donné que quatre-vingt-dix. Ce mandarin fut cassé sur l'heure de son emploi : quand il fut sorti de la ville pour se mettre en route, on ne mit point sur son passage de tables chargées de parfums, comme c'est la coutume; et personne ne se trouva pour tirer ses bottes et lui en chausser de nouvelles. Il étoit environné d'une foule prodigieuse de peuple, mais tous n'étoient accourus que pour l'insulter et lui reprocher son avarice. On le tira de sa chaise qu'on lui brisa; on déchira ses habits,

et son parasol de soie, on le suivit en l'accablant de malédictions.

Hors de ces sortes d'occasions qui sont rares, les Chinois sont fort traitables, et ont un profond respect pour les personnes qui ont sur eux quelque autorité. Ils sont avides de louanges, surtout les petits lettrés; mais ils le sont encore plus d'argent, l'on ne doit jamais leur en confier qu'avec de grandes précautions. Cependant on voit ici des gens pleins de probité, de droiture, qui assistent leurs amis dans les revers de fortune. Voici un des moyens qu'ils emploient, et qui m'a paru assez singulier pour vous être rapporté.

Quand les affaires d'un particulier sont dérangées, six de ses amis s'unissent pour le secourir, et forment avec lui une société qui doit durer sept ans; ils contribuent les uns plus, les autres moins, jusqu'à la concurrence d'une certaine somme. Par exemple, ils lui feront la première année, une avance de soixante pistoles, dont il peut tirer un gros profit dans le commerce : pour faire cette somme, ils se taxent chacun pour toutes les années, de la manière suivante : d'abord celui qu'on veut assister tient le premier rang dans la société, et fournit cinq pistoles; le second des associés quinze, le troisième, treize, le quatrième, onze, le cinquième, neuf, le sixième, sept. Cette première année finie, celui pour qui l'on a formé cet accord, fournit alors quinze pistoles, pendant chacune des six années qui restent; ce qui ne l'incommode pas beaucoup, puisque ce n'est qu'une partie du profit qu'il a dû retirer de la somme

somme capitale de soixante pistoles dont on l'a gratifié. La seconde année, tous les associés fournissent leur contingent à l'ordinaire, et celui d'entr'eux qui, l'année d'auparavant, avoit avancé quinze pistoles, en reçoit soixante, et en fournit treize les années suivantes, et ainsi les autres années. Chacun, à tour de rôle, reçoit les soixante pistoles, plutôt ou plus tard, selon qu'il a déboursé plus ou moins, chaque année; et quand les sept années sont accomplies, celui en faveur duquel la société a été formée, se trouve avoir la somme principale de soixante pistoles, sans aucune charge, outre que cette somme lui a rapporté chaque année, beaucoup plus que les quinze pistoles qu'il a déboursées.

Extrait d'une lettre du père Laureati, écrite de Fokien, en 1714.

La Chine est fertile en toutes sortes de grains, mais le riz fait la nourriture ordinaire des Chinois. Les légumes y sont si communs qu'on les donne aux troupeaux. La terre les produit deux ou trois fois, chaque année, dans la plupart des provinces, ce qui prouve autant l'industrie des peuples que la fertilité de la terre.

Il y a plusieurs sortes de fruits, des poires, des pommes, des coins, des citrons, des figues appelées bananes, des cannes de sucre, des goyaves, des raisins, des citrouilles, des concombres, des noix,

des prunes ; des abricots et des cocos ; mais on n'y voit ni olives, ni amandes. Il y a d'autres fruits qui nous sont inconnus, le mangle qui ravit par son odeur ; sa chair est jaune et pleine d'un suc si acide, que les taches qu'il fait sont ineffaçables, son noyau est un remède contre le flux de sang. Le litchy, qui a le goût du raisin muscat, est de la grosseur d'une prune ; quand il a été séché, il a le goût du raisin sec : les Chinois alors le mêlent avec le thé, auquel ce fruit donne un petit goût d'acide très-agréable. Il y a aussi des grenades, des ananas, des avogados. La terre fournit encore des herbes semblables aux nôtres, laitues, épinards, choux et toutes sortes de racines.

Il n'y a point de chêne à la Chine, mais il est suppléé par une espèce d'arbre que nous appelons arbre de fer, à cause de sa dureté. Il y a des pins, des ormeaux, des frênes, des palmiers et des cèdres. Le cèdre tient lieu de cyprès, c'est l'arbre funéraire qui sert à inhumer les morts. Mais le plus commun est le bambou dont les branches ressemblent à des roseaux ; c'est un bois dur et creux, qui a des nœuds. Les Chinois en font leurs lits, leurs tables, leurs chaises, des éventails, et mille autres ouvrages qu'ils couvrent d'un beau vernis.

Il y a aussi des herbes et des racines médicinales, la rhubarbe est la principale. Les Chinois ne s'en servent que pour la teinture jaune, et ils nous la vendent, après en avoir extrait presque toute la vertu. Le quinquina et le sanctum s'y trouvent aussi.

On y trouve plusieurs espèces de cire : outre celle

que forment les abeilles, on en voit une beaucoup plus blanche, et qui répand une lumière plus éclatante; elle est l'ouvrage de certains petits vers qu'on élève sur des arbrisseaux, à peu près comme nos vers à soie.

Les Chinois, à l'exemple de tous les peuples orientaux, usent de la feuille de betel, comme du remède souverain contre toutes les maladies qui attaquent la poitrine ou l'estomac. L'arbre qui porte cette feuille croît comme le lierre, et serpente autour des arbres. Les Chinois mâchent continuellement ces feuilles, et ils s'en offrent, quand ils se rencontrent, de même que nous présentons du tabac.

Le thé est leur boisson favorite; ils en prennent très-peu à la fois, et dans de petites tasses. Ils ont une liqueur dont ils usent dans leurs repas, faite de riz et d'eau: je la trouve fort inférieure au cidre et à la bière. Ils en boivent jusqu'à s'enivrer, mais ils attendent la nuit, ne voulant pas que le soleil soit témoin de leur intempérance.

Ils ont quelques vignes, mais ils en négligent la culture. Ils font chauffer l'eau et toutes les liqueurs dont ils boivent, et ce n'est que depuis quelques années, que l'on s'est accoutumé à boire à la glace, dans la province de Pékin.

Il y a dans cet empire, des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, d'étain: outre le cuivre ordinaire, il y en a de blanc, si fin et si purifié, qu'il a la touche de l'argent. Les Japonois en apportent de jaune, et qui se vend en lingot; il a la touche de l'or, et les Chinois s'en servent à plu-

sieurs ouvrages domestiques : on prétend que ce cuivre n'engendre point de vert de gris.

J'ai ouï dire que les empereurs chinois des anciennes races, avoient interdit à leurs peuples, le travail des mines d'or, à cause des vapeurs malignes qui sortoient de la terre : aujourd'hui l'on est moins scrupuleux, et les Chinois font un grand commerce de ce précieux métal.

Il y a dans l'empire, plusieurs manufactures de soie, des damas pour meubles et habits, des étamines, des gourgourans, des taffetas, des satins unis et à fleurs, des lampas. Leurs teintures sont infiniment meilleures que les nôtres, et leurs couleurs primitives sont à l'épreuve de l'eau.

Selon l'histoire chinoise, ces peuples auroient inventé la manière d'élever les vers à soie, environ deux mille ans avant la naissance de Jésus-Christ : leurs vers la filent deux ou trois fois, chaque année. Mais les Chinois sont privés du lin et du chanvre; leurs toiles, quoique très-fines, sont de fil de coton ou d'ortie; ils fabriquent aussi des draps fort légers, dont ils se servent en hiver, au lieu d'étoffe de soie. Dans les provinces du Nord, ils doublent ces draps de peaux de bêtes, dont les Moscovites et les Tartares font un grand commerce avec eux.

L'usage de la porcelaine est général par toute la Chine; mais la plus belle se fabrique à King-te-tching. Ce bourg, où sont les vrais ouvriers de la porcelaine, est aussi peuplé que les plus grandes villes de la Chine : on y compte plus d'un million d'âmes; il ne lui manque qu'une enceinte de mu-

railles pour avoir le nom de ville. La plus rare et la plus précieuse porcelaine est jaune, on la réserve pour l'empereur; cette couleur est celle affectée au prince, dans quelque ouvrage que ce soit.

Quoique le tabac ne soit pas d'un usage aussi général à la Chine qu'en Europe, ce pays en produit néanmoins une très-grande quantité; on ne s'en sert que pour fumer.

Les ouvrages de vernis que nous estimons tant en Europe, sont ici très-communs. Le vernis est un bitume ou une gomme qu'on tire de l'écorce d'un arbre qui ne croît qu'à la Chine ou au Japon. Les Hollandois ont en vain tenté de transporter cette gomme en Europe; elle perd sa force au bout de six mois. Tous les meubles des Chinois sont enduits de ce vernis, qui est à l'épreuve de l'eau la plus chaude.

Les Chinois préfèrent le riz au pain; l'abondance règne dans leur repas, à défaut de la propreté et de la délicatesse : la chair de pourceau en est la base. On y sert des chèvres, des poules, des oies, des perdrix, des faisans, et quantité de gibier inconnu en Europe. Ils ne dédaignent pas la chair de cheval, d'ânesse, et de chien; elle est en vente dans les marchés : les bœufs sont réservés pour les besoins de l'agriculture. On sert toutes les viandes coupées par morceaux, dans des jattes de porcelaine. Il est rare qu'on mette des pièces entières, si ce n'est lorsqu'ils invitent quelque Européen, dont ils veulent par courtoisie, imiter les usages.

Les fleuves qui arrosent toutes les provinces de

la Chine, les lacs, les étangs et la mer, fournissent abondamment, toutes sortes de poissons. Les Chinois les font sécher, et en font un grand commerce : ils élèvent dans leurs maisons, de petits poissons bigarrés de couleurs différentes ; leurs écailles sont dorées ou argentées ; et leur queue, dont la figure est extraordinaire, est aussi longue que tout leur corps.

Les chemins publics sont très-bien entretenus, et la quantité de rivières et de lacs dont la Chine est arrosée, n'apporte aucune incommodité aux voyageurs, par la précaution qu'on a prise d'opposer des digues aux débordemens des eaux. On se sert rarement de chevaux dans les voyages, on s'embarque dans des bateaux ; et comme le même fleuve parcourt souvent plusieurs provinces, il est aisé de voyager. Dans les provinces où les rivières sont plus rares, on se fait porter en chaise à porteur, et l'on trouve de lieue en lieue, des villages et des bourgs où l'on change de porteurs. Il y a aussi des postes réglées, mais elles sont réservées pour les courriers de l'empereur, et pour les affaires qui concernent le gouvernement public.

Les chevaux chinois n'ont ni la beauté, ni la vigueur, ni la vivacité des nôtres, et l'on ne sait pas les dompter ; on les mutile, seulement, et cette opération les rend doux et familiers. Ceux qu'on destine aux exercices militaires, sont si timides, qu'ils fuient aux hennissemens des chevaux tartares. D'ailleurs, comme ils ne sont point ferrés, la corne

de leurs pieds s'use promptement; un cheval, à six ans, est presque incapable de service.

Les couleuvres et les vipères de ce pays ont un venin si actif, que sitôt qu'on en est mordu, le corps s'enfle, et le sang sort par les yeux, les oreilles, la bouche, les narines et les ongles; mais comme l'humeur pestilentielle s'évapore avec le sang, leurs morsures ne sont pas mortelles. Il y en a d'autres dont le venin monte à la tête, et se répand soudain dans toutes les veines; il cause des défaillances, ensuite le délire, et bientôt la mort. On n'a pu trouver aucun remède contre leurs morsures.

Il y a un animal appellé sinfin, espèce de singe, que j'ai eu occasion de voir : sa grandeur est celle d'un homme de taille moyenne; il marche presque toujours sur ses deux pieds, et il a beaucoup de conformité avec l'espèce humaine.

Dans les déserts de la province de Chen-si, on trouve le gin-hiung, ou l'homme ours; c'est une espèce d'ours d'une grandeur extraordinaire.

Les voyageurs chinois parlent d'un animal qui ne diffère du cheval qu'en ce qu'il est couvert d'écailles : il ressemble au tigre par ses ongles, et encore plus par son humeur sanguinaire, qui le fait sortir de l'eau vers le printemps, pour dévorer les hommes et les animaux : son existence est bien douteuse. Ce qu'on dit du hiang-tchang-tse, est plus certain. C'est une espèce de daim sans cornes; sa bourse qui est pleine de musc, est composée d'une pellicule très-fine, et couverte d'un poil fort délié : sa chair se sert sur les meilleures tables.

On met avec raison, au rang des beaux oiseaux, le hai-tsingo ; il est plus beau et plus gros qu'un faucon, mais très-rare : il est si estimé des Chinois, que lorsqu'ils ont le bonheur d'en prendre un, ils l'offrent à l'empereur qui les récompense généreusement.

On voit à la cour, des papillons qui servent à des ornemens pour le palais ; leurs couleurs sont extrêmement variées, et d'une vivacité surprenante ; ils sont plus gros que les nôtres, et ils ont les ailes bien plus larges. Pendant le jour, ils sont immobiles sur les arbres, et s'y laissent prendre sans peine ; ce n'est que le soir qu'ils commencent à voltiger.

Le poisson le plus curieux, est celui qu'on appelle kin-yu, ou poisson d'or : on le nourrit dans de petits étangs, ou dans des vases larges et profonds, dont on orne assez communément les cours des maisons des grands seigneurs. Ces poissons sont d'un rouge doux et temperé, et comme semés de poudre d'or, surtout à la queue qui a deux ou trois pointes : on en voit aussi, d'une blancheur argentée ; d'autres, qui sont blancs et semés de taches rouges. Leur vivacité est extrême ; ils aiment à jouer sur la surface de l'eau ; mais leur petitesse les rend si sensibles aux injures de l'air, et aux secousses même un peu violentes du vase, qu'ils meurent aisément. On ne leur donne point de nourriture pendant l'hiver, il n'est pas aisé de deviner comment ils peuvent subsister.

J'ai vu sur les bords de la mer de Foukien, un poisson appelé hai-seng : je le pris pour un rouleau de matière inanimée, mais l'ayant fait couper en

deux, je le jetai dans un bassin; il y nagea, et vécut même encore assez long-temps. Il a de petites excroissances par tout le corps, qui sont comme autant de boutons qui lui servent à se mouvoir : on ne lui trouve ni épine ni os, il meurt dès qu'on le presse ; on le conserve avec un peu de sel, et on le transporte ainsi dans tout l'empire. Les Chinois en sont très-friands.

Près de Tchang-hoa-hien, est un petit lac qui fournit le poisson nommé hoa-hien; son écaille est d'un jaune clair, semée de taches rougeâtres. Il est extrêmement rare, on le conserve dans un vase que l'on ferme pendant l'hiver, en y laissant une petite ouverture.

C'est du grand fleuve Yang-tse-kiang que les Chinois tirent presque tous leurs poissons. Vers le mois de mai, l'on barre le fleuve en différens endroits, l'espace d'environ dix lieues, avec des nattes et des claies : la semence du poisson s'arrête à ces claies. L'on puise alors, de cette eau mêlée de semence; et on en remplit quantité de vases que l'on transporte dans diverses provinces, ayant soin seulement d'agiter cette eau de temps en temps : on la vend à ceux qui ont des viviers et des étangs domestiques. Au bout de quelques jours, on aperçoit de petits tas d'œufs, qui deviennent ensuite poissons.

Je vais maintenant vous donner des détails sur la religion des Chinois à Emouy, où j'ai fait quelque temps ma résidence : les temples y sont magnifiques, les bonzes qui les habitent, ont soin de les entretenir. Ces édifices sont situés sur les côteaux

des montagnes ; là, règne un printemps continuel, ce sont des solitudes charmantes : les eaux coulent du haut des montagnes par plusieurs canaux, et y répandent une fraîcheur délicieuse ; ajoutez à cela, des bosquets et des avenues d'arbres dont l'hiver semble respecter les feuilles.

La grande pagode d'Emouy est à deux milles de la ville ; la mer, par différens canaux, forme devant ce temple, une nappe d'eau bordée d'un gazon toujours verd ; le portail est grand et orné de figures en relief. On trouve en entrant dans un vaste portique, un autel où l'on voit une statue de bronze doré, qui représente *Foe*, sous la figure d'un colosse assis, les jambes croisées. A chaque angle de ce portique, sont d'autres statues dorées, hautes de dix-huit pieds ; l'une tient entre ses bras un serpent, l'autre un arc bandé et un carquois : des deux qui restent, l'une a une espèce de hache, et la dernière, une guitare.

En sortant de ce portique, on entre dans une cour, où l'on trouve aux quatre côtés, des pavillons qui se terminent en dôme, et qui se communiquent par un corridor qui règne tout autour. Dans l'un, il y a une cloche de dix pieds de diamètre (le battant des cloches chinoises est en dehors, il est en bois, en forme de marteau) ; les autres pavillons servent de retraite aux étrangers que les bonzes sont obligés de loger.

Au milieu de cette cour, est une grande tour isolée, qui se termine aussi en dôme. Au milieu de ce dôme est un temple dont la voûte est ornée de

mosaïques, et les murailles revêtues de figures de pierres en relief, qui représentent des animaux et des monstres. Les colonnes qui soutiennent le toit de cet édifice sont de bois vernissé, et aux jours solennels, on les orne de banderolles de diverses couleurs. Le temple est pavé de petits coquillages qui, par un assemblage curieux, forment des oiseaux, des papillons et des fleurs.

Les bonzes brûlent continuellement des parfums sur l'autel, et entretiennent le feu des lampes qui sont suspendues à la voûte du temple. A l'une des extrémités de l'autel, est une urne de bronze sur laquelle on frappe, et qui rend un son lugubre. A l'autre extrémité, une machine de bois creuse sert au même usage, et le son de l'un et l'autre instrument accompagne la voix des bonzes lorsqu'ils chantent les louanges de l'idole qu'on adore en ce lieu.

Le Dieu Poussa est placé au milieu de cet autel, il a pour base une fleur de bronze doré; il tient un jeune enfant entre ses bras, et plusieurs autres idoles sont rangées autour de lui : sur les murs du temple on voit plusieurs caractères hiéroglyphiques à la louange de Poussa, et un tableau peint à fresque, qui représente un étang de feu où semble nager plusieurs hommes.

Il y a derrière l'autel, une espèce de bibliothèque, dont les livres traitent du culte des idoles, et des sacrifices qu'on a coutume de faire dans cette pagode.

Lorsqu'on est descendu de ce dôme, on traverse la cour, et on entre dans une espèce de galerie dont

les murs sont lambrissés : j'y comptai vingt-quatre statues de bronze doré, qui représentent vingt-quatre philosophes, anciens disciples de Confucius : au bout de cette galerie, on trouve une grande salle qui est le réfectoire des bonzes; on traverse une autre pièce qui conduit dans le temple de *Fo ;* il est orné de vases et de fleurs artificielles, ouvrages dans lesquels les Chinois excellent. On ne voit la statue du dieu, qu'à travers une gaze noire qui forme une espèce de rideau devant l'autel. Le reste de la pagode consiste en plusieurs grandes chambres ; les jardins et les bosquets sont pratiqués sur le côteau de la montagne, et l'on a taillé dans le roc, des grottes charmantes pour se mettre à l'abri de la chalenr excessive du climat.

J'ai souvent visité les bonzes de cette pagode, ils ont toujours paru me voir avec plaisir : on peut aller librement dans leur temple; mais il ne faut pas chercher à entrer dans les appartemens, s'ils ne vous y introduisent pas eux-mêmes ; la raison qu'on en donne, c'est que les bonzes, à qui le commerce des femmes est interdit, sous des peines rigoureuses, en gardent sonvent dans des lieux secrets.

Il y a plusieurs pagodes de cette espèce aux environs et dans l'enceinte d'Emouy. Cependant les bonzes sont très-méprisés à la Chine, et les peuples, qui n'ont aucun système bien suivi, ne respectent pas plus leurs divinités que leurs ministres. Ces bonzes sont tirés des plus basses classes de la société, et lorsqu'ils ont amassé quelque argent, ils achetent des esclaves dont ils font des disciples, qui sont en-

suite leurs successeurs; ils ont des supérieurs et des dignités parmi eux. Pour être initié aux mystères de leur secte, il faut passer par un noviciat. Celui qui postule pour cet état, est obligé de laisser croître sa barbe et ses cheveux pendant un an, de porter une robe déchirée, et d'aller de porte en porte, chanter les louanges des idoles auxquelles il se consacre. Il s'acquitte de ce devoir sans lever les yeux; et la populace pour éprouver sa vocation, l'accable de sarcasmes, d'injures, quelquefois même de coups de bâton : l'humble candidat souffre tout avec une patience admirable; il ne mange pendant cette année aucune chose qui ait eu vie. Si le sommeil auquel il résiste constamment, le surprend quelquefois, un compagnon impitoyable le réveille aussitôt; en un mot, rien n'est comparable aux tourmens qu'on lui fait endurer. Lorsque le jour où il doit prendre l'habit est arrivé, les bonzes des pagodes voisines s'assemblent, et vont se prosterner tous devant l'idole; ils récitent en psalmodiant, des prières dont souvent ils n'entendent pas le sens; ils ont une espèce de chapelet autour du cou; ils entonnent des hymnes, et accompagnent leur chant du son de plusieurs clochettes.

Cependant le novice, prosterné à l'entrée du temple, attend la fin de ces cérémonies. Les bonzes alors le conduisent au pied de l'autel, et lui mettent une longue robe grise, à peu près semblable à celle de nos religieux : on lui met sur la tête un bonnet de carton, sans bord, et la cérémonie finit par l'accolade. Le novice régale ensuite tous les bon-

zes, et l'ivresse qui s'ensuit termine la réception.

Malgré la punition attachée au commerce des femmes, les bonzes cherchent sans cesse à satisfaire leurs passions ; ils ont l'extérieur grave et composé, n'affectant une vie retirée et solitaire que pour surprendre la crédulité du vulgaire, qui est en effet leur unique ressource. Les bonzes peuvent quitter leur profession, lorsqu'elle les a enrichis, et en prendre une autre ; mais le changement d'état ne peut effacer la mauvaise réputation qu'ils se sont acquise. Etrange aveuglement des peuples, d'adorer des dieux dont ils méprisent les ministres, et de noter d'infamie ceux qui s'attachent particulièrement à leur culte (1). Ces bonzes s'attribuent l'art de la divination. La plus grande superstition des Chinois consiste à consulter les dieux et leurs ministres, sur le succès de leurs affaires et les dangers de leurs maladies.

La punition d'un bonze, convaincu d'avoir eu commerce avec une femme, est de mettre au cou du coupable un ais fort pesant, et ses confrères le traînent par la ville pendant une heure, en le frappant continuellement ; ils vengent ainsi en apparence l'injure faite à leur religion. Cependant ces châtimens sont rares, et les bonzes ont autant d'adresse

---

(1) Il est inconcevable, que les Chinois méprisant aussi fortement ces ministres de leur culte, soient assez généreux pour les enrichir. L'on n'est guère porté à donner à ceux qu'on méprise.

à cacher leurs passions, que d'avidité à les satisfaire.

Il y avoit autrefois près de Fotcheou, une pagode fameuse, où demeuroient les bonzes les plus distingués de la province. La fille d'un docteur chinois, allant à la maison de campagne de son père, suivie de deux servantes, et portée suivant l'usage du pays, dans une chaise couverte, eut la curiosité d'entrer dans le temple, et envoya prier les bonzes de se retirer. Tandis qu'elle faisoit sa prière, le bonze principal, curieux de voir cette jeune personne, se cacha derrière l'autel, et en devint si épris, que son imagination échauffée écarta l'idée du péril, et ne lui montra que la facilité d'enlever une fille foible et mal accompagnée. L'exécution suivit de près le projet; il ordonna en même temps à quelques bonzes d'arrêter ses deux suivantes, et il fit disparoître la jeune fille malgré ses cris et ses larmes.

Le docteur n'ignora pas long-temps que sa fille étoit entrée dans la pagode, et qu'elle y avoit disparu : les bonzes soutinrent qu'elle en étoit sortie après avoir fait sa prière. Mais le docteur, élevé dans le mépris pour les bonzes, comme tous les lettrés, qui se mettent au-dessus de la sotte crédulité du vulgaire, s'adressa au général tartare de cette province, et lui demanda justice; les bonzes dirent alors que *Fo*, étant devenu amoureux de cette jeune personne, l'avoit enlevée. Le bonze, auteur du rapt, essaya de faire entendre au docteur combien *Fo* avoit fait d'honneur à toute sa famille, en jugeant sa fille digne de sa tendresse; il ne put le persua-

der. Le général tartare, sans écouter ces fables, fit visiter dans la pagode tous les réduits les plus cachés : comme il entendit des cris confus sortir du fond d'un rocher, il avança et aperçut une porte de fer qui fermoit l'entrée d'une grotte : l'ayant fait abattre, il entra dans un souterrain, où la fille du docteur et plusieurs autres femmes étoient renfermées. Le général fit mettre le feu aux quatre coins de cet édifice, et brûla le temple, les dieux, et leurs ministres.

Les bonzes, uniquement occupés à entretenir les temples, et à recevoir ceux qui y viennent faire leurs prières, mènent une vie molle et voluptueuse. La plupart d'entr'eux vont de porte en porte, une clochette à la main, mendier les secours nécessaires à la vie. Lorsqu'un Chinois fait quelque fête à l'honneur de l'idole qu'il garde dans sa maison, il appelle les bonzes, qui revêtus de longues chappes brodées, portent l'idole par les rues : ils marchent deux à deux, tenant en main des banderoles garnies de sonnettes, et le peuple les suit par curiosité plus que par dévotion. Aux jours de la nouvelle et de la pleine lune, les bonzes se lèvent pendant la nuit, et récitent des prières avec autant de dévotion que s'ils croyoient aux dieux qu'ils invoquent.

Extrait

Extrait d'une lettre du père d'Entrecolles, au père de Brossia, Jésuite.

Le 10 mai 1715.

Les médecins chinois se vantent d'avoir le secret de transplanter en quelque sorte la petite vérole : voici la manière dont ils s'y prennent. Ils enlèvent les croutes d'un enfant qui vient d'avoir cette maladie, ils les font sécher, ensuite ils les pulvérisent, et les gardent avec soin : lorsqu'ils aperçoivent dans un malade les symptômes d'une petite vérole naissante, ils aident à la nature, en lui mettant dans chaque narine une petite boule de coton impregnée de cette poussière, et ils s'imaginent que ces esprits passant du cerveau dans la masse du sang, forment une espèce de levain qui produit une fermentation utile, et que par ce moyen la petite vérole sort abondamment et sans aucun danger, parce quelle se trouve entée, pour ainsi dire, sur une bonne espèce (1).

Revenons à nos chrétiens chinois; voici deux traits qui vous donneront une idée de leur ferveur. Un de ces chrétiens fut atteint l'année dernière, d'une phthisie qui ne donnoit aucune espérance de guérison ; il voyoit les approches de la mort avec constance; mais sa femme qui étoit au moment d'ac-

(1) C'est un commencement d'idée de l'inoculation.

coucher lui causoit beaucoup d'inquiétudes ; il craignoit qu'elle ne fût livrée à quelque infidèle qui la pervertît, ou du moins qui ne lui permît pas de faire une profession ouverte de sa foi. Pour la préserver de ce malheur, il proposa à un chrétien de ses amis, d'épouser sa femme après sa mort, et il agit si fortement auprès de l'un et de l'autre, qu'ils le lui promirent.

La coutume à la Chine, est que les veuves d'une certaine naissance, ne contractent plus aucun lien ; c'est une marque du respect qu'elles conservent pour leur mari défunt : il n'en est pas de même des personnes d'une condition médiocre ; les parens qui veulent une partie de l'argent que la femme a coûté, la forcent malgré elle à un second hymen ; souvent même le mari est choisi, et l'argent livré, sans qu'elle en ait la moindre connoissance : si elle a une fille à la mamelle, elle entre dans le marché de la mère. Le seul moyen pour une veuve de se délivrer de cette opression, c'est d'avoir de quoi subsister, ou de se faire bonzesse ; mais cette condition est fort décriée, et une femme ne peut guère l'embrasser sans se déshonorer.

Celle dont je parle accoucha d'une fille trois jours après la mort de son mari, c'étoit son premier enfant ; la succession appartenoit de droit au neveu du défunt, car c'est la coutume de la Chine, que les filles n'héritent pas des immeubles, et il n'y avoit pour tout bien qu'un laboratoire en porcelaine. Ce neveu qui étoit idolâtre, vendit aussitôt la veuve à un infidèle, et celui-ci ne manqua pas, dès le lende-

main, d'envoyer une chaise à porteur, avec des gens affidés, qui enlevèrent cette femme infortunée, et la transportèrent dans la maison de ce nouveau mari: une pareille violence la désespéra; elle mit en pièces la chaise où on l'avoit enfermée, et ne fit que pleurer et gémir sans vouloir prendre aucune nourriture, aimant mieux se laisser mourir que d'être la femme d'un idolâtre.

Cependant les chrétiens délibérèrent sur les moyens qu'il y auroit à prendre pour la mettre en liberté; ils espérèrent qu'en sacrifiant quelque argent on pourroit y parvenir: il fut conclu qu'on porteroit plainte au tribunal du mandarin. Un chrétien, parent éloigné du premier mari, eut le courage de se faire chef de l'accusation; il va à l'hôtel du mandarin, et frappe trois coups sur une espèce de timbale qui est à côté de la salle où l'on rend la justice, c'est un signal qui ne se donne que dans les cas pressans; alors le mandarin doit tout quitter sur l'heure, pour accorder l'audience qu'on lui demande: il est vrai qu'il en coûte la bastonnade à celui qui donne l'alarme, à moins qu'il ne s'agisse d'une injustice criante qui mérite un prompt remède.

Notre charitable chrétien s'étoit préparé au châtiment; il le reçut, et présenta ensuite sa requête au mandarin, dans laquelle il lui demandoit justice du rapt qui avoit été commis, puisque la loi défend de vendre la femme à un nouvel époux, avant qu'elle ait achevé le mois de son deuil (cette loi est souvent négligée; néanmoins quand on se plaint de son infraction, on ne peut refuser de rendre

justice) : le mandarin ne put se dispenser de faire citer les parties.

Comme cette généreuse néophyte sait lire, ce qui est extrêmement rare parmi les femmes à la Chine, on lui fit tenir des billets qui lui donnoient avis des mesures qu'on avoit prises : elle fut conduite à l'audience, et elle soutint, que presque aussitôt après la mort de son époux, elle avoit été enlevée de force. Le mandarin biaisoit, cherchoit à accommoder l'affaire; alors elle tira des ciseaux et fit semblant de vouloir se couper les cheveux, pour faire entendre qu'elle aimoit mieux renoncer au mariage, que de consentir à être l'épouse de celui qui l'avoit ravie. Le mandarin se vit obligé de lui rendre la liberté; mais à peine fut-elle dans la rue, qu'on l'enleva une seconde fois : les chrétiens comprirent alors que ce ravisseur se sentoit appuyé. Cette infortunée s'abandonna à toute sa douleur, une fièvre violente la saisit; alors le prétendu mari consentit à la remettre entre les mains de celui qui lui rembourseroit son argent. Le chrétien qui avoit promis de l'épouser, accepta la condition, et l'affaire fut ainsi terminée.

Voici l'autre trait. Un chrétien, âgé de quarante ans, avoit amassé avec bien de la peine, de quoi se marier, c'est-à-dire, de quoi acheter une femme. Quand il l'eut épousée, il apprit qu'elle avoit encore son mari; son embarras ne fut pas de la renvoyer, mais de ravoir l'argent qu'elle lui avoit coûté : son premier mari l'avoit vendue par misère, et n'avoit plus rien de la somme reçue.

Les parens du chrétien, qui étoient infidèles, l'engageoient à la garder, ou à la vendre à quelqu'autre, car le véritable mari refusoit de la recevoir, à moins qu'on ne lui donnât de quoi la nourrir : la tentation étoit délicate pour le chrétien ; cependant il tint ferme, s'adressa au mandarin, lui exposa le fait, et lui déclara, qu'étant disciple de Jésus-Christ, il ne vouloit, ni ne pouvoit garder la femme d'un autre ; qu'il étoit pourtant juste, qu'il fût remboursé, ou par le mari qui avoit reçu son argent, ou par les entremetteurs qui l'avoient trompé, en la lui donnant pour veuve ; mais que si cela ne se pouvoit, il le supplioit d'ordonner au mari de reprendre sa femme. Le mandarin, autant surpris qu'édifié de cette proposition, fit de grands éloges d'une religion qui inspire de pareils sentimens, et ayant fait chercher le seul des entremetteurs qui restoit, il le fit punir très-sévèrement. Cependant le chrétien n'a point de femme, et a perdu toute espérance d'amasser de quoi en avoir. Pour peu qu'on sache ce que c'est pour un Chinois de ne pouvoir se marier, on trouvera cette action héroïque ; on ne sauroit trop admirer le zèle des chrétiens chinois.

Il y a près de quatre ans que cette mission est près de sa ruine : le 23 décembre 1711, Fan-Tchao-Tso, mandarin, et l'un des censeurs de l'empire, attaqua ouvertement le christianisme, et forma le projet de le faire proscrire dans tout l'empire. Le devoir des censeurs publics est d'avertir des désordres qui se glissent dans l'Etat, de relever les fautes des magistrats, et d'user de leur droit de représentation,

même à l'égard de la personne du souverain, lorsqu'ils croient qu'il a enfreint quelque loi de l'empire. Ils se font extrêmement redouter par leur hardiesse et leur fermeté : on en a vu attaquer des vice-rois tartares, quoiqu'ils fussent sous la protection de l'empereur ; ils mettent leur gloire à braver sa disgrâce, la mort même, quand ils pensent que leurs poursuites sont conformes à l'équité.

Le censeur Fan-Tchao-Tso avoit de l'aversion pour le christianisme, et l'événement que voici fut la cause des violences auxquelles il se porta.

Les Jésuites français ont une chrétienté nouvelle dans Ouen-gnan, ville qui est à vingt-quatre lieues de Pékin, c'est la patrie du censeur. Il avoit un petit-fils assez affectionné à notre foi, qui épousa une jeune néophyte ; on étoit convenu qu'elle auroit la liberté de pratiquer les exercices de sa religion : cependant le jour même que se fit le mariage, on la conduisit, selon la coutume chinoise, dans une chambre où il y avoit des idoles. Elle refusa constamment de les honorer ; sa belle-mère, et d'autres parentes, voulurent la forcer de baisser la tête pour les adorer ; après des efforts inutiles, voyant qu'elles ne gagnoient rien, ni par caresses, ni par menaces, elles la maltraitèrent pendant quelques jours ; mais la néophyte demeura ferme, et c'est ce qui offensa le censeur, aïeul du nouveau marié. Il dressa sur le champ une requête contre la religion chrétienne, et il la présenta à l'empereur. Ce prince la reçut, et mit au bas selon la coutume, que le tribunal des rites délibéreroit sur cette affaire : le rapport fut tel que

nous pouvions le désirer. On avoit de la peine à concevoir que ce tribunal qui nous avoit toujours été si opposé, nous fût si favorable en cette occasion : l'on s'attendoit bien que l'édit accordé par l'empereur, la trente et unième année de son règne, empêcheroit ce tribunal de proscrire la religion, mais on ne croyoit pas que les mandarins qui le composent, portassent d'eux-mêmes un jugement conforme aux inclinations du prince. Je crois qu'ils ont regardé ce jugement comme une espèce de récompense des services que l'empereur tire journellement des missionnaires, dont plusieurs sont occupés depuis quelques années, à tracer la carte géographique de son vaste empire. Les pères Jartoux y travaillent encore avec des fatigues incroyables ; cela aplanit de plus en plus le chemin à la prédication de l'Evangile : aussi la chrétienté de la Chine est-elle très-nombreuse, et tout porte à espérer que le christianisme se répandra de plus en plus, dans ce vaste empire.

Lettre du père Mailla, Jésuite, au père de Colonia, de la même compagnie.

A Kieou-kian-fou, dans la province de Kiamsi, au mois d'août 1715.

L'EMPEREUR m'a fait travailler pendant quelques années à la carte de la Chine ; il y a employé en divers temps, neuf missionnaires. Il est échu aux pères Regis, Henderer, et moi, les provinces du

Honan, du Kiang-nan ou Nankin, du Tche-kiang, de Foukien, de Formose, et de toutes les îles de ces côtes : ces îles sont la plupart stériles, incultes, et inhabitées. Je ne vous parlerai que du voyage que nous avons fait à l'île de Formose, que les Chinois nomment Miouan; quatre mandarins tartares nous accompagnèrent dans cette expédition géographique. Nous mouillâmes à une des îles de Pong-hou : ces îles forment un petit archipel, au nombre de trente-six; elles sont stériles, et ne sont habitées que par la garnison chinoise, avec un mandarin de lettres pour veiller sur les vaisseaux qui vont et viennent de la Chine à Formose : le passage est presque continuel, et il est d'un revenu considérable pour l'Etat. Nous y abordâmes avec plus de soixante vaisseaux marchands. Il faut porter dans ces îles tout ce qui est nécessaire pour la subsistance, jusqu'au bois; nous n'y avons vu ni buissons, ni broussailles.

Nous remimes à la voile, et nous entrâmes le lendemain, dans le port de Formose, où est la capitale de l'île. Les mandarins vinrent nous recevoir, et nous traitèrent avec honneur et distinction, pendant un mois que nous employâmes à tracer la carte de la partie de l'île qui appartient à la Chine; l'autre partie qui en est séparée par une chaîne de hautes montagnes, est habitée par des peuples barbares. Les Chinois nous les ont dépeints un peu brutaux, mais pourtant paisibles, s'aimant les uns les autres, et se secourant mutuellement, nullement intéressés, ne faisant nul cas de nos précieux métaux, dont on dit qu'ils ont plusieurs mines; mais ils sont vindi-

catifs à l'excès, et n'ont ni loix, ni gouvernement, ni police, ni culte religieux; ils ne vivent que de la chasse et de la pêche. Je n'ose garantir ce portrait, d'autant plus qu'il n'y a aujourd'hui nulle communication entre les Chinois et ces peuples, et qu'ils se font depuis vingt ans, une guerre continuelle.

Dès que les Chinois eurent subjugué la partie de l'île qu'ils possèdent, ils cherchèrent de tous côtés des mines d'or; comme il ne s'en trouva point dans la partie occidentale, ils allèrent du côté de l'est, où on les avoit assurés qu'elles étoient: ils y abordèrent par mer, et furent reçus avec bonté par les insulaires, qui leur offrirent généreusement leurs habitations, et des vivres en abondance. Les Chinois y demeurèrent huit jours, sans découvrir aucune mine; ils ne trouvèrent que quelques lingots dans les cabanes, dont ces insulaires faisoient très-peu de cas. Impatiens de posséder ces lingots, ils s'avisèrent d'un cruel stratagème; ils équipèrent leurs vaisseaux: ces bonnes gens leur fournirent tout ce qui étoit nécessaire, et les Chinois les invitèrent à un grand repas, pour témoigner, disoient-ils, leur reconnoissance. Ces malheureux s'étant enivrés et endormis, les perfides Chinois les égorgent, s'emparent des lingots, et mettent à la voile: le chef de cette expédition est encore vivant dans Formose, sans que les Chinois aient songé à punir un pareil forfait. Une action aussi cruelle fut bientôt répandue dans la partie orientale de l'île; ces insulaires entrèrent à main armée dans la partie qui appartient à la Chine, massacrèrent impitoyablement,

hommes, femmes et enfans, et mirent le feu à quelques habitations : depuis ce temps, les deux parties de l'île sont en guerre. Comme j'étois obligé d'aller à la vue des habitations de ces insulaires, on me donna deux cents soldats d'escorte : nonobstant cette précaution, ils vinrent une fois au nombre d'une quarantaine, armés de flèches et de javelots; mais comme ils nous virent les plus forts, ils se retirèrent.

La partie de Formose que les Chinois possèdent, forme un très-beau pays; l'air y est pur et toujours serein; il est fertile en toutes sortes de grains, et arrosé de quantité de petites rivières : on y trouve la plupart des fruits des Indes et de la Chine. Comme il n'y a pas long-temps que ce pays est habité par un peuple civilisé, les chevaux, les moutons, les chèvres, les cochons y sont fort rares; mais les poules, les canards, les oies domestiques y sont en grand nombre, ainsi que les bœufs qui servent de monture, faute de chevaux, de mulets et d'ânes : on les dresse de bonne heure, ils vont le pas aussi vîte et aussi bien que les meilleurs chevaux; on les selle, et on les bride de la même manière.

A la réserve des cerfs et des singes qui vont par troupes, les bêtes fauves y sont très-rares : il y a aussi très-peu d'oiseaux, les plus communs sont les faisans. Enfin il n'y auroit rien à désirer dans cette île, si les eaux des rivières étoient bonnes à boire; mais ces eaux sont pour tous les étrangers, un poison contre lequel on n'a pu trouver aucun remède. Un domestique que j'avois à ma suite, homme fort et robuste, se fiant sur la force de sa complexion,

but de ces eaux et mourut au bout de cinq jours, sans qu'aucun cordial ni contrepoison pût le tirer d'affaire : il n'y a que les eaux de la capitale dont on puisse boire; les mandarins en faisoient charier pour notre usage. On trouve dans l'île une source qui produit un petit ruisseau, dont l'eau est d'un bleu blanchâtre, et d'une infection insupportable.

La capitale qu'on appelle Tai-ouan-fou, est fort peuplée, elle peut se comparer pour son commerce à la plupart des meilleures villes de la Chine; on y trouve ce qu'on peut souhaiter. Ses rues sont presque toutes tirées au cordeau, et couvertes de tentes pendant sept à huit mois de l'année, pour se garantir de l'ardeur du soleil : elles ne sont larges que de trente à quarante pieds, mais longues de près d'une lieue en certains endroits. La plupart sont bordées de maisons marchandes, et de boutiques ornées de soieries, de porcelaines, de vernis et d'autres marchandises admirablement bien rangées, en quoi les Chinois excellent. Ces rues paroissent des galeries charmantes, et l'on s'y promeneroit volontiers, si la foule des passans n'y mettoit obstacle, et si les rues étoient mieux pavées. Les maisons sont couvertes de paille, et la plupart faites de terre et de bambou; les tentes dont les rues sont couvertes, ôtent le désagrément de leur aspect. La seule maison que les Hollandois y ont élevée, lorsqu'ils étoient les maîtres, est de quelque prix; c'est un grand corps de logis à trois étages, défendu par un rempart de quatre demi-bastions, précaution nécessaire pour les Européens dans ces contrées. La ville n'a

ni fortifications ni murailles ; les Tartares ne se renferment pas dans l'enceinte d'un rempart, ils aiment à se battre à cheval en rase campagne. Le port est assez bon, à l'abri de tout vent ; mais l'entrée en devient tous les jours plus difficile.

Il y a peu de mûriers dans l'île, par conséquent peu de soieries du pays, et peu de manufactures. S'il étoit libre aux Chinois de venir se fixer dans cette île, beaucoup de familles s'y seroient transportées. Mais pour y passer on a besoin de passeports, que l'on paie trop cher, encore avec cela faut-il donner des cautions. Quand on arrive, il faut de plus payer le mandarin de l'île : si l'on n'offre rien ou peu de chose, il faut s'attendre à être renvoyé ; c'est par politique que l'on met ces entraves. Cette île est très-importante, et si un Chinois s'en emparoit, il pourroit exciter de grands troubles dans l'empire ; aussi on y entretient une garnison de dix mille hommes, commandés par des officiers qu'on a soin de changer tous les trois ans. Pendant que nous y étions, on changea une brigade de quatre cents hommes, dont le principal officier fut cassé pour avoir insulté un mandarin de lettres.

La partie de Formose qui est soumise à la Chine, est composée de Chinois et d'indigènes. Les premiers habitent les trois principales villes ; il n'y a de naturels du pays que ceux qui leur servent de domestiques, disons mieux d'esclaves. Outre ces trois villes, il y a plusieurs villages, mais aucun n'est considérable.

Le gouvernement et les mœurs des Chinois à Formose sont semblables à ceux de la Chine. Je ne vous

parlerai que des naturels du pays ; ils sont partagés en quarante-cinq bourgades ou habitations. Les bourgades du nord, au nombre de trente-six, sont assez peuplées, et les maisons à peu près semblables à celles des Chinois. Les maisons des peuplades du midi ne sont qu'un amas de cabanes de terre et de bambou, couvertes de paille, élevées sur une espèce d'estrade haute de trois à quatre pieds, bâties en forme d'un entonnoir renversé, depuis quinze jusqu'à quarante pieds de diamètre ; quelques-unes sont divisées par cloisons. Ces indigènes n'ont dans ces huttes, ni chaises, ni banc, ni table, ni lit, enfin aucun meuble : au milieu est une espèce de fourneau, élevé de terre de plus de deux pieds, sur lequel ils font leur cuisine. Ils se nourrissent de riz, de menus grains, et de gibier, qu'ils prennent à la course ou avec leurs armes ; ils courent plus vîte que des chevaux. Ils ont pour armes une espèce de javelot qu'ils lancent à la distance de quatre-vingt pas, avec la dernière justesse; et avec leur arc et leurs flèches, ils tuent un faisan en volant aussi sûrement qu'avec un fusil. Ils sont très-mal-propres dans leurs repas ; ils n'ont ni plats, ni assiettes, ni cuilliers, ni fourchettes, ni bâtonnets. Leurs mets se servent sur un ais de bois ou sur une natte, et ils mangent avec leurs doigts, à peu près comme les singes ; ils avalent la chair demi-crue. Leurs lits sont de feuilles d'arbres fraîches qu'ils étendent sur la terre ; ils n'ont pour tout habit, qu'une simple toile, dont ils se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ils gravent sur leur peaux plusieurs figures grotesques, d'arbres, d'animaux, de

fleurs; ce qui leur fait souffrir des douleurs très-vives, et qui même, me disoient-ils, iroient jusqu'à causer la mort, si l'opération ne se faisoit pas très-lentement et par intervalle; on y emploie plusieurs mois, et quelquefois une année entière : c'est affaire de pure vanité, et par le seul désir de se distinguer des autres habitans. Il n'est pas permis à toutes sortes de personnes de porter ces marques distinctives, ce privilége ne s'accorde qu'à ceux qui ont surpassé les autres à la course ou à la chasse; il faut pour cela, un jugement des principaux de la bourgade. Mais tous peuvent se noircir les dents, porter des pendans-d'oreille, des bracelets au-dessus du coude, ou au-dessus du poignet, des colliers, et des couronnes de petits grains de diverses couleurs, à plusieurs rangs; la couronne se termine par une espèce d'aigrette, faite de plume de coq ou de faisan, qu'ils ramassent avec beaucoup de soins. Figurez-vous ces bizarres ornemens sur le corps d'un homme, d'une taille svelte, d'un teint olivâtre, dont les cheveux lisses pendent sur les épaules, armé d'un arc et d'un javelot, et couvert d'une toile qui lui entoure le corps; et vous aurez le véritable portrait d'un brave de la partie méridionale de l'île de Formose.

Ceux qui habitent la partie du nord, se couvrent de la peau des cerfs qu'ils ont tués à la chasse. Ils portent un bourlet en forme de cylindre, fait du pied des feuilles de bananier, qu'ils ornent de plusieurs couronnes posées les unes sur les autres, et attachées par de petites tresses de différentes couleurs; ils ajoutent au-dessus, l'aigrette comme ceux du midi.

Les pères et mères ne sont consultés en rien pour les mariages. Lorsqu'un jeune homme a trouvé une fille qui lui plaît, il va avec un instrument de musique à sa porte : si la jeune personne le trouve à son gré, elle va joindre celui qui lui adresse cet hommage; ils conviennent ensemble de tous les articles, ensuite ils en donnent avis à leurs parens. Ceux-ci préparent le festin des noces, qui se fait dans la maison de la fille, où le jeune homme reste : dès lors, il regarde la maison de son beau-père comme la sienne. C'est la différence qu'il y a entre l'usage d'Europe, où c'est la fille qui quitte la maison paternelle. Aussi la naissance des filles procure plus de joie à ces peuples que celle des mâles, parce que leurs gendres deviennent l'appui de leur vieillesse.

Quoique ces insulaires soient entièrement soumis aux Chinois, ils ont encore quelque reste de leur ancien gouvernement. Chaque bourgade se choisit trois ou quatre des plus anciens, des plus probes, pour être les chefs de l'habitation. Ces chefs terminent les différends, et si quelqu'un refusoit de s'en tenir à leur jugement, il seroit chassé de la bourgade, et nulle autre bourgade n'oseroit le recevoir. Ils paient en grains leur tribut aux Chinois : pour régler ce qui concerne ce tribut, il y a dans chaque bourgade, un Chinois qui apprend la langue du pays, afin de servir d'interprète aux mandarins. Ces interprètes sont autant de petits tyrans qui poussent à bout la patience de ces insulaires, et même celle des mandarins du lieu, qui sont forcés de les laisser dans leurs emplois, pour éviter de plus grands in-

convéniens. Cependant, de douze bourgades qui s'étoient soumises aux Chinois dans la partie du sud, trois se sont révoltées, ont chassé leurs interprètes, ne paient plus de tribut à la Chine depuis trois ans, et se sont unies avec ceux de la partie orientale de l'île : c'est un mauvais exemple qui pourroit avoir des suites. J'en touchai un mot au premier mandarin de lettres, qui me répondit froidement : tant pis pour ces barbares, s'ils veulent rester dans leur barbarie ; nous tâchons de les rendre hommes, et ils ne le veulent pas ; tant pis pour eux, il y a des inconvéniens par-tout.

Cependant, quelque barbares qu'ils soient, je les crois plus près de la vraie philosophie que les plus célèbres philosophes de la Chine. On ne voit parmi eux, de l'aveu même des Chinois, ni fourberies, ni querelles, ni procès, si ce n'est contre leurs interprètes. Ils sont fort équitables, s'aiment les uns les autres, et obéissent promptement à ceux qui ont droit de les commander ; ils sont circonspects dans leurs paroles, et ont le cœur droit ; ils n'adorent aucune idole, mais ils ne font aucun acte extérieur de religion : cependant nous en avons vus qui connoissent un Dieu, créateur du ciel et de la terre, un Dieu en trois personnes, un Dieu, Père, Fils et St.-Esprit. Ils nomment des mêmes noms que nous le premier homme et la première femme ; parlent de leur désobéissance, du courroux céleste qui s'ensuivit sur leur postérité, et de la nécessité du baptême pour effacer cette tache : néanmoins nous n'avons pu savoir s'ils se faisoient baptiser. Il paroît, par ce que nous

avons

avons pu tirer d'eux, qu'ils n'ont qu'une idée très-confuse des récompenses et des peines de l'autre vie; ainsi il est vraisemblable qu'ils n'ont pas grand soin de baptiser leurs enfans. Nous leur avons laissé la formule du baptême, et tâché de leur enseigner les vérités les plus nécessaires de la religion : quelle douleur pour nous de nous voir au milieu d'une si belle moisson, et d'être obligés de l'abandonner sans espérance de secours! il ne peut en venir du côté de la Chine, la porte en est fermée aux Européens.

Quoique l'île de Formose soit peu éloignée de la Chine, néanmoins, suivant l'histoire chinoise, ces peuples ne commencèrent à en avoir connoissance que l'an de notre ère 1430. Un eunuque revenant d'Occident y fut alors jeté par la tempête. Cet eunuque se trouvant dans une terre étrangère, y fit quelque séjour, pour prendre des connoissances dont il pût informer son maître; il en rapporta quelques plantes médicinales; on s'en sert encore à la Chine avec succès.

L'an 1564, un chef d'escadre nommé Lyu-Ta-Yeou, croisant sur la mer orientale de la Chine, rencontra un corsaire appelé Lin-Tao-Kien, qui s'étoit emparé des îles de Pong-hou, et y avoit laissé une partie de son monde. Ce corsaire attaque brusquement Lyu-Ta-Yeou, le combat dura plus de cinq heures. Lin-Tao-Kien à la faveur de la nuit, prit la fuite et se retira vers les îles Pong-hou, pour prendre son monde et revenir vers l'ennemi; mais Lyu-Ta-Yeou le poursuivit de si près, que le corsaire trouva dès la

pointe du jour, l'entrée du port de Pong-hou fermée par l'escadre ennemie : il prit alors la résolution d'aller mouiller à Formose. Lyu-Ta-Yeou l'y poursuivit; mais comme il ne voulut pas exposer ses vaisseaux à l'entrée d'un port dont il n'avoit nulle connoissance, il se retira aux îles de Pong-hou dont il se rendit maître, fit prisonniers les soldats qu'il y trouva, y mit garnison, et retourna à la Chine donner avis de sa découverte.

Formose, dit l'historien chinois, étoit alors une terre inculte, habitée par des barbares. Lin-Tao-Kien ne crut pas que cette île, dans l'état où elle étoit, lui convînt; il fit égorger tous les insulaires qu'il trouva sous sa main, se servit du sang de ces infortunés pour calfater ses vaisseaux, et mettant aussitôt à la voile, il se retira dans la province de Canton, où il mourut misérablement.

Sur la fin de l'année 1620, une escadre japonoise vint aborder à Formose. L'officier qui la commandoit, trouva le pays, tout inculte qu'il étoit, favorable pour établir une colonie; il s'en empara, et y laissa une partie de son monde. A peu près dans le même temps, un vaisseau hollandois y fut jeté par la tempête. Le pays parut beau aux Hollandois, dit l'historien chinois, et avantageux pour leur commerce. Ils prétextèrent le besoin qu'ils avoient de quelques rafraîchissemens, et des choses nécessaires pour le radoub de leur vaisseau; quelques-uns d'entre eux pénétrèrent dans les terres, pour examiner le pays. Ils prièrent les Japonois, avec qui ils ne vouloient point se brouiller, dans la crainte de nuire à

leur commerce, de leur permettre de bâtir une maison sur le bord de l'île qui est à une des entrées du port. Les Japonois rejetèrent d'abord la proposition, ensuite ils y consentirent, et finirent par abandonner l'île. Les Hollandois se virent par là les seuls maîtres de Formose, car les insulaires n'étoient pas en état de leur tenir tête.

A cette époque, la Chine livrée à tous les désordres d'une guerre civile, avoit encore à soutenir les forces du prince tartare Kam-Hi, qui s'en rendit maître et y fonda sa dynastie. Un homme nommé Tching-Tchi-Long, de petit marchand devenu le plus riche négociant de la Chine, s'opposoit à cette invasion des Tartares: il arma une petite flotte à ses dépens, et bientôt suivi d'une multitude de vaisseaux chinois, devint le chef d'une des plus puissantes flottes qu'on ait vues dans ces mers. Le prince tartare lui offrit la dignité de roi s'il vouloit le reconnoître; il la refusa, et mourut peu après. Son fils Tching-Tching-Ung succéda au commandement de cette nombreuse flotte; plus zélé encore pour sa patrie que n'étoit son père, il tenta diverses entreprises, prit Hai-tching du Foukien, après avoir taillé en pièces l'armée tartare qui étoit venue la secourir. Ces premiers succès ne furent pas de durée; il fut enfin vaincu par les Tartares, et chassé absolument de la Chine. Alors il tourna ses vues vers Formose, dont il résolut de chasser les Hollandois, pour y établir un nouveau royaume.

Ce fut la dix-septième année de l'empereur Xun-Chi, père de Kam-Hi, la 1661e de l'ère chrétienne,

que Tching-Tching-Ung se retira à Formose avec sa nombreuse flotte. Il se saisit en passant des îles de Pong-hou, que les Hollandois qui se croyoient en sûreté du côté de la Chine, à cause des troubles qui y régnoient, n'avoient pas eu soin de munir de troupes; il laissa cent de ses vaisseaux pour les garder, et il continua sa route vers Formose.

J'ai appris d'un mandarin, qui servoit dans ce temps-là Tching-Tching-Ung en qualité de maréchal de camp, qu'il n'y avoit pour la garde du fort et du port de Formose, que onze Hollandois; le reste de la garnison étoit composée, partie des noirs des Indes, partie des insulaires du pays. Nonobstant cette inégalité de force, les Hollandois résolurent de se défendre, et ils le firent en braves gens.

Tching-Tching-Ung entra dans le port avec sa flotte composée de neuf cents voiles; il fit descendre à terre une partie de son monde, afin d'attaquer le fort, et par mer et par terre. Le siége dura quatre mois; Tching-Tching-Ung étoit au désespoir de trouver tant de résistance et de courage dans cette poignée d'Européens, contre une armée aussi nombreuse que la sienne.

Comme les Chinois n'avoient pas l'usage du canon, ils ne pouvoient pas répondre à celui des Hollandois; ainsi ils n'avoient d'espérance de les réduire que par la famine, ce qui demandoit beaucoup de temps, et mettoit les Hollandois à même de recevoir des secours de leurs vaisseaux qui commerçoient au Japon. Tching-Tching-Ung connut toute

la difficulté de son entreprise; mais il se voyoit hors de la Chine, sans espérance de pouvoir y rentrer sous les Tartares auxquels il venoit de faire la guerre; et par conséquent il étoit sans asile. Il se détermina à faire un dernier effort contre les Hollandois. Ceux-ci avoient quatre vaisseaux dans le port; ils avoient mis sur chaque vaisseau un de leurs gens, avec des Indiens, pour le garder : les sept autres hollandois s'étoient renfermés dans le fort. Le capitaine chinois mit sur quelques-uns de ses vaisseaux quantité de feux d'artifice, et profitant d'un vent favorable, il les poussa sur les vaisseaux ennemis : de quatre, trois furent brûlés. Aussitôt il fit sommer les Hollandois de se rendre, en leur déclarant qu'ils pourroient se retirer avec leurs effets, mais que s'ils persistoient à se défendre, il n'y auroit point de quartier pour eux. Ils acceptèrent ces offres, et se retirèrent.

Tching-Tching-Ung disposa une partie de ses troupes dans la partie de Formose que possèdent aujourd'hui les Chinois : il établit pour capitale de ses nouveaux États l'endroit où est maintenant Tai-ouan-fou; il mit son palais et sa cour au fort de Zélande, auquel il donna le nom de Ngaanping-tching, qu'il conserve encore. Formose commença à prendre une nouvelle forme; il y établit les loix, les coutumes, le gouvernement qui règnent à la Chine; mais il jouit peu de sa conquête, il mourut un an et quelques mois après avoir pris possession de l'île. Son fils Tching-King-Mai lui succéda; mais trop appliqué à l'étude, il négligea la discipline mi-

litaire, ce qui ralentit le zèle des troupes pour son service.

La douzième année du règne de l'empereur Kam-Hi, et l'an 1673 de notre ère, les rois de Canton et de Foukien se soulevèrent contre l'empereur. Tching-King-Mai voulant ranimer l'ardeur de ses soldats, prit la résolution de se joindre au roi de Foukien contre le prince tartare. Il étoit en marche pour s'aboucher avec lui sur les côtes de cette province, mais le roi de Foukien prétendant avoir le pas sur lui, il en fut tellement irrité, que sur le champ, il lui déclara la guerre. On se battit de part et d'autre avec ardeur et courage; mais comme les troupes de Tching-King-Mai étoient composées de vieux soldats, il remporta la victoire sur le roi de Foukien, qui s'abandonna à la discrétion des Tartares. Tching-King-Mai retourna à Formose, où il mourut peu de temps après, laissant pour successeur son fils Tching-Ke-San, dans un âge encore fort tendre, sous la conduite de deux officiers qui lui étoient extrêmement attachés.

La révolte du Foukien étant terminée à l'avantage des Tartares, ils abolirent le titre de roi, et l'année 1682 ils établirent pour gouverneur de cette province et de celle du Tché-kiang, un Tsong-Tou, c'est une dignité qui est au-dessus de celle de vice-roi. Le premier qu'ils élevèrent à cette place fut Yao, homme adroit, poli et plein d'humanité. Il imagina de faire publier jusque dans Formose une amnistie générale pour tous ceux qui se soumettroient à la domination tartare, avec promesse de leur procurer les mêmes charges, les mêmes honneurs et les

mêmes prérogatives dont ils avoient joui jusques-là. Cette déclaration eut tout l'effet qu'il pouvoit désirer : la plupart de ceux qui avoient suivi Tching-Tching-Ung, se trouvoient dans une terre étrangère, éloignés de leurs femmes et de leurs enfans, dans un pays inculte et presque inhabité; ils furent ravis de pouvoir retourner chez eux. Quelques-uns quittèrent d'abord Tching-Ke-San. Le Tsong-Tou les reçut aveo tant de bonté, et leur fit de si grands avantages, qu'ils furent suivis bientôt de beaucoup d'autres. Yao crut alors la conjoncture favorable pour s'emparer de Formose; il fit partir une flotte considérable pour se saisir des îles de Pong-hou. Les soldats qui y étoient renfermés, se défendirent d'abord avec vigueur, avec le secours du canon des Hollandois; mais enfin il fallut céder au nombre, et se rendre. Pong-hou étant pris, le conseil du jeune prince jugea qu'il seroit difficile de conserver Formose, et sans attendre qu'on vînt les attaquer, ils firent présenter un placet à l'empereur, au nom du jeune prince. Voici ce placet traduit fidèlement du chinois.

Le roi d'Yemping, grand général d'armée, Tching-Ke-San, présente ce placet à l'empereur.

« Lorsqu'abaissé aux pieds de votre majesté, je fais attention à la grandeur de la Chine, et que depuis un temps immémorial, elle s'est toujours soutenue avec éclat; qu'un nombre infini de rois y ont succédé les uns aux autres, je ne puis m'empêcher d'a-

vouer, que c'est l'effet d'une providence spéciale du ciel qui a choisi votre illustre maison pour gouverner les neuf terres (1) : le ciel n'a fait ce changement que pour perfectionner les cinq vertus (2), comme cela paroît clairement par le bon ordre et l'heureux succès de tout ce que votre majesté a entrepris. Quand je pense avec modestie à mes ancêtres, je vois qu'ils ont eu un véritable attachement pour leurs souverains; qu'en cela, ils ont tâché de reconnoître les bienfaits qu'ils avoient reçus de la dynastie précédente, dans un temps où ma maison n'en avoit reçu aucuns de la vôtre : c'est cet attachement à son prince qui obligea mon aïeul Tching-Tching-Ung, de sortir de la Chine, et d'aller défricher les terres incultes de l'Orient. Mon père Tching-King-Mai étoit un homme d'étude qui n'auroit pas osé s'exposer sur le bord d'un précipice; semblable au roi d'Ye-lang (3), il étoit tout occupé à gouverner et à instruire ses peuples, se bornant à ce coin de terre au milieu de la mer, sans avoir d'autre vue.

---

(1) C'est-à-dire, tout le monde habitable. Les Chinois divisent les terres en neuf espèces : une montagne de bonne terre, deux montagnes pierreuses, trois terres et collines, quatre terres noires et sèches, cinq terres humides, six terres sabloneuses, sept terres grasses, huit terres jaunes, neuf terres rouges.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

(2) La charité, la justice, l'honnêteté ou le cérémonial, la prudence, la fidélité ou la bonne foi.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

(3) Royaume ancien qui confinoit avec la province de

Jusqu'ici j'ai joui du bienfait de mes ancêtres; moi, leur petit-fils, je ne cesse de leur en témoigner ma reconnoissance, en me rappellant continuellement les bienfaits qu'ils ont reçus du ciel, sans penser à m'agrandir sur la terre. Maintenant que je vois votre majesté, semblable au ciel qui par son étendue et son élévation couvre toutes choses, et à la terre qui par sa solidité les soutient; que je la vois toujours portée à faire du bien, à arrêter les effets de sa justice, fondement sur lequelle elle gouverne la Chine; maintenant que je vois votre majesté, semblable au soleil levant, dont la lumière se répand en un instant sur toute la terre, dès que cet astre commence à paroître sur l'horizon, et dissipe en un moment les légers nuages qui se rencontroient sur la surface de la terre; comment oserois-je penser à autre chose qu'à m'appliquer à ma perfection? c'est ce que je regarde comme l'unique moyen de vivre content. Si je pensois à faire passer mes vaisseaux du côté de l'occident (de la Chine), j'avoue que je serois en faute; mais hélas! de cent qui étoient venus en Orient (Formose), qu'en reste-t-il? N'est-ce pas comme une foible rosée qui tombe d'elle-même de grand matin, et qui se dissipe dès que le soleil paroît? Comment donc oserois-je entreprendre quelque chose contre votre majesté? mon cœur lui est entièrement soumis; il le

Ste-tchuen : les peuples de ce royaume étoient des barbares, très-difficiles à policer.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

proteste à votre majesté dans ce placet, et elle en verra l'effet. Je connois aujourd'hui que je n'ai pas été dans la bonne voie; et à l'avenir, j'oserai marcher librement dans le chemin de la vérité, à la suite du ki-ling. (1) Je souhaite avec passion voir le ciel et la terre ne faire qu'un tout; le pauvre peuple de cette île ne demande pas de pouvoir s'enivrer ni de se rassasier de viandes; s'il est traité avec douceur, il en sera plus porté à la soumission. La nature des poissons est d'aller dans les précipices, et les eaux les plus profondes ne le sont pas trop pour eux; ils peuvent jouir d'une longue vie au milieu des ondes de la mer. Pour garant de ma sincérité dans tout ce que je représente à votre majesté dans ce placet, je consens que le soleil ne m'éclaire point, si ce ne sont pas là les sentimens de mon cœur ».

L'empereur, en réponse à ce placet, fit mander à Tching-Ke-San de sortir de Formose et de se rendre à Pékin. Mais le prince craignant pour lui, représenta à l'empereur dans un second placet, qu'étant né dans les contrées méridionales, et ayant une santé très-foible, il appréhendoit les froids du nord; qu'ainsi il supplioit sa majesté de lui permettre de se retirer dans la province de Foukien, d'où ses an-

---

(1) Le ki-ling est un animal fabuleux et mystérieux de l'antiquité chinoise; on le dit né d'une vache : sa charité est si grande qu'il n'ose pas fouler aux pieds le moindre brin d'herbe; il ne paroît que lorsque l'empire est gouverné par un saint empereur.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

cêtres étoient sortis. Ce dernier placet n'eut aucun effet, de sorte que ce malheureux prince, qui se voyoit presqu'abandonné, fut obligé de remettre Formose entre les mains des Tartares, et d'aller à Pékin, où il est encore vivant, avec la qualité de comte dont il fut revêtu en arrivant à la cour; ce fut l'an 1683 de notre ère.

Je puis vous assurer de l'exactitude de tout ce que je viens de vous dire.

Lettre du père de Mailla, Jésuite.

A Pékin, le 5 juin 1717.

Le zèle que vous avez pour la mission de la Chine, m'engage à vous faire part d'un événement qui nous à tous consternés.

Sur la fin de l'année dernière, les mandarins des côtes maritimes représentèrent à l'empereur que plusieurs vaisseaux chinois transportoient quantité de riz hors de l'empire, et entretenoient des liaisons étroites avec les Chinois qui demeuroient à Batavia. Sur quoi l'empereur défendit, sous de griéves peines, à tous commandans de vaisseau de naviguer dans les contrées qui sont au midi de la Chine. Un mandarin de la province de Canton, a pris de là occasion de présenter une requête à l'empereur : la voici fidèlement traduite.

« Moi, votre sujet, j'ai visité exactement toutes les îles de la mer; il n'y a point de golfe ni de détroit

que je n'aie vus par moi même. J'ai trouvé que la haute sagesse de votre majesté maintient dans une tranquillité parfaite, les pays les plus reculés de l'empire; mais quand je suis arrivé à Macao, j'ai été effrayé de voir dans le port plus de dix vaisseaux européens qui faisoient voile vers Canton pour leur commerce. Je prévis aussitôt ce qu'on en devoit craindre, et j'eus la pensée de présenter ma requête à votre majesté, pour l'informer du génie dur et féroce de ces peuples; c'étoit mon devoir, surtout ayant appris que vous aviez recommandé par un édit, qu'on fût très-attentif aux royaumes des étrangers, avec défense expresse de naviguer vers la mer du midi.

Notre auguste empereur ne s'est pas contenté de consulter sur cette affaire, les neuf suprêmes tribunaux de l'empire; il a daigné encore écouter les avis des personnes d'un rang inférieur. Si sa sagesse n'étoit pas fort supérieure à celle de Yao et de Xun (1), jouirions-nous d'une paix si profonde? Qui seroit assez hardi pour entretenir l'empereur de ce qui se passe dans les royaumes étrangers, s'il ne s'en étoit pas instruit par lui-même? Pour moi, dès ma plus tendre jeunesse j'ai été engagé dans le commerce, j'ai traversé plusieurs mers, j'ai voyagé au Japon, à Siam, à la Cochinchine, au Tong-king, à Batavia, à Manille; je connois les mœurs de ces peuples, leurs coutumes, et la politique de leur

(1) Anciens empereurs de la Chine, regardés comme des modèles d'un excellent gouvernement.

gouvernement; et c'est ce qui me donne la hardiesse d'en parler à un grand empereur.

Vers l'orient de la Chine, il n'y a de royaume considérable que le Japon, les autres sont peu de chose; ces peuples n'oseróient jamais porter leurs vues ambitieuses sur les terres des autres. Ainsi l'édit de votre majesté ne regarde que les ports de Batavia et de Manille qui appartiennent aux Européens. Ils y vinrent d'abord simplement pour commercer, et sous ce prétexte, ils subjugèrent tout le pays.

Moi, votre sujet, lorsque je considère tous les royaumes barbares qui sont au delà des mers, il me semble que celui du Japon surpasse tous les autres en force et en puissance. Sous la dynastie de Ming, il s'éleva une grande révolte excitée par quelques scélérats de votre empire : cependant les Japonois ont toujours fait paisiblement leur commerce avec nous; les autres royaumes qui nous entourent sont nos tributaires, et ils n'ont nulle mauvaise intention. On n'a donc à craindre que des Européens, les plus méchans, et les plus intraitables de tous les hommes : ils sont semblables à des tigres et à des loups féroces; ils jettent l'effroi et la consternation dans tous les vaisseaux, soit des marchands, soit des barbares, et aucun ne peut tenir contre leurs efforts. S'ils abordent à quelque terre, ils examinent par quels moyens ils pourront l'envahir. Les vaisseaux qu'ils montent sont à l'épreuve des vents les plus furieux, ils sont chacun armés de cent pièces de canons, rien ne peut leur résister. Nous l'éprouvâ-

mes l'année dernière, dans le port d'Emouy; quelle frayeur ne causa pas l'entreprise d'un seul de ces vaisseaux (1), et que ne doit-on pas appréhender de dix de ces mêmes vaisseaux qui ont abordé cette année à Canton? Il ne sera plus temps de remédier au mal si on ne l'arrête dans sa source; c'est pourquoi j'espère que votre majesté donnera ordre aux mandarins des provinces, d'obliger tous les capitaines de ces vaisseaux d'en tirer tout le canon, et de n'entrer dans le port que désarmés; ou bien de les retenir renfermés dans une forteresse tout le temps qu'ils seront à faire leur commerce; ou du moins de ne leur pas permettre de venir en si grand nombre à la fois, jusqu'à ce qu'ils se soient défaits de leurs manières féroces et barbares : ce sera le moyen de nous maintenir dans cette paix heureuse dont nous jouissons.

Il y a un autre article qui regarde la religion chrétienne. Cette religion a été portée d'Europe à Manille, sous la dynastie précédente des Ming. Ceux de Manille faisoient leur commerce avec les Japonois : les Européens se servirent de leur religion pour changer le cœur des Japonois, ils en gagnèrent un grand nombre; ils attaquèrent ensuite le

(1) Il y a environ deux ans, qu'un marchand chinois, après avoir reçu l'argent d'un Anglais, refusa de lui donner la marchandise; celui-ci se fit justice lui-même, en s'emparant d'une barque qui appartenoit au marchand chinois.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

royaume en dedans et au dehors, et peu s'en fallut qu'ils ne s'en rendissent les maîtres; mais ayant été vigoureusement repoussés, ils se retirèrent vers les royaumes d'Occident : ils ont encore des vues sur le Japon. Rien, ce me semble, ne les autorise à bâtir ici des églises dans toutes les provinces. Ils répandent de grandes sommes d'argent; ils rassemblent à certains jours, une infinité de gens de la lie du peuple pour faire leurs cérémonies; ils examinent nos loix et nos coutumes; ils dressent des cartes de nos montagnes et de nos fleuves; ils s'efforcent de gagner le peuple. Je ne connois pas quel est leur dessein, et ce n'est pas à moi à le pénétrer. Je sais pourtant que cette religion a été portée d'Europe à Manille, que Manille a été subjuguée par les Européens, que les Européens sont naturellement barbares, que sous prétexte de religion, ils ont failli s'emparer du Japon, et qu'ils ont gagné ici une infinité de personnes; mais je me repose sur la sagesse des tribunaux de l'empire, et je m'assure qu'ils ne permettront pas à ces viles plantes de croître et de se fortifier. Le péril est grand, les plus petits ruisseaux deviennent de grands fleuves; si l'on arrache les branches des arbres quand elles sont encore tendres, l'on ne peut les couper ensuite qu'avec la coignée. Si la sagesse avec laquelle notre empereur gouverne ne devoit pas s'étendre à une centaine de siècles, je n'aurois jamais eu la hardiesse d'exposer toutes ces choses dans ma requête.

Je finis, en suppliant votre majesté d'examiner les motifs de cette requête, de déclarer sur cela vos in-

tentions, et de les faire connoître dans les provinces ».

L'empereur envoya cette requête aux tribunaux pour lui en faire le rapport. Nous en eumes connoissance, mais nous nous reposâmes sur les bontés de l'empereur : cependant nous apprimes qu'il s'étoit tenue par son ordre une assemblée générale de tous les chefs des tribunaux, et dont le resultat étoit : que notre religion seroit proscrite, que les missionnaires seroient chassés, qu'il seroit accordé un pardon général à tous ceux qui l'ont embrassée, pourvu qu'ils s'en repentent, et qu'ils viennent aider à la destruction des églises. Quant à ceux qui persévéreront, ils seront traités comme des rebelles.

Nous songeâmes aussitôt à présenter un placet à l'empereur. Le premier ministre et le neuvième fils de l'empereur promirent de s'intéresser à nous ; mais le succès répondit peu à nos espérances. Il se tint une seconde assemblée des tribunaux, la sentence qu'ils rendirent étoit à peu près conforme à l'autre ; ils y ajoutèrent que les pères, frères, parens, voisins, qui manqueront à dénoncer leurs propres enfans, leurs frères, leurs parens, et leurs voisins, seront punis de cent coups de bâton, et bannis à 300 lieues; que les mandarins qui seroient peu exacts à en faire la recherche, seront privés de leur mandarinat : tous les Européens seront renvoyés à Macao, excepté ceux qui ont reçu la patente, et qui sont au nombre de quarante-sept (1).

---

(1) C'est une patente donnée aux missionnaires par l'empereur Kam-Hi, la quarante-cinquième année de

Nous primes la résolution de présenter un autre placet, mais les mandarins refusèrent absolument de le recevoir, et ils ne permirent à aucun de nous de paroître en présence de l'empereur.

Lettre d'un Missionnaire de la Chine.

De Canton, l'année 1718.

Il y a onze ans que l'empereur perdit un de ses fils qu'il aimoit passionnément ; on trouva moyen de lui rendre suspecte la fidélité du prince héritier : ces soupçons allèrent si loin, qu'il fit arrêter ce malheureux prince. Ce fut un spectacle bien attendrissant, de voir charger de fers celui qui auparavant marchoit presque de pair avec l'empereur : ses enfans, ses principaux officiers, tout fut enveloppé dans la disgrâce. Un faiseur d'horocospe qui avoit prédit au prince qu'il ne seroit jamais empereur, s'il ne l'étoit une année qu'il indiqua, fut condamné à être coupé en mille pièces, ce qui est à la Chine le dernier supplice.

Comme rien n'est plus extraordinaire dans ce pays-là, que la déposition d'un prince héritier, l'empereur crut devoir informer ses sujets des raisons qui l'avoient porté à faire un tel éclat. Les ga-

---

son règne, où se trouve marqué le nom, l'âge, le pays des personnes à qui on l'accorde.

zettes furent bientôt remplies de manifestes et d'invectives contre la conduite du prince ; et on y examinoit sa vie depuis sa plus tendre enfance. . . . . .

Le fils aîné de l'empereur, que nous nommons premier Régulo, étoit le seul de ses enfans qui fût dans ses bonnes grâces ; on fit son éloge dans un des manifestes dont j'ai parlé, et il se flattoit de se voir bientôt élevé sur la ruine de son frère (1). Mais l'empereur vint à découvrir l'innocence du prince déposé, et les artifices qui avoient été employés pour le perdre. Il sut que pour y réussir, le Régulo avoit eu recours à certains lamas (prêtres tartares) qui se mêloient de sortilèges ; il avoit fait enterrer une statue en Tartarie, avec plusieurs cérémonies magiques. L'empereur envoya saisir ces lamas, fit déterrer la statue, et le Régulo eut son palais pour prison.

Ces dissentions domestiques plongèrent l'empereur dans une mélancolie profonde, accompagnée de palpitations de cœur si violentes, qu'on eût tout à craindre pour sa vie. Alors il voulut voir le prince déposé ; on le tira de prison, et il fut conduit chez l'empereur, mais toujours en criminel. Les cris que jeta ce prince infortuné, attendrirent le cœur du père, il versa des larmes, et demanda aux grands de l'empire, s'il n'avoit pas le pouvoir de rendre la liberté à un fils dont il avoit reconnu l'innocence. La plupart lui répondirent qu'il étoit le maître : quel-

(1) Le choix du prince qui doit succéder à l'empire dépend de la seule volonté de l'empereur.

ques-uns, comptant sur la mort prochaine de l'empereur, lui insinuèrent qu'il étoit temps de mettre ordre au repos de l'État, en se nommant un successeur, et ils lui proposèrent son huitième fils, pour qui il témoignoit beaucoup d'estime; c'étoit donner l'exclusion au prince héritier : ils craignoient sans doute, qu'ayant contribué par leurs conseils, à sa déposition, ce prince ne fît éclater son ressentiment quand son père l'auroit rétabli.

Mais cette résistance leur coûta cher; l'empereur, outré du peu de déférence qu'ils avoient à ses volontés, cassa les principaux d'entr'eux, et éloigna les autres : chacun alors applaudit à la résolution de l'empereur, et le prince fut rétabli dans sa dignité; on donna par-tout des marques de l'alégresse publique. L'empereur de son côté, accorda une indulgence impériale, c'est-à-dire, qu'il remit toutes les tailles dont les particuliers étoient en arrière, et pour lesquelles ici, ils ont beaucoup à souffrir : cette indulgence porte encore une diminution de peine pour les criminels, en sorte que les moins coupables sont renvoyés sans châtimens.

La punition du Régulo suivit de près le rétablissement du prince héritier; il fut condamné à une prison perpétuelle, et on fit mourir les lamas, avec sept des officiers qui les avoient aidés dans ces prestiges. C'est ainsi que ce prince est tombé dans le précipice qu'il avoit creusé pour son frère que la qualité de fils d'une impératrice légitime mettoit au-dessus de lui, quoiqu'il fût l'aîné.

L'empereur appela alors dans son palais ceux à

qui il avoit confié l'éducation des princes; il se plaignit amérement de ce qu'ils souffroient que ses enfans s'adonnassent à la magie, et à des superstitions qui mettoient le trouble et la division dans sa famille; il leur recommanda d'être plus attentifs à l'avenir.

Cependant la maladie de l'empereur augmentoit chaque jour, les médecins chinois étoient au bout de leur art; on eut recours au frère Rhodès qui entendoit parfaitement la pharmacie. Par le moyen de la confection d'Alkermès, il fit d'abord cesser les palpitations violentes du cœur, et il ordonna l'usage du vin de Canarie que les missionnaires lui fournirent; en peu de temps, la santé de l'empereur fut entièrement rétablie. Il voulut en convaincre ses sujets, en paroissant pour la seconde fois de son règne, dans les rues, sans empêcher le concours du peuple. A la Chine, l'empereur ne se montre que rarement au peuple, afin d'inspirer par là un respect presque religieux pour la majesté royale.

C'est à cette occasion que l'empereur fit connoître par un acte authentique, l'idée qu'il avoit des missionnaires; l'éloge qu'il fit de leur conduite est conçu en ces termes : « Vous, Européens, dit-il, que j'emploie dans l'intérieur de mon palais, vous m'avez toujours servi avec zèle et affection, sans qu'on ait le moindre reproche à vous faire : bien des Chinois se défient de vous; mais pour moi qui ai fait observer soigneusement toutes vos démarches, et qui n'y ai jamais rien trouvé qui ne fût dans l'ordre, je suis si convaincu de votre droiture et de votre bonne

foi, que je dis hautement qu'il faut se fier à vous et vous croire ». Il parla ensuite de la manière dont sa santé a été rétablie par les Européens.

L'impératrice mère mourut peu après, tout l'empire prit le grand deuil : pendant plus de quarante jours, on n'a parlé d'aucune affaire à l'empereur. Les mandarins passoient la nuit sous des tentes ou au palais, sans retourner coucher dans leurs maisons. Les fils mêmes de l'empereur dormoient au palais sans quitter leurs vêtemens. Le deuil a été porté par le peuple durant sept jours, et par les mandarins pendant vingt sept; ils alloient, non en chaise, mais à cheval, vêtus de blanc, et sans grande suite. Pendant trois jours, ils ont fait les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'impératrice défunte. Le peuple observe à son tour, ce cérémonial; les tribunaux sont fermés tout le temps que dure le deuil, la couleur rouge est proscrite, et l'on porte le bonnet sans soie rouge, et sans aucun autre ornement : tel est l'usage.

Lettre du père d'Entrecolles, avec des remarques.

A Pékin, le 19 octobre 1720.

Il seroit à souhaiter que les loix de la Chine à l'égard des enfans exposés, fussent mieux observées. Il y a quelques années que l'empereur excita par un acte public le zèle et la libéralité des mandarins à ce sujet : il renouvela en même temps, les anciens édits

contre l'infanticide, et il défendit d'acheter ou d'épouser la femme d'un homme qui est encore en vie. Cet ordre eût d'abord des effets salutaires, mais peu durables, par la négligence, ou plutôt par l'avarice des officiers accoutumés à détourner l'argent du trésor impérial, destiné à entretenir dans chaque ville les plus sages établissemens : voici la teneur de l'édit.

Edit portant défenses de noyer les petits enfans.

Quand on jette sans pitié dans les flots, un fruit tendre qu'on vient de produire, peut-on dire qu'on lui a donné et qu'il a reçu la vie, puisqu'il la perd aussitôt qu'il commence à en jouir? La pauvreté des parens est la cause de ce désordre; ils ont de la peine à se nourrir, encore moins peuvent-ils fournir aux dépenses nécessaires pour l'entretien de leurs enfans, c'est ce qui les désespère et porte une mère à perdre son enfant, afin de conserver le peu qu'elle a pour leur subsistance commune : cependant, combien n'en doit-il pas coûter à sa tendresse maternelle! Si les parens alloient exposer leur enfant dans des lieux écartés, il jeteroit des cris, leurs entrailles en seroient émues. Que font-ils donc? ils jettent cet enfant infortuné dans le courant d'une rivière, afin de le perdre bientôt de vue. Vous me donnez le nom de père du peuple; ne dois-je pas avoir pour ces enfans la tendresse de ceux qui les ont engendrés? Cependant je ne puis m'empêcher d'élever la voix, pour vous dire avec un vif sentiment de douleur, que

je défends absolument de semblables homicides. Le tigre, dit un de nos livres, tout tigre qu'il est, ne déchire pas ses petits, il a pour eux un cœur tendre, il en prend un soin continuel : est-il possible que vous deveniez les meurtriers de vos propres enfans ; c'est être plus dur que les bêtes les plus féroces.

Edit public, qui destine un lieu de sépulture de charité.

Les pauvres n'ont pas comme les autres (1), des lieux destinés à leur sépulture, c'est pourquoi on voit hors de la ville (2) des cercueils exposés, qui n'attendent que des mains charitables pour les mettre en terre : il en est de même des étrangers qui meurent inconnus, leurs cadavres sont sans sépulture. C'est principalement lorsqu'il règne des maladies populaires, que les chemins se trouvent couverts de cadavres qui corrompent l'air, et portent des influences

(1) *Remarque.* Les Chinois gardent chez eux leur cercueil, qui est tout prêt à les recevoir quand leur mort arrivera; ces cercueils sont fort épais, et peuvent résister long-temps à l'air et à la pluie : on en voit qui sont ciselés, vernissés et dorés : souvent l'on vend ou l'on engage un enfant pour procurer un cercueil à son père.

(2) *Remarque.* Les sépultures sont ici hors des villes, et autant qu'on le peut, sur des hauteurs. Souvent on y plante des pins et des cyprès. Les sépulcres sont la plupart blanchis et d'une jolie construction : on n'enterre point plusieurs personnes, même les parens, dans une même fosse ; à moins que le cadavre ne soit réduit en poussière.

nuisibles à la santé des vivans : il faut donc acheter un terrain vaste et élevé, qui serve à la sépulture des pauvres et des étrangers, et on l'appelera le cimetière de piété.

Quant aux cercueils des étrangers qui portent une étiquette où sont marqués leur nom, leur pays et leur famille, si on les trouve en des lieux écartés, les chefs de quartier en avertiront le mandarin ; s'ils ont été mis en dépôt dans quelque pagode, ce sera aux bonzes d'en donner avis ; on les enterrera, on écrira sur une petite planche à côté du tombeau, ce que contenoit l'ancienne inscription, afin d'instruire plus aisément ceux de la famille du défunt, qui pourroient dans la suite prendre des informations au sujet de leur parent (1).

Dans les temps de contagion, les pauvres sauront par ce moyen en quel endroit ils doivent enterrer leurs parens décédés. A l'égard des étrangers que tout le monde abandonne, le mandarin trouvera des gens charitables qui donneront, par aumône, un cercueil ; ou bien il obligera les bonzes d'enterrer ces cadavres abandonnés. On aura soin de marquer sur une petite planche, l'année de la mort de cet étran-

(1) *Remarque*. Des gens même d'une condition médiocre, font souvent la dépense de faire transporter le cercueil de leur parent d'une province dans une autre, afin de le placer dans la sépulture de leur famille. On vient quelquefois de loin reconnoître à la couleur des ossemens, si un étranger a fini sa vie par une mort naturelle ou violente. Le mandarin préside à l'ouverture du cercueil.

ger, quelle étoit sa figure, et la manière dont il étoit vêtu : on ordonne qu'il soit tenu un registre fidèle de ceux qu'on aura inhumés.

Si l'on trouvoit des cadavres ou des ossemens de morts (1) qui n'auroient pas été enterrés, ou qui l'auroient été si mal, que des animaux auroient découvert leur cerceuil, on punira la négligence de ceux qui ont été chargés de l'inhumation; l'expérience prouve assez que les devoirs de piété envers les morts ne sont point sans récompense. L'on espère que les gens de qualité veilleront à ce qu'on ne trouve plus de sépulcres a demi découverts, et qu'ils obligeront les bonzes à recueillir ce qu'il y auroit d'ossemens, pour les brûler et en conserver les cendres. Plus ils en recueilleront, plus ils amasseront de mérite.

Il faut prendre garde de ne pas confondre les ossemens des hommes avec ceux des animaux qui sont épars dans les campagnes. On pourroit proposer une récompense à ceux qui apporteroient une charge d'ossemens; le désir du gain porteroit des ames sordides à déterrer les morts, et à y mêler des os d'animaux, afin d'augmenter la

(1) *Remarque*. Ce seroit ici une chose monstrueuse, que de voir des ossemens de morts entassés les uns sur les autres, comme on les voit en Europe. Ce seroit aussi une cruauté inouie, de tirer le cœur et les entrailles du mort pour les enterrer séparément. Si l'on ouvroit les sépulcres pour y prendre les joyaux ou habits précieux, ce seroit un crime puni très-sévèrement.

charge ; et bien loin de rendre par là aux défunts un devoir de piété, on seroit cause que leurs ames pousseroient des cris lamentables (1). Il ne faut donc point établir des récompenses pour cette bonne œuvre ; la réputation d'homme charitable qu'on acquerra par là, doit suffire.

Remarques sur un édit qui ordonne aux mandarins d'exciter les laboureurs au travail.

Le pauvre laboureur doit souvent sa récolte à l'usurier qui lui a avancé le riz.

Il y a peu de temps qu'un mandarin, juge criminel de la province, se déguisa pour visiter les campagnes. Il trouva un laboureur qui poussoit une charrue traînée par ses deux enfans, et il apprit qu'un homme riche l'avoit réduit à cette extrémité, en le contraignant de vendre ses bœufs pour le payer : il fit sur le champ, un acte de charité et de justice, qui seroit admiré en Europe.

Chaque ville a des hôpitaux pour l'entretien des pauvres : il faut cependant que la misère d'un Chinois soit extrême pour l'obliger à s'y retirer, il aime quelquefois mieux mourir de faim ; aussi en voit-on périr un grand nombre. On auroit peine à concevoir jusqu'où va la misère parmi le peuple : il y en a qui passent deux ou trois jours sans prendre autre chose

(1) On conte à la Chine cent histoires de morts qui ont apparu aux vivans, et l'on y craint les esprits, encore plus que ne font certaines gens en Europe.

que du thé. Les habitans de certaines contrées peu fertiles, n'ont pas plutôt ensemencé leurs terres, qu'ils vont ailleurs mendier pendant l'hiver.

L'année où l'empereur entra dans sa soixantième année, il remit des sommes immenses qui étoient dues au trésor royal, et il fit de grandes largesses aux vieillards, en riz, toiles et soieries.

Les maisons du simple peuple à la Chine répondent à leur misère. Celles des mandarins, et généralement tous les édifices publics ont leur agrément. Les pauvres obligent souvent leurs parens malades à se retirer dans les hôpitaux : il y a à Canton une de ces maisons, où tous les pauvres sont chrétiens.

Les Chinois riches construisent des ponts de bois en faveur du public, dans les lieux où des petites rivières coupent les chemins.

Dans les routes où il se trouve peu de bourgades, il y a de distance en distance, des loges où les voyageurs se reposent, elles sont propres et commodes. Un mandarin hors de charge, cherche aussitôt qu'il est de retour dans son pays, à se rendre recommandable par ces sortes d'ouvrages. Il y a sur les diverses routes, des temples et des pagodes; on peut s'y retirer pendant le jour, mais on n'y est pas trop en sûreté pendant la nuit : en été, des personnes charitables ont des gens à leurs gages, qui donnent gratuitement du thé aux pauvres voyageurs; on les instruit du nom de leur bienfaiteur. Les grandes routes ne manquent pas d'hôtelleries, mais les honnêtes gens ne peuvent guère s'en accommoder; ou bien il faut qu'ils portent avec eux tout l'attirail d'un lit.

Edit par lequel on exhorte les maîtres à ne pas traiter leurs esclaves avec dureté.

Quoique les hommes soient de qualité différente, la nature est dans tous la même; tous ont une ame et un corps de même espèce. Cependant, à voir la conduite qu'on tient communément, il ne paroît pas qu'on soit persuadé de cette vérité. Si un esclave (1) n'a pas suivi les volontés de son maître dans la moindre bagatelle, on l'accable d'injures, et même de coups. Quoi donc! cet esclave n'est-il pas homme? La différence de sa condition a-t-elle dépendu de lui? La pauvreté de ses parens les a contraints de vendre son corps, c'est ce qui le réduit à l'état humiliant où il se trouve. Vous, qui êtes devenu son maître, vous devez en avoir compassion; instruisez-le avec bonté, appliquez-vous à connoître ses talens, et ne lui ordonnez rien dont il ne soit capable; fournissez-lui des alimens, soignez-le lorsqu'il est malade; qu'il s'aperçoive que vous êtes touché de ses maux : des esclaves ne peu-

---

(1) *Remarque*. Les esclaves sont en nombre prodigieux à la Chine : un homme vend son fils, se vend lui-même avec sa femme pour un prix très-modique. La misère, suite d'une population nombreuse en est la véritable cause; presque tous les domestiques des deux sexes sont des esclaves. Souvent un grand mandarin de province, qui a pour son service une foule d'esclaves, est lui-même en quelque sorte, esclave d'un seigneur de la cour, pour lequel il amasse des richesses.

vent pas manquer de s'attacher à un maître bienfaisant (1). S'ils aiment le plaisir, si par leur négligence ils nuisent à vos affaires, punissez-les; mais que vos châtimens soient modérés, ce sera le moyen de les corriger, et la pensée même de se venger ne leur viendra pas.

Il y a des maîtres déraisonnables et cruels; ils empêcheront les esclaves mariés d'habiter ensemble; ils solliciteront en secret leurs femmes et leurs filles, et ils mettront en usage les caresses, les présens, les menaces et les mauvais traitemens pour les faire consentir à leurs infâmes désirs; de pareils crimes seront-ils sans châtimens? D'un côté, il arrivera que la femme déshonorée déclarera son opprobre à son mari; et celui-ci cherchera à se venger de l'affront qu'il a reçu : d'une autre part, le maître qui appréhende que son désordre ne soit révélé au mari, et qui en craint encore plus les suites funestes (2), forme le dessein de perdre ce malheureux, et de lui ôter la vie : des actions si noires seront-elles inconnues aux esprits célestes, eux à qui les choses

---

(1) *Remarque.* Il y a des esclaves d'une fidélité à toute épreuve pour leurs maîtres, et d'un attachement inviolable : aussi le maître les traite comme ses propres enfans. Un grand disoit à un de nos missionnaires, qu'on ne devoit confier des affaires importantes qu'à des esclaves, parce qu'on est le maître de leur vie.

(2) *Remarque.* Un maître est perdu sans ressource, dès qu'on peut prouver en justice qu'il a abusé de la femme de son esclave.

les plus secrettes ne peuvent échapper ? D'ailleurs, à quel excès ne conduit pas l'amour déréglé d'une simple esclave ? il désespère la femme légitime, qui décharge sa colère sur l'esclave infortunée ; la rage s'empare des cœurs, qui ne respirent plus que haine et vengeance ; bientôt, peut être, les enfans d'un mauvais maître, ou ses petits enfans deviendront eux-mêmes esclaves. Ainsi, ô vous riches, gouvernez vos esclaves avec bonté ; ayez pour eux un cœur compatissant et libéral. Suivez de point en point cette divine doctrine de Confucius : ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît, ne le faites pas aux autres ; c'est en cela que consiste la vertu de douceur. Il a dit encore : n'avoir ni au dehors ni chez soi personne qui vous veuille du mal, c'est le fruit d'une charité sincère : on est aimé de tout le monde, parce qu'on aime tout le monde ; c'est ce qui attire aux chefs de famille une longue suite de prospérités. Comme je suis sur le trône pour être votre souverain, votre père et votre pasteur, je dois vous faire ces importantes leçons. Moi même je pratique la charité, quand je vous apprends les moyens d'être heureux : tant que durera mon règne, ma principale étude sera de porter au plus haut point qu'il me sera possible, le zèle pour le bien solide de mon peuple ; et ce zèle sera mêlé d'une tendresse qui me rendra infiniment sensible à tous vos maux.

Edit sur l'éducation de la jeunesse, et sur la compassion qu'on doit avoir pour les criminels.

On ne porte souvent qu'une attention superficielle à ce qui est le plus important pour le bien de l'Etat, parce qu'on n'en considère pas les suites : je m'explique, et j'entre dans le détail. Un père a-t-il des enfans; un aîné a-t-il des frères au-dessous de lui; on doit les former de bonne heure, les instruire de leurs obligations (1), leur apprendre à avoir du respect pour leurs parens, et de la déférence pour leurs aînés. Que les enfans soient élevés dans les bons principes, l'empire sera rempli de gens d'honneur et de probité; si vous abandonnez dès ses tendres années un jeune homme à lui-

(1) *Remarque*. Le gouvernement politique de la Chine roule tout entier sur le devoir des pères à l'égard de leurs enfans, et des enfans envers leurs pères. L'empereur est appelé le père de tout l'empire, le mandarin le père de la ville qu'il gouverne, et il donne à son tour, le nom de père à celui qui est au-dessus de lui. Les loix de police et de bienfaisance sont fondées sur ce principe général, qui est très-simple. Le premier et le quinzième de chaque mois, les mandarins s'assemblent en cérémonie, dans un lieu où on lit une instruction pour le peuple, et cette pratique est ordonnée par un statut de l'empire : le gouverneur fait en cela, l'office d'un père qui instruit sa famille. On joint le nom de père à celui d'oncle paternel; le frère aîné, quand il n'auroit rien hérité de son père, est chargé d'élever ses cadets, et de leur procurer à chacun une femme.

même; si vous l'élevez trop mollement, si vous avez pour lui trop de complaisance, ses vices croîtront et se fortifieront avec l'âge : enchaîné par les liens honteux de ses passions, il ne pourra ou ne voudra point s'en dégager. Quelle est la source de ce désordre? le défaut d'éducation de la part des parens, le défaut d'obéissance de la part des jeunes gens.

Maintenant que je suis établi votre souverain pour entretenir le bon ordre, je dois vous exhorter à bien élever vos enfans; c'est de cette sage éducation que dépend le bon gouvernement; c'est par là que le peuple apprend à bien conduire sa famille, à cultiver les terres, à nourrir des vers à soie, à établir des manufactures pour les étoffes; c'est par là que les règles de la pudeur inspirent au sexe l'amour de la retraite; c'est par là qu'on sait s'honorer et se respecter les uns les autres; c'est par là qu'on apprend à ne pas dissiper son bien, qu'on se rend fidèles à payer au prince le tribut qu'on lui doit, ce qui est un devoir de justice indispensable; enfin, c'est là ce qui forme les bonnes mœurs, et donne du prix à la vertu.

Pour y réussir, le mandarin doit prendre des voies de douceur; mais si elles ne réussissent pas, il est forcé d'en venir aux châtimens (1), pour corriger les coupables : voilà ce qui rend le peuple heureux.

---

(1) *Remarque*. Quand dans une ville il s'est commis un grand vol ou un assassinat, il faut que les mandarins découvrent les coupables, sous peine d'être cassés de

Au

Au contraire, si un mandarin manque de droiture et de sagesse, s'il est sévère à l'excès, si son cœur est fermé à la compassion, s'il rafine sans cesse sur les moyens de punir, qu'arrive-t-il (1)? les méchans

---

leur charge; de même s'il se commet quelque crime énorme, par exemple, si un fils commet un parricide, le crime n'est pas plutôt déféré aux tribunaux de la cour, que tous les mandarins sont destitués de leurs emplois, parce qu'ils n'ont pas eu soin de veiller aux bonnes mœurs. Il y a pareillement des cas extraordinaires où l'on punit de mort les parens avec leurs enfans coupables; mais les parens peuvent, avec l'agrément des mandarins, s'assembler dans la salle de leurs ancêtres, et condamner à mort un enfant incorrigible, quand on craint de lui quelque mauvaise action, capable de déshonorer la famille.

(1) *Remarque*. Quand un mandarin est trop sévère, il ne manque pas d'être noté dans les informations que les vice-rois envoient de trois en trois ans à la cour; et cette note suffit pour le faire dépouiller de son emploi. Si un prisonnier vient à mourir dans la prison, il faut une infinité d'attestations pour prouver que le mandarin ne lui a pas procuré la mort. Un accusé périt quelquefois dans le tourment de la question, qui est très-rigoureuse à la Chine; elle brise les os des jambes, et va jusqu'à les aplatir. On a des remèdes pour diminuer, et même pour amortir le sentiment de la douleur; le mandarin empêche qu'on ne se serve de ces remèdes, et ce n'est qu'après la question qu'on peut les employer pour guérir le patient, qui en effet recouvre en peu de jours, l'usage de ses jambes. Quand un criminel doit être condamné à mort, on lui donne avant de lire sa sentence, un repas appelé *hi*, semblable à celui qu'on donne pour les ancêtres; le criminel qui se voit sur le point d'être condamné, éclate

s'obstinent dans leur malice, et ils tâchent de se dérober aux châtimens qu'ils méritent; les grands et les petits voleurs inondent les provinces; en un mot, le peuple s'abandonne au crime et au désordre. C'est ce qui augmente la colère et l'indignation du mandarin; il met aux fers, il fait expirer sans pitié, les coupables sous les coups : hélas! il ne va point à l'origine du mal. Quand, dans les siècles passés, le grand Yu, ce prince incomparable, rencontroit par hasard un criminel, il versoit des pleurs; ce n'étoit pas un simple sentiment de compassion qui faisoit couler ses larmes; il pensoit que ce qui avoit conduit cet infortuné au supplice, c'est que ceux qui gouvernoient n'avoient pas assez de vertu pour changer et réformer les mœurs du peuple. Ce bon prince étoit désolé, de la part que lui et ses magistrats pouvoient avoir à la perte d'un criminel, à qui les salutaires instructions avoient sans doute manqué. Nous avons eu d'autres grands hommes qui ont pris les sentimens de ce célèbre empereur. Aujourd'hui, on voit par-tout des prisons; les mandarins excercent la justice et punissent les crimes, mais ne peut-on pas dire que les mandarins

---

quelquefois en injures et en reproches contre le mandarin: celui-ci écoute ces invectives avec patience et compassion; mais la sentence n'est pas plutôt lue, qu'on met un baillon à la bouche du criminel. Le supplice le plus infame est à la Chine d'avoir la tête tranchée, parce que les parties du corps sont séparées; mais c'est une mort qui est sans infamie que d'être étranglé à un poteau.

sont eux-mêmes coupables, puisque le peuple ne péche que parce qu'il n'est pas instruit? Voilà la source du mal; la vraie compassion, et le sage gouvernement doivent tendre à y remédier (1).

---

(1) *Remarque.* Un bon mandarin met sa gloire à rendre le peuple heureux; j'en connois un qui a fait venir de son pays, plusieurs ouvriers pour apprendre à élever des vers à soie, et à faire des étoffes dans tout son district; c'est pour la vie qu'il ouvre par là une vraie source de richesses. Il y a des mandarins qui font de temps en temps des largesses aux prisonniers. Un mandarin de Jao-tcheou, dans un jour de fête chinoise, leur fit un régal qui pensa lui coûter cher; il les avoit momentanément délivrés de leurs fers; mais ces malheureux, après avoir bien bu, se saisirent du geolier et prirent la fuite, à la réserve d'un seul, qui ne voulut pas profiter de l'occasion: les fugitifs furent repris, et celui qui étoit resté eut sa grâce. Les prisonniers languissent ordinairement dans les fers, parce qu'il faut un temps considérable pour que leur condamnation ait passé dans tous les tribunaux, et qu'elle ait été ratifiée par l'empereur.

Les occasions où les mandarins affectent le plus de marquer leur sensibilité pour les maux du peuple, c'est lorsqu'on craint que la récolte ne manque, soit par la sécheresse, soit par l'abondance des pluies, ou la multitude de sauterelles qui inondent quelquefois tout une province; alors le mandarin n'oublie rien pour se rendre populaire: la plupart, quoique lettrés, et méprisant les idoles des sectes de *Fo* et du *Tao*, ne laissent pas de parcourir tous les temples à pied, pour demander à ces idoles de la pluie ou du beau temps. Je vais transcrire une prière que fit un mandarin pour détourner les calamités

Édit pour l'entretien des barques de miséricorde, destinées à secourir celles qui font naufrage.

Vous savez sans doute l'histoire de Yam-Pao : il trouva en son chemin un oiseau qui traînoit avec

---

publiques, il s'adresse à Tchim-Hoam, esprit protecteur de la ville.

« Esprit tutélaire, si je suis le pasteur et le gouverneur de cette ville, vous l'êtes encore plus que moi, tout invisible que vous soyez : cette qualité de pasteur m'oblige à procurer au peuple ce qui lui est avantageux, et à écarter ce qui pourroit lui nuire; mais c'est de vous proprement que le peuple reçoit son bonheur, c'est vous qui le préservez des malheurs dont il est menacé. Au reste, quoique invisible à nos yeux, lorsque vous agréez nos offrandes, et que vous exaucez nos vœux, vous vous manifestez, et vous vous rendez en quelque sorte visible : si on vous prioit en vain, le cœur n'auroit point de part aux honneurs qu'on vous rend; vous seriez à la vérité ce que vous êtes, mais vous seriez sans gloire parmi nous : moi, qui suis chargé par état de protéger et de défendre le peuple, je ferois douter de mon mandarinat, si je n'agissois jamais en mandarin. Dans les calamités publiques auxquelles on ne voit point de remède, nous devons implorer votre secours, et vous exposer nos besoins; voyez donc la désolation où est le peuple : depuis le sixième mois jusqu'au huitième, il n'est point tombé de pluie, on n'a encore cueilli aucun grain; si tout périt, comment pourra-t-on l'année prochaine ensemencer les terres? c'est ce que je dois vous représenter. J'ai ordonné plusieurs jours de jeûne, les bouchers ont défense d'ouvrir leurs boutiques; on s'interdit encore l'usage du poisson, du

peine une corde dont on l'avoit attaché. Yam-pao, touché de l'embarras où se trouvoit l'oiseau, le

---

vin; on songe sérieusement à se purifier le cœur; mais nos vertus et nos mérites ne sont guère capables de fléchir le ciel. Pour vous, ô esprit gouverneur de cette ville, vous approchez de lui, vous pouvez demander grâce pour nous autres mortels, et le supplier de mettre fin à nos maux: une telle faveur obtenue par votre entremise, mettra le peuple au comble de ses vœux; je verrai accomplir ce que mon emploi m'oblige de souhaiter avec ardeur; votre culte croîtra de plus en plus dans cette ville, lorsqu'on verra que ce n'est pas en vain que vous y présidez ».

Remarque sur cette prière.

Quand le peuple veut louer la pénétration d'un mandarin, il l'appelle un Tchim-Hoam incarné. J'ai lu plusieurs traits d'un recueil de jugemens, où le mandarin dit aux criminels qu'il interroge, que Tchim-Hoam lui a révélé telle ou telle circonstance cachée; ce qui prouve la persuasion où sont les Chinois, que les esprits apparoissent et viennent découvrir des crimes secrets, pour faire punir les coupables ou délivrer les innocens.

Je traduis maintenant un auteur qui parle des sauterelles comme d'un fléau terrible. Suivant cet écrivain, quand ce fléau destructeur arrive, il y a une multitude étonnante de ces insectes qui couvre tout le ciel; ces sauterelles sont si pressées, que leurs ailes semblent se tenir l'une contre l'autre: en élevant les yeux, on croit voir sur sa tête de hautes et vertes montagnes; le bruit qu'elles font en volant, ressemble à celui d'un tambour. Cet auteur remarque, qu'on ne voit d'ordinaire cette quantité incroyable de sauterelles, que lorsque les inondations sont suivies d'une année de grande sécheresse; et, philosophant à sa

débarrasse de sa corde, et lui donne la liberté. Il fut bientôt recompensé de ce service; l'oiseau revint peu après, tenant en son bec un anneau d'or, qu'il mit entre les mains de son libérateur. L'histoire, en rapportant ce trait, ajoute que la famille de Yam-Pao devint florissante, et qu'elle a donné des premiers ministres à l'État : c'est ainsi que de petits services attirent du ciel de grandes récompenses. Si donc on prend de sages mesures pour sauver la vie à tant de malheureux, qui font naufrage faute de secours, une action si charitable ne sera-t-elle pas aussi récompensée? Si dans le district de cette ville, il y a des lacs (1) et des rivières où l'on navigue sans cesse, et où l'on éprouve d'affreuses tempêtes, il faut s'appliquer aux moyens de sauver des infortunés qui demandent du secours; des gens vertueux s'uniront sans peine, pour l'exécution d'un projet si louable. Il faut pour cela équiper des barques qui

---

manière, il prétend que les œufs des poissons qui se sont répandus sur la terre, venant à éclore par la chaleur, produisent cette multitude prodigieuse d'insectes.

(1) *Remarque*. Le lac de Po-yang ou de Jao-tcheou, est formé par le confluent de quatre grandes rivières qui sortent de la province de Kiang-si; il a trente lieues de circuit; on y essuie des typhons comme sur les mers de la Chine. Quand on approche de l'endroit le plus périlleux du lac, on voit un temple placé sur un rocher escarpé : les matelots battent alors d'une espèce de tambour de cuivre, pour avertir l'idole de leur passage; ils allument en son honneur, des bougies sur le devant de la barque, ils brûlent des parfums, et sacrifient un coq.

soient toujours en état de porter du secours dans les endroits des (1) rivières sujettes aux orages. Quand ceux qui sont dans ces barques, auront sauvé la vie à quelqu'un, le mandarin les récompensera d'une bannière, qui atteste qu'ils ont acquis six degrés de mérite : si au contraire ils laissent périr quelqu'un par leur faute, ils en répondent vie pour vie, et on les condamnera à perir eux-mêmes dans les eaux. Pour les exciter à s'acquitter fidèlement de leur devoir, il faut être exact à les payer chaque mois, et ne les laisser jamais manquer du nécessaire.

Lettre d'un missionnaire.

A Pékin, l'année 1721.

Vous ne lirez pas sans intérêt, ce qui s'est passé au sujet de la solemnelle ambassade que l'empereur

---

(1) *Remarque.* J'ai vu plusieurs de ces barques, entretenues pour secourir ceux qui courent risque de faire naufrage. Quelquefois ceux qui sont établis dans ces barques, sont les premiers à faire périr les marchands, afin de prendre leur dépouilles; c'est ainsi que la méchanceté des hommes tourne le bien en mal, malgré la vigilance des magistrats. Un mandarin fait consister sa gloire à assister le peuple, et à montrer un cœur de père. J'ai su que depuis peu, dans un temps d'orage, un mandarin se transporta sur le rivage, pour empêcher par sa présence, que pareille horreur ne fût commise; il y passa la journée entière.

a reçue de la part du Czar. La délicatesse de l'ambassadeur russe ne put s'accommoder du cérémonial chinois, qui l'obligeoit à se mettre à genoux et à frapper la terre du front : ce cérémonial s'observe ici, non-seulement à l'égard de l'empereur, mais encore envers les princes, les mandarins, les pères et les maîtres. L'ambassadeur crut que c'étoit avilir sa dignité que de se soumettre à une cérémonie si humiliante et si peu conforme aux idées d'Europe : le refus qu'il fit de s'y assujettir, étant parvenu à l'empereur, ce prince imagina de faire rendre à la lettre qu'il lui apportoit de la part du Czar, les mêmes honneurs que leurs coutumes prescrivoient pour sa personne. Cet expédient fut approuvé, et l'ambassadeur n'eut plus de peine à faire cette cérémonie.

Cette année étant la soixantième du règne de l'empereur, dès le premier jour on a fait de grandes réjouissances ; tous les mandarins ont été se prosterner devant sa tablette. Comme cette année est une année de grâce et une espèce de jubilé, on espère que l'empereur rendra la liberté aux princes ses enfans ; c'est ce qui est fort douteux : une fois que l'empereur a pris un parti, sa conduite est soutenue et invariable ; sa politique est de tenir ses enfans dans la dépendance. D'ailleurs, le prince héritier a été privé avec trop d'éclat de son droit à la couronne : on croit que l'empereur a jeté les yeux pour lui succéder, sur le fils de ce prince, âgé de neuf à dix ans.

Le 14 avril, jour de la naissance de l'empereur, fut encore un jour qu'on célébra avec beaucoup de magnificence : l'empereur, mécontent des instances

qu'on lui avoit faites pour se nommer un héritier, ne se rendit point aux fêtes qu'on avoit préparées.

Le mandarin qui osa lui faire ces instances réitérées, pour l'engager à nommer son successeur, eut grâce de la vie; mais son fils aîné qui a été déjà second président d'un des tribunaux, a été condamné à aller servir à l'armée; les douze yusses chinois ont eu le même sort. Ces yusses sont des mandarins, dont l'emploi est de faire des représentations au souverain, sur les sujets convenables au bien de l'État.

Nous avons vu cette même année l'île de Formose secouer le joug de l'empereur, et forcée bientôt de le reprendre. Les Chinois qui étoient dans l'île, aidés de ceux de Foukien et de Keoumi, égorgèrent les mandarins, et firent main basse sur les troupes impériales. Quand la nouvelle s'en répandit à Pékin, on ne manqua pas d'attribuer cette révolte aux Hollandois, et cela sans doute, à dessein de rendre les Européens odieux à la nation. Cette révolte fut aussitôt dissipée que formée.

Le nombre des mahométans augmente ici tous les jours; ils se soutiennent par le grand commerce qu'ils font dans les provinces, et par l'argent qu'ils donnent aux mandarins : les Chinois ont pour eux le plus grand mépris; il y a quelques années que le peuple détruisit leurs mosquées dans plusieurs villes. Nous en avons reçu le contre-coup, à Kim-te-tchim. Notre église eut le même sort, les mutinés criant de toutes parts, que nous leur étions semblables, et que nous étions des mahométans d'Europe. Les manda-

rins, informés que nous n'avions pas donné la moindre occasion à ce tumulte, ont promis de faire rebâtir notre église aux dépens du peuple. L'un d'eux me dit sur cela, que depuis huit ans qu'il demeuroit à Kim-te-tchim, on n'avoit jamais porté la moindre plainte contre les chrétiens.

Lettre du père Jacques, missionnaire, à M. l'abbé Raphaelis.

A Canton, le 1er novembre 1722.

POULO-CONDOR où j'ai séjourné un an, est un petit archipel; il a près de vingt lieues au sud du royaume de Camboje : il est formé de huit ou dix îles. La plus grande n'a pas plus de quatre lieues, c'est la seule qui soit habitée; encore n'y a-t-il qu'un village dans l'unique plaine qu'on y trouve. Les maisons ne sont qu'un assemblage assez informe de bambous, couverts d'une herbe fort longue. Il n'y a dans ces cabanes ni portes, ni fenêtres; un côté est tout ouvert, et le toit déborde de ce côté-là; elles sont élevées de terre de quelques pieds, pour éviter l'humidité. Ces insulaires logent pêle-mêle, avec leurs animaux domestiques, sans s'embarrasser de la mauvaise odeur qui en résulte. Ils reçoivent les étrangers dans le fond de la cabane, sur des nattes, et ils leur présentent de l'arecque, du betel, et une pipe. Ils sont fort basanés, presque nuds, excepté dans les cérémonies, où ils s'habillent : les

dents les plus noires passent chez eux pour les plus belles; aussi n'oublient-ils rien pour leur donner cette couleur : ils portent les cheveux très-longs. Comme ces insulaires ne sont, pour la plupart, que des réfugiés de la terre ferme, où il y a des missionnaires, plusieurs me parurent avoir été instruits des mystères de notre religion. J'en ai trouvé qui faisoient le signe de la croix, me récitoient des prières, où je ne comprenois que les noms de Jésus et de Marie. Je tâchois, par des signes, de leur parler du souverain maître du ciel et de la terre; mais il n'est pas possible, sans le secours d'un interprète, de se faire entendre.

Il ne croît dans l'île que très-peu de riz, des patates, et quelques ananas : les montagnes sont presque par-tout couvertes de très-beaux arbres. Il y en a un fort commun, d'où découle une résine que les habitans emploient à faire leurs flambeaux. Ils enduisent de cette résine des copeaux de bois fort minces, et ils les enveloppent dans de longues feuilles d'arbres : quand le tout est sec, ces copeaux ainsi enduits, éclairent parfaitement une chambre, mais aussi ils la remplissent de fumée.

Dans cette île, il n'y a aucune espèce de gibier, à la réserve des poules sauvages et des ramiers; mais on y voit beaucoup de serpens et des lézards d'une grandeur monstrueuse : on a tué un serpent de vingt-deux pieds, et un lézard de sept à huit. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est le lézard et l'écureuil volans. Le premier animal n'a pas plus de sept à huit pouces, l'autre est de la grandeur ordinaire; l'un et l'autre

ont des ailes fort courtes, qui leur prennent le long du dos, depuis les pattes du devant jusqu'à celles de derrière : l'écureuil les a couvertes d'un poil ras et fin; celles du lézard ne sont qu'une pellicule toute unie; on les voit voler d'arbre en arbre, à la distance d'une trentaine de pas. Le lézard a encore de particulier, qu'il a au-dessous de la tête, une bourse qui s'enfle de temps en temps, surtout lorsqu'il vole.

L'île de Poulo-condor est soumise au roi de Camboje; les Anglois l'avoient achetée le siècle précédent, et y avoient bâti un fort à la tête du village; mais comme ils étoient en petit nombre, et obligés de se servir de soldats malais, ils furent tous égorgés il y a environ vingt ans, et leur fort fut démoli : on en voit encore les ruines; l'île est rentrée sous la domination des Cambojéens. Cette nation, avec le royaume de Tsiompa, est tributaire du roi de la Cochinchine, qui l'est lui-même, ainsi que les souverains de Tong-king et de Siam, de l'empereur de la Chine. Tous ces Etats sont très-peu policés, et ont très-peu de commerce et d'union entr'eux. Les grands sont autant de tyrans qui pillent les peuples; les rois exercent un despotisme encore plus cruel sur les grands pour leur faire rendre gorge; nous avons été témoins de cette dureté. Le mandarin de qui dépend Poulo-condor, ayant appris que les étrangers avoient répandu quelque argent dans l'île, il y a envoyé à diverses fois, des collecteurs, qui, à force de tortures, se faisoient apporter tout ce que ces malheureux insulaires avoient gagné à la sueur de leur front. Quelques-uns, pour se dérober à leur poursuite, se sau-

voient dans les montagnes ou dans les bois; on en faisoit des perquisitions exactes, et ils n'en étoient pas quittes pour livrer leur argent. C'est un malheur pour ceux qui naviguent, d'être dans la nécessité de relâcher sur ces côtes. Voici ce qui arriva en 1721 à un vaisseau français.

Les officiers qui descendirent à terre pour y acheter des vivres, furent d'abord assez bien reçus. On engagea le capitaine à sortir de son bord, mais ce fut pour se saisir de lui, et en tirer une forte rançon; on en vint jusqu'à former le dessein d'enlever le vaisseau : ces insulaires envoyèrent plusieurs fois pour l'examiner, mais ne se trouvant pas assez forts pour exécuter ce projet, ils maltraitèrent ceux qu'ils tenoient à terre; ce ne fut qu'aux instantes prières des missionnaires qu'ils leur laissèrent la vie : on fut obligé de donner une somme considérable pour les racheter. Les villes de ces barbares ne sont qu'un amas sans ordre, de misérables cases de bois. Le palais même du roi de la Cochinchine, n'a presque rien qui le distingue des cabanes des particuliers.

Les mœurs et les coutumes de ces peuples approchent de celles des Indiens et des Chinois. Ils croient à la métempsycose, ce qui ne les empêche pas de manger de toutes sortes d'animaux; ils sont pleins de vénération pour le cheval et l'éléphant, et ils en ont des portraits dans leurs maisons : ils pensent que la plus belle récompense que puisse avoir un homme vertueux après sa mort, est que son ame passe dans le corps d'un de ces animaux. Confucius est vénéré parmi eux comme le plus grand docteur qui ait apparu

sur la terre; ils rendent de grands honneurs aux manes de leurs ancêtres, et de ceux de leur nation qui se sont distingués pendant leur vie; ils ont pour cela plusieurs petits oratoires où ils brûlent des pastilles.

Le lieu le plus sacré parmi eux, est une place publique, au milieu de laquelle est élevée une grande poutre, qui a vers le haut, un traversier tant soit peu incliné; ils l'appellent Touvo: on voit placés autour, plusieurs oratoires. C'est là qu'ils vont faire leur profondes inclinations, brûler quantité de chandelles, offrir du riz, immoler des victimes, surtout des chèvres; c'est là, que les jours de fêtes publiques, se donne un grand repas, où l'on s'enivre, et suivi ensuite de danses, de la comédie, et souvent de querelles et de faits de violence.

J'eus à Poulo-condor la curiosité de voir chez lui, le bonze que je rencontrai par hasard, et qui me conduisit fort civilement dans sa maison. Il y a pratiqué un petit temple avec un autel, où sont rangées trois petites statues: les noms de ces trois figures sont, le tour du ciel, le roi du ciel, le fils du ciel. Le bonze me fit là dessus un grand discours auquel je ne compris rien. Il me parut avoir de la vénération pour le soleil: je sais d'ailleurs que ces peuples révèrent la lune, la terre, les esprits, qui, selon eux, président au feu, à l'air, aux campagnes, aux mers, aux rivières. Ils ont aussi plusieurs sortes d'idoles, qui leur sont venues des Indes et de la Chine.

Voilà tout ce que j'ai pu apprendre des mœurs de ces peuples, où les missionnaires ont pénétré depuis

long-temps. Leur nombre est de vingt prêtres, ils ont à leur tête un évêque. Le roi de la Cochinchine a pris à sa cour deux Jésuites, dont l'un est mathématicien, l'autre se mêle de médecine : quelques-uns de ces missionnaires sont dans le royaume dc Tsiompa; on n'en connoît point maintenant à Camboje. Il y a environ quatre ans qu'il s'y éleva une persécution assez violente; un prêtre japonois fut massacré, les chrétiens ont été dispersés. Le roi récompensa les auteurs de cet attentat; la persécution contre les chrétiens devint peu après générale dans le Tong-king : les églises ont été abattues, les missionnaires fugitifs et errans dans les forêts, les néophytes forcés d'adorer les idoles : voilà le malheureux état où cette chrétienté est réduite. Deux de nos pères ont été arrêtés, l'évêque ne s'est sauvé que par adresse. Il étoit chez un chrétien, lorsqu'on vint l'avertir que des soldats venoient pour le saisir; il fit signe à son hôte de mettre le feu à la maison, et il s'échappa à la faveur du tumulte que causa l'incendie (1).

Voici ce qui a donné lieu à cette persécution : un chrétien, fils d'un riche marchand, avoit une concubine; lesmissionnaires lui reprochèrent sa faute si vivement, qu'il la chassa de chez lui : cette femme, pour se venger, alla accuser le père de ce chrétien, d'avoir dans sa maison des marchandises de contre-

---

(1) Il faut observer qu'au Tong-king les maisons sont faites de cannes de bambous; si elles avoient la valeur de celles d'Europe, cet évêque n'eût certainement pas exigé un tel sacrifice.

bande : on la visita, on les y trouva, et en même temps aussi, des ornemens d'autel, et autres choses à l'usage des chrétiens. La religion n'est que tolérée au Tong-king, et ce n'est qu'en secret qu'on la prêche. L'avidité du pillage, et l'inquiétude que conçut le roi, en voyant augmenter le nombre des fidèles qui étoient dans ses États, ont donné lieu à des arrêts terribles, et causé les maux dont cette chrétienté est encore affligée.

Lettre du père de Baudoni.

De Canton, le. . . . .

Il y a ici deux sortes d'enfans abandonnés : les uns se portent à un hôpital que les Chinois appellent maison de miséricorde, ils y sont entretenus aux frais de l'empereur. L'édifice est vaste et magnifique ; l'on y trouve tout ce qui est nécessaire pour l'entretien de ces pauvres enfans, des nourrices, des médecins, et des directeurs pour veiller au bon ordre de la maison : les autres enfans exposés, sont portés dans notre église ; on les baptise et on les confie à des personnes sûres pour les nourrir.

Les enfans de l'hôpital ne sont régénérés dans les eaux salutaires du baptême, que lorsqu'on les voit près de mourir ; on en donne avis à mon catéchiste, qui est chinois, et qui va aussitôt les baptiser. Il ne conviendroit pas qu'un Européen, et surtout un missionnaire, entrât dans une maison remplie de femmes :

mes : d'ailleurs les mandarins ne manqueroient pas d'en être informés, et il est important qu'ils ignorent l'entrée que nous avons dans cette maison ; elle nous est procurée par les directeurs de l'hôpital, à prix d'argent.

Ce fut l'année 1719, qu'on a commencé à établir cette maison de charité : jusqu'à cette année 1722, nous avons baptisé sept cent soixante dix-huit enfans. Quoiqu'on ne baptise à l'hôpital que les enfans moribonds, il y en a toujours quelques-uns qui échappent à la mort ; nous avons soin alors de les retirer, pour ne pas leur faire perdre la grâce du baptême, et nous les plaçons chez des chrétiens : par là, on met le salut de ces enfans en sûreté.

Les enfans exposés qu'on nous apporte, ne sont pas en aussi grand nombre. J'en baptisai l'année dernière quarante-cinq, qui moururent peu de jours après ; cette année, une trentaine ; mais j'ai lieu de croire que le nombre en augmentera tous les ans. Dès qu'ils sont régénérés, nous leur cherchons une nourrice. Il falloit autrefois envoyer chercher les enfans dans les lieux où on les expose ; on nous les apporte maintenant, parce que nous avons soin de les payer : cela n'empêche pas que plusieurs n'échappent à notre vigilance ; rien n'est plus ordinaire que de les voir flotter sur la rivière, ou entraînés par le courant ; quelques-uns sont secourus. Il y a quelques mois, qu'on portoit un enfant encore en vie, pour l'enterrer ; un chrétien qui s'en aperçut, demanda l'enfant, et promit de le nourrir ; on le lui accorda

sans peine : il fut porté sur le champ à l'église et baptisé, mais il mourut deux jours après.

Nous avons grand soin de visiter les enfans auxquels nous avons donné des nourrices : je ne les confie après la nourriture, qu'à des chrétiens, et par là, je suis sûr qu'ils seront élevés dans les principes de notre religion.

Mais il en échappe dans le reste de la Chine beaucoup à notre zèle. Les mahométans, pour étendre leur secte impie, et pour se fortifier dans l'empire, achètent par-tout un nombre prodigieux d'enfans idolâtres. Il y a quelques années, que dans une seule province, on leur en vendit plus de dix mille, qui furent autant d'esclaves pour eux. Ils les marient, ils leur achètent ou ils leur bâtissent des quartiers dans les villes, et même des bourgades entières. C'est par là qu'ils se sont si fort multipliés depuis un siècle.

Extrait d'une lettre du père Parennin, Jésuite, à Messieurs de l'Académie des Sciences.

A Pékin, le 1er mai 1723.

Vous serez peut-être surpris que je vous envoie de si loin vos propres ouvrages traduits en langue tartare; mais l'empereur de la Chine, si célèbre, même en Europe, pour l'amour qu'il avoit pour les sciences, étoit si avide des connoissances étrangères, qu'il n'a pas cru être obligé d'apprendre notre langue pour en profiter; il a jugé que le plus aisé pour

lui, étoit de me donner le soin de rendre en sa langue, les différentes découvertes dont je ne lui avois parlé que dans la conversation, et fort légérement.

Ce prince, qui est mort le 20 décembre 1722, étoit un de ces hommes extraordinaires qui ne paroissent que rarement sur notre globe : aucun prince d'Asie n'a jamais eu autant que lui ce goût pour les sciences et les arts. C'étoit lui faire sa cour que de lui communiquer de nouvelles découvertes, surtout celles qui venoient d'Europe.

Quand j'arrivai ici, il y a vingt-cinq ans, on lui avoit déjà inspiré beaucoup d'estime pour l'astronomie et la géométrie perfectionnées par vos soins. L'anatomie et les maladies du corps humain n'avoient encore été qu'entamées, et ce grand prince, qui possédoit déjà les livres de médecine chinoise, voulut y joindre la connoissance de l'anatomie ; il m'ordonna de traduire en langue tartare une anatomie complète, et un corps de médecine. Au reste je parle de la langue des Tartares mantcheoux, qui règne à la Chine depuis huit cents ans, et non des Tartares mongous ; ces derniers sont presque tous tributaires de l'empire, et leurs langues sont très-différentes.

Mais y a-t-il suffisamment de termes en la langue tartare pour faire de semblables traductions ? La principale raison qui fait naître ce doute, vient de cette prévention dans laquelle sont presque toutes les nations, que leur langue est la plus belle et la plus abondante qui soit au monde : cette idée croît

à mesure du peu de rapport qu'elle a avec d'autres langues. C'est une erreur dont j'ai eu de la peine à guérir le fils aîné de l'empereur qui cultive les lettres; il s'étoit persuadé qu'on ne pouvoit bien rendre le sens de sa langue naturelle, et encore moins la majesté de son style, en aucune de ces langues barbares (c'est ainsi qu'il appeloit celles d'Europe); et pour s'en convaincre, sans que je m'en aperçusse, il me fit écrire au père Suarès, Jésuite; il me dictoit en tartare, et je réduisois en latin; la traduction fut bientôt faite. Je lui présentai la lettre. Que sais-je, me dit-il, ce que vous avez écrit? est-ce ma pensée, est-ce la vôtre? je veux m'assurer que votre traduction est fidèle : dites-moi donc en chinois ce que je vous ai dicté en tartare. Je le fis aussitôt, il en fut surpris : cela n'est pas mal, ajouta-t-il; et si la réponse qui viendra est conforme, je serai un peu détrompé, pourvu qu'elle soit en chinois : je vous avoue que je vous ai fait écrire pour vous éprouver. Quand je considère vos livres d'Europe, je trouve que la couverture en est bien travaillée, et que les figures en sont bien gravées; mais les caractères m'en déplaisent fort : ils sont petits et peu nombreux, mal distingués les uns des autres; ils font une espèce de chaîne dont les anneaux seroient un peu tortillés; ou plutôt ils sont semblables aux vestiges que les mouches laissent sur les tables de vernis couvertes de poussière : comment peut-on, avec cela, exprimer tant de pensées et d'actions différentes, tant de choses mortes et vivantes? Au contraire, nos caractères, et même ceux des Chinois, sont

beaux, nets, bien distingués, et en grand nombre; l'on peut choisir, ils se présentent bien au lecteur, et réjouissent la vue. Enfin, notre langue est ferme, majestueuse, les mots frappent agréablement l'oreille; au lieu que lorsque vous parlez les uns avec les autres, je n'entends qu'un gazouillement perpetuel, assez semblable au jargon de la province de Foukien.

Comme ce prince ne trouve pas mauvais qu'on le contredise, je défendis nos langues européennes; je lui accordai que celle des Tartares étoit majestueuse, propre à écrire l'histoire; mais qu'on devoit prendre garde de ne pas trop se prévenir en faveur de sa langue, et je lui détaillai ce que j'y trouvois de défectueux. Les caractères d'Europe valent mieux que les vôtres, ajoutai-je, quoiqu'en plus petit nombre, puisque par leurs moyens nous pouvons aisément exprimer les mots tartares et chinois.

Venons au raisonnement que vous faites sur la beauté des caractères. Ceux qui les ont inventés en Europe, n'ont pas prétendu faire des peintures propres à réjouir la vue; ils ont voulu seulement faire des signes pour représenter leurs pensées, et exprimer tous les sons que la bouche peut former; et c'est le dessein qu'ont eu toutes les nations, lorsqu'elles ont inventé l'écriture. Or, plus ces signes sont simples et peu nombreux, pourvu qu'ils suffisent, plus ils sont admirables, et aisés à apprendre; l'abondance en ce point est un défaut, et c'est par là que la langue chinoise est plus pauvre que la vôtre, et que la vôtre l'est plus que les langues d'Eu-

rope. Enfin, nous eumes une longue discussion là-dessus, qui dura jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse du père Suarès; il en fut content, et commença à avoir meilleure opinion des langues d'Europe, c'est-à-dire, qu'il les plaça immédiatement au-dessous de la sienne; encore vouloit-il mettre la chinoise entre deux.

La langue tartare a quantité de termes pour abréger; je prends l'exemple du chien pour vous l'expliquer. Outre les noms communs de mâtins, de lévriers, ils en ont qui marquent leur âge, leur poil, leur qualité. Voulez-vous dire qu'un chien a le poil des oreilles et de la queue bien fourni, le mot *taiha* suffit; qu'il a le museau long et gros, la queue de même, les oreilles grandes et pendantes, le seul mot *yolo* dit tout cela. Leurs petits s'appelent *niaha*, jusqu'à l'âge de sept mois; et de là jusqu'à onze mois, *nouquerre;* à seize mois ils prennent le nom générique. Il y a pour le cheval jusqu'aux noms des différens mouvemens qu'il se donne; si étant attaché il ne peut demeurer en repos; s'il se détache et court en liberté, s'il cherche compagnie, s'il est épouvanté de la chute du cavalier, ou de la rencontre subite d'une bête sauvage. Cette abondance de mots surcharge la mémoire de ceux qui apprennent cette langue, surtout dans un âge avancé; mais elle est agréable dans la conversation, et absolument nécessaire dans la composition.

Les Tartares mantcheoux craignirent que leur langue ne s'appauvrît ou ne se perdît tout à fait, par le mélange de la langue chinoise avec la leur; c'est

pourquoi l'empereur Kan-Gi, érigea un tribunal des plus habiles gens dans les deux langues : il fit travailler les uns à la version de l'histoire et des livres classiques ; les autres, aux traductions des pièces d'éloquence, et le plus grand nombre à composer un trésor de la langue tartare. Son dessein principal étoit d'avoir tous les mots de la langue, afin qu'elle ne pût périr tant que le dictionnaire existeroit. On laisse le soin d'y faire des additions, si l'on vient à découvrir quelques nouvelles choses qui n'aient point de nom.

Il m'a fallu cinq ans pour traduire le livre que je vous envoie, à cause des fréquens voyages de l'empereur, qui ne demeuroit guère chaque année qu'une quinzaine de jours à Pékin. J'ai toujours été à sa suite les dix-huit dernières années de sa vie; et comme entre Pékin et le lieu de sa grande chasse, il a fait bâtir plus de vingt maisons de plaisance, et qu'il s'arrêtoit trois mois à celle de Ge-ho, je continuois mon ouvrage comme si j'eusse été à Pékin : au reste, il n'a point été imprimé. L'empereur dit qu'il ne vouloit point qu'il fût traité comme un livre ordinaire; il ordonna qu'on en écrivit trois exemplaires avec respect, c'est-à-dire, en caractères semblables à ceux qui se gravent sur la pierre et sur le bois; que le premier exemplaire se conserveroit à Pékin, le second à sa maison de plaisance, qui est à trois lieues de cette capitale, et le troisième à Ge-ho en Tartarie. Il en usa de même à l'égard de trois petits volumes chinois qu'il avoit composés, il les fit enfermer dans une bibliothèque. Il en parloit souvent pour

exciter la curiosité, et après quelques années, il permit de les aller lire, mais avec défense de les emporter ou de les transcrire.

Quoique les Tartares n'aient qu'une sorte de caractère, il les écrivent cependant de quatre façons différentes. Dans la première, un écrivain ne fait pas plus d'une vingtaine de lignes par jour, lorsqu'elles doivent paroître devant l'empereur. Si le coup de pinceau forme le trait plus large et plus grossier qu'il ne doit être; si par le défaut du papier, il n'est pas bien net; si les mots sont pressés et inégaux; si on en a oublié un seul; dans tous ces cas, et d'autres semblables, il faut recommencer. Il n'est pas permis d'user de renvois, ni de suppléer à la marge, ce seroit manquer de respect au prince : on ne doit pas non plus recommencer une ligne par un demi-mot qui n'aura pu être dans la ligne précédente; il faut bien mesurer son espace, afin que cet inconvénient n'arrive pas.

La seconde façon d'écrire diffère peu de la première; il n'est pas nécessaire de retoucher à ce qu'on a fait, parce que le trait n'est pas par-tout égal; en tout on est bien difficile, mais on écrit sans faute et sans rature.

La troisième façon est l'écriture courante, elle va vîte; comme le pinceau retient mieux la liqueur que nos plumes, on perd peu de temps à l'imbiber d'encre; le pinceau court sur le papier d'une manière très-rapide, et sans qu'il s'arrête le moindre instant; c'est le caractère en usage pour tenir les registres des tribunaux, écrire les procès et autres

choses ordinaires. Ces trois manières d'écrire sont également lisibles, mais moins belles les unes que les autres.

La quatrième façon est la plus grossière, mais c'est aussi la plus abrégée et la plus commode pour ceux qui composent. Il faudroit, pour que je pusse en donner une idée, avoir l'écriture tartare sous les yeux.

Quoiqu'on se serve communément du pinceau pour écrire, il y a pourtant des Tartares qui emploient une espèce de plume faite de bambou, et taillée à peu près comme les plumes d'Europe; mais parce que le papier de la Chine est sans alun et fort mince, le pinceau chinois est plus commode que la plume : cependant quand on veut écrire avec la plume, il faut auparavant passer sur le papier, de l'eau dans laquelle on ait fait disoudre un peu d'alun, pour empêcher que l'encre ne pénètre.

Pour finir tout ce que j'ai à dire sur la langue tartare, les caractères sont de telle nature, qu'étant renversés, on les lit également; c'est-à-dire, que si un Tartare vous présente un livre ouvert dans le sens ordinaire, et si vous le lisez lentement, lui qui ne voit les lettres qu'à rebours, lira plus vîte que vous. Aussi ne pouvez-vous écrire, sans que vos voisins, en quelque sens que ce soit, ne puissent lire ce que vous écrivez.

Lettre du père de Mailla, missionnaire, au père...

A Pékin, le 16 octobre 1724.

Comment vous écrire dans l'accablement de douleur où nous sommes? et le moyen de vous faire le détail des tristes scènes qui se sont passées sous nos yeux? Ce que nous appréhendions depuis plusieurs années, ce que nous avions tant de fois prédit, vient enfin d'arriver. Notre sainte religion est entièrement proscrite à la Chine; tous les missionnaires, à la réserve de ceux qui étoient au palais, sont chassés de l'empire; les églises sont démolies, ou destinées à des usages profanes; les édits se publient, et, sous des peines rigoureuses, on ordonne aux chrétiens de renoncer à la foi, et on défend aux autres de l'embrasser. Tel est le déplorable état où se trouve réduite une mission, qui, depuis près de deux cents ans, nous a coûté tant de sueurs et de travaux.

Les premières étincelles qui ont allumé le feu d'une persécution si générale, s'élevèrent au mois de juillet de l'année dernière dans la province de Foukien, ce fut à Soun-gan-hien. Cette chrétienté étoit gouvernée par les pères Blas de la Sierra, et Casébio Ostot, Dominicains espagnols, venus depuis peu des Philippines. Un bachelier chrétien, mécontent de l'un de ces missionnaires, renonça à la foi, et s'étant associé plusieurs autres bacheliers, ils présentèrent au mandarin du lieu une requête

qui contenoit plusieurs accusations, dont les plus fortes étoient, que les personnes des deux sexes se rassembloient dans nos églises, et qu'on destinoit dès leur bas âge, de jeunes filles à garder la virginité. La chose étoit vraie; mais c'étoit avoir peu d'égard aux usages et coutumes de la Chine; car les autres missionnaires, Jésuites ou autres, ainsi que messieurs des missions étrangères, qui connoissent la délicatesse des Chinois sur la séparation des personnes de différent sexe, ont évité avec grand soin, de leur donner le moindre ombrage, rien n'étant plus capable de décrier la religion, et de la rendre odieuse et méprisable.

Le gouverneur de la ville de Foun-gan à qui la requête avoit été présentée, l'avoit envoyée aux mandarins supérieurs; il reçoit du Tson-Tou (1) l'ordre qui suit.

« J'ai appris que dans votre gouvernement il y a des gens qui professent la religion du Seigneur du ciel; que les riches et les pauvres l'embrassent; qu'ils ont des temples à la ville et à la campagne; et, ce qui est de plus répréhensible, qu'il y a de jeunes filles à qui on interdit le mariage, et qu'on leur donne le nom de vierges; que lorsqu'on prêche cette religion,

(1) Tson-Tou est le nom d'un grand mandarin qui a la surintendance de deux provinces; il est au-dessus des vice-rois, et c'est la première place qui soit dans les provinces : c'est un degré pour monter à celle de ministre d'Etat, ou de président des tribunaux souverains.

Note des Lettres curieuses et édifiantes.

on ne distingue ni hommes ni femmes; que dans le territoire qui dépend de Fou-gan, on compte seize temples de cette secte. Cette religion étrangère séduit le peuple et corrompt nos bonnes coutumes: il est donc d'une sage politique de proscrire cette religion et d'en arrêter les progrès. Je vous en transmets l'ordre, ayez soin de le publier, d'interdire cette secte, de fermer ses temples. Si dans la suite il se trouve quelqu'un qui ait la témérité de violer ces ordres, punissez-le selon les loix. Il faut se saisir sans délai de ceux qui se rassemblent pour suivre cette religion étrangère, et selon les réglemens leur infliger le châtiment de leur crime; on ne leur pardonnera point. Exécutez cet ordre ».

Le mandarin de Fou-gan, fit la réponse suivante.

« Moi, mandarin de Fou-gan-hien, sur les ordres que j'ai reçus de votre part, je me suis transporté en personne à l'église qu'on bâtit; quoique cet ouvrage ne soit que commencé, j'ai jugé que la dépense ne sauroit aller à moins de deux ou trois mille taels. Cet argent seroit bien mieux employé à secourir le pauvre peuple: quel dommage qu'on l'emploie en faveur d'une fausse religion, qui détruit les cinq sortes de devoirs et la vraie vertu, qui renverse l'union des familles, et anéantit les bonnes coutumes!

J'ai fait connoître au capitaine et aux chefs de quartier, les soins que vous vous donnez pour le bon gouvernement de cette province, afin de maintenir nos usages et de perfectionner le cœur des peuples. Alors l'écrivain Kouo-Siun, et le gradué Ou-Ou-En-

tcho et autres qui ont soin de la fabrique de cette église, m'ont répondu à haute voix : Le Seigneur du ciel est le maître de toutes choses, qui oseroit ne pas le respecter et l'honorer ?

Je leur adressai aussitôt la parole, et je leur demandai pourquoi ils n'honoroient pas leurs ancêtres? pourquoi, à la mort de leurs pères et de leurs mères, ils ne faisoient pas les cérémonies ordonnées par les loix? pourquoi ils avoient parmi eux des garçons et des filles qui ne se marioient pas? pourquoi ils regardoient comme de mauvais génies nos anciens sages que nous révérons? A tout cela ils me répondirent : qu'il y avoit un Européen maître de la loi, qui la publioit et leur enseignoit le chemin du ciel; qu'à l'égard des cérémonies après la mort, elles n'étoient d'aucune utilité; à quoi bon les faire? Je leur demandai comment s'appelloit cet Européen? s'il avoit la patente impériale? quel étoit le lieu de sa demeure, et si je ne pourrois pas le voir? Ce maître de la loi, me dirent-ils, se nomme Ouang, il ne se montre que très-difficilement; il ne dit point s'il a la patente impériale, ou non. De semblables réponses me firent juger que c'étoit des ignorans, qui avoient embrassé cette religion par simplicité, et sans examen.

Par l'effet du bon cœur de l'empereur décédé, à l'égard des étrangers qui viennent à la Chine, il fut ordonné qu'on laisseroit demeurer dans leurs églises, ceux qui avoient la patente impériale, et qu'on chassât les autres. Cet ordre se borne à permettre aux Européens de vivre dans leur loi. Les Chinois ne

peuvent ni la suivre, ni se soumettre aux étrangers. Ceux qui ont la patente impériale ont chacun leur église, il ne doit y en avoir qu'une seule en chaque province; et comment souffrir que dans un petit Hien (ville du troisième ordre) tel que Fou-gan, il y ait dix de ces églises, où les hommes et les femmes s'assemblent pêle-mêle, sans distinction de sexe.

Les choses en sont venues à un point de mépris des mandarins et de leur autorité, que si vous n'employez au plutôt ce que vous avez de pouvoir, tout le peuple embrassera cette loi, et s'écartera absolument de ses coutumes, pour en suivre d'étrangères.

Je ne suis qu'un petit mandarin, et je n'ai pas le pouvoir de réformer de tels abus. Du reste, je vous conjure de faire attention à l'audace et à l'arrogance de ceux qui embrassent cette loi : tous les mandarins d'armes et de lettres doivent se réunir pour y apporter un remède si efficace, qu'après la défense qui en sera faite, personne n'ose plus se soustraire aux sages loix du gouvernement ».

On répondit en envoyant l'ordre au mandarin de Fou-gan, de faire arrêter un bachelier qui avoit embrassé cette religion, de découvrir l'auteur de l'écrit affiché, de prendre le nom et le surnom de l'Européen, maître de cette secte, et de s'informer d'abord, s'il avoit la patente.

Le Tson-Tou envoya secrètement un billet au mandarin, pur lui recommander de faire rentrer dans la bonne voie ceux qui se sont égarés. Pour empêcher tout attroupement du peuple, il avertit qu'il enverra des soldats pour le tenir en respect.

Le mandarin de Fou-gan fit la réponse suivante au billet du Tson-Tou.

« J'ai tâché d'exécuter vos ordres, j'ai parlé aux chrétiens à plusieurs reprises. Mais hélas! on diroit que se sont des gens ivres; ils ne paroissent pas vouloir sortir de leur assoupissement : loin de penser à se corriger, ils ont attaché au bas de mon écrit un écrit injurieux.

J'apprends par le rapport fait sur le nombre des temples, qu'il s'en trouve dix-huit; il a fallu de grandes sommes pour construire ces édifices, et cet argent a été tiré des entrailles du peuple. Ces pauvres gens, qui sont avares quand il s'agit de toute autre dépense, ne regrettent point l'argent qu'ils donnent pour un usage aussi pernicieux; ils engagent leurs maisons et vendent leurs héritages.

Les jeunes femmes et les jeunes filles entrent aussi dans cette religion; elles vont dans un lieu retiré, dire à l'oreille de l'Européen des paroles secrètes : c'est ce qu'ils appellent se confesser. Ils n'ont pas de honte de s'assembler pêle-mêle, hommes et femmes; les enfans de famille, les bacheliers et autres lettrés, ne rougissent pas de faire des actions indignes de leur rang. Dans cette secte, on ne pense plus à son père ni à sa mère quand ils sont morts; on oublie jusqu'à l'origine de sa famille; on est comme une eau sans source, et un arbre sans racines; on ne rend aucun honneur aux sages dont nous avons reçu la doctrine : ainsi le Chinois est métamorphosé en Européen. Les filles qui gardent la continence, ne se marient jamais : ceux dont la femme est décédée,

ne se remarient pas non plus, et ils consentent à passer leur vie sans enfans. N'est-ce pas là une secte qui séduit le peuple, qui désunit les familles, et qui en corrompt les bonnes mœurs ? L'affaire est de conséquence ; envoyez au plutôt des ordres rigoureux, pour rétablir les coutumes qui ont été perverties : à l'égard des temples des chrétiens, il me paroît qu'il faudroit les détruire ».

Le vice-roi se joignit au Tson-Tou, et tous deux agirent contre les chrétiens ; ils donnèrent l'édit que voici :

« La doctrine que les anciens sages ont enseignée aux hommes, les instructions des empereurs pour le gouvernement des peuples, les bonnes règles de conduite de notre empire sont toutes renfermées dans les cinq sortes de devoirs, et dans le code de nos loix. Par exemple, l'obéissance filiale ne consiste pas précisément à nourrir délicatement son père et sa mère ; on peut, avec des vivres ordinaires et grossiers, leur procurer une vie douce ; mais à la mort des auteurs de ses jours, un fils doit pleurer, gémir, se lamenter, préparer avec soin l'appareil de leurs funérailles, et être attentif à faire les cérémonies du Tsi : ce sont là des devoirs indispensables.

Nous lisons dans nos livres, que les cérémonies du Tsi doivent se faire avec autant de respect que si leurs esprits étoient présens ; et si je ne le fais pas moi-même, et que je m'en repose sur d'autres, c'est comme si j'omettois de les faire. Nos anciens sages ont établi ces cérémonies, comme un des principaux fondemens du gouvernement de l'Etat.

Des

Des trois péchés contre l'obéissance filiale, celui de ne pas laisser de postérité est le plus grand. C'est pour cela que si un homme perd sa femme sans en avoir eu d'enfans, il doit se remarier. Quand les filles sont en âge de puberté, on doit leur chercher des époux; les hommes et les femmes, les garçons et les filles ne doivent rien recevoir les uns des autres : ce sont là des points extrêmement recommandés parmi nous.

Notre empereur Yong-Tching, nous dit sur toutes choses : que l'obéissance filiale soit exactement observée. Dans notre gouvernement du Foukien, tous s'appliquent à l'étude du chiking, de nos cérémonies et de nos loix; cette étude n'est négligée que dans le pays de Foun-gan-hien, où est venu tout récemment un Européen, qui prend le titre de maître de la loi, et qui s'y tient caché. La religion qu'il prêche sème le trouble parmi le peuple, et le fait douter de la bonté de nos loix : non-seulement les laboureurs et les marchands l'écoutent et le suivent, des lettrés mêmes s'en sont tellement laissés infatuer qu'ils ne peuvent plus démêler le vrai d'avec le faux. Cet Européen admet dans sa loi, hommes et femmes, qui ne rougissent pas de s'assembler sans distinction de sexe : ces pauvres aveugles épuisent leurs bourses pour élever des temples. Qui pourroit dans un temps si serein, et au plus beau soleil qui luit à nos yeux, voir avec tranquillité, le génie Ky-mai (démon de l'illusion et de l'erreur), courir çà et là ?

Ceux qui professent cette loi, regardent nos an-

ciens sages, les ancêtres des familles, comme autant de mauvais génies ; ils ne leur portent aucun respect, et leur refusent les cérémonies accoutumées. Ils se font un plaisir de n'avoir point de postérité, ils exhortent les filles à ne se point marier, et celles qui suivent leurs conseils, ils les appellent petites vierges. De plus, ils ont une espèce de chambre obscure, où l'on voit entrer les hommes et les femmes, qui y parlent à voix base ; et c'est ce qu'ils appellent se confesser : de toutes les sectes, il n'y en a point de plus pernicieuse.

Il est écrit dans le code de nos loix, que le chef d'une secte, qui sous prétexte de religion et de bonnes œuvres, trompe le peuple, doit être étranglé ; et que ceux qui travaillent sous lui au même dessein, doivent être punis de cent coups de bâton, et bannis à trois cents lieues. De plus, il est sévèrement défendu d'ériger de nouveaux temples, de quelque secte que ce soit ; et que si quelqu'un contrevient à cet ordre, il doit être banni de l'empire, avec défense d'y revenir jamais ; les temples doivent être détruits, le terrain et les matériaux confisqués. Sur quoi, nous Tson-Tou, et vice-roi, ordonnons qu'on saisisse sans bruit, ce maître de la loi, et qu'on le conduise sous bonne garde, à Macao, avec défense de rentrer dans la Chine. Ordonnons pareillement aux personnes de tout état, de s'éloigner d'une si mauvaise loi, et aux coupables de se corriger. Il faut qu'ils s'occupent à lire les livres de nos anciens sages, afin qu'il n'y ait aucune diversité dans les coutumes, et que les peuples maintiennent leurs cœurs dans l'intégrité, qu'ils

ne se laissent pas séduire, jusqu'au point de suivre de fausses sectes.

Pour ce qui regarde les lettrés qui ont suivi cette fausse loi, s'ils y renonçent, il faut nous envoyer leurs noms, non-seulement pour leur pardonner leur crime, mais pour les louer de leur zèle; et nous priverons de leur degré ceux qui ne voudront pas se soumettre : nous les punirons suivant les loix, car c'est un crime qu'on ne sauroit pardonner. Que si les mandarins les favorisent, nous les ferons déposer de leur mandarinat. Fait la première année de Yon-Tching, le deux de la huitième lune, c'est-à-dire, le 7 septembre 1723 ».

Lorsque nous apprimes à Pékin ce qui se passoit dans la province de Foukien, nous en fumes alarmés, et nous craignimes que la tempête ne s'étendît plus loin. Le Tson-Tou de Foukien gouverne aussi la province de Tche-kiang; il est docteur du premier ordre, et de la famille des ceintures rouges, c'est-à-dire, de la première famille des Tartares, après celle qui occupe le trône impérial; il jouit par conséquent d'une grande autorité. D'ailleurs les temps sont bien changés; l'empereur régnant ne se sert presque plus des Européens, et il paroît peu touché des sciences et d'autres curiosités des pays étrangers. Cette disposition a éloigné de nous les amis que nous avions; les uns ne sont plus en état de nous rendre service, et les autres n'osent avoir de liaison avec les Européens.

Cependant nous eumes une forte recommandation auprès du Tson-Tou, qui répondit qu'il n'étoit

plus maître de cette affaire, qu'il en avoit informé l'empereur, qu'il falloit attendre sa décision.

Il avoit envoyé un placet à ce prince, où il lui disoit, qu'on pouvoit laisser les missionnaires à la cour, où ils rendoient quelques services, soit en travaillant au calendrier, soit en s'appliquant à d'autres ouvrages; mais que dans les provinces ils faisoient beaucoup de mal, sans être d'aucune utilité.

L'empereur envoya ce placet au tribunal des rites, afin qu'il donnât son avis.

Quoique ce tribunal ait toujours été fort contraire à la religion, nous eumes quelque espérance qu'en gagnant les officiers qui ont soin des registres, nous pourrions les obliger à en tirer les ordres de l'empereur Kan-Gi, qui nous sont favorables, et à dresser sur ces ordres la minute de la détermination que prendroit le tribunal. Nous nous flattions que par ce moyen, on conserveroit, du moins dans les provinces, les missionnaires qui ont la patente impériale.

Nous eumes ce que nous souhaitions : sur ces ordres on dressa deux minutes, dont l'une nous donnoit gain de cause sur le Tson-Tou de Foukien, et l'autre permettoit aux missionnaires qui avoient la patente impériale, de demeurer dans les provinces.

Ce qui nous rassuroit encore, c'est que le prince, douzième fils du feu empereur, qui est à la tête du tribunal des rites, et deux de ses assesseurs, nous avoient promis leur protection. Le tribunal s'étant assemblé le 3 janvier, et l'un des mandarins subal-

ternes ayant présenté une minute qui ratifioit tout ce qu'avoit fait le Tson-Tou de Foukien, le prince président la lut, et il demanda si dans les registres il n'y avoit pas des ordres du feu empereur son père, touchant la religion chrétienne, et pourquoi on ne les produisoit pas; et il donna ordre de les citer dans la minute.

Mais le jour suivant, le tribunal assemblé à l'ordinaire, le prince président ayant demandé si la minute de la détermination qu'on devoit prendre sur la religion chrétienne étoit prête, le mandarin eut la hardiesse de lui présenter la même minute du jour précédent. Le prince lui en témoigna sa surprise : il répondit avec fierté, qu'il n'avoit point d'autre minute à présenter, que le prince étoit le maître, mais qu'il perdroit plutôt son mandarinat que d'en changer. Alors le prince, se doutant peut-être qu'un ordre secret de l'empereur autorisoit la témérité du mandarin, prit le pinceau, corrigea quelque chose de peu de conséquence dans la minute, et la signa; les autres mandarins suivirent son exemple, hors deux, qui prirent la minute, et la rendirent sans la signer; mais deux jours après, craignant de s'attirer quelque fâcheuse affaire, ils signèrent.

Dans cette détermination du tribunal, on conserve les Européens à la cour, on interdit rigoureusement leur religion, et on expulse les autres de tout l'empire. Ceux des provinces, qui ont reçu ci-devant la patente impériale, doivent la remettre pour être brulée; enfin il y a ordre à tous les mandarins

et vice-rois d'observer le contenu de la déclaration, sous peine d'être cassés.

Cette déclaration fut présentée à l'empereur le 10 janvier : le lendemain il écrivit avec son pinceau rouge la sentence qui suit :

« Qu'il soit ainsi fait qu'il a été déterminé par le tribunal des rites. Les Européens, depuis bien des années, demeurent dans les provinces de l'empire ; maintenant il faut s'en tenir à ce que propose le Tson-Tou de Foukien. Mais comme il est à craindre que le peuple ne leur fasse quelque insulte ; j'ordonne aux Tson-Tous et vice-rois de province, de leur accorder cinq ou six mois pour les conduire, ou à la cour, ou à Macao ; de leur donner un mandarin qui les accompagne dans le voyage, qui prenne soin d'eux, et les garantisse de toute insulte : qu'on observe cet ordre avec respect ».

Nous avions appris le résultat de la délibération du tribunal des rites, et n'ayant plus d'espérance de ce côté-là, nous primes le parti de recourir à l'empereur lui-même ; la difficulté étoit de lui faire passer nos remontrances. Le treizième fils du feu empereur, le seul, pour ainsi dire, qui soit en faveur auprès du monarque régnant, nous parut le plus propre à nous accorder ce service ; ainsi il fut conclu que le père Fredelli, moi et le frère Castillon, que son talent dans la peinture a rendu si agréable à ce prince, irions le lendemain à son hôtel lui demander audience, et le prier de nous accorder sa protection. Le lendemain nous nous y trouvâmes tous les trois ; son cortége se disposoit déjà à le con-

duire au palais. L'eunuque fit d'abord difficulté de nous introduire, parce que le prince étoit sur le point de sortir; mais s'étant rendu à nos instances, il rentra dans l'appartement, revint nous prendre, et nous introduisit vers le prince. Dès qu'il nous aperçut : Vous venez, nous dit-il, me parler de l'accusation que le Tson-Tou de Foukien à portée contre vous. Nous lui répondimes que oui, et le priâmes de nous honorer de sa protection. Hier, répliqua-t-il, l'empereur remit votre affaire au seizième de mes frères, et à moi; mais je n'en suis pas assez instruit. Depuis le temps que durent vos disputes, vous voyez le train que prennent vos affaires : quelles peines, quelles fatigues n'ont elles point données au feu empereur mon père! Que diriez-vous si nos gens alloient en Europe, et y vouloient changer les loix et les coutumes établies par vos anciens sages? L'empereur mon frère, veut absolument mettre fin à tout cela d'une manière efficace. Il n'y a plus de dispute, répondimes nous, tout est fini. — D'où vient donc que ces deux Européens de Foukien se tenoient cachés, si tout est fini? — Nous ne les connoissons point; ceux que nous connoissons ont des patentes du feu empereur; ils sont répandus dans les différentes provinces, par ordre du tribunal des rites, donné la cinquantième année du règne de Kan-Gi. Nous lui mimes en même temps cet ordre entre les mains : il le lut avec attention; puis, en nous le rendant, il nous dit que cette patente avoit été mal donnée; qu'elle pouvoit être de quelque utilité au palais, mais qu'elle n'avoit nulle autorité au dehors :

à quoi nous répondimes, que nous étions des étrangers peu instruits de la manière dont se gouvernent les tribunaux; mais qu'ayant reçu la patente des mains de l'empereur, nous étions persuadés que nous n'avions rien à craindre. Oh! je sais, nous dit-il, qu'il y a plusieurs sortes d'Européens à la Chine : il y en a qui viennent pour le service de l'empereur, d'autres pour le commerce, et d'autres pour prêcher votre loi. Je n'ai pas le temps maintenant d'examiner vos affaires; mais avertissez tous les Européens de se rendre demain au palais, je vous y entretiendrai à loisir : nous le priâmes alors de nous servir d'appui et de père. Soyez en repos, répondit-il, l'empereur m'a remis votre affaire, j'en prendrai soin : cette promesse nous consola, et nous sortimes fort satisfaits.

Le lendemain 6 de janvier, nous nous rendimes tous au palais; mais nous attendimes toute la journée inutilement. Le seizième prince qui devoit s'y trouver avec le treizième, n'y parut point : ce dernier nous fit dire de revenir le lendemain soir, à son hôtel, mais qu'il n'étoit pas nécessaire que tous les Européens y vinssent. Nous allâmes donc au nombre de six, à son hôtel, et nous fumes introduits dans son appartement. Nous ayant fait asseoir : Je sais, nous dit-il, que vos affaires sont fort embarrassées. J'ai vu l'accusation du Tson-Tou de Foukien, elle est grave; vos disputes sur nos coutumes vous ont nui infiniment. Que diriez-vous, si nous transportant dans l'Europe, nous y tenions la même conduite que vous tenez ici? le souffririez-vous? Je

m'instruirai de cette affaire; mais je vous déclare qu'il ne manquera rien à la Chine, lorsque vous n'y serez plus, et votre absence n'y causera aucune perte : on n'y retient personne par force, et l'on ne souffrira qui que ce soit qui en viole les loix, et qui travaille à anéantir les coutumes. Le prince dit cela d'un ton qui nous persuada, qu'il ne faisoit que répéter les paroles de l'empereur. Nous lui présentâmes alors un mémoire qui justifioit la religion chrétienne sur les chefs d'accusation du Tson-Tou de Fou-kien : nous lui dîmes que nous ne prêchions pas notre loi en cachette; que les livres qui l'enseignoient étoient entre les mains de tout le monde, et que nous nous faisions un plaisir de les distribuer; que nous avions même des feuilles imprimées que nous exposions en public, et nous lui présentâmes ces feuilles, qui sont un catéchisme traduit en chinois par un de nos pères. Le prince parut un peu se radoucir : alors nous lui fîmes observer que notre conduite avoit toujours été irrépréhensible; qu'on ne nous avoit jamais accusés d'avoir violé les loix de l'empire; que nous vivions en bonne intelligence avec les mandarins. Le prince nous demanda à voir la patente; nous la lui donnâmes. Il fut surpris d'y lire, que les missionnaires qui avoient cette patente ne retourneroient pas en Europe; il demanda si toutes les patentes renfermoient la même clause. Lui ayant répondu que oui : Elle n'a, nous dit-il, nulle autorité au dehors; il faut la changer et en donner une meilleure, en cas que votre affaire s'accommode. Soyez tranquilles sur l'accusation du Tson-Tou de

Foukien; je ne suis pas le maître, mais je tâcherai de vous rendre service; et avec ces paroles, il nous congédia.

Ce fut deux jours après cette conversation, que la décision du tribunal des rites fut présentée à l'empereur, qui la confirma, comme j'ai déjà rapporté. Nous espérions que le troisième prince agiroit en notre faveur; mais nous n'osions pas le presser, de crainte de perdre par nos importunités, le seul appui qui nous restoit : cependant nous résolumes d'avoir recours à l'empereur, et de lui faire présenter un placet par ce même prince, sur la protection duquel nous comptions; nous nous rendîmes à son hôtel pour le supplier de s'en charger, et l'appuyer de son crédit. Il nous fit dire qu'il n'avoit pas le loisir de nous parler, mais qu'il pensoit à notre affaire et que nous fussions tranquilles. Nous donnâmes alors notre placet à l'eunuque, le priant de le présenter au prince; il le fit sur le champ, et nous le rapporta quelque temps après, en nous disant que le prince ne pouvoit garder ce placet chez lui, mais que le jour suivant, nous allassions le lui présenter à une des portes intérieures du palais qu'il nous indiqua. Le lendemain, à ce lieu désigné, le même eunuque vint de la part du prince nous demander notre placet. Ayant rencontré l'eunuque une heure après, je lui demandai si ce placet étoit parvenu jusqu'à l'empereur : il me répondit, que le prince se trouvant avec les trois gouverneurs de l'empire, et son seizième frère, ils en avoient fait ensemble la lecture; mais qu'ayant été appelés par l'empereur

pour une affaire importante, le treizième prince n'avoit pas porté le placet. Nous ne fumes pas fâchés qu'il eût été communiqué à ces seigneurs, nous persuadant que s'il avoit eu leur approbation, nous avions tout lieu d'espérer.

Dans ce placet, nous répondions aux accusations du Tson-Tou de Foukien; nous disions que notre religion ne pouvoit être suspecte, puisqu'elle étoit depuis tant d'années approuvée dans l'empire; qu'on y souffroit bien d'autres religions, sans obliger ceux qui les suivoient d'y renoncer, que nous suppliions sa majesté de laisser à la Chine les Européens qui ont la patente, et qui y demeurent depuis tant d'années; d'avoir compassion de leur vieillesse, et de leur permettre de garder la sépulture de leurs prédécesseurs le peu d'années qui leur restent à vivre, et de ne pas forcer les chrétiens d'abandonner la religion qu'ils ont embrassée.

Etant retournés le lendemain au palais, le prince parut vers le lieu où nous étions. « Il semble par votre placet, nous dit-il, que vous vouliez entrer en dispute avec l'empereur : je crains que si je le présente tel qu'il est, il ne soit pas bien reçu. Il faut vous contenter de lui adresser des remercîmens (1) : vous pouvez en courir les risques, mais je ne réponds pas de l'événement ». Nous l'assurâmes que nous retrancherions tout ce qu'il jugeroit à propos,

(1) Le prince vouloit qu'on remerciât l'empereur de ce qu'il laissoit les Européens à Pékin, et de ce qu'il accordoit à ceux des provinces un délai de 6 mois.

et que nous nous bornerions à remercier sa majesté, et à la supplier de nous honorer de sa protection.

En effet, nous remîmes le lendemain au prince le placet corrigé selon ses vues : il le prit, le lut, et l'emporta sans nous rien dire. De plusieurs jours nous n'eûmes aucune nouvelle de notre placet. Enfin, nous trouvant au palais, les pères Bouvet, Regis, Parennin et moi, le prince sortit d'une des portes intérieures avec son seizième frère, et nous fit approcher.

J'ai donné votre placet, nous dit-il, mais il est venu trop tard; le tribunal des rites a donné son avis, l'empereur a souscrit à sa délibération, il n'est plus possible de revenir sur cette affaire. Rien n'est plus facile, répondîmes-nous, à un si grand prince qu'est l'empereur; il peut faire cette grâce, et cette grâce n'arrivera point trop tard, si elle est envoyée par le tribunal des rites; les mandarins ne se presseront point d'exécuter les ordres qu'ils ont reçus, à cause du délai de six mois. L'empereur m'a dit, répondit le prince, que pour le présent il ne pouvoit rien changer à ce qu'il avoit fait; mais que si dans la suite on vouloit vous inquiéter, il prendroit votre défense. — Quand tous les Européens seront chassés des provinces, il est bien clair qu'on ne les inquiétera plus. — N'êtes-vous pas encore ici ? — Oui, nous y sommes, sous les yeux et sous la protection de sa majesté; mais nous y sommes sans honneur, dès que nos compagnons sont exilés. — Ce n'est pas l'empereur qui les chasse, c'est le Tsón-Tou de Fou-kien, pour remédier aux troubles que deux Européens

ont excité dans la province. — Nous ne connoissons pas ces Européens; parce qu'on les a accusés, faut-il envelopper dans leur malheur ceux dont on n'a aucun sujet de se plaindre, et dont les mandarins sont contents? Alors le prince se tournant du côté de son frère, dit: « Certainement le tribunal des rites a tout confondu, sa délibération ne vaut rien, je le remarquai, dès que je la vis ». Pendant ce temps, nous étions prosternés jusqu'à terre, implorant notre grâce, et priant le prince d'intercéder pour nous auprès de l'empereur. — Que voulez-vous que je fasse? voulez-vous que je me perde pour vous sauver? D'ailleurs, l'empereur a dit qu'il vous laisse ici et à Canton. Je lui ai objecté, qu'on vous enverroit pareillement de Canton à Macao, où vous seriez très-mal; il m'a répondu que le vice-roi de Canton l'en avertiroit. Il n'en aura pas l'idée, lui répliquâmes-nous, ainsi il seroit à propos que vous eussiez la bonté de lui faire savoir les intentions de sa majesté. — Il n'est pas nécessaire, écrivez-lui vous-mêmes. — Il ne nous croira pas; mais si dans deux mois, nous présentions un nouveau placet à l'empereur? Le prince nous fit signe que cela ne se pouvoit pas, et il se retira à l'instant, nous laissant dans un accablement qui ne peut se décrire.

Tel est le triste état où cette mission est réduite: on s'est saisi par-tout des églises; les unes ont été détruites, les autres ont été changées en salles pour honorer les ancêtres, et quelques-unes en temples d'idoles. Quoique l'ordre de l'empereur recommande aux mandarins, d'empêcher que les missionnaires ne

soient maltraités, ils n'ont pas été à l'abri des insultes. L'évêque de Lorime a été saisi dans une de ses missions, avec un Français qui l'accompagnoit; ils furent très-maltraités par leurs conducteurs.

Les lettres de Canton nous apprennent que les missionnaires ne peuvent plus regarder cette ville comme un asile sûr. A peine le vice-roi eut-il reçu la sentence, qu'il fit publier à son de trompe, dans tout son district, que les missionnaires se disposassent à partir bientôt pour Macao, que dans peu il n'en souffriroit plus dans son département. Cela ne s'accordoit pas avec ce que nous avoit dit le prince, que sa majesté nous laisseroit ici, et à Canton. Quelque persuadés que nous fussions que nos lettres seroient inutiles, nous écrivimes à ce vice-roi ce qui nous avoit été dit par le treizième prince.

Nous résolumes aussi d'adresser un nouveau mémoire à ce prince; nous lui représentions que la plupart des missionnaires chassés des provinces, étoient originaires de royaumes différens de celui d'où dépend Macao; que les vaisseaux d'Europe qui viennent commercer à la Chine, abordent à Canton; que de renvoyer à Macao ceux qui voudroient retourner dans leurs pays, ce seroit les mettre dans l'impossibilité de le faire; que d'ailleurs nous ne pourrions pas subsister ici, s'il n'y avoit personne à Canton qui entretînt notre correspondance avec l'empire; qu'ainsi nous le priions instamment d'obtenir de l'empereur qu'on laissât à Canton ceux qui, à cause de leur âge et de leurs infirmités, ne pourroient pas retourner en Europe. La raison secrète

qui nous faisoit désirer de rester à Canton, c'est que cette ville est comme la porte de la mission, et que les missionnaires y trouvent des moyens de pénétrer dans la Chine.

Le prince nous fit corriger ce mémoire, et voulut qu'il fût également adressé à son seizième frère, parce qu'il avoit été, conjointement avec lui, chargé de cette affaire : nous suivimes cet avis. Ce dernier prince nous fit venir et nous parla en ces termes : « Je vais vous dire ma pensée sur ce que vous demandez dans votre mémoire ; prenez garde que c'est moi seul qui vous parle, ne vous y trompez pas. Vous savez que l'empereur, lorsqu'il n'étoit que quatrième prince, étoit fort peu attaché aux bonzes Ho-chang et Lao-Tsée ; mais alors il n'étoit pas sur le trône. Le feu empereur mon père vous a beaucoup aimés, et comblés d'honneurs et de grâces ; vous n'ignorez pas qu'il a souvent par là excité les murmures des lettrés chinois. Cela ne signifie pas, que l'empereur mon frère ait quelque chose contre vous, et qu'il ne vous considère ; vous n'avez pas oublié avec quelle bonté il vous traitoit, avant qu'il fût maître de l'empire ; mais maintenant qu'il gouverne, il ne sauroit se dispenser de se conduire comme il fait à votre égard. Depuis l'affaire de Foukien, il a reçu contre vous plus de vingt placets des lettrés chinois ; (il les a supprimés). Ils ne veulent pas qu'on change rien à la doctrine de nos anciens sages, et un bon gouvernement demande qu'ils soient écoutés. Ma pensée est donc, qu'au lieu du mémoire que vous m'adressez, vous dressiez un placet pour être pré-

senté à l'empereur. Bornez-vous à lui representer, que depuis le père Ricci, qui est venu le premier à la Chine, vous n'avez rien fait contre les coutumes de l'empire ; que vous êtes des religieux qui ne pensez qu'à vous perfectionner ; que la loi que vous enseignez n'est pas fausse ; que vos compagnons qui sont dans les provinces, sont sur le point d'être chassés : faites sentir les embarras et les inconvéniens où ils se trouveront, si on ne leur permet pas de demeurer à Canton ; que telle est la triste situation où vous êtes, puisque le vice-roi de cette province a déclaré qu'il n'y laisseroit aucun missionnaire : après quoi priez, et priez avec instance. Voilà à peu près quelle doit être la forme de votre placet : au reste, je veux en voir la minute, et la corriger ; ensuite vous présenterez ce placet par la voie des grands maîtres de la maison de l'empereur, dont mon frère le seizième est le chef. Ils ne voudront pas le recevoir ; alors vous vous adresserez à moi, et je le ferai passer à sa majesté par le canal de ceux qui reçoivent les mémoriaux de l'empire ». Charmés des bontés de ce prince, nous nous prosternâmes jusqu'à terre pour le remercier. Nous dressâmes le placet, et fumes le lui porter le lendemain, au palais : il étoit alors si occupé qu'il nous fut impossible de lui parler.

Ce prince qui partit pour la campagne, ne nous oublia point ; il nous recommanda à son seizième frère, et nous fit dire de lui porter notre placet. Le même jour, il fut présenté, et l'empereur écrivit lui-même la réponse suivante :

« Vous, gouverneurs de l'empire, princes et grands,

» prenez

» prenez le placet de Tai-Tsin-Hien (c'est le nom » chinois du père Kebler), envoyez-le au Tson-Tou » et au vice-roi de la province de Canton ; qu'ils sus- » pendent les ordonnances pour un temps, et qu'ils » ne pressent pas les Européens d'aller demeurer à » Macao : que le Tson-Tou, le vice-roi, le général » des soldats tartares, le général des soldats chinois, » délibèrent sérieusement sur cela, et me fassent » leur rapport. S'ils jugent qu'il n'y a pas un grand » mal à craindre pour le gouvernement du peuple, on » peut permettre aux Européens de demeurer à » Canton. Consultez entre vous, et me faites votre » rapport ».

Cette réponse fut communiquée aux pères qui étoient présens, par un mandarin. Le père Parennin remercia sa majesté, et fit un compliment si à propos, que le mandarin fut sur le champ, le rapporter à l'empereur, qui en fut si satisfait, qu'il envoya prendre les trois pères, faveur à laquelle aucun de nous ne s'attendoit : voici ce que leur dit l'empereur.

« Le feu empereur mon père, après m'avoir ins- » truit pendant quarante ans, m'a choisi préférable- » ment à mes frères pour lui succéder. Je me fais » un point capital de ne m'éloigner en rien, de sa » manière de gouverner. Des Européens, dans la pro- » vince de Foukien, vouloient anéantir nos loix, et » troubloient les peuples : les grands de cette pro- » vince me les ont déférés. J'ai dû pourvoir au dé- » sordre, c'est une affaire de l'empire ; je ne puis, » ni ne dois agir maintenant, comme je faisois lors- » que je n'étois que prince particulier.

» Vous dites que votre loi n'est point fausse, je
» le crois : si je pensois qu'elle le fût, qui m'empê-
» pêcheroit de détruire vos églises et de vous en
» chasser? Les fausses loix sont celles qui, sous pré-
» texte de porter à la vertu, soufflent l'esprit de ré-
» volte. Mais que diriez-vous, si j'envoyois une troupe
» de bonzes et de lamas dans votre pays, pour y
» prêcher leur loi? comment les recevriez-vous?

» Ly-Ma-Teou (le père Ricci), vint à la Chine
» la première année du règne de Ouan-Li. Je ne
» toucherai point à ce que firent alors les Chinois,
» je n'en suis pas chargé; mais en ce temps-là, vous
» étiez en petit nombre, ce n'étoit presque rien;
» vous n'aviez pas de vos gens et des églises dans
» toutes les provinces; ce n'est que sous le règne de
» mon père, que vous en avez élevé par-tout, et que
» votre loi s'est répandue avec rapidité : nous le
» voyions, et nous n'osions rien dire; mais si vous
» avez su tromper mon père, n'espérez pas qu'il en
» soit ainsi de moi.

» Vous voulez que tous les Chinois se fassent chré-
» tiens; votre loi le demande, je le sais : mais dans
» ce cas, que deviendrions-nous? Les prosélytes que
» vous faites, ne reconnoissent que vous; dans un
» temps de trouble, ils n'écouteroient d'autres voix
» que la vôtre. Je sais bien qu'actuellement, il n'y
» a rien à craindre; mais quand les vaisseaux vien-
» dront par mille et dix mille, alors il pourroit y
» avoir du désordre.

» La Chine a au nord, la Russie qui n'est pas mé-
» prisable; elle a au sud, les Européens et leurs royau-

» mes, qui sont encore plus considérables; et à
» l'ouest, Sse-Ouan-Raptan, (prince de Tartarie, qui
» depuis huit ans fait la guerre aux Chinois). Je veux
» le retenir chez lui, et l'empêcher d'entrer dans la
» Chine, de peur qu'il n'y excite du trouble. Lange,
» compagnon d'Ismalioff, ambassadeur du Czar, prioit
» qu'on accordât aux Moscovites la permission d'éta-
» blir dans les provinces des factoreries pour le
» commerce; il fut refusé, et on ne lui permit de
» trafiquer qu'à Pékin, et dans le pays des Kalkas
» qui est sur les limites. Je vous permets de même
» de demeurer ici, et à Canton, autant de temps que
» vous ne donnerez aucun sujet de plainte, car s'il
» y en a dans la suite, je ne vous laisserai ni ici, ni
» à Canton : je ne veux point de vous dans les pro-
» vinces. L'empereur, mon père, a perdu beaucoup
» de sa réputation dans l'esprit des lettrés, par la
» condescendance avec laquelle il vous y a laissés
» établir : il ne se peut faire aucun changement aux
» loix de nos sages, et je ne souffrirai point, que
» de mon règne, on ait rien à me reprocher sur cet
» article. Quand mes fils et mes petits-fils seront
» sur le trône, ils feront comme bon leur semblera;
» je ne m'en embarrasse pas plus que de ce qu'on
» fait à Ou-az-li.

» Du reste, ne vous imaginez pas que j'aie rien
» contre vous, ou que je veuille vous opprimer :
» vous savez la manière dont j'en usai avec vous
» quand je n'étois que Régulo : la famille d'un de vos
» chrétiens se souleva contre son chef, parce qu'il
» n'honoroit pas ses ancêtres. Dans l'embarras où

« vous étiez, vous eutes recours à moi, et j'accom-
» modai cette affaire. Ce que je fais maintenant, c'est
» en qualité d'empereur ; mon unique soin est de bien
» régler l'empire, je m'y applique du matin au soir ;
» je ne vois pas même mes enfans ni l'impératrice,
» je ne vois que ceux qui sont chargés du soin des
» affaires publiques, et cela durera autant que le
» deuil qui est de trois ans : après quoi, je pourrai
» peut-être vous voir comme à l'ordinaire ».

L'empereur parla avec une rapidité qui faisoit assez connoître qu'il ne vouloit pas qu'on répondît. Il chargea les trois missionnaires de faire part à leurs compagnons de ce qu'il venoit de leur dire.

La suite des événemens n'a que trop prouvé, que l'empereur avoit conçu le projet d'éteindre le christianisme dans ses États. Les missionnaires forcés de se retirer à Canton, laissèrent plus de trois cent mille chrétiens sans pasteurs, et plus de trois cents églises entre les mains des infidèles.

Lettre du père Contancin, missionnaire de la compagnie de Jésus, au père Etienne Souciet, de la même compagnie.

A Canton, le 2 décembre 1725.

DANS le triste état où vous savez que cette mission est réduite, vous ne vous attendez pas sans doute que je vous mande rien de bien consolant : c'est pourquoi, sans entrer dans le détail de nos

souffrances, que vous ne pouvez ignorer, je ne vous entretiendrai que du nouvel empereur, qui depuis trois ans occupe le trône. Tout aliéné qu'il paroît être de la religion chrétienne, on ne peut s'empêcher de louer les qualités qui le rendent digne de l'empire, et qui en si peu de temps, lui ont attiré le respect et l'amour de ses peuples. Quelques traits que je vais vous rapporter, vous le feront suffisamment connoître.

Ce prince est infatigable dans le travail; il pense nuit et jour, à établir la forme d'un sage gouvernement, et à procurer le bonheur de ses sujets. On ne peut mieux lui faire sa cour, que de lui proposer quelque dessein qui tende à l'utilité publique, et au soulagement des peuples : il y entre avec plaisir, et l'exécute sans nul égard à la dépense.

Deux villes de la province de Nankin, Sou-tcheou et Song-kiang, gémissoient sous le poids du tribut qu'on exigeoit d'elles chaque année. On représenta à l'empereur que ces villes étoient trop chargées, et qu'il étoit à propos de les soulager. Aussitôt il diminua d'un million cinq cent mille livres, le tribut annuel que Sou-tcheou doit payer, et de sept cent cinquante mille livres, celui de la ville de Song-kiang. Il accorda la même grâce à la ville de Nan-tchang, capitale de Kiang-si.

Une grande sécheresse désola, l'année dernière, la province du Tche-kiang. En plusieurs endroits, la récolte fut très-légère. L'empereur fit distribuer cent quatre-vingt-seize mille boisseaux de riz : la

centième partie d'un boisseau est pour un jour la nourriture ordinaire d'un homme.

Cette année, au contraire, les pluies ont été trop abondantes; elles ont inondé la province de Pékin et les environs; le prix des vivres est devenu excessif. Le premier soin de l'empereur a été de soulager les pauvres familles de soldats qui sont à la cour; il leur a fait distribuer 450,000 liv. Egalement attentif aux besoins du peuple, il a écrit de sa propre main, et du pinceau rouge, un avertissement dans lequel il parle ainsi aux grands de l'empire.

« Cet été, les pluies ont été extraordinaires : les » provinces de Pékin, de Canton et de Honan en » ont été inondées. Je suis très-sensible à l'affliction de mon peuple; je le porte dans mon cœur; » j'y pense jour et nuit. Comment pourrois-je goûter un sommeil tranquille, sachant que mon peuple souffre? Ceux qui faisoient un petit commerce » pour gagner leur vie, se trouvent sans fonds : » d'autres qui avoient une maison, l'ont vue renversée par les pluies, et n'ont plus où se retirer. » Surtout à présent que l'automne approche, je fais » réflexion que les grains ayant été ensevelis sous » les eaux, il n'y aura point de moisson à recueillir : c'est ce qui renouvelle et augmente ma douleur. Il faut secourir au plutôt tant de pauvres affligés. Vous, grands de l'empire, choisissez des » officiers fidèles, attentifs, capables de seconder » mes intentions, et qui préfèrent le bien public à » leurs propres intérêts. Qu'ils parcourent ces trois » provinces pour y porter les effets de ma compas-

» sion ; qu'ils pénètrent jusques dans les endroits » les plus obscurs et les plus reculés, pour y dé- » couvrir le pauvre, afin qu'aucun de ces malheu- » reux n'échappe à leurs recherches et à mes bien- » faits. Je sais qu'il se commet des injustices dans » ces sortes de distributions, mais j'y veillerai ; » veillez-y aussi. Je charge les Tsong-Tou et les vice- » rois des provinces d'y donner tous leurs soins : » je punirai sévèrement les coupables : qu'on m'in- » forme exactement. Regardez donc ces affligés com- » me vos enfans, ou comme vos petits neveux ; » soyez équitables et vigilans dans la distribution » de mes bienfaits ; usez-en comme vous feriez, si » vous aviez à partager votre propre bien. Il suffit » de vous dire que vous me ferez plaisir, et que » votre conduite sera conforme à mes intentions. » Qu'on respecte cet ordre ».

Cette instruction impériale fut insérée dans la gazette publique, et répandue dans l'empire, afin que les mandarins et le peuple même fussent informés des intentions de sa majesté.

La gazette chinoise rend compte de toutes les affaires criminelles qui vont à punir de mort le coupable. A la réserve de certains cas extraordinaires, qui sont marqués dans le corps des loix chinoises, nul mandarin, nul tribunal supérieur ne peut prononcer définitivement un arrêt de mort. Tous les jugemens des crimes dignes de mort, doivent être examinés, décidés et souscrits par l'empereur. Les mandarins envoient en cour l'instruction du procès, et leur décision, en marquant l'article de la loi qui les

a déterminés à prononcer de la sorte : par exemple, un tel est coupable de tel crime; la loi porte qu'on étranglera ceux qui en seront convaincus : ainsi je condamne un tel à être étranglé. Ces informations étant arrivées à la cour, le tribunal supérieur des affaires criminelles examine le fait, les circonstances et la décision. Si le fait n'est pas clairement exposé, ou que le tribunal ait besoin de nouvelles informations, il présente un mémorial à l'empereur, qui contient l'exposé du crime et la décision du mandarin inférieur; et il ajoute : « Pour » juger sainement, il paroît qu'il faut être encore » instruit de telle circonstance, ainsi nous opinons » à renvoyer l'affaire à tel mandarin, afin qu'il nous » donne les éclaircissemens que nous souhaitons ». L'empereur ordonne ce qui lui plaît, mais sa clémence le porte toujours à renvoyer l'affaire, afin que, quand il s'agit de la vie d'un homme, on ne décide point légèrement, et sans avoir les preuves les plus convaincantes. Lorsque le tribunal supérieur a reçu les informations qu'il demandoit, il présente de nouveau sa délibération à l'empereur. Alors l'empereur souscrit à la délibération du tribunal, ou bien il diminue la rigueur du châtiment; quelquefois même il renvoie le mémorial en écrivant ces paroles de sa main : « Que le tribunal délibère en» core sur cette affaire, et me fasse son rapport ». Vous seriez surpris, mon révérend père, si vous étiez témoin de l'attention scrupuleuse qu'on apporte à la Chine, quand il s'agit de condamner un homme à la mort. Tout cela est marqué dans la gazette.

On y voit encore le nom des officiers qui remplacent les mandarins cassés de leurs emplois, leur nom, leur pays, les accusations portées contre les mandarins, et la réponse de l'empereur; les calamités arrivées dans telle ou telle province, et les secours donnés par les mandarins du lieu, ou par l'ordre de l'empereur; l'extrait des dépenses faites pour la subsistance des soldats, pour les besoins du peuple, pour les ouvrages publics, et pour les bienfaits du prince; les remontrances que les grands de l'empire ou les tribunaux supérieurs prennent la liberté de faire à sa majesté, sur sa propre conduite ou sur ses décisions. On y marque le jour que l'empereur a labouré la terre, afin de réveiller dans l'esprit des peuples, l'amour du travail et l'application à la culture des campagnes; le jour qu'il doit assembler à Pékin tous les grands de la cour et tous les premiers mandarins des tribunaux, pour leur faire l'instruction dont le sujet est toujours tiré des livres canoniques; car, disent les Chinois, il est empereur pour gouverner, pontife pour sacrifier, et maître pour enseigner. On y apprend les loix ou les coutumes nouvelles qu'on établit. On y lit les louanges que l'empereur a données à un mandarin, ou les réprimandes qu'il lui a faites; par exemple: « tel mandarin n'est pas d'une réputation saine; s'il ne se corrige, je le punirai ». Enfin, comme je l'ai déjà dit, la gazette chinoise se fait de telle sorte, qu'elle est très-utile pour apprendre aux mandarins la manière de bien gouverner les peuples. Aussi la lisent-ils exactement; la plupart

même, mettent par écrit des observations sur les choses qui peuvent diriger leur conduite. Pardonnez-moi, mon révérend père, cette disgression sur la gazette chinoise; j'ai cru qu'elle ne vous seroit pas désagréable : je reviens à l'empereur.

Ayant été informé par un vice-roi de province, que la sécheresse menaçoit son gouvernement d'une stérilité générale, il s'enferma dans son palais; il jeûna, il pria, jusqu'à ce qu'il eût appris que la pluie y étoit tombée en abondance : après quoi, il porta un édit, où témoignant combien il étoit touché des misères de son peuple, il ordonna à tous les grands mandarins de l'informer avec soin des calamités dont les peuples de leur district seroient affligés; puis il conclut par ces paroles. « Il y a entre » le *Tien* (1) et l'homme, une correspondance de » fautes et de punitions, de prières et de bienfaits; » remplissez vos devoirs, évitez les fautes, car c'est » à cause de nos péchés que le *Tien* nous punit. » Quand le *Tien* envoie quelque calamité, soyons » attentifs sur nous-mêmes, mortifions-nous, cor- » rigeons-nous, prions : c'est en priant et en nous » corrigeant que nous fléchissons le *Tien*. Si je porte » cet ordre, ce n'est pas que je me croie capable de » toucher le *Tien*, mais c'est pour vous mieux per- » suader qu'il y a, comme je viens de le dire, entre » le *Tien* et l'homme, une correspondance de fau- » tes et de punitions, de prières et de bienfaits ».

---

(1) Dieu, le Seigneur du ciel.

Cette année, le fleuve *Hoang-ho* a inondé les campagnes, et causé de grands ravages : les mandarins supérieurs ne manquèrent pas, selon la coutume, d'attribuer la cause de ce malheur à la négligence des mandarins subalternes, et de les déférer à l'empereur. « Ne jetez point cette faute sur les mandarins, » répondit l'empereur ; c'est moi qui suis coupable. » Ces calamités affligent mon peuple, parce que je » manque des vertus que je devrois avoir. Pensons » seulement à nous corriger de nos défauts, et à » remédier à l'inondation. A l'égard des mandarins » que vous accusez, je leur pardonne, et je n'accuse » que moi de mon peu de vertu ».

Sur la fin de la sixième lune, qui répondoit cette année, au mois de juillet, les chaleurs ont été excessives à Pékin. L'empereur fit alors attention à tant de malheureux détenus dans les prisons, ou condamnés à porter la cangue dans les carrefours. Sur quoi, il fit venir les quatre mandarins du premier ordre, auxquels il ordonna ce qui suit : « Les cha» leurs sont insupportables : ceux qui sont renfer» més dans les prisons, ou qui portent la cangue, » doivent beaucoup souffrir, il faut les soulager : je » ne parle pas de ceux qui sont dans les cachots, et » qu'on a condamnés à être punis de mort dans l'au» tomne ; ils ne méritent point de grâce, et il ne » convient point de les élargir : je parle de ceux qui » sont détenus pour dettes, ou pour des différends » qui demandent une longue discussion. Demain, joi» gnez-vous à tel président, et de concert avec lui, » voyez ce qui peut se faire pour adoucir la peine

» de ces malheureux ». Le lendemain, l'ordre de l'empereur fut exécuté : on donna la liberté aux criminels qui trouvèrent une caution, sur laquelle on pût s'assurer qu'ils seroient représentés à la fin des chaleurs. On fit la même grâce, à la même condition, à ceux qui portoient la cangue. A l'égard de ceux qui ne purent trouver de caution, on les délivra de leurs fers, et on les laissa libres dans toute l'étendue de la prison qui est fort spacieuse. Les mandarins furent approuvés de l'empereur; et ce trait fit connoître au peuple, que l'attention et la clémence de ce prince s'étendoient généralement à tous ses sujets, et qu'il n'y en avoit point de si misérable, pour qui il n'eût une tendresse de père.

Depuis le peu de temps qu'il est sur le trône, il a fait plusieurs autres réglemens qui prouvent sa vigilance et son application à bien gouverner ses peuples. Je me contenterai de vous en rapporter quelques-uns.

Pour exciter les laboureurs au travail, et leur inspirer l'amour d'une vie régulière, il a ordonné aux gouverneurs de toutes les villes, de l'informer, chaque année, de celui qui, parmi ceux de cette profession, se sera le plus distingué dans leur district, par son application à la culture des terres, par l'intégrité de sa réputation, par le soin d'entretenir l'union dans sa famille, et la paix avec ses voisins; enfin par son économie, et son éloignement de toute dépense inutile. Sur le rapport qui lui sera fait par le gouverneur, sa majesté élevera ce sage et actif laboureur au degré de mandarin du huitième ordre,

et lui enverra des patentes de mandarin honoraire. Cette distinction lui donnera droit de porter l'habit de mandarin, de visiter le gouverneur de la ville, de s'asseoir en sa présence et de prendre du thé avec lui. Il sera respecté le reste de ses jours, et après sa mort on lui fera des obsèques convenables à son degré, et son titre d'honneur sera écrit dans la salle des ancêtres. Quelle joie pour ce vénérable vieillard et pour toute sa famille! Outre l'émulation qu'une pareille récompense excitera parmi les laboureurs, l'empereur donne encore un nouveau lustre à une profession si nécessaire à l'État, et qui de tout temps, a été estimée dans l'empire.

Il a fait un autre réglement pour engager les femmes veuves à garder la continence, et les femmes mariées à demeurer fidèles à leurs maris. « La beau» té du gouvernement, dit l'empereur, dépend sur» tout de la régularité des femmes; elles doivent » s'appliquer à remplir leurs devoirs, et à vivre dans » la retenue qui convient à leur sexe. Lorsqu'une » femme, encore jeune, a perdu son mari, si elle » demeure dans son état de veuve, sans passer à un » second mariage, et qu'elle vive au moins vingt ans, » dans la continence avant sa mort; ou si une au» tre, pressée, forcée même, a résisté jusqu'à don» ner sa vie, plutôt que de commettre le crime, » j'ordonne à ceux de sa famille, de quelque con» dition qu'ils soient, d'en informer le mandarin » du lieu, qui vérifiera le fait et m'en instruira, » afin que, suivant mes ordres, on tire du trésor » impérial, l'argent nécessaire, pour ériger dans sa

» patrie, un arc de triomphe en son honneur, sur » lequel on gravera son éloge ».

Il y a deux mois, que pour mieux entretenir et augmenter, s'il étoit possible, la piété des enfans envers leurs parens, car c'est un point capital dans l'empire, il donna ordre à tous les vice-rois des provinces, de s'informer exactement, quels sont les bacheliers de leur gouvernement qui ont le plus excellé dans l'observation d'un devoir si essentiel, d'envoyer leurs noms à la cour, afin que pour cette seule raison, sa majesté leur accorde le degré de *Kien-seng*, qui est plus élevé que celui de bachelier, et avec lequel ils peuvent devenir mandarins, celui de simple bachelier ne suffisant pas pour être élevé aux charges. Il ne leur accorde pas le degré de licencié, de peur d'avilir ou de dégrader les belles-lettres, cet honneur ne se donnant qu'au mérite reconnu par les épreuves des examens publics.

Par un autre réglement qu'a fait l'empereur, il semble vouloir porter la piété filiale, au plus haut point où elle puisse monter. Comme les mandarins, selon le degré où ils ont été élevés, ont un titre particulier qui les distingue, et sous lequel ils doivent être honorés après leur mort, l'empereur permet aux enfans mandarins de renoncer à ce titre, et de le transporter à leur père, et par conséquent à la mère qui participe au titre honorable de son mari. « C'est, dit l'empereur, renoncer à soi-même en fa» veur de son père et de sa mère ; c'est se priver » d'un honneur qui subsisteroit même après la mort, » afin qu'il soit rendu au père. Rien n'est plus juste,

» parce qu'enfin le fils est bien moins redevable à lui-
» même de son mérite, qu'à ceux dont il a reçu la
» vie et l'éducation ». Ce sentiment des Chinois pa-
roîtra singulier, mais il n'en est que plus digne d'é-
loge.

Dans le dessein qu'a l'empereur de bien connoître tous les mandarins de l'empire, il a fait aussi à leur sujet, de nouveaux réglemens. 1°. Il a ordonné à tous les grands mandarins, d'examiner soigneusement, quels sont les officiers de leur district qui ont le plus de talens pour bien gouverner les peuples, et d'envoyer leurs noms à la cour. 2°. Il a ordonné qu'on lui envoyât pareillement, les noms des mandarins inférieurs, qui sont capables d'exercer les charges du premier ordre, afin que sans passer par les degrés ordinaires, ils puissent être élevés tout à coup aux emplois les plus considérables. 3°. On a coutume tous les trois ans, de faire l'examen de tous les mandarins de l'empire, sans en excepter un seul. Le vice-roi de chaque province en délibère avec les quatre officiers généraux qui résident à la capitale, et renvoie à la cour ses notes sur chaque mandarin. Il marque, par exemple, que tel mandarin, de tel degré, de telle ville, est trop sévère, qu'il est avide d'argent, et qu'il vexe le peuple; ou bien, qu'il est trop âgé, qu'il a peu d'application aux fonctions de sa charge; ou bien qu'il est brusque, sujet à se mettre en colère, et peu aimé du peuple. Suivant ces notes adressées au premier tribunal de Pékin, la cour casse, abaisse, et punit un grand nombre de mandarins. Au contraire,

ceux qui n'ont point de notes mauvaises, ou qui sont loués comme gens extraordinaires et au-dessus du commun, *Tcho-y*, sont élevés aussitôt, à de plus grands mandarinats. Il semble que ces connoissances devroient suffire : le nouvel empereur veut quelque chose de plus. Il ordonne aux mandarins supérieurs de chaque province, de distinguer en trois classes tous les mandarins de leur district. La première doit être de ceux qui ont des manières polies et engageantes, qui ne cherchent point à s'enrichir, qui sont habiles dans les lettres, qui possèdent les coutumes et les loix de l'empire, qui sont peu avancés en âge, et qui ont de la force et de la santé. La seconde doit contenir ceux qui ont les mêmes talens, mais qui sont d'une santé foible, ou d'un âge avancé. Enfin la troisième doit être de ceux qui ont un corps sain et robuste, mais dont les talens sont médiocres. « Cette liste me fera mieux connoître, » dit l'empereur, les mandarins qui, dans l'examen général qui se fait tous les trois ans, mériteront des éloges ou des réprimandes : la gloire » qui en reviendra aux uns, et la honte dont les autres seront couverts, les piquera d'une louable » émulation. J'examinerai moi-même cette liste, » ajoute l'empereur ; ainsi j'ordonne aux mandarins, sous peine d'être sévèrement punis, d'agir » avec une extrême équité, sans partialité, et sans » acception de personnes ».

J'ai parlé plus haut de la grâce que l'empereur a faite aux villes de Sout-cheou et de Song-kiang, en leur remettant pour toujours, une partie du tribut annuel

annuel qu'elles doivent payer. Cette bonté du prince causa une grande joie parmi le peuple. Le Tsong-Tou (1) crut faire sa cour à l'empereur, en lui apprenant qu'elle avoit été la joie des peuples : il lui envoya un mémorial, où, après avoir fait l'éloge de sa majesté, il disoit entr'autres choses, que le peuple, pour marquer sa reconnoissance, faisoit réciter des prières dans les temples des idoles pour la conservation d'une vie si précieuse à l'Etat; qu'on y représentoit des comédies; et, que pour perpétuer le souvenir d'un bienfait si signalé, on alloit élever un édifice public, et y placer un monument de pierre, où l'on gravera une inscription propre à éterniser la mémoire de ce bienfait. L'empereur écrivit de sa propre main au Tsong-Tou la réponse suivante.

« Ce que vous me mandez est tout-à-fait contraire à mes intentions. Quand j'ai accordé cette » grâce, je n'ai eu d'autre vue que de procurer le » bonheur de mon peuple, et non pas de m'attirer » un vain honneur. Ces comédies et ces prières sont » superflues, et ne peuvent m'être d'aucune utilité. » Après que j'ai envoyé des instructions dans tout » l'empire, pour exhorter les peuples à l'économie » et à la frugalité, comment osez-vous permettre » ces folles dépenses? Défendez-les au plutôt. Il est » même à craindre, que les officiers subalternes, » sous prétexte d'avoir de quoi fournir à ces divertissemens, ne tirent des contributions, et ne s'en-

(1) Mandarin au-dessus du vice-roi, qui a la surintendance de deux provinces.

» graissent de la substance du pauvre peuple. Veillez-y. Pour ce qui est de l'édifice et du monument » de pierre, je défends aussi qu'on les élève; car, » encore une fois, quand j'accorde des grâces, je ne » prétends pas me faire une vaine réputation. Tout » ce que je souhaite, c'est que parmi ce grand peuple, il n'y ait personne qui n'observe les coutumes, qui ne remplisse ses devoirs, et qui ne vive » tranquille : voilà ce qui peut me faire plaisir. C'est » pourquoi, aussitôt que vous aurez reçu cet ordre, » défendez ces prières et ces comédies; empêchez » qu'on n'élève l'édifice et le monument de pierre, » et donnez vous-même, par écrit, une instruction publique, qui soit affichée aux carrefours, » par laquelle vous exhortiez le peuple à observer » les coutumes, à remplir ses obligations, et à vivre dans une parfaite union : alors je m'estimerai » heureux ».

L'attention de ce prince s'étend jusqu'aux criminels. Voici ce qu'il a ordonné, par rapport à ces malheureux. « Deux choses, dit l'empereur, doivent » me rendre très-attentif, quand il s'agit de condamner quelqu'un à la mort. Premièrement, l'estime que nous devons faire de la vie de l'homme. » Secondement, la tendresse et la compassion que » je dois avoir pour mon peuple. Ainsi, que dans » la suite on ne punisse personne du supplice de » mort, que son procès ne m'ait été présenté trois » fois ».

Lorsque le crime est fort énorme, l'empereur, en souscrivant à la mort du criminel, ajoute : « Aussi-

» tôt qu'on aura reçu cet ordre, qu'on l'exécute » sans aucun délai ». Pour ce qui est des crimes dignes de mort, qui n'ont rien d'extraordinaire; l'empereur écrit au bas de la sentence : « Qu'on retienne » le criminel en prison, et qu'on l'exécute au » temps de l'automne ». Il y a un jour fixé dans l'automne, pour exécuter tous les criminels. Voici la conduite que le souverain tribunal des crimes a tenue cette année.

Quelque temps avant le jour déterminé, il a fait transcrire dans un livre, toutes les informations qui, pendant le cours de l'année, lui ont été envoyées des justices subalternes; on y a joint le jugement qu'a porté cette justice, et celui du tribunal de la cour. Ce tribunal s'est ensuite assemblé, et a lu, revu, corrigé, ajouté, retranché ce qu'il a jugé à propos: après quoi il en a fait tirer deux copies au net; l'une, qu'il a présentée à l'empereur, afin que ce prince puisse la lire et l'examiner en particulier; l'autre, qu'il a gardée pour la lire en présence de tous les principaux officiers des tribunaux souverains, et la réformer selon leurs avis. Ainsi, comme vous voyez, on accorde à l'homme le plus vil et le plus misérable, ce qu'on n'accorde en Europe, comme un grand privilége, qu'aux personnes les plus distinguées, je veux dire le droit de n'être jugé et condamné que par toutes les chambres du parlement assemblées en corps.

On fait encore plus à la Chine : cette seconde copie ayant été ainsi examinée et corrigée, on la présente à l'empereur, puis l'on en tire quatre-vingt-

dix-huit copies en langue tartare, et quatre-vingt-dix-sept en langue chinoise. Toutes ces copies se remettent entre les mains de sa majesté, qui les donne encore à examiner aux plus habiles officiers, soit tartares, soit chinois, qui se trouvent à Pékin. Cette attention de l'empereur, lorsqu'il s'agit d'ôter la vie à un homme, est une autre preuve de sa tendresse pour ses sujets.

Enfin, ce nouveau monarque a si fort à cœur le bien de l'empire, qu'il a donné un avertissement écrit du pinceau rouge, par lequel il exhorte tous les mandarins qui, selon leur dignité, ont droit de présenter des mémoriaux, de bien réfléchir sur ce qui peut contribuer au bon gouvernement, et de lui communiquer leurs lumières par écrit. Il ajoute, qu'au cas que leurs réflexions doivent être secrètes, ils peuvent envoyer ou présenter leur mémorial cacheté, et il promet qu'alors il ne le rendra point public, ou bien qu'il effacera le nom de l'auteur.

Vous voyez par tous ces traits, mon révérend père, quelle est l'application de ce prince. Sa continuelle étude est d'apprendre à bien gouverner ses peuples, et à procurer leur bonheur. Dieu veuille lui inspirer des sentimens plus favorables à notre sainte religion, afin que les pasteurs arrachés par ses ordres à leur cher troupeau, puissent quelque jour, y être réunis.

Motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne.

Je me suis appliqué à connoître à fond les deux sectes des *Ho-Chang* (1) et des *Tao-Sse* (2) : cette étude m'a occupé plusieurs années. Au commencement, j'y ai trouvé quelque chose de bon ; mais dans la suite, leur doctrine m'a paru destituée de toute vraisemblance. Ne voulant pas m'en rapporter à mes propres lumières, je me suis mis à consulter les livres des lettrés. J'ai tiré peu de profit de cette lecture, parce que je n'ai point rencontré de maître habile qui pût me guider : quelques connoissances assez superficielles ont été tout le fruit de mes longues recherches ; elles n'ont pu me conduire à bien pénétrer le vrai sens de ces livres. Toutes les fois que je tombois sur les articles qui regardent l'origine du monde, la vie et la mort des hommes, je pesois fortement dans mon esprit leurs dissertations ; comme par exemple ce qui est dit dans le *Ta-tchuen* de l'*Y-king* : *Le ciel et la terre existent, après eux viennent toutes les productions de la nature, et puis l'homme et la femme.* Je vois tout cela : mais ce ciel et cette terre, me disois-je à moi-même, par qui

(1) Première secte de *Fo*, qui a pris son origine dans les Indes.

(2) Deuxième secte particulière, qui a pour auteur un nommé *Li-Lao-Kiun*. Voyez le premier volume.

existent-ils ? On lit dans le même livre ces paroles : *l'air subtil produit les êtres; l'ame est sujette au changement.* Mais cette ame, que devient-elle ? ces réflexions ne faisoient qu'augmenter mes doutes, et me jeter dans un labyrinthe de perplexités.

Un jour que j'allois me promener, c'étoit la quarante sixième année (1) de l'empereur *Cang-Hi*, je rencontrai par hasard, dans un temple, un livre intitulé : *Traité de l'ame;* frappé de la nouveauté de ce titre, je l'achetai, et je n'eus rien de plus empressé que de le lire : quelque attention que j'y donnasse, je sentis que je ne pouvois pénétrer le fond de doctrine qui y étoit renfermé; que le but de ce livre étoit bien différent des autres livres que j'avois lus jusqu'alors. Je m'aperçus qu'il avoit été imprimé dans l'église du Dieu du ciel : j'ignorois parfaitement alors quelle espèce de gens demeuroient dans cette église, et ce qu'ils y faisoient. Piqué par la curiosité, j'envoyai un de mes domestiques y demander des livres; l'on m'envoya celui qui traite de la connoissance du vrai Dieu, celui des sept victoires, et quelques autres de cette nature. Leur lecture me plut fort, je pris goût à leur méthode d'expliquer la création du ciel et de la terre, la nature et la fin de l'homme, les suites de la mort, la spiritualité et l'immortalité de notre ame, la génération et la conservation de tous les êtres; tout y étoit traité si clairement, qu'on ne pouvoit former aucun doute : un point cependant m'arrêtoit, avec quelques autres

(1) 1707.

trop élevés au-dessus des sens, c'étoit le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption; mon esprit se refusoit à leur créance : je passai ainsi quelques années, sans quitter tout-à-fait la lecture de ces ouvrages, et sans m'y livrer avec ardeur. Enfin, vers l'été de la cinquantième année (1) de l'empereur *Cang-Hi*, je tombai malade; je guéris, et durant ma convalescence, n'ayant rien qui pût me distraire, je me mis à réfléchir sur la religion chrétienne, sur son parfait rapport en tous ses points, sur son extrême importance; je pris le parti d'aller visiter les missionnaires, de raisonner avec leurs catéchistes, et de tirer d'eux, des lumières sur les points qui me faisoient de la peine. Ces visites et ces disputes durèrent trois ans, après lesquels je me réveillai comme d'un songe; mes doutes se dissipèrent, et peu à peu, la lumière commença à m'éclairer.

Je continuai à lire les livres de la religion, qui traitent des récompenses et des châtimens éternels; mon cœur se trouvoit alors partagé entre l'amour et la joie, la crainte et l'effroi : mon parti fut même pris d'embrasser la religion chrétienne, une réflexion qui me survint m'en détourna. La doctrine qu'elle renferme, disois-je, est parfaitement vraie et bonne; je ne puis me le dissimuler, après tant d'examens que j'en ai faits, on n'y trouve aucune contradiction. Mais pourquoi vient-elle d'un pays étranger? pourquoi la Chine n'en a-t-elle pas entendu parler? Il est vrai que plusieurs lettrés de la dynastie des *Ming*,

(1) 1711.

en ont publié de grands éloges dans leurs écrits : mais ne se seroient-ils point laissés éblouir par l'amour du merveilleux ? De plus, reconnoître ce Jésus incarné dont parle cette loi, pour le souverain maître du ciel et le père du genre humain, comme la créance de cet article est de la dernière conséquence, dois-je m'en rapporter à moi-même, et prendre légèrement ma dernière résolution ? agir autrement ne seroit-ce pas me tromper moi-même, et me mettre dans le cas d'en tromper beaucoup d'autres ? c'est pourquoi je redoublai mon application à m'instruire ; à la lecture je joignis d'instantes prières au Dieu du ciel, pour qu'il daignât m'éclairer et seconder mes efforts. Si dans mes profondes méditations et l'examen des livres, je trouvois quelque passage plus difficile à entendre, j'allois consulter les missionnaires, je les interrogeois, je disputois avec eux : plusieurs années s'écoulèrent de cette sorte.

Depuis la première connoissance que j'ai eu de la religion chrétienne jusqu'à cette année, qui est la cinquante-sixième de l'empereur *Cang-Hi,* je compte dix années et au delà. Je remercie de toute mon ame, le père des miséricordes, non-seulement de ne m'avoir pas rejeté, moi, grand pécheur, mais d'avoir encore daigné m'éclairer intérieurement, et conduit par sa grâce, à connoître la vraie religion. J'ai enfin compris que tous les peuples de l'Univers ont un cœur semblable, et une même raison pour guide, qu'un même ciel les couvre, et qu'ils doivent tous honorer un même Dieu, créateur du monde.

J'ai aussi reconnu que les lettrés de la dynastie

des *Ming*, qui ont embrassé la religion chrétienne, étoient gens fort éclairés, qui ne se sont rendus qu'à la vérité connue; ces grands hommes n'ont point été guidés par le goût de la nouveauté, ni des choses extraordinaires.

Enfin Dieu m'a encore fait cette dernière grâce, de croire en Jésus-Christ, Sauveur et Rédempteur des hommes, de le reconnoître pour le vrai Dieu, créateur de l'Univers. A ce doux souvenir, mon cœur éclate en sentimens de la plus vive reconnoissance, en cantiques de louanges et d'admiration envers un Dieu si miséricordieux.

Ceci est écrit du commencement de la onzième lune : vers le milieu de cette lune où tombe le solstice d'hiver, ayant été visiter le chrétien *Lieou* Joseph, je lui fis part de mon dessein, de mettre sur le papier les motifs que j'avois eu d'embrasser la loi chrétienne; il l'approuva fort : c'est ce qui m'a déterminé à le faire, en les réduisant en cinq articles. Par là je m'affermirai dans ma foi, et je serai peut-être cause que d'autres l'embrasseront.

Premier motif et première preuve.

J'ai bien examiné nos livres, et j'ai remarqué que *Yao-Chun*, *Ya-Tang*, *Ouen-Vou*, *Kong-Tze*, *Mong-Tze*, tous ces sages philosophes et ces anciens empereurs, n'honoroient et ne servoient que le suprême monarque du ciel; qu'ils regardoient ce culte comme la première et plus essentielle affaire, comme la base de leur gouvernement. Quand l'empereur *Yao*,

fort âgé, institua son successeur nommé *Chun*, il lui adressa ces paroles : « C'est à vous de recevoir » avec respect, les années de règne que le ciel vous » destine, d'en user avec modération, et de con- » former toutes vos actions aux règles invariables » de l'équité ». L'empereur *Chun* assembla un jour les quatre mandarins supérieurs, ministres d'Etat, les neuf mandarins subalternes, chargés de veiller en général, à l'observation des loix, et sur les douze mandarins inférieurs préposés au gouvernement des villes, et du peuple en particulier : « Respectez l'au- » torité que je vous ai donnée, elle vient du ciel, » et quand vous m'obéissez en l'employant avec sa- » gesse, c'est au ciel à qui vous obéissez ». L'empereur *Ya-Yal*, successeur de *Chun*, se disoit à lui-même : Le maître du ciel m'a confié le gouvernement de l'Etat, je dois obéir à ses ordres, et les exécuter en usant bien de mon autorité. L'empereur *Tang* disoit : Je dois rendre compte à l'Être suprême de toute ma conduite, je n'ose m'écarter en rien, du droit chemin. Le roi *Ouen-Ouang* parloit en ces termes : Comment puis-je me dispenser de veiller sans cesse, sur toutes mes actions, puisque le souverain du ciel que je sers, est si clair-voyant? Le prince *Ou-Ouang* s'exprimoit ainsi : Etant établi par l'empereur du ciel pour gouverner les peuples, comment oserois-je m'écarter de mes devoirs en la moindre chose? Le philosophe Confucius dit : Les cérémonies qu'on pratique pour honorer la terre, doivent se rapporter toutes au culte du maître du ciel. *Mon-goze*, autre philosophe célèbre, dit : Veillez sur

votre cœur, veillez sur votre esprit, parce que vous servez le souverain monarque du ciel. Enfin, il paroît que tous ces princes et ces philosophes n'avoient en tout d'autre but et d'autre fin, que de faire respecter et honorer le Seigneur suprême. Tous les sages de ces premiers siècles ont enseigné la même doctrine, ils l'ont conservée très-pure et sans mélange de fausseté.

Ce fut durant la dynastie du *Tchin*, qu'un empereur ayant fait brûler les livres, et mettre à mort, les lettrés, cet incendie et ce ravage furent la ruine de la littérature et de la saine doctrine. On vit alors, les superstitions et le mensonge s'accréditer de tous côtés, la vraie lumière s'éclipser; on perdit de vue les bonnes et solides maximes : ce malheur subsista, non pas des jours et des années, mais dura très-long-temps.

Enfin, vers la fin de la dynastie des *Ming*, plusieurs savans d'Europe sont venus prêcher la religion chrétienne, ils ont composé des livres. Ce sont eux qui les premiers, ont donné une vraie et juste idée du suprême empereur du ciel, dont il est tant parlé dans les livres classiques, en nous éclairant sur sa nature. C'est, prouvent-ils, cet Être infini qui n'a point eu de commencement, qui est par lui-même, et ne reçoit point d'ailleurs son existence; lui, dont la toute-puissance et la sagesse sont infinies, qui renferme en soi l'assemblage de toutes les perfections, sans bornes et sans mesure, qui est un dans son essence, unique en sa grandeur, souverainement heureux, plein de gloire et de majesté; c'est lui qui est

le créateur des hommes et de l'Univers ; sa parole féconde a tout tiré du néant ; il récompense la vertu et punit le vice, chacun sera traité sans distinction selon ses œuvres ; il est souverainement juste et souverainement éclairé, rien ne lui échappe ; il est le roi et le père commun à qui tous les hommes, de tous les siécles, de tous les pays, doivent leurs hommages et leur culte. Si on veut faire maintenant le parallèle de ce que nous enseignent ainsi ces savans étrangers, avec la doctrine de nos anciens sages et philosophes, nous y trouverons une grande ressemblance ; de même que cette doctrine, comparée avec les rêveries et les mensonges de nos modernes, en est aussi éloignée que le ciel et la terre le sont l'un de l'autre.

Ainsi donc il est évident, que cet Être suprême a créé toutes choses pour l'usage de l'homme ; le ciel pour nous couvrir ; le soleil, la lune et les étoiles pour nous éclairer ; les différentes semences de la terre pour nous nourrir ; de plus, il a doué l'homme d'une ame intelligente, avec ses trois puissances, la mémoire, l'entendement et la volonté ; il l'a revêtue d'un corps, avec tous ses sens et les facultés naturelles pour agir. Tous ces bienfaits viennent de cet Être suprême : comment peut-on les oublier un seul instant de sa vie ? C'est ce Dieu que nos sages de l'antiquité ont reconnu et adoré. Depuis plus de mille et quelques cents ans, les superstitions et les fausses doctrines qui ont inondé l'empire, ont obscurci cette belle lumière. A présent qu'elle a reparu par la prédication de la religion chrétienne, savans et igno-

rans, grands et petits, tous sont également instruits de nouveau, et reconnoissent l'Être suprême pour le souverain maître de toutes choses, ponr le père commun des hommes, pour celui en qui ils doivent mettre toute leur confiance, pour celui dont la doctrine peut seule les sanctifier et les conduire au vrai bonheur : voilà tout le résultat de cette preuve, qui seule peut suffire. La religion chrétienne nous procure la connoissance du vrai Dieu, elle nous apprend à lui rendre le culte qui lui est dû ; elle est donc la seule véritable.

Second motif, seconde preuve.

En contemplant le ciel et la terre et leur étendue, on ne peut s'empêcher de demander d'où ils ont tiré leur origine ; quand on examine les hommes dont le cœur est occupé de mille soins, et dont les conditions sont si variées, on doit penser qu'ils ont tous un but et une fin où ils tendent : c'est un principe dicté par la raison. Comment est-il arrivé, que dans les siècles postérieurs à nos grands empereurs et à nos anciens philosophes, les grands principes de la loi naturelle aient été oubliés, et comme anéantis par les superstitions de l'idolâtrie, au point de ne pouvoir plus rien trouver qui me ramenât à cette source primitive? Ce n'est que depuis la prédication de l'Evangile, que la vérité fondamentale recommence à paroître, comme on le voit dans ce premier verset du Symbole : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre.* Qui dit

ciel, qui dit terre, ne prétend pas seulement dire, que le ciel et la terre renferment toutes les autres créatures; mais on entend par là, que tout ce que Dieu a fait est achevé dans son genre, qu'il n'y a aucun défaut, que tous les ouvrages de la création ont la dernière perfection propre à leur espèce : de plus, que tous ces ouvrages n'existoient point auparavant, qu'ils ont tous été tirés du néant. Or, qui est-ce qui a pu leur donner leur existence? n'est-ce pas la toute-puissance admirable de Dieu qui l'a fait, et qui a pu le faire? c'est ici une vérité sublime et fondamentale de la religion chrétienne. Quoique ce premier verset du symbole suffise pour éclairer tout l'Univers, et instruire les hommes et les femmes, les savans et les ignorans, il faut encore quelque chose de plus pour suivre la vérité, et devenir homme de bien; il est nécessaire que Dieu répande sa lumière sur l'esprit de l'homme, et lui touche le cœur, pour parvenir à la connoissance essentielle des vérités et des enseignemens de la religion, et les lui faire pratiquer. Que si on parvient à cette connoissance, et qu'on n'y joigne pas la pratique, à quoi sert d'entrer dans cette religion? Or, elle prêche et recommande l'observation des dix commandemens. Le premier est celui-ci : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui.*

Comme Dieu est tout-puissant, qu'il est le créateur du ciel, de la terre et de toutes choses, il mérite seul le culte de l'adoration suprême. Que si quelqu'un veut transférer ce culte à un être créé, et lui faire rendre les honneurs dus à la Divinité,

ne blesse-t-il pas la droite raison, et ne renverse-t-il pas les premiers principes? En les suivant, au contraire, ne jouit-on pas d'une paix et d'un calme de conscience admirable? N'est-ce pas ce qu'ont reconnu nos anciens sages, en rendant leurs hommages au suprême empereur du ciel, en le craignant, en lui adressant leur culte? Cette science surpasse toute autre science; toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe, éclairées et ignorantes, sont capables de la goûter; et elle les engage à remplir tous leurs devoirs.

Il est vrai, que si Dieu n'avoit pas daigné promulguer la loi écrite, nous serions restés enveloppés dans nos ténèbres. Maintenant les premiers mots du symbole suffisent pour porter la lumière dans tout l'Univers, et le sanctifier; à plus forte raison, quand on est instruit du profond mystère de la Rédemption, des mérites infinis de Jésus-Christ, des exemples admirables de vertu qu'il nous a laissés, de son détachement des richesses, de sa patience inaltérable, de son amour infini pour Dieu, de sa charité immense pour les hommes, de sa bonté à pardonner les injures sans en tirer vengeance, de sa conduite irréprochable, exempte de la plus légere atteinte des passions. Quand on réfléchit sur les trois sources des vices, sur les sept péchés capitaux, sur les moyens de les combattre, sur les trois vertus théologales, sur les quatre vertus cardinales; qu'on voit à découvert, le vrai chemin pour pratiquer excellemment la vertu; qu'on examine l'établissement des sacremens, du baptême, de la pénitence, qui sert comme de porte à la conversion et à une

meilleure vie, et de barrières aux grands désordres, pour les pécheurs obstinés; quand on considere les huit béatitudes qui sont la source du vrai bonheur, les dix commandemens qui nous servent d'échelle pour monter au ciel, tant de saints réglemens, tant d'excellens usages, tant de sages moyens si multipliés qu'on ne sauroit les compter; peut-on n'être pas convaincu de la vérité d'une si sainte religion? C'est avec tous les secours spirituels qu'elle fournit, qu'on réforme son intérieur, qu'on dompte ses passions, qu'on s'efforce d'arriver à la sainteté : c'est avec les mêmes secours qu'on règle l'extérieur; qu'un particulier est édifiant, qu'un père de famille gouverne bien sa maison, qu'un souverain entretient le bon ordre dans ses Etats, que tout est dans une tranquillité parfaite, que chacun s'étudié à l'envi à exercer la vertu, et donne un spectacle ravissant d'émulation. Certainement les docteurs d'Europe, quelque génie, quelque talent qu'ils eussent, étoient toujours des hommes; s'ils n'avoient puisé leur science dans les vraies sources et les principes admirables de la religion chrétienne, comment auroient-ils pu, de leur propre fonds, imaginer des maximes si belles, établir des pratiques si efficaces pour le changement des mœurs, les faire observer par-tout, et dans tous les âges, sans se démentir en aucun point. Il faut convenir que c'est là une preuve invincible de la vérité de la religion chrétienne.

Troisième

Troisième motif, troisième preuve.

L'homme ne peut perdre la vie qu'une fois; mais si en preuve de quelque vérité, il la sacrifie avec zèle, ce témoignage est le plus fort qu'il puisse donner. On lit dans le livre intitulé : *Témoignages de la religion chrétienne*, que plusieurs savans d'Europe, il y a près de deux siècles, abandonnèrent leur patrie, leurs parens, leurs amis, sans espoir de retour, entreprirent un voyage sur mer, de neuf mille lieues, à travers mille dangers et mille périls de mort, qu'ils y employèrent trois années, et cela uniquement pour venir prêcher ici la religion chrétienne. Or, s'exposer ainsi volontairement à la mort, en témoignage de la vérité de cette religion, c'est à quoi personne n'est capable de se résoudre, à moins qu'il n'en soit bien persuadé. Que si quelqu'un veut attribuer cette entreprise au désir de se faire un nom, ou à celui d'amasser des richesses, il ne voit pas combien un pareil dessein est entièrement contraire à celui qui les anime uniquement, qui est d'acquérir pour eux-mêmes, les biens éternels, et de les procurer aux autres. Si l'on fait encore réflexion, que ces missionnaires étoient la plupart gens de naissance, qu'en entrant dans un corps dévoué à la pratique de la plus sublime vertu, ils renonçoient aux honneurs et aux richesses du siècle; qu'ensuite, destinés à aller dans des royaumes étrangers et des pays fort éloignés, annoncer la religion chrétienne, ils se procuroient eux-mêmes, pour

n'être à charge à personne, des sommes d'argent proportionnées aux frais de si longs voyages, par mer et par terre, et durant bien des années, on ne peut les accuser du vain désir des biens et des honneurs de la terre ; mais on voit évidemment, qu'ils ne cherchoient qu'à faire rendre à Dieu l'adoration suprême, qu'à exercer envers les hommes la plus tendre charité, en les instruisant, en leur enseignant à servir le père commun, en leur montrant le chemin du bonheur éternel, et le moyen d'éviter les supplices de l'autre vie. Voilà le but de leurs voyages, et la preuve de la vérité, de la sainteté de la religion chrétienne.

S'il n'en étoit pas ainsi, comment se persuader que ces savans eussent affronté tant de périls, se fussent exposés à tant de dangers évidens de mort, s'ils n'avoient pas été convaincus d'une éternité de peines ou de récompenses; autrement ils auroient mérité de passer pour des imposteurs, devant Dieu et devant les hommes; ce qu'on ne doit pas supposer de gens idiots, à plus forte raison de personnes aussi éclairées. D'ailleurs, si parmi ces missionnaires, il s'en étoit trouvé par hasard, un ou deux qui seulement, ou dans un temps, ou dans un pays, eussent souffert la mort en preuve de la vérité de la religion chrétienne, on pourroit les accuser de simplicité, et les taxer d'esprits foibles; mais nous savons qu'il y a eu, et qu'il y a des milliers de ces prédicateurs de l'Evangile, répandus dans toutes les contrées de l'Univers: dans notre Chine on y en a compté jusqu'à présent plus de cent, tous gens

éclairés et versés dans les sciences; le royaume d'où ils sont venus nous est connu, ainsi que leur nom, leur talent, l'année où ils sont arrivés, celle où ils sont morts, le lieu où ils sont enterrés, les livres qu'ils ont composés; le détail en est marqué exactement, dans un livre composé à ce sujet. On voit que chaçun de ces missionnaires s'est appliqué dès ses jeunes ans, à l'étude profonde de la religion, de la philosophie, de la morale, et qu'ils ont excellé dans toutes ces sciences. Le nombre des livres qui sont sortis de leurs plumes, en notre langue, monte à présent à plus de cent dix.

Outre ceux qui traitent uniquement de la religion, il y en a qui expliquent la nature du ciel et des globes célestes, les cours des astres; d'autres parlent des météores et des différens phénomènes; plusieurs donnent les règles d'un bon gouvernement, particulier et public; ceux-ci s'attachent à donner des connoissances utiles sur le mécanisme des différens arts; enfin rien ne leur a échappé en tout genre de sciences, dont ils ne nous aient laissé des préceptes très-lumineux dans leurs ouvrages. Cependant ces hommes habiles faisoient peu de cas de ces talens, ils ne les regardoient que comme l'accessoire de leur but principal. Faire connoître l'excellence de la religion chrétienne, la faire aimer et pratiquer, voilà l'essentiel et la fin de toutes leurs veilles : maintenant je raisonne ainsi : si ces missionnaires, sur des points de peu de conséquence, nous ont fourni des lumières si pures et des preuves si convaincantes, ne convient-il pas de les écouter, lorsqu'en matière

de religion, ils établissent la vérité de la loi chrétienne sur des principes aussi solides et aussi irréfragables? Ce qui me frappe encore, et doit achever de convaincre, c'est ce que racontent les annales de l'Eglise. Durant plus de dix-sept siècles que nous comptons depuis que Dieu s'est incarné, on fait monter presqu'à l'infini, le nombre des généreux chrétiens qui ont tous répandu leur sang pour attester la vérité de la foi qu'ils professoient : rien n'a pu ébranler leur constance; leur foi leur a été plus chère que leur vie. Leur nombre prodigieux mérite notre admiration; elle s'accroît encore, en lisant les vertus héroïques dont ils étoient doués. Or, si leur esprit n'avoit pas été parfaitement convaincu de la vérité de la foi qu'ils avoient embrassée, si leur cœur n'avoit pas goûté ses maximes, et ne les avoit pas rendus parfaits observateurs de ses loix, comment auroient-ils pu se dévouer à la mort? n'est-ce pas ce que nous avons sous les yeux? tous ces respectables et savans missionnaires ne prodiguent-ils pas leur vie en venant ici, et ne sont-ils pas martyrs de volonté, si le fer ou le feu ne tranche pas le cours de leurs jours?

D'après ces réflexions, mes chers compatriotes, qui peut ne pas se rendre à la vérité? chercherons-nous des témoignages plus éclatans? Connoissons notre bonheur, servons avec fidélité, le maitre suprême du ciel, pénétrons-nous de sa grandeur et de ses bontés; nous viendrons à le connoître tôt ou tard, et sa connoissance sera pour nous le principe de la véritable sagesse.

Quatrième motif, quatrième preuve.

Suivant le livre intitulé : *Relations curieuses de l'Europe*, et cet autre, *Elémens de géographie*, l'Europe est une des quatre parties du monde. Elle a pour confins à l'orient, le Tanaïs, à l'occident, l'Océan, au midi, la mer Méditerranée, au septentrion, la mer Glaciale. Cette partie du monde contient plus de trente royaumes; dans chacun d'eux, depuis les souverains jusqu'au peuple, tous suivent la religion chrétienne et une même doctrine, qui ne permet pas d'avoir plusieurs femmes; d'où l'on peut conclure l'excellence et la sainteté de la religion chrétienne. Confucius dit quelque part, que pour porter un bon jugement des choses, il vaut mieux consulter les actions que les paroles. Si Dieu n'étoit pas l'auteur du christianisme, ses loix ne seroient pas si saintes et si admirables; ceux qui la pratiquent ne meneroient pas une conduite si irréprochable. Voyez l'Europe, depuis que la loi chrétienne y est établie, tous les Etats sont en bonne intelligence, et sont unis entr'eux comme membres d'un même corps; les chefs de la justice ne se laissent point séduire par l'appât de l'argent, ni des présens; et leurs subalternes n'usent point d'artifices pour tromper les plaideurs; le peuple s'empresse à payer les tributs, sans qu'il soit besoin d'user de violence; les mœurs sont si douces et si portées à la bienfaisance, qu'on aime à faire du bien aux malheureux, qu'on soulage les indigens, qu'on

a banni le barbare usage de vendre ses enfans. Quelle est enfin la cause de la tranquillité dont jouissent ces différens royaumes, et du bon ordre qui y règne, si ce n'est qu'on y observe exactement, ce que prescrit la sainte loi, que chacun remplit les devoirs de son état? S'il y avoit quelque chose de défectueux, quelque léger qu'il fût, dans cette loi, les hommes sont trop éclairés pour lui donner une entière croyance. Qui est-ce en effet qui, avec ses doutes, voudroit s'astreindre à observer des préceptes si durs et si rigoureux, tel que celui qui défend la pluralité des femmes? Qui est-ce qui se détermineroit à renoncer aux honneurs et aux richesses, à se retirer dans les déserts et y mener une vie austère? Qui est-ce qui quitteroit sa patrie, renonceroit à ses proches et à ses amis, exposeroit sa vie à travers tous les dangers d'une pénible navigation, pour aller prêcher cette loi aux nations reculées, et devenir leurs pères dans la foi?

A présent, dans toute l'étendue de l'Europe, qui renferme plus de mille lieues; depuis dix siècles et au delà, savans et ignorans, pauvres et riches, jeunes et vieux, hommes et femmes, tous suivent généralement la religion chrétienne; l'émulation est si grande qu'on la pratique à l'envi. De là on peut conclure, sans aucun doute, combien elle est véritable et solide. Que si quelqu'un prétend que tout cela peut bien être vrai, mais qu'après tout on ne parle que sur le témoignage des oreilles, et non pas sur celui des yeux, qui est bien plus sûr; à cela je réponds, que pour certaines choses il est plus sûr

de les voir que de les entendre ; mais que pour celles dont j'ai parlé ci-dessus, entendre et voir c'est la même chose : et comment cela ? A examiner les sentimens de la nature et les principes de la raison, est-il des hommes qui voulussent se résoudre à quitter leur patrie, à se livrer aux plus pénibles fatigues du corps, aux risques de leur vie, pour venir tromper le monde par des livres faits à plaisir, pleins de contes fabuleux ? D'ailleurs, n'avons-nous pas dans notre empire, des gens de réputation, qui ont été eux-mêmes dans ces royaumes chrétiens, qui y ont demeuré plusieurs années, qui ont appris leur langue, qui ont été témoins de la beauté de leurs mœurs et de la sagesse de leurs gouvernemens ? Revenus en Chine, et même à la cour, ne sont-ce pas des personnes dont le témoignage est recevable ? Or, qu'on les interroge, ne s'accorderont-ils pas avec tout ce que je viens de dire, sans me démentir en aucune façon ? Peut-il donc y avoir à présent là-dessus quelque doute raisonnable ?

Cinquième motif et cinquième preuve.

Il faut convenir que la religion du vrai Dieu renferme quantité de mystères profonds et incompréhensibles à l'esprit humain ; mais aussi tous ceux qui en ont entendu parler, ont été extrêmement contens des preuves qu'on en apportoit. Une seule chose les arrêtoit, c'est que nos anciens sages et nos lettrés ne s'en étoient point expliqués dans leurs livres, et

ne l'avoient point suivie; ils se sont contentés de lire ces livres et de les admirer, sans se mettre en peine d'aller plus avant, attendant toujours que quelques personnes d'un savoir éminent, leur fissent comme toucher au doigt la vérité, afin de les déterminer à suivre cette religion ou à la rejeter. Hé! qui ne sait combien nous avons eu de grands hommes qui ont reconnu que cette religion est la seule qui soit appuyée sur des motifs de crédibilité bien solides. Dans certain livre composé par notre docteur *Lieou-Yng*, n'est-il pas prouvé comment ces grands hommes ont successivement mis au jour, avec beaucoup de clarté leurs pensées sur cet article?

Dès le commencement que cette loi a été annoncée dans notre empire, le fameux ministre *Siu-Kouang-Ki* démontra la vérité de la doctrine qu'on prêchoit. Dans cet Univers, dit-il, il y a une souveraine raison, immuable, invariable; tout ce bel ordre de choses que nous voyons, découle d'elle comme de son principe; c'est la première cause qui est au-dessus de tout, et cette première cause, c'est le Dieu du ciel. Ce peu de paroles est énergique, et donne une idée claire de l'Etre suprême, telle que personne avant lui n'en avoit donné de pareille. Depuis, tous ceux qui ont écrit, et tous les lettrés, ont puisé dans cette source, et se sont étudiés à l'envi, de faire connoître la grandeur de Dieu et la sublimité de ses œuvres; tout ce qu'ils en disent est parfaitement conforme à la doctrine de nos anciens livres et à la tradition constante de nos sages. Que disent *Li-Ngo-Tse*, *Li-Tche-Tsao*? leurs écrits ne sont autre chose qu'un parfait énoncé de la

loi chrétienne, et qu'un développement de son excellente morale. *Yang-Hong-Yven* et *Ting-Kiun*, s'accordent à publier que cette loi n'est point nouvelle, ni extraordinaire, qu'elle a une entière ressemblance avec ce que *Yao*, *Chun*; *Tcheou-Kong*; *Kong-Tze*, nous ont enseigné; *Ouang-Mo-Tchong*; *Kia-Tcho*, tiennent le même langage; *Tcheou-Kong*; *Kong-Tze*, expliquent cette doctrine en expliquant la leur; *Tching-Hoen-Fou*, *Leang-Tsai*, disent que cette doctrine s'accorde à merveille avec celle de nos anciens sages, qu'elle fait le bonheur de tous les siècles, sans qu'on ait aucun mal à en redouter.

Les savans d'Europe qui nous l'ont apportée, selon *Lieou-Tsing-Choui*, *Yuen-Tchang*, doivent être regardés comme nos fidèles citoyens, à qui nous avons des obligations essentielles. Selon *Hiong-Tanche*, *Ming-Yu*, la loi chrétienne s'accorde entièrement avec les enseignemens de *Fo-Hi*, *Ouen-Ouang*; *Tcheou-Cong*, *Cong-Tze*, et même elle renferme quelque chose de plus parfait. A entendre *Lieu-Lo*, *Quan-Ming*, ils auroient été fâchés de n'avoir pas vécu de notre temps. *Tchang-Tze-Houi*, *Ouai-Ku*, plaignent les gens qui s'amusoient à voir des conteurs de fables, et à entendre débiter des maximes extravagantes, qui ne sont bonnes qu'à énerver l'ame et à fomenter les passions : cela, disent-ils, est insupportable; mais quelle satisfaction, au contraire, quelle douce joie du cœur, quel avantage pour les mœurs, d'écouter et de fréquenter des hommes qui ne débitent que la vérité et une saine morale? c'est le témoignage que rendent encore à la sainte loi,

Foug-Ko-Tu, *Yug-Kin*, en assurant que chacun de ces articles porte l'empreinte du vrai, sans l'alliage de la moindre fausseté. *Ouang-Yao-Ki*, *Ping-Yuen*, en lisant nos livres, qui font voir la différence des plantes et des animaux, d'avec les hommes en qui réside une ame intelligente et immortelle, dit que c'est là précisément ce qu'enseigne *Mong-Tza* dans son livre *Ki-hi*. Tous nos lettrés, disent *Tching-Ming*, *Fong-Y*, qui ont écrit beaucoup sur le *li*, sur le *ki*, sur le *vou-kie*, le *tai-kie* (systêmes des philosophes), ressemblent à des personnes dont l'estomac est surchargé et incapable de digestion. *Hoang-Kin-Fang* dit, que tous nos écrivains en parlant du ciel, l'ont fait si haut et si éloigné de nous, que les yeux et les oreilles n'y peuvent atteindre; au lieu que les lettrés européens nous en rapprochent, en le comparant à un vêtement extérieur avec sa doublure qui en est inséparable; le dehors et le dedans se touchent de près. *Ye-Hoang-Kao* dit, qu'il faut commencer par bien examiner et sonder à fond, la doctrine qu'on propose; qu'ensuite, après en avoir reconnu la vérité, il s'agit d'en tirer son profit : il ajoute, que si on vouloit faire revivre les beaux enseignemens des trois premières dynasties, il ne croit pas qu'on en pût venir à bout sans le secours de la religion chrétienne. Le sentiment de *Sun-Hoa-Yuen* est, que cette religion si sainte est bien supérieure à tous les cultes anciens et nouveaux, que les forces humaines n'y peuvent pas atteindre, et que son établissement marque bien son auteur.

Enfin, *Chin-Quang-Yu* s'exprime ainsi : Tous les

écrits publiés en faveur du christianisme, sont si solides et si éloquens, qu'on ne trouve point de termes pour les louer. Leurs auteurs éclairés, et dont le nombre est très-grand, après avoir étudié les dogmes de la religion, en ont fait voir la solidité, et ont pris plaisir à nous les développer : les anciens, et ceux qui les ont suivis, ont tous parlé le même langage ; de quelque nation qu'ils fussent, leur éloignement n'a point empêché qu'ils ne fussent d'accord. Que conclure de là ? que la religion chrétienne est très-véritable, qu'elle est seule la véritable ; qu'il faut par conséquent la suivre, s'étudier à la connoître toujours davantage, et s'efforcer à mettre en pratique ses saintes loix, pour obtenir un bonheur éternel.

Lettre du père Parennin, missionnaire de la compagnie de Jésus.

A Pékin, ce 20 août 1724.

Vous aimez la religion, et ses progrès vous intéressent : je vais vous entretenir d'une famille de Pékin, plus illustre encore par la foi de Jésus-Christ, qu'elle a généreusement professée, que par le sang royal des Tartares mantchéoux dont elle est issue. Quoique je n'aie pas contribué à la conversion de ces princes, et qu'après Dieu, ils en soient redevables aux soins du père Joseph Suarès, Jésuite portugais, qui leur a conféré le baptême, et qui a toujours gouverné leur conscience, j'ai eu cependant

avec eux de si étroites liaisons, et je les ai entretenus si souvent, que je suis en état de vous en rendre un compte très-exact.

Mais d'abord, il est bon de vous prévenir sur l'idée que vous devez vous former des princes du sang de la Chine. Vous vous tromperiez fort, si vous les compariez à ceux d'Europe, et surtout de la France, où la suite glorieuse de tant de rois, leurs ancêtres, les élève de beaucoup au-dessus des personnes même les plus distinguées de l'Etat : leur petit nombre leur attire encore plus d'attention et de respect, et ce respect s'augmente dans l'esprit des peuples, à proportion qu'ils approchent de plus près du trône.

Il n'en est pas ainsi à la Chine : les princes du sang dont je vais parler, touchent presqu'à leur origine, ils ne vont qu'à cinq générations ; leur nombre néanmoins s'est tellement multiplié en si peu de temps, qu'on en compte aujourd'hui plus de deux mille : cette multitude, en les éloignant du trône, les avilit, surtout ceux qui d'ailleurs se trouvant dépourvus de titres et d'emplois, ne peuvent figurer d'une manière conforme à leur naissance : c'est ce qui met une grande différence entre les princes du même sang, et ce qui doit vous faire juger, quels étoient les obstacles qu'avoient à surmonter ceux dont je parle, qui ont embrassé le christianisme.

Il y a à Pékin un tribunal uniquement établi pour y traiter des affaires des princes : on ne veut pas qu'ils soient confondus avec le commun du peuple.

Les présidens et les premiers officiers de ce tribunal, sont des princes titrés : on choisit les officiers subalternes parmi les mandarins ordinaires : c'est à ceux-ci de dresser les actes de procédure, et de faire les autres écritures nécessaires. C'est aussi dans les registres de ce tribunal, qu'on inscrit tous les enfans de la famille royale, à mesure qu'ils naissent; qu'on marque les titres et les dignités dont on les honore; qu'on les juge, et qu'on les punit s'ils le méritent.

Tous les Régulos, outre leur femme légitime, en ont ordinairement trois autres, auxquelles l'empereur donne des titres, et dont les noms s'inscrivent dans le tribunal des princes : les enfans qui en naissent, ont leur rang après les enfans légitimes, et sont plus considérés que ceux qui naissent des simples concubines, que les princes peuvent avoir en aussi grand nombre qu'ils le souhaitent.

L'empereur qui règne aujourd'hui, n'est que le troisième de ceux qui ont régné depuis quatre-vingt-un ans sur toute la Chine et la Tartarie; mais il est le cinquième, si on remonte jusqu'à son bisaïeul et à son trisaïeul : celui-ci, après avoir subjugué son propre pays, conquit encore toute la Tartarie orientale, le royaume de Corée, la province de Leaotong au delà de la grande muraille, et il établit sa cour dans la capitale appelée *Chinyam* par les Chinois, et *Moukeden* par les Tartares mantchéoux. On lui donna dès-lors le nom de *Taitsou* : c'est un nom commun à tous les conquérans qui sont les premiers auteurs d'une dynastie; et comme ses frè-

res, qui étoient en grand nombre, avoient beaucoup contribué par leur valeur à la conquête de tant de pays, il fit les uns *Tsinvam*, les autres *Kiunvam* et *Peylé* : il a plu aux Européens d'appeler ces sortes de dignités du nom de Régulos, du premier, du second et du troisième ordre. Il fut réglé alors, que parmi les enfans de ces Régulos, on en choisiroit toujours un pour succéder à son père dans la même dignité.

Outre ces trois dignités, ce même empereur en établit encore quelques autres qui leur sont inférieures, et qui se donnent aux autres enfans qui s'en rendent les plus dignes : ceux du quatrième degré s'appellent *Peitsé*; ceux du cinquième *Cong*, et ainsi des autres. Ce cinquième degré est encore au-dessus de tous les plus grands mandarins de l'empire.

Les autres qui suivent n'ont point, comme les précédens, des marques extérieures qui les distinguent des mandarins, soit dans leurs équipages, soit dans leurs habits; ils ne portent que la ceinture jaune, qui est commune à tous les princes du sang, tant à ceux qui possèdent des dignités, qu'à ceux qui n'en ont pas; mais ceux-ci ont honte de la faire paroître, et ils ont coutume de la cacher, lorsque leur indigence les met hors d'état d'avoir un équipage convenable à leur rang et à leur naissance.

Parmi les Régulos dont je parle, il y en a un du troisième ordre, nommé *Sounou*, âgé de soixante-dix-sept ans; il descend de l'aîné des empereurs qui ont régné jusqu'ici. La famille dont il est le chef

est très-nombreuse : il a eu treize fils, dont onze vivent encore, et ont tous des enfans ; et seize filles, qui presque toutes ont été mariées à des princes mongols, ou à des mandarins de Pékin ; car, selon la loi des mantchéoux, elles ne peuvent s'unir par le mariage avec les princes du même sang.

Le troisième des fils de ce Régulo, s'étant signalé par sa sagesse et son habileté, non-seulement dans les emplois militaires, mais encore dans la connoissance des livres chinois et tartares, l'empereur lui en témoigna sa satisfaction en l'élevant à la dignité de *Cong*, c'est-à-dire, de Régulo du cinquième ordre; il lui assigna en même temps, les honneurs et les appointemens attachés à cette dignité; et, ce qui le flattoit encore davantage, c'est que l'empereur donnoit par là à connoître, qu'il le destinoit à être le successeur de son père.

L'occupation de ces princes, en remontant du cinquième ordre jusqu'au premier, est pour l'ordinaire d'assister aux cérémonies publiques, de se montrer tous les matins, au palais de l'empereur, puis de se retirer dans leur propre palais, où ils n'ont d'autre soin que celui de gouverner leur famille, les mandarins et les autres officiers dont l'empereur a composé leurs maisons ; il ne leur est pas permis de se visiter les uns les autres, ni de coucher hors de la ville, sans une permission expresse. Chacun voit assez pour quelle raison on les astreint à une loi si gênante ; il suffit de dire qu'elle leur donne un grand loisir, et que la plupart ne l'emploient pas trop utilement.

Celui dont je parle, naturellement ennemi de tout amusement frivole, s'occupoit à la lecture; et ce fut la voie dont Dieu se servit pour l'attirer à la connoissance des vérités chrétiennes.

Il y a environ douze ans, que ce prince suivit l'empereur en Tartarie pour la grande chasse d'automne; il sut que j'étois du voyage : il ordonna à ses gens de remarquer dans quel endroit on placeroit ma tente, et de faire dresser les siennes aussi près de moi qu'il seroit possible, sans néanmoins faire paroître aucune affectation. Il avoit lu alors, presque tous les livres composés en langue chinoise sur la loi de Dieu, et il s'en étoit souvent entretenu avec ceux qu'il avoit cru être au fait de ces matières.

Il vint donc un jour dans ma tente, avec le douzième de ses frères, c'étoit un jeune homme de dix-sept ans : il me déclara d'abord, que s'il entroit en dispute avec moi, ce n'étoit pas à dessein de me contredire, ou de faire parade du peu qu'il savoit, mais uniquement pour dissiper ses doutes, et s'éclaircir des vérités qu'il avoit peine à comprendre; que pour cela il me prioit de ne pas perdre le temps à lui prouver des choses dont il étoit persuadé, comme, par exemple, l'existence de Dieu, créateur de toutes choses, etc. Mais voici, m'ajouta-t-il, ce qui me révolte, et à quoi j'ai de la peine à me rendre.

Sur cela il me proposa ses difficultés sur l'incarnation du Verbe, sur l'inégalité des conditions, sur les afflictions des justes et la prospérité des méchans, sur la prédestination, sur l'eucharistie, sur la confession auriculaire, sur le pouvoir du pape, sur

sur les indulgences et l'application qui s'en fait, sur les possédés et les maisons infestées du démon, et sur plusieurs autres articles, qui me firent dès-lors espérer que sa conversion n'étoit pas éloignée, et que Dieu vouloit se servir de lui pour faire entrer plusieurs autres dans la voie du salut.

Il est inutile de vous rapporter ici les réponses que je lui fis, conformément à ce que la théologie enseigne, et dont vous êtes aussi bien instruit que moi; mais je dois dire en général, que ce ne sont pas toujours les meilleures raisons qui persuadent les infidèles, quoiqu'ils n'aient rien à y opposer; ce sont souvent certaines paroles, dites comme au hasard, qui les frappent, et dont Dieu se sert pour les attirer à lui, et pour faire comprendre aux ministres de sa parole, que le changement des cœurs et la conquête des ames sont uniquement l'ouvrage de sa miséricorde.

A la fin de nos conversations, je lui dis, qu'il ne devoit point s'imaginer qu'il fût le premier qui eût formé de semblables doutes, ni que les réponses que je lui avois faites fussent de mon invention. « Les Européens, lui ajoutai-je, avant que de croire » et d'embrasser la religion chrétienne, ont formé » les mêmes difficultés, et de plus fortes encore; » mais enfin ce merveilleux assemblage des motifs » que nous avons de croire, les détermina, avec la » grâce de Dieu, à se rendre, à s'humilier, et à sou- » mettre leur esprit à des vérités qui sont au-dessus » de la raison humaine : ils ont douté et pour eux » et pour vous; soyez en repos de ce côté-là, et

» cessez d'être ingénieux à chercher de fausses rai-
» sons, pour vous dispenser d'obéir à la voix de Dieu
» qui vous appelle, et qui vous presse par cette in-
» quiétude même que vous éprouvez. Il fait les pre-
» mières avances sans avoir besoin de vous, et vous
» reculez comme s'il y avoit quelque chose à perdre,
» ou qu'il voulût vous surprendre : sachez que le
» comble du malheur pour vous, seroit que Dieu
» cessât de vous solliciter, et vous laissât dans cette
» malheureuse tranquillité, laquelle seroit suivie,
» après la mort, de peines et de supplices qui ne
» finiront jamais.

» Mais aussi de votre côté, faites au moins un pas
» pour répondre aux invitations de votre Dieu : vous
» n'approuvez pas la polygamie; vous dites qu'on
» peut se passer de plusieurs femmes; vous dites
» bien, agissez donc conséquemment; commencez
» par mettre ordre à cet article; disposez-vous par
» là, à recevoir de plus grandes grâces, qui feront
» disparoître vos difficultés et vos doutes : jusques
» ici, vous n'avez fait que disputer, que multiplier
» vos doutes, et envisager le passage de l'état où
» vous êtes actuellement, à celui des chrétiens,
» comme s'il étoit gardé par des monstres dont vous
» n'osez approcher; c'est-à-dire, que vous manquez
» de lumières et de forces, et qu'il faut les deman-
» der à Dieu avec ferveur et persévérance : je le fais,
» dit-il, tous les jours; continuez, repris-je, et
» soyez sûr que vos prières seront exaucées ».

Quand il fut de retour de Tartarie, il entretint
souvent le Régulo son père, et ses frères, de l'excel-

lence de la religion chrétienne : il leur parloit avec force et en homme pénétré des vérités qu'il leur annonçoit ; il les pressoit d'examiner du moins les principes qui appuyoient ces vérités ; enfin il leur faisoit sentir, que rien n'étoit pour eux d'une importance plus grande, puisqu'il s'agissoit ou d'un bonheur ou d'un malheur éternel : ses discours ne firent que des impressions légères sur leur esprit ; souvent même, au lieu de l'écouter, ils l'exhortoient à se tranquilliser et à vivre comme ses prédécesseurs, qui étoient d'assez bons modèles à imiter : il vit pour lors, qu'il ne feroit que peu de progrès par la voie de la dispute, où l'on s'interrompt souvent, sans rien éclaircir ni déterminer ; c'est ce qui l'engagea à composer le livre dont j'ai déjà parlé. Dieu y donna sa bénédiction, on le lut avec attention ; on disputa encore sur les vérités de la religion, mais ce fut avec moins d'entêtement et d'opiniâtreté : ces seigneurs qui demeurent assez près de l'église des Jésuites portugais, y alloient souvent pour éclaircir leurs doutes ; ils proposoient leurs difficultés avec modestie. Enfin la grâce triompha de leur résistance ; trois ou quatre d'entre eux se sentirent persuadés, et pensèrent sérieusement à se soumettre à l'Evangile : il ne leur restoit plus à vaincre que certains obstacles qui paroissoient insurmontables à des princes tartares.

Un des plus grands obstacles étoit celui du *Tiaochin*, c'est un culte que les Mantcheoux rendent presque tous les mois, à leurs ancêtres, depuis la conquête de l'empire. Quelques-uns d'eux ont mêlé

à ce culte diverses cérémonies des sectes de *Fo* et de *Tao*; et comme ni le prince ni ses frères n'étoient pas chefs de famille, puisque leur père vivoit encore, il ne leur étoit pas libre de faire aucun changement dans ces sortes de cérémonies, ni de s'en absenter plusieurs fois de suite; autrement ils auroient été regardés comme des fils dénaturés. C'est parmi les Tartares un crime égal au crime de rebellion, et qui se punit avec une égale sévérité.

Un autre obstacle venoit du côté du Régulo leur père; quoiqu'il estimât la religion chrétienne, il ne vouloit pas permettre qu'aucun de ses fils l'embrassât, il les menaçoit même de les déférer à l'empereur; la crainte de déplaire à sa majesté, et d'être en butte aux railleries des autres princes du sang, le faisoit agir ainsi contre ses propres lumières. Pour ce qui est des princes ses enfans, dont je parle, la perte de leurs biens et de leurs dignités, l'éloignement de leurs concubines, et les pratiques les plus rigoureuses du christianisme, n'étoient pour eux que des empêchemens médiocres : « Nous pouvons, » disoient-ils, vaincre ces difficultés sans le secours » des hommes, nous n'avons besoin que de l'assis» tance de Dieu, et nous espérons qu'il ne la refu» sera pas à nos prières ». C'est ainsi que s'en expliquoient le troisième prince et son dixième frère, qui le premier de tous, eut le bonheur de recevoir le saint baptême, à l'occasion que je vais dire.

En l'année 1719, l'empereur *Canghi*, qui étoit en guerre avec *Tse-Vam Raptan*, roi des Eleuths, prit la résolution d'y envoyer son quatorzième fils : plu-

sieurs princes du sang s'offrirent de l'accompagner dans cette expédition, et de servir sous lui, en telle qualité qu'il plairoit à sa majesté. Le dixième prince dont il s'agit, étoit pour lors âgé d'environ vingt-sept ans; il étoit grand, bien fait de sa personne, et avoit la réputation d'un officier fort instruit dans le métier de la guerre. Il s'offrit comme les autres princes, et l'on accepta ses offres. Il y avoit déjà quelque temps que sa vie étoit toute chrétienne; il observoit exactement la loi de Dieu, ne manquoit à aucun des jeûnes ordonnés par l'Eglise, et partageoit son temps entre la prière, la lecture et l'instruction de sa famille, dont plusieurs furent baptisés avant lui : il avoit souvent pressé le père Suarès de lui accorder la grâce du baptême; le missionnaire, pour éprouver davantage sa constance, avoit différé jusques-là de le satisfaire; mais enfin, se voyant sur le point de partir pour un voyage de six cents lieues, il renouvela ses instances avec plus d'ardeur que jamais, en témoignant au père Suarès, que s'il persistoit à lui refuser cette grâce, il répondroit à Dieu de son ame; qu'il étoit instruit de l'Evangile, et qu'il étoit résolu d'observer ce qu'il prescrit, au risque même de sa vie : que pouvoit-on exiger de plus? On devoit au moins, faire attention qu'il n'auroit pas la facilité de recevoir le baptême dans un pays, où le mauvais air, les maladies, la disette, étoient des ennemis encore plus redoutables que ceux qu'il alloit combattre.

Le père n'eut garde de se refuser plus long-temps à de si saints empressemens; il lui conféra le baptême

et le nomma Paul, ainsi qu'il le souhaitoit, à cause de la dévotion particulière qu'il avoit pour ce saint apôtre, dont il avoit lu plusieurs fois la vie; c'est pour cela, que dans la suite nous l'appellerons le prince Paul.

Aussitôt qu'il eut joint l'armée, son premier soin fut d'écrire au Régulo son père, et à la princesse sa mère, pour les exhorter à embrasser le christianisme avec toute leur famille; il écrivit une autre lettre à la princesse son épouse, qui étoit déjà instruite des vérités chrétiennes, et qui étoit fort ébranlée par un songe qu'elle regardoit comme une véritable apparition : elle fut si touchée des sentimens pleins de l'Esprit de Dieu qui étoient répandus dans cettre lettre, qu'elle demanda aussitôt le baptême; on le lui accorda, et elle fut nommée Marie.

Le zèle du prince Paul ne se bornoit pas à l'instruction de sa famille et des domestiques qui l'avoient suivi; il annonçoit les vérités chrétiennes aux autres princes et aux seigneurs de l'armée, et il leur donna une si haute idée du christianisme, qu'ils déposèrent leurs anciennes préventions, et devinrent des zélés défenseurs de la foi. Ayant appris qu'il y avoit dans les troupes huit ou dix soldats chrétiens, il les fit venir en sa présence, et les traita avec tant de bonté et de familiarité, qu'ils en furent confus; il fit parmi eux les fonctions de missionnaire, prêchant encore plus efficacement par les grands exemples de vertu qu'il leur donnoit, que par les fervens discours qu'il leur tenoit.

Le *Cong* ou troisième prince, à qui on fit part de

la conduite de son frère, et des lettres qu'il avoit écrites, en fut attendri jusqu'aux larmes; il se reprochoit à lui-même de s'être laissé prévenir par un frère, à qui il avoit donné les premières connoissances de la loi chrétienne : il résolut dès-lors, de finir certaines affaires qui l'empêchoient d'effectuer ses saintes résolutions; la Providence lui ouvrit une voie qui en accéléra l'exécution.

Ce prince qui étoit d'une foible complexion, et dont la santé se trouvoit altérée, s'absentoit souvent du palais, où d'ailleurs il ne prenoit plus de goût; et déjà, par principe de conscience, il refusoit de se trouver à certaines assemblées, nonobstant l'obligation où il étoit d'y assister selon le devoir de sa charge.

L'empereur *Canghi* l'en destitua, pour le punir de sa négligence; il lui laissa néanmoins une dignité inférieure à la première, avec des appointemens proportionnés. Ce prince y renonça peu après, afin d'être tout-à-fait libre, et de ne plus servir que Dieu seul : il avoit déjà congédié une concubine, dont il avoit eu un fils qu'il instruisit lui-même, et qui étant tombé malade à l'âge de onze ans, mourut après avoir reçu le baptême, et alla être auprès de Dieu l'intercesseur d'un père qui lui avoit procuré un si grand bonheur. En effet, le prince ne tarda pas à demander le saint baptême, quoiqu'il n'eût jamais pu en obtenir le consentement du Régulo son père. Il le reçut le jour de l'Assomption de Notre-Dame, en l'année 1721, et fut nommé Jean; son fils unique qui fut baptisé en même temps, s'appela Ignace : peu après, toute sa famille, étant suffisamment

instruite, imita son exemple. La princesse Cécile sa femme, qui a été l'instructrice des autres dames ses belles-sœurs, sa belle-fille Agnès que son directeur appelle une héroïne chrétienne, ses deux petits-fils, Thomas et Matthieu, l'un âgé de six ans, et l'autre de sept, et deux petites-filles, embrassèrent notre sainte religion.

L'esprit de ferveur animoit toute cette famille : les domestiques furent si frappés de tant d'exemples, et surtout du zèle avec lequel ce prince les instruisoit, qu'ils vinrent en foule demander le baptême. Il avoit bâti dans son hôtel, une chapelle isolée, et fermée d'une muraille où il n'avoit laissé qu'une petite porte, en sorte que les étrangers prenoient cet édifice pour une bibliothèque. C'étoit là que deux fois le jour, il assembloit sa famille pour y réciter les prières de l'église, et instruire ses domestiques qu'il traitoit également bien, soit qu'ils profitassent de ses instructions, soit qu'ils négligeassent de les suivre. Il leur disoit, que le respect humain ne devoit avoir aucune part dans leur conversion, que la foi est un don de Dieu, qu'il faut le lui demander avec persévérance, et avec une forte détermination de surmonter toutes les difficultés qui se présenteront, quand une fois ils seront éclairés de la lumière céleste. Je goûtois le plus sensible plaisir, quand j'entendois ces bonnes gens me raconter en détail, les instructions qu'ils recevoient de leur maître.

Le Régulo n'eut pas plutôt appris la démarche qu'avoit faite son troisième fils, le prince Jean, qu'il ne put retenir sa colère ; elle alla jusqu'à lui inter-

dire l'entrée de son palais, de même qu'à ceux qui s'étoient faits chrétiens; à leur défendre de paroître désormais en sa présence, et même à les menacer de les déférer lui-même à l'empereur.

Cet éclat n'empêcha pas que l'onzième de ses fils, touché de l'exemple de ses deux frères, et convaincu de la vérité de la religion chrétienne, ne demandât aussi le baptême : il prit le nom de François; et d'abord, à l'exemple du prince Jean son frère, il éleva une chapelle dans son palais, où la princesse son épouse, sa fille et leurs suivantes, qu'il avoit instruites, pussent être baptisées, et recevoir dans la suite, les autres sacremens; car il ne convient point en ce pays-ci, que des persones de ce rang aillent à l'église, où le commun des femmes chrétiennes se rendent deux fois l'année : un semblable éclat ne pourroit être que très-préjudiciable à la religion.

La conversion du prince François ne put être long-temps cachée au Régulo. J'ai déjà dit qu'il estimoit la religion chrétienne, mais il craignoit moins Dieu que l'empereur; il appréhendoit surtout, la décadence de son crédit et de sa fortune. Il avoit été général de toutes les troupes de la Tartarie orientale, et en même temps gouverneur de la province de *Leaotong;* il avoit exercé cette charge pendant dix ans, avec tant de probité et de satisfaction de la part de l'empereur, qu'à son retour, il fut employé aux affaires du gouvernement de l'empire, et devint le chef d'une des huit bannières, c'est-à-dire, qu'il gouvernoit plus de trente mille personnes dans Pékin, dont il rapportoit toutes les affaires à sa majesté.

De plus, il avoit deux de ses fils, le sixième et le douzième, qui étoient continuellement à la suite de l'empereur; le sixième, qu'on appeloit *Leshin*, étoit sans contredit, l'homme de la cour qui s'expliquoit le mieux dans l'une et l'autre langue, tartare et chinoise, et qui y brilloit le plus par la beauté de son esprit. Il étoit entré si avant dans les bonnes grâces de l'empereur, qu'il fut honoré coup sur coup, de cinq ou six charges, lesquelles avoient été possédées auparavant par autant de grands seigneurs; il en remplissoit les différentes fonctions avec tant d'exactitude, qu'on étoit surpris qu'il pût suffire à tant d'occupations; en sorte qu'on ne cessoit d'admirer l'étendue et la supériorité de son génie.

Le Régulo son père crut dès-lors, que ce sixième fils seroit infailliblement choisi par l'empereur, à l'exclusion de ses autres frères, pour succéder à sa dignité. Il n'avoit garde de soupçonner, que lui et son frère qui étoit officier des gardes du corps, eussent conçu le dessein d'embrasser le christianisme; cependant l'un et l'autre étudioient continuellement les principes de notre sainte religion : à la vérité celui-ci s'instruisoit plus secrètement. Toutes les fois qu'il me rencontroit seul, ou un peu écarté de la foule, il me proposoit ses difficultés; mais dès que quelqu'un se joignoit à nous, il interrompoit aussitôt le discours. Il me pria même de ne point l'entretenir des choses de la religion en présence d'autres personnes.

Son aîné au contraire, quoique moins avancé dans la voie du salut, parloit par-tout, avec éloge, de la

religion chrétienne, et même jusqu'à la porte de l'empereur, où assis avec les grands, il ne souffroit point qu'on l'attaquât sans prendre aussitôt sa défense : il tournoit en ridicule les différentes sectes de la Chine; il établissoit l'unité d'un Dieu, la nécessité de la rédemption après le péché originel; enfin il annonçoit librement et sans crainte, les vérités de la religion que le prince Jean lui avoit enseignées : il poussa si loin son zèle, et tant de personnes s'offensèrent de la liberté avec laquelle il parloit, que quelque difficulté qu'il y ait d'accuser un favori, il se trouva un prince, qui, sous prétexte d'amitié pour ce jeune homme son parent, en porta ses plaintes à l'empereur; mais sa majesté n'y fit qu'une médiocre attention, et sa réponse fut en termes si généraux, qu'elle ne signifioit rien : c'est un fait que je n'ai appris que long-temps après qu'il étoit arrivé.

Le prince *Lessihin* ne cessa pas pour cela, de donner des preuves de son attachement au christianisme; quand il étoit de retour à la maison, il rendoit compte à ses frères chrétiens des raisonnemens qu'il avoit employés pour confondre ses adversaires, et il les prioit de lui fournir de nouvelles armes, afin de mieux combattre les ennemis de la foi.

Mais la mort lui ayant enlevé assez subitement son fils unique qui étoit âgé de deux ans, cette perte inattendue ralentit son courage; il s'échappa même en des plaintes et des murmures contre la divine Providence : m'ayant rencontré un jour dans le fort de sa douleur, il ne put retenir ses larmes, ni ses murmures. « Où est donc la justice de Dieu, me dit-

» il, qui fait prospérer les méchans, tandis qu'il nour-
» rit de pleurs et d'amertume ceux qui croient en
» lui ? Faut-il que les ennemis de son nom insultent
» à ma disgrâce » ?

Je l'interrompis, en lui témoignant la surprise où j'étois de lui entendre tenir un pareil langage : « Ne
» dites-vous pas tous les jours, lui ajoutai-je, que l'em-
» pereur n'est réponsable à personne de sa conduite ?
» que nul de ses sujets n'a droit de lui demander
» compte de ses actions ? qu'on doit se soumettre à
» ses volontés avec respect et sans murmure ? qu'on
» doit croire qu'il ne fait rien sans de bonnes rai-
» sons ? cependant vous ne le regardez pas comme
» une divinité ; vous savez que c'est un homme sujet
» à l'erreur comme les autres, et qu'il peut être maî-
» trisé par ses passions. Que prétendez-vous donc ?
» Voulez-vous avilir la majesté de Dieu, et la mettre
» au-dessous d'un homme ? Quelle raison avez-vous
» de vous plaindre, vous qui avez tant de fois prêché
» aux autres sa justice, sa sagesse, sa bonté ? Et qui
» vous a dit que la mort de votre fils fût un mal ?
» N'est-ce pas plutôt un bienfait de Dieu, et pour lui
» et pour vous ? pour lui, puisqu'ayant été régénéré
» dans les eaux du baptême, il jouit maintenant
» d'un bonheur qui ne finira jamais; pour vous, puis-
» que c'est un intercesseur que vous avez auprès de
» Dieu, et que vous aurez beaucoup moins de peine
» à congédier la mère de ce fils, qui n'est pas vôtre
» épouse légitime.

» Mais je veux, lui ajoutai-je, que vous ayez rai-
» son de faire consister la prospérité dans les hon-

» neurs, dans les grands emplois, et dans les riches-
» ses : si c'est là votre idée, je vois peu de princes
» à la cour qui y soient autant honorés que vous,
» ou qui y aient des emplois aussi considérables que
» ceux dont vous êtes revêtu ; vous avez d'ailleurs
» des biens proportionnés à vos emplois : vous voilà
» donc, selon vous, du nombre de ces *méchans*,
» à qui tout prospère? et vous vous plaignez de
» Dieu? etc. ».

Il sourit à ces dernières paroles; et il m'avoua qu'à la vérité, il auroit de la peine à se faire chrétien avec cet attirail d'emplois et de dignités, et l'assiduité au service qui ne lui laissoit presque aucun moment de libre; mais que si une fois il pouvoit s'en dégager, sa conversion seroit sincère et durable. Il convenoit avec moi, que les grandeurs et les richesses du siècle n'étoient pas les récompenses que Dieu promettoit aux chrétiens, et qu'effectivement elles ne méritoient pas nos empressemens. On verra dans la suite, de quelle manière Dieu l'attira tout-à-fait à lui.

Il n'y a aucun de ces princes dont la conversion n'ait eu quelque chose de remarquable, et dont le zèle, la ferveur et la vie toute sainte ne méritât une histoire particulière, qui édifieroit les gens de bien et exciteroit les plus tièdes à la vertu. Je me contenterai de vous donner ici une idée générale du mérite et de la vertu de ces illustres néophytes, sans presque garder d'autre ordre, que celui du temps de leur conversion à la foi.

Environ deux ans après le départ du grand général dont j'ai parlé ci-devant, l'empereur le rappela

pour venir passer le nouvel an à la cour, et y rendre compte en détail, de l'état de l'armée et du royaume de Thibet : il en avoit chassé les ennemis, c'est-à-dire, les troupes de *Tse-Vam-Raptan* qui avoit occupé le pays des lamas, et le ravageoit depuis quatre ans. Ce général ramena avec lui le prince Paul, qu'il estimoit fort à cause de sa valeur, et de son expérience à la guerre : il rendit de lui un témoignage si favorable à l'empereur son père, que sa majesté l'éleva à de nouveaux honneurs, et augmenta ses appointemens à proportion des dignités dont elle venoit de le décorer.

Mais le prince Paul avoit bien d'autres vues; sa résolution étoit prise de ne plus servir d'autre maître que Jésus-Christ, et de ne plus combattre d'autres ennemis que ceux de son nom. Il ne fut pas longtemps sans présenter un mémoire au tribunal des princes, où, entr'autres choses, il disoit qu'une incommodité qui lui étoit survenue aux genoux, le mettoit hors d'état de monter à cheval; que devenant par là, inutile pour le service, il n'étoit pas juste qu'il possédât les dignités, ni qu'il jouît des appointemens dont l'empereur l'avoit gratifié; qu'il supplioit sa majesté de vouloir bien agréer sa démission.

Le Régulo, président de ce tribunal, étoit ami du prince Paul; il fit son rapport de telle manière, que l'empereur consentit à sa retraite : il lui laissa néanmoins un titre d'honneur, qui ne l'engageoit à aucune fonction.

Le prince Paul fut au comble de sa joie de se voir libre et dégagé des embarras du siècle; il s'adonna

tout entier aux œuvres de piété : non content d'avoir instruit sa famille, il s'appliqua à gagner ceux de ses parens et de ses amis avec qui il avoit le plus de liaison : il étoit d'une vigilance, et d'une attention extrême sur l'état des petits enfans des princes infidèles, qui étoient en danger de mourir, et il alloit lui-même les visiter ; il les baptisoit, lorsqu'il avoit fait entendre à leurs parens, quel étoit le bonheur de ces enfans qui mouroient après avoir reçu le baptême.

Ce prince avec ses deux frères qui étoient chrétiens, Jean et François, s'assembloient tous les jours chez l'un des trois, pour conférer ensemble sur les moyens les plus propres à avancer l'œuvre de Dieu. Ils convenoient qu'ils ne feroient que peu de progrès, tant que le Régulo leur père demeureroit dans son infidélité ; mais sa présence leur étoit interdite à tous trois, et il falloit chercher d'autres personnes capables de toucher son cœur. Ils jugèrent que personne n'étoit plus propre à ce dessein que l'aîné de leurs frères. Ses talens naturels, son éloquence modeste et persuasive, son habileté dans la langue tartare que le Régulo préféroit de beaucoup à la langue chinoise ; toutes ces qualités lui avoient gagné le cœur du bon vieillard. Ce jeune prince étoit d'un jugement sain, homme de conseil, et son père l'avoit souvent employé avec succès, dans les affaires de sa maison les plus épineuses.

Il n'étoit encore que catéchumène ; mais il étoit parfaitement instruit de la loi chrétienne, et il l'observoit aussi exactement que ses frères.

S'il ne fut pas baptisé d'abord, c'est que les missionnaires jugèrent qu'il falloit attendre encore quelque temps, jusqu'à ce qu'il eût fait les derniers efforts auprès du Régulo son père, parce que, s'il eût une fois reçu le baptême, l'entrée de la maison pâternelle lui auroit été absolument interdite. Il accepta volontiers la commission dont ses cadets le chargèrent, et il s'y porta avec un zèle sage et discret, avançant peu à peu, et se servant de toutes sortes d'industries pour s'insinuer dans le cœur de son père, et lui inspirer le désir d'embrasser une religion, dont il connoissoit la vérité, et de laquelle il n'étoit éloigné que par des vues d'intérêt et de politique.

Pendant ce temps-là, les trois princes chrétiens, qui ne pouvoient rien par le ministère de la parole, imploroient la miséricorde de Dieu avec leurs familles. Sans cesse aux pieds des autels, ils faisoient des jeûnes extraordinaires, pratiquoient diverses austérités, dont on auroit peine à croire que des personnes de ce rang fussent capables, et faisoient des aumônes considérables; ils fréquentoient les sacremens, et prioient les missionnaires d'offrir souvent, le saint sacrifice de la messe, pour obtenir de Dieu la conversion d'un père qu'ils aimoient tendrement: ils fondoient en larmes toutes les fois qu'ils faisoient réflexion, que ce père qui leur étoit si cher, et dans un âge si avancé, auroit infailliblement sa demeure parmi les réprouvés, s'il venoit à mourir sans avoir été régénéré dans les eaux du baptême.

Tant de pieux efforts n'eurent pas l'effet qu'ils espéroient; ils mirent quelques favorables dispositions

tions dans son cœur, mais ils ne le changèrent point. On obtint à la vérité qu'il se rendît plus traitable sur l'article de la religion; mais il laissa toujours entrevoir qu'il étoit encore bien éloigné du royaume de Dieu. Il persista à ne vouloir point admettre les trois princes ses fils en sa présence : il ne pouvoit ignorer néanmoins que plusieurs princesses reçevoient le baptême avec leurs filles; mais il dissimuloit, et il se contentoit de dire en général, qu'on fût très-réservé, sans quoi on risqueroit de perdre sa famille : on paroissoit déférer à ses avis, et agir avec plus de réserve; néanmoins ses fils continuoient d'aller à l'église, de la même manière que si leur père y eût donné son consentement.

Tandis que le troupeau de Jésus-Christ croissoit dans cette illustre famille, la mort enleva de ce monde l'empereur *Ganghi*, le 20 décembre 1722 : le même jour son quatrième fils monta sur le trône; on sait les agitations et les changemens qui accompagnent d'ordinaire un nouveau règne. Cependant la famille dont je parle, n'eut pas d'abord sujet d'être mécontente; le vieux Régulo fut avancé d'un degré, en considération des services qu'il avoit rendus à l'empereur défunt. Cet honneur lui fut d'autant plus agréable, que depuis deux ans, il s'étoit retiré du service; il avoit obtenu la permission de demeurer chez lui, et il ne sortoit guères que pour aller de temps en temps, s'informer de la santé de l'empereur : il étoit toujours reçu gracieusement de sa majesté, et elle ne le congédioit jamais, qu'elle ne lui fît quelques présens.

Le prince *Lessihin* connut bientôt par sa propre expérience, combien il est difficile d'être le favori de deux maîtres, qui se succèdent l'un à l'autre; on se fait sous le premier des ennemis, dont on a d'ordinaire à souffrir sous le second.

L'empereur régnant étoit mécontent de quelques-uns de ses frères, surtout du neuvième, que nous appellerons le neuvième *Ago;* il le condamna à rendre de grosses sommes d'argent, qu'il prétendoit avoir été mal acquises sous le règne de son père, et à partir ensuite pour l'armée; et comme il n'étoit guères plus content du prince *Lessihin*, et qu'il cherchoit une raison de l'éloigner, il lui donna ordre d'exiger cette somme, et d'en poursuivre la restitution. Le prince *Lessihin* s'aperçut bien qu'on lui tendoit un piége auquel il ne pourroit échapper : effectivement l'*Ago* ne se pressant pas de donner l'argent qu'on lui demandoit, ni de partir, sous prétexte du temps qu'il falloit pour amasser une si grosse somme, et d'une maladie qui lui étoit survenue, l'empereur accusa le prince *Lessihin* de ces lenteurs affectées : il lui fit une sévère réprimande sur la négligence avec laquelle il exécutoit ses ordres; il lui reprocha d'avoir de plus grands égards pour l'*Ago*, que pour lui qui étoit son maître; il lui fit un crime des anciennes liaisons qu'il avoit avec ce prince, et enfin, il lui ordonna de le suivre à l'armée.

Le prince *Lessihin* sentit bien qu'on ne vouloit point de justification, aussi ne se mit-il pas en devoir de faire son apologie; il se contenta de frapper

la terre du front selon la coutume, et il se retira pour se préparer à ce voyage, qu'on lui commandoit de faire à la suite de l'*Ago*. Cependant, parce que l'empereur lui donnoit à l'armée un emploi qui répond à celui de nos maréchaux de camp, il crut qu'il étoit de son devoir d'aller saluer sa majesté, et de lui demander ses instructions selon l'usage : il se rendit donc au palais la veille de son départ, qui étoit fixé au cinquième avril de l'année dernière, et il s'y fit accompagner par son douzième frère, qui étoit devenu *Tai-tou-ambam*, c'est-à-dire, grand-maître des équipages de l'empereur, soit pour la guerre, soit pour la chasse : s'étant présenté à celui qui est chargé de rapporter ces sortes d'affaires, l'empereur, averti que le prince *Lessihin* demandoit ses ordres, entra dans une grande colère, et lui fit dire qu'il le trouvoit bien hardi d'être venu au palais : le prince répondit, à genoux, qu'il venoit avec son frère, le *Tai-tou-ambam*, prendre les derniers ordres de sa majesté ; les voici, réplique l'empereur : partez demain, vous et votre frère. Un ordre si sévère fut un coup de foudre qui fit trembler tous les grands ; mais ce fut véritablement un coup de prédestination pour ces deux princes, qui acheva de rompre tout-à-fait, les liens qui les tenoient encore attachés aux honneurs du siècle.

C'est bien ici qu'on peut dire que les voies de Dieu sont incompréhensibles.

Le douzième prince devoit naturellement être frappé de se voir tout à coup, et sans nulle raison, enveloppé dans la disgrâce de son frère. Il prévoyoit,

qu'au lieu des prétendus ennemis qu'on l'envoyoit combattre, il devoit s'attendre à languir dans une dure prison : cependant il ne se troubla point, il sortit sans se plaindre, et au lieu de songer à mettre ordre à ses affaires domestiques, son premier soin fut d'aller à l'église demander le baptême : il témoigna au missionnaire, qu'il ressentoit une vraie joie de ce que Dieu avoit fait naître pour lui cette occasion d'exécuter la résolution qu'il avoit prise depuis long-temps, de ne plus servir que lui seul. Il fut nommé Joseph.

Le prince *Lessihin*, qui étoit tombé d'un rang bien plus élevé, ressentit aussi plus vivement cette disgrâce : il n'avoit pas encore les dispositions nécessaires pour recevoir la même grâce que le prince son frère; mais pendant le voyage, il eut le temps de réfléchir sur l'inconstance de la fortune et l'instabilité des choses humaines, sur l'injustice des hommes et la vanité de tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde. Dieu toucha en même temps, son cœur par sa grâce, et il résolut de se faire chrétien, regardant cet état comme le seul où l'on puisse trouver une paix solide, avec l'assurance certaine de n'être jamais véritablement malheureux.

Ces deux princes étant arrivés avec le neuvième Ago à *Sinim*, ville située à quatre cents lieues à l'ouest, de cette cour, sur les limites de la Chine, on les logea séparément, dans des maisons ordinaires; mais ils étoient soigneusement veillés par une garde composée d'un bon nombre d'officiers et de soldats. Ce fut là que le prince *Lessihin* acheva de s'instruire,

par les soins du père Jean Mouram, Jésuite portugais, qui avoit suivi le neuvième *Ago*, et il fut baptisé le même jour que Notre Seigneur vint au monde pour sauver les hommes ; on le nomma Louis.

Les princes Louis et Joseph commencèrent dès-lors à mener une vie toute nouvelle : la prière, la lecture, l'instruction de leurs domestiques étoient leur occupation ordinaire. Ils écrivirent à leur famille des lettres très-pressantes, pour les exhorter à se faire instruire et à recevoir le baptême. Les princesses leurs épouses, qui n'attendoient que le consentement de leurs maris, et que la princesse Marie, leur belle-sœur, avoit déjà instruites, s'empressèrent d'embrasser la foi avec plusieurs de leurs filles et de leurs suivantes : toutes ensemble joignirent leurs prières à celles qu'on continuoit de faire pour la conversion du vieux Régulo, qui ne pouvoit manquer d'être suivie de celle d'un grand nombre de personnes de toute sorte de conditions et d'états.

Le prince aîné s'y appliquoit de toutes ses forces; mais voyant qu'il n'avançoit que fort lentement, il s'avisa de s'associer un autre prince qui avoit été baptisé secrètement à Pékin, au temps que le prince Paul partit pour la guerre ; il s'appelloit Joseph. Sa femme avoit le nom de Marie, et sa fille se nommoit Paula ; il vivoit dans une grande retraite, et d'une manière très-exemplaire ; il avoit une parfaite connoissance de la religion, et en parloit avec dignité. Les princes enfans du Régulo l'appeloient leur oncle, parce qu'à compter depuis le fondateur de la dynastie, il se trouvoit de niveau avec leur père ; ainsi

son âge et sa naissance devoient lui donner sur l'esprit du Régulo, une autorité que des enfans ne peuvent jamais acquérir.

Pour les lier ensemble et les engager en quelques conversations, le prince aîné entretenoit souvent son père du mérite du prince Joseph; il lui parloit avec de grands éloges, de son courage, de sa fermeté, de sa constance dans les pratiques de la vertu, de son habileté dans la connoissance des livres, et de tout ce qui concernoit la loi chrétienne, soit qu'il voulût la défendre, soit qu'il voulût la combattre. Ces éloges qui n'avoient rien d'affecté, et qui étoient jetés comme au hasard, dans les divers entretiens qu'il avoit avec son père, firent naître à ce bon vieillard la curiosité de voir et d'entendre le prince Joseph; mais comme une pareille entrevue ne se pouvoit pas faire commodément dans leurs maisons, on convint qu'ils se rendroient tous deux à l'église, où en effet ils se trouvèrent un jour de fête : la conversation fut longue et roula toute sur la religion, principalement sur les points qui révoltoient le plus l'esprit du Régulo. Il parut satisfait de ce premier entretien, et surtout du prince Joseph, dont jusques-là il n'avoit pas si bien connu le mérite.

Le prince aîné tâchoit d'entretenir ces favorables dispositions, et pour cela, il lui parloit sans cesse, des mystères de notre sainte foi, principalement de la bonté de Dieu dans l'Incarnation, de la récompense promise aux gens de bien, et des redoutables châtimens que Dieu exerce sur les méchans; enfin de

tout ce qui pouvoit le plus toucher et attendrir son cœur.

Un jour il lui expliqua en détail les cérémonies de la semaine sainte, auxquelles il venoit d'assister, et il le fit d'une manière si touchante, que le Régulo voulut entendre les prières des chrétiens, et se trouver à une messe qui fut célébrée avec plus d'appareil qu'à l'ordinaire, dans l'église, qu'on avoit extraordinairement parée : il fut content, et depuis ce temps-là, il vint assez souvent à l'église, pour s'y prosterner devant l'autel, et y adorer Jésus-Christ : il envoya même de quoi acheter des cierges et des parfums ; enfin il vit volontiers les missionnaires, et les traita toujours avec politesse et amitié, jusqu'à leur faire des présens, et d'autres choses de cette nature. Ses enfans chrétiens, et ceux mêmes qui étoient encore infidèles, se réjouissoient de ce changement et en concevoient de grandes espérances : quoique jusques-là ils n'eussent fait paroître aucune envie d'être chrétiens, ils souhaitoient ardemment la conversion de leur père, afin de l'imiter avec moins de risque. Il n'y en avoit aucun dans cette famille qui n'eût conçu une grande estime de la loi de Dieu, et qui ne permît à ses domestiques de l'embrasser.

On n'ignoroit pas cependant la persécution qui venoit de s'élever dans la province de *Foukien*, contre notre sainte religion, mais le mal n'étoit pas encore parvenu jusqu'à Pékin. Ce ne fut que le 25 de décembre de l'an passé, qu'on nous apprit que l'accusation des deux premiers mandarins de Foukien avoit

été portée à l'empereur, qui l'avoit remise au tribunal des rites pour en délibérer.

Cette nouvelle, qui devoit naturellement plus ébranler ces princes que les autres chrétiens, parce qu'ils avoient beaucoup plus à perdre, ne ralentit point leur ferveur. Ils aidèrent les missionnaires de leurs conseils, de leurs prières et de tout leur pouvoir; mais leurs efforts et les nôtres furent inutiles, et le 12 de janvier de cette année 1724, la sentence fut publiée contre la religion et contre les missionnaires, ainsi que vous l'avez vu dans une lettre qui vous en fait le détail.

Ce triste événement fit faire au vieux Régulo des réflexions qui l'intimidèrent, et il renouvela les menaces qu'il avoit faites aux princes ses enfans : mais quand il vit que les missionnaires n'étoient pas renvoyés de Pékin, ses frayeurs se dissipèrent, et il se tranquillisa. Ses enfans chrétiens continuoient toujours d'aller à l'église et d'y fréquenter les sacremens, pour se fortifier davantage dans ces temps de contradictions, où leur foi alloit être exposée à de rudes épreuves. Comme l'empereur venoit de défendre, sous de rigoureuses peines, toutes sortes d'assemblées, soit dans les pagodes, soit ailleurs, nous fumes aussi obligés de prendre des mesures de prudence et de sagesse, et d'enjoindre aux chrétiens de ne venir à l'église que par petites troupes, de peur qu'un trop grand concours n'attirât un ordre de la tenir fermée.

Les pères portugais prièrent aussi ces seigneurs de modérer leur zèle, et d'y venir un peu plus rare-

ment, jusqu'à ce qu'on eût vu quel tour prendroit cette affaire. Ils répondirent d'abord, que le premier officier des gardes de leur quartier étoit un homme de leur dépendance, et qu'il n'y avoit point à craindre qu'il se fît leur délateur. Tout ce qu'on put obtenir d'eux, ce fut qu'ils s'y rendroient sans équipage, dans des voitures de particuliers, ou en chaises, et qu'ils y viendroient de grand matin, pour entendre la première messe. Rien de plus édifiant que la piété avec laquelle ils y assistoient; loin de chercher dans l'église, comme on fait en Europe, les places les plus distinguées et les plus commodes, ils se mettoient à genoux indifféremment, les uns confondus parmi le peuple, les autres dans un coin et à l'écart, d'où ils pouvoient voir le prêtre à l'autel, et où ils n'étoient vus que de Dieu seul. Il étoit rare qu'ils sortissent après la première messe; ils entendoient d'ordinaire toutes celles qui se célébroient, de même que les longues prières que les chrétiens récitent à haute voix, à la fin de la dernière messe, et ils assistoient à tous ces exercices avec une modestie admirable, et dans la posture la plus respectueuse. Accoutumés qu'ils sont de se tenir dans le plus profond respect en présence de l'empereur, ils se croiroient infiniment coupables, s'ils respectoient moins l'auguste sacrifice qui s'offre au souverain maître des rois et des empereurs; et ils seroient étrangement scandalisés, s'ils étoient témoins de ce qui se passe souvent dans nos églises d'Europe.

Après avoir commencé si saintement la journée, ils en sanctifioient le reste dans leurs palais, par la

lecture des livres de piété, par l'instruction de leurs domestiques, et par la prière que chacun d'eux faisoit faire en commun, dans sa famille. Comme parmi les princesses chrétiennes et les autres dames, il y en avoit peu qui connussent les caractères chinois, et qu'elles souhaitoient de comprendre le sens des prières vocales de l'église, elles prièrent le père Suarés, leur confesseur, de leur en procurer une traduction en langue tartare.

Effectivement, quoiqu'il n'y ait personne qui ne sache parler la langue chinoise, il y en a peu cependant qui entendent ce qui est écrit d'un style un peu relevé, quand on leur en fait la lecture, ou bien qu'ils le récitent eux-mêmes, après l'avoir appris par cœur. Le père Suarés m'engagea dans ce travail, dont je me chargeai volontiers. Quand j'eus achevé la traduction de ce qu'il y avoit de plus essentiel, je l'envoyai au prince Jean et au prince Paul pour la revoir, et corriger les fautes qui auroient pu s'y glisser contre la pureté du langage. J'avois dessein de les engager eux-mêmes à traduire en langue tartare, des livres qui traitent de la religion; mais ils s'en excusèrent toujours, en apportant pour raison, qu'outre le peu d'habitude qu'ils avoient de traduire, il étoit presque impossible qu'il ne leur échappât quelque chose de peu exact par rapport au dogme, et que nos saintes vérités n'en fussent altérées.

A cette occasion, ils renouvelèrent les instances qu'ils m'avoient déjà faites de les aller voir, parce que, quelque envie qu'ils eussent de nous rendre visite, ils n'avoient pas la même liberté de venir dans

notre église que dans celle des Portugais. L'église française est dans l'enceinte extérieure du palais, et pour s'y rendre, il faut passer par une porte et par une rue où se trouvent à tous momens, des Régulos et des mandarins qui vont et qui viennent; ils n'eussent pas manqué d'être découverts, ce qui auroit eu des suites très-fâcheuses.

Je leur promis donc de les aller voir, et je me rendis chez eux au jour et à l'heure que je leur avois marqués: je les trouvai presque tous assemblés à l'hôtel du prince Paul, qui est le plus grand et le plus orné.

Après une longue conversation sur les matières les plus intéressantes, il m'invita à voir sa chapelle. Je ne crains point d'exagérer, en disant que je vis la plus belle chapelle qui soit à la Chine; je pourrois même ajouter qu'elle ne dépareroit pas le palais d'un prince en Europe. Il a choisi exprès, un espace qu'il a fermé de belles murailles, sans déranger l'ordre et la symétrie de son hôtel; on y entre par une belle porte, et l'on voit d'abord une terrasse, élevée de trois pieds, assez profonde, et assez large: elle est revêtue de pierres blanches, et pavée de briques taillées, polies et vernissées d'une huile cuite et luisante, le tout si bien joint, qu'on diroit que ce n'est qu'une seule pièce. Au bout de cette terrasse, s'élève le bâtiment qui fait le corps de la chapelle. Ce qui en paroît au dehors, le bois de charpente, les portes, les fenêtres, tout éclate d'or, de vernis et de peintures; les angles sont de brique, et de pierres travaillées avec art et mêlées de divers ornemens

chinois; la couverture est aussi très-propre, et ornée de fleurs ciselées dans les arrêtes du toit. J'avoue que je fus frappé en considérant le dehors de cet édifice.

La grande porte qu'on ouvrit, étoit à quatre battans; je ne dirai pas de quel bois elle est, parce qu'en dehors et en dedans, elle est toute peinte d'une couleur rouge, mêlée d'huile aussi luisante que le vernis, et semée de filets d'or, dont les figures me parurent fort agréables : de ces quatre battans il n'y a que les deux du milieu qui s'ouvrent d'ordinaire, et qui se replient en dedans sur les deux autres qui demeurent arrêtés; mais quand on a besoin de plus de place, soit aux jours de cérémonies, ou quand il y a beaucoup de monde, ils peuvent aisément s'ouvrir tous quatre, et même s'ôter tout-à-fait. Pour lors, le pavé de la terrasse, qui est, à quatre pouces près, de niveau avec celui de la chapelle, sert à agrandir de moitié, l'espace dont on a besoin, quand il y a un grand concours de fidèles.

Dans le fond de la chapelle on voit un retable doré, fait par un ouvrier habile, et qui sait travailler sur les modèles d'Europe. Au milieu, est un tableau de la très-sainte Trinité; d'un côté, celui de l'ange-gardien, et de l'autre, celui de saint Joseph : tous sont peints à l'huile et d'une main chinoise, mais ils ont été retouchés par le frère Castillon, Jésuite milanois, et habile peintre. L'autel, les gradins, la croix, les chandeliers, les vases, les fleurs, les cassolettes et tous les autres accompagnemens, sont d'un fort bon goût. En un mot, tout y brille d'or, de ver-

nis et de peinture; le pavé même est si luisant, qu'il faut le couvrir de tapis, de peur d'y glisser.

Vous jugez assez du plaisir que je ressentis de la piété de ce prince, qui ne s'occupoit que du culte du Seigneur, et qui n'épargnoit nulle dépense pour lui dresser des autels. Comme je le félicitois de son zèle, il m'interrompit pour me demander s'il y manquoit quelque chose, et qu'il l'ajouteroit aussitôt : « Non, lui dis-je, il n'y manque plus qu'un » bon nombre d'adorateurs du vrai Dieu; puisque » vous avez commencé à sanctifier votre hôtel, » vous ne devez plus y laisser aucun serviteur du » démon, mais il faut les gagner tous à Jésus-» Christ ».

Il me répondit sur cela, qu'il y avoit plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, tant dans sa famille, que dans celle de ses frères et de ses neveux, qui n'attendoient que la bénédiction de cette chapelle, les uns pour y être baptisés, les autres pour y faire leurs dévotions; qu'il me prioit de presser le père Suarès, de venir faire au plutôt cette cérémonie; que de différer d'un seul jour, c'étoit beaucoup perdre, et qu'il attendoit cette grâce avec une extrême impatience.

Le jour fut donc arrêté pour la cérémonie; elle se fit avec beaucoup d'appareil. Six missionnaires y étoient invités, mais il n'y en eut que quatre qui purent y assister. Nous trouvâmes à notre arrivée, que le prince avoit déjà rassemblé dans son hôtel, ses frères, ses neveux et ses arrière-neveux, les uns déjà chrétiens, les autres catéchumènes, avec d'au-

tres chrétiens lettrés de ses amis. La chapelle fut bénite avec toute la solennité que prescrit le rituel romain; après quoi, se fit la prière, que tous récitèrent à genoux, chacun dans son rang.

Quand nous fumes sur le point de sortir de la chapelle, tous les princes, petits et grands, fléchirent les genoux, et battirent la terre du front pour nous remercier; nous leur rendîmes le salut à la manière du pays. Tout le monde s'étant levé, quelques-uns des pères donnèrent au prince Paul des reliques bien enchâssées, des croix et des médailles qui portent avec elles des indulgences; il les reçut à genoux, dans un profond respect, et avec une joie qui éclatoit sur son visage et dans ses paroles : rien de plus édifiant que la confiance que ces princes chrétiens ont en ces choses saintes; aussi leur piété a-t-elle été récompensée de Dieu par des grâces toutes particulières.

De là, nous fumes conduits dans une grande salle bien préparée, pour nous y asseoir, et y prendre le thé : ce fut alors que la princesse Marie, qui de son côté, avoit pareillement rassemblé dans un appartement séparé, les dames ses belles-sœurs, ses nièces, etc., les conduisit dans la chapelle nouvellement bénite, pour y faire leurs prières; après quoi, elle les ramena dans son appartement pour les y traiter, tandis que son mari le prince Paul nous traitoit dans la grande salle. Tous les conviés furent régalés splendidement; le repas fut servi avec un bel ordre, et par des officiers proprement vêtus. Le

prince Paul en faisoit les honneurs, et tout s'y passa sans la moindre confusion.

A la fin du repas, les princesses envoyèrent un eunuque, qui, un genou en terre, demanda, de leur part, si les pères se portoient bien : ici la coutume est de se lever, de répondre qu'on est en bonne santé, et de demander pareillement si les princesses se portent bien, après quoi l'envoyé se retire; c'est une manière de saluer qui se pratique chez tous les gens de qualité, par les dames, lorsqu'on va visiter leur mari ou leurs enfans, et qu'on est ami particulier de la famille.

Quand on eut desservi le fruit, et présenté de deux espèces de thé, à la tartare et à la chinoise, le prince Paul, pour nous entretenir, se fit apporter quantité de peintures qu'il avoit fait faire dans son hôtel, et dont il avoit donné le dessein. C'étoient des énigmes, des emblêmes et des devises. Chaque peinture avoit son explication, en vers ou en prose; le sens renfermoit toujours une morale utile, ou l'explication d'un point de la religion. Il se servoit de cette industrie, pour engager insensiblement ceux qui venoient le voir, à l'entendre parler de Dieu et de sa sainte loi.

Vous voyez, mon révérend père, combien le zèle de ce prince étoit ingénieux, lorsqu'il s'agissoit d'attirer au bercail de Jésus-Christ, ceux qui en étoient éloignés par leur infidélité. Avant que de nous laisser sortir, il pressa fort le père Suarès de venir dire la messe dans sa chapelle, pour les femmes chrétiennes qui ne pouvoient pas sortir : ce

père ne voulut s'engager à rien, de peur qu'on ne lui demandât trop souvent, la même grâce, et qu'il ne se vît obligé de l'accorder aussi aux frères et aux neveux, qui travailloient pareillement à bâtir des chapelles, chacun dans leur hôtel; mais le prince Paul l'alla trouver à l'église, et il lui fit tant d'instances, qu'enfin il lui promit d'aller dire la première messe le jour de la sainte Trinité à laquelle sa chapelle est dédiée; il y donna la communion ce jour-là, à cinquante-neuf personnes du sexe qu'il avoit auparavant disposées, et y en baptisa plusieurs autres; ce furent-là les premiers fruits qu'on recueillit dans ce saint lieu.

De si belles espérances ne pouvoient manquer d'être traversées, selon la destinée de toutes les œuvres qui tendent à la gloire de Dieu et au salut des ames; le démon avoit trop d'intérêt de ne pas permettre que la religion prît de si fortes racines dans une famille, d'où elle se répandoit de tous côtés, par autant de bouches qu'il y avoit de princes et de princesses convertis; et ne pouvant détruire cette union du troupeau avec les pasteurs, qui produisoit tant de conversions, il a tâché du moins de l'affoiblir, en séparant l'un de l'autre, et en dispersant le troupeau.

Dieu, toujours admirable dans ses desseins, l'a sans doute ainsi permis, pour éprouver et purifier davantage ses nouveaux serviteurs; il s'étoit déjà servi d'eux pour relever le courage des plus timides, et ranimer la ferveur des ames tièdes; il les choisit encore, comme les plus forts dans la foi, pour servir d'exemple

d'exemple et de modèle à tous ceux qui ont à souffrir pour son saint nom; on verra qu'ils ont dignement répondu à un choix si glorieux.

Sur la fin de juin de cette année, on nous manda de toutes les provinces, que les mandarins, en exécution des ordres de l'empereur, avoient signifié aux missionnaires de se tenir prêts à partir pour Macao, vers le commencement de septembre; les mandarins de Canton pressoient encore plus que les autres, ceux de leur ville, de se pourvoir de bonne heure, de maisons à Macao, pour y transporter leur bagage, et s'y rendre au plus tard avant la mi-septembre.

Sur ces connoissances, nous songeâmes à faire un dernier effort pour obtenir de sa majesté, que du moins elle nous fît la grâce de laisser les missionnaires à Canton, sans les obliger d'aller à Macao. Nos raisons sont déduites dans un mémorial que nous lui fîmes remettre le premier jour de juillet, avec bien de la peine, par le moyen de ses deux frères, le treizième et le seizième Régulo. Sa majesté répondit par un ordre qu'elle donna aux mandarins de Canton, de ne pas presser le départ des Européens, et de l'informer au plutôt s'il y auroit de l'inconvénient à les laisser à Canton. L'empereur fit passer cet ordre par les quatre gouverneurs de l'empire; après quoi, il nous appela pour la première fois, en sa présence, le père Bouvet, le père Kegler et moi. Il nous fit un discours qu'il avoit préparé, comme s'il eût voulu se justifier, et réfuter les principaux points des écrits que nous lui avions présen-

tés pour notre défense. On trouve toutes ces pièces dans la lettre précédente du père de Mailla.

Il y a cependant une chose à remarquer, que vous n'y trouverez pas ; c'est qu'un peu avant que d'être admis en la présence de l'empereur, son oncle maternel, l'un des quatre gouverneurs de l'empire, qui se trouvoit là, me tira à quartier pour me donner un avis.

Ce seigneur, de même que son père et son aïeul, ont toujours eu beaucoup de liaison avec les missionnaires, et ils les ont même logés chez eux plusieurs années ; il crut donc que l'ancienne amitié l'obligeoit à nous donner des conseils qu'il croyoit nécessaires dans les conjonctures présentes : « Prenez » garde à vous, me dit-il, et au temps où nous sommes, prêchez un peu moins votre religion ; vous » renversez les coutumes de l'empire, vous troublez » la paix des familles, vous brouillez les fils avec le » père ». Je fus d'abord surpris d'entendre ainsi parler un homme, qui, d'ailleurs, étoit instruit des vérités chrétiennes, et de la morale que nous enseignons aux peuples. Comme je voulois lui répondre, il m'interrompit brusquement, et me dit : « Ne » sais-je pas ce qui se passe dans la famille du vieux » *Sounou Peylé*, dont les fils ont embrassé votre » loi ? L'empereur l'ignore-t-il ? Je vous le répète, » faites attention à l'avis que je vous donne ». Il n'en dit pas davantage, parce qu'un des autres gouverneurs vint se joindre à nous.

Le même jour, premier de juillet, arriva, comme nous l'avons su depuis, un mémorial secret adressé

à l'empereur par le fameux *Nien-Kem-Yao*, *Tsong-Tou* des deux provinces de *Chansi* et de *Chensi*, grand général de toutes les troupes envoyées contre *Tse-Vam-Raptan*, et frère de *Nieu-Si-Yao*, vice-roi de Canton. Dans ce mémorial il accusoit les princes Louis et Joseph de s'être faits chrétiens, d'avoir contribué de leur argent à la construction d'une église, et de parler souvent en secret, au père Mourain.

Nous n'avons pas su les autres articles que contenoit l'accusation; ceux-ci mêmes sont parvenus jusqu'à nous par une voie à laquelle on ne devoit pas s'attendre. Le fils de l'accusateur, qui est aujourd'hui censeur public à Pékin, ayant reçu le mémorial de son père pour le donner aux quatre gouverneurs de l'empire, en donna avis secrètement à un des fils du vieux Régulo *Sounou*, qui étoit son allié et son ami. Celui-ci en avertit ses autres frères; mais il est vraisemblable qu'ils n'en dirent rien à leur père, de peur de l'affliger. Je n'ai pu savoir si l'empereur avoit déjà reçu ce mémorial quand il nous admit en sa présence, ou s'il ne le reçut qu'après qu'il nous eut congédiés. Il paroît, par certaines choses que nous dit l'empereur, et surtout par celles que me dit son oncle, qu'il lui avoit déjà été communiqué.

Dès le jour suivant, les princes chrétiens m'envoyèrent inviter d'aller à leur hôtel; ils étoient curieux de savoir le détail de ce qui s'étoit passé devant l'empereur et avec les grands, avant que sa majesté nous eût admis en sa présence. Je m'en excusai pour ce jour-là, à cause de quelques occupa-

tions qu'il m'étoit impossible de différer. Dans l'impatience où ils étoient d'être instruits de ce qui s'étoit passé à notre audience, le prince aîné, qui n'étoit que catéchumène, crut pouvoir, avec moins de risque, me venir trouver. Il m'aborda d'un air content, et me dissimula tout ce qu'il savoit du mémorial secret, pour ne point me donner une inquiétude inutile : je lui fis un détail exact de ce que nous avoit dit sa majesté; sur quoi il fit les réflexions d'un homme d'esprit, et qui avoit une connoissance parfaite de la disposition de la cour, et de tous les acteurs qui y jouent actuellement leurs rôles. Mais il parla toujours en prince vraiment chrétien, et qui n'étoit plus touché de tout ce qu'on appelle faveur et fortune.

Il me pressa de lui rapporter les expressions mêmes, dont s'étoit servi l'oncle maternel : je me contentai de lui dire en général, que ce seigneur savoit qu'il y avoit beaucoup de chrétiens dans leur famille, que l'empereur ne pouvoit pas l'ignorer, et qu'il falloit agir avec réserve; mais je lui dissimulai ce qu'il m'avoit dit de plus fort, à peu près par le même motif qui le portoit à me cacher la connoissance qu'il avoit du mémorial secret. Je craignois qu'il n'en devînt plus timide, ou que sans y penser, il ne portât la frayeur et la crainte dans l'ame des plus foibles.

Mais que je le connoissois mal! et que je lui rendois peu de justice! quoique je le regardasse comme un grand homme de bien, l'idée que j'avois de lui ne répondoit pas à sa vertu, et s'accordoit mal avec

les progrès qu'il avoit déjà faits dans les voies de Dieu.

Ce grand homme, qui prévoyoit le renversement de toute sa famille, le regardoit, non pas comme un état de malheur et de disgrâce, mais comme une source de paix, de bonheur, et de tranquillité qui ne pourroit plus lui être ravie. Il voyoit venir la tempête, et loin d'appréhender d'en être submergé, il s'assuroit qu'elle alloit le jeter dans le port du salut; ces pensées le remplissoient de la plus douce consolation. A la vérité il dissimuloit les sentimens de son cœur, mais sa joie éclatoit jusque sur son visage, et causoit cet épanouissement avec lequel il me quitta, et dont la cause ne m'étoit pas connue. Je savois encore moins, que je l'entretenois pour la dernière fois de ma vie, et qu'il n'y auroit plus que l'éternité bienheureuse qui devoit un jour nous rejoindre.

J'allai enfin visiter le prince Jean, et quoique je ne doutasse pas que son aîné ne lui eût appris ce que j'avois à lui dire, je crus néanmoins devoir lui donner cette marque d'intérêt et d'amitié. Je fus surpris en entrant chez lui, d'y trouver presque tous ses frères, et plusieurs de ses neveux. Je craignis d'abord, que quelque fâcheux événement ne les eût rassemblés; mais comme je leur trouvai cette même gaieté, et cet air aisé et agréable qui leur est ordinaire, je me rassurai, sachant d'ailleurs que l'union étroite qu'ils ont ensemble, les réunit souvent dans le même hotel, quoiqu'ils aient chacun leur palais séparé.

La conversation fut assez semblable aux précédentes : ils ne me parlèrent point du mémorial secret dont ils avoient connoissance, mais je vis bien que leur aîné ne leur avoit rien laissé ignorer de notre dernier entretien. Le prince Jean me demanda, s'il étoit vrai que deux Jésuites et neuf chrétiens eussent souffert tout récemment le martyre dans le Tong-king. Je répondis que nous en avions reçu avis de Canton, et que nous en attendions le détail : il prit de là, occasion de parler du bonheur des martyrs, et de la grâce singulière que Dieu leur fait, de les conduire au ciel par une voie si courte. « Mais » qui oseroit espérer une telle grâce, ajouta-t-il » ? Puis, se tournant vers ses frères, il leur dit d'un air riant : « Oh ! que nous sommes entrés bien à propos » dans le bercail de Jésus-Christ ! un peu plus tard » la porte en étoit fermée ». Il faisoit allusion au mémorial qui avoit été présenté à l'empereur contre lui et contre ses frères : comme on avoit eu soin de me le cacher, je ne pouvois pas tout-à-fait, comprendre ce qu'il vouloit dire.; mais ayant remarqué quelques mouvemens parmi les domestiques, et qu'ils venoient souvent parler à l'oreille de leurs maîtres, je crus que quelque affaire les occupoit, et qu'il étoit temps de me retirer. Je me levai donc comme pour prendre congé d'eux; mais le prince Jean qui vit mon embarras, me dit aussitôt, que le Régulo leur père étoit parti le matin, pour aller à la sépulture de ses ancêtres, et que peu après son départ, l'empereur avoit ordonné qu'on le fît venir au palais; qu'à l'instant, on avoit couru après lui, pour le

faire retourner ; qu'il seroit sans doute déjà arrivé au palais ; que selon les apparences, l'empereur n'étoit pas content, et qu'ils s'étoient tous rassemblés pour en savoir des nouvelles à son retour : il me pria ensuite de le confesser dans sa chapelle. Ces princes ont enfin obtenu, après beaucoup de prières, la permission de recevoir notre Seigneur tous les huit jours : c'est une grâce qu'on ne pouvoit pas refuser à des néophytes d'une conscience si pure, et que Dieu éclairoit d'une façon si particulière.

Je me retirai la tristesse dans le cœur, car je n'espérois rien de consolant de l'ordre qui étoit venu au Régulo. Tous nos pères jugèrent comme moi, que nous n'avions point d'autre parti à prendre, que de recommander cette affaire à Dieu, et de nous conformer à sa sainte volonté.

Le lendemain, nous apprimes ce qui s'étoit passé au palais. Dès que le Régulo parut à la porte où est la garde intérieure, et où sont assis les grands, un des quatre gouverneurs, Régulo du premier ordre, fils unique du frère aîné de l'empereur *Cang-Hi*, et président du tribunal des princes, fit mettre à genoux ce vieillard de soixante-dix-sept ans, et par ordre de sa majesté, il lui lut une longue liste des fautes qu'avoient commis ses ancêtres ; il lui reprocha que ceux de sa branche avoient été de tout temps les ennemis secrets de la branche régnante. Venant ensuite à ses fautes personnelles, on avouoit qu'il s'étoit bien comporté pendant les dix années qu'il exerçoit la charge de général dans la province de *Leaotong* ; mais qu'ayant été fait chef de ban-

nière, il étoit tombé dans plusieurs fautes qu'on lui détailla; entr'autres, que quand l'empereur défunt déposa le prince héritier, et demanda aux grands leurs suffrages pour en élire un autre, il avoit donné le sien au huitième *Ago* (1); que, quoiqu'il fût du conseil d'Etat, il se dispensoit d'y assister, et que tout récemment, ayant appris la mort du beau-père du neuvième *Ago*, il avoit soupiré, levé les yeux au ciel, et envoyé des officiers faire des complimens de condoléance à sa famille, quoiqu'il ne pût ignorer que ce seigneur étoit mort dans la disgrâce de l'empereur. Pour toutes ces fautes, on le destituoit de sa dignité, on le privoit de ses appointemens, et on lui ordonnoit de partir dans dix jours avec toute sa famille, ses femmes, ses enfans, et ses petits-fils, pour aller demeurer à *Yeou-oué* (2). Parmi ceux qui se trouvèrent présens, lorsqu'on lui intima un ordre si sévère, il y avoit beaucoup de parens et d'amis; mais ils dissimulèrent leur douleur le mieux qu'ils purent : le moindre signe de compassion qu'ils eussent donné, leur eût été aussi préjudiciable qu'à celui qu'ils plaignoient avec tant de raison. Les courtisans virent clairement, que tou-

(1) C'est le huitième fils de l'empereur défunt; tous les grands de l'empire, tartares et chinois, lui donnèrent leurs suffrages pour être prince héritier; ainsi cette faute, si c'en est une, étoit commune à tous.

(2) *Yeou-oué* est un petit lieu où il y a une garnison de soldats tartares, à quatre-vingt-dix lieues à l'ouest de Pékin, un peu au delà de la grande muraille.

tes ces fautes qu'on faisoit revivre depuis tant d'années, n'étoient qu'un prétexte pour couvrir le véritable motif d'un traitement si dur; car, nonobstant toutes ces prétendues fautes qu'on n'ignoroit pas il y a deux ans, on n'avoit pas laissé de l'élever à un nouveau degré d'honneur.

Le Régulo qui avoit vécu tant d'années à la cour dans les premières charges, et avec la réputation la plus saine, souffrit impatiemment des reproches si peu mérités. Il commençoit déjà à se justifier d'une manière un peu vive, et il lui échappa même certaines expressions, où il entroit du dépit, et qui eussent été interprétées en mauvaise part : c'est pourquoi le président qui étoit son ami, et qui devoit porter [illegible] réponse à l'empereur, craignant que l'accablement d'affliction où il étoit, ne le fît tomber dans une faute véritable, lui ordonna de se lever, et de penser à loisir, à ce qu'il avoit à répondre : il supposa le besoin qu'il avoit d'aller changer d'habit à cause de la chaleur; mais ce n'étoit qu'un prétexte pour lui laisser le temps de rentrer en lui-même, et de mesurer mieux ses termes. A son retour, il fit un extrait de la réponse du Régulo, dont il ne prit que ce qu'il y avoit de plus raisonnable, et il en fit aussitôt le rapport à l'empereur; mais sa majesté ne fit aucune réponse : ainsi le vieillard, après avoir attendu long-temps, fut obligé de se retirer dans sa maison, où l'on étoit déjà informé de ce qui venoit de lui arriver.

Presque tous ses fils le reçurent à sa porte, et d'un air gai et content, ils le prièrent de ne point

s'affliger inutilement, et de conserver sa santé, l'assurant qu'ils le suivroient par-tout avec joie, et qu'ils feroient en sorte qu'il ne manquât jamais de rien. Ensuite le prince aîné, portant la parole au nom de tous, lui demanda en grâce, qu'il permît à ses autres frères qu'il n'avoit point vus depuis qu'ils étoient chrétiens, savoir, le troisième, le dixième et l'onzième, de paroître en sa présence : Allez, répondit le Régulo, appelez-les vous-même : comme ils n'étoient pas éloignés, et qu'ils attendoient la réponse que feroit leur père, ils ne furent pas long-temps sans paroître. Cette entrevue donna quelques instans de joie, et dissipa d'abord la tristesse que causoit leur exil. Le Régulo lui-même oublia pour un moment son infortune, et prenant un air agréable : Nous avons, dit-il, dans notre famille un péché originel ; il vouloit parler des reproches qu'on lui avoit faits sur les fautes de ses ancêtres ; après quoi, il alla se reposer de la fatigue qu'il avoit eue à essuyer au palais, et qui en effet devoit être pénible pour un homme de son âge, tandis que ses enfans iroient mettre ordre à leurs affaires, pour se disposer au départ.

Le lendemain, sur les huit heures du matin, le Régulo retourna au palais, et porta un mémoire apologétique qu'il avoit fait faire pendant la nuit ; je n'en sais pas le contenu : mais à peine fût-il parti, que son fils aîné qui portoit déjà le nom de François Xavier, vint à l'église demander avec empressement le baptême : « Il est à craindre, dit-il, que » l'empereur, touché des longs services et du grand

» âge de mon père, ne lui remette la peine de » l'exil; si cela étoit, je désespérerois presque de » ma conversion : il reviendroit du palais, chargé de » tant d'ordres pour arrêter le progrès de la reli- » gion dans notre famille, que mes autres frères et » moi serions liés par de nouvelles chaînes bien » plus difficiles à rompre. Il n'y a plus à délibérer, » je veux désormais vivre et mourir chrétien, et ne » pas abuser davantage, de la bonté et de la patience » de Dieu qui m'attend depuis si long-temps ». Il reçut donc cette grâce, de même que son neveu, fils du huitième frère, et chef de sa famille depuis la mort de son père, et qui n'a pas eu le même bonheur. C'est un jeune prince de vingt-six ans, qui réunit en sa personne les plus belles qualités de l'esprit et du corps; et, ce qui est infiniment plus estimable, qui est rempli des plus grands sentimens de la religion. Il y a long-temps qu'il imitoit ses oncles dans leurs pratiques de zèle. Il avoit instruit tous ceux de sa maison, et plusieurs avoient déjà été baptisés. Après ces deux princes, trois domestiques du second fils, qui devoient accompagner leur maître dans leur exil, furent aussi régénérés dans les eaux du baptême.

Pendant ce temps-là le Régulo présentoit son mémoire au président du tribunal des princes; mais il fut fort surpris d'entendre les nouveaux reproches que ce président lui fit de la part de l'empereur. « Le sixième et le douzième de vos enfans, lui dit- » il (ce sont les princes Louis et Joseph), ont em- » brassé la loi chrétienne, et ont fourni de l'argent

» pour bâtir une église ; vous en avez encore d'au-
» tres qui ont imité leur exemple : que n'employez-
» vous votre autorité pour les en détourner, ou que
» ne les déférez-vous à l'empereur ? On saura les
» ranger à leur devoir, puisque vous ne savez pas
» les gouverner ».

Le Régulo répondit, qu'à la vérité, le troisième, le dixième et le onzième de ses enfans s'étoient faits chrétiens, mais qu'il avoit ignoré leur dessein, et qu'aussitôt qu'il en avoit été informé, il les avoit chassés de sa présence, et que pendant trois ans entiers, il avoit refusé de les voir ; que s'il ne s'étoit pas fait leur délateur, c'est qu'il n'avoit, ni assez d'esprit, ni assez de capacité pour discerner si cette loi est vraie ou fausse. Ces excuses furent inutiles, on lui tourna le dos, et on le laissa là, jusqu'au soir.

Le septième jour, il retourna encore au palais, et il y demeura presque tout le jour, aussi inutilement que la dernière fois : « Allez, partez, lui disoit-on, cor-
» rigez-vous, et l'empereur vous fera grâce » ; mais on ne lui disoit pas de quoi il devoit se corriger. Le même jour, j'allai dès le matin, à l'église des pères portugais, me doutant bien que j'y trouverois quelques-uns de ces princes chrétiens, qui m'instruiroient de l'état où étoient les choses. Effectivement j'y trouvai les princes Jean, François, Paul et Jean-Baptiste, avec le fils unique du prince Paul, âgé de dix-sept ans, qui attendoit qu'on lui conférât le saint baptême. Quoiqu'il l'eût demandé plusieurs fois, et avec de grandes instances, on le lui avoit toujours différé, soit à cause de son âge, et du

danger qu'il y avoit qu'il ne se laissât pervertir par les autres princes du même sang, encore infidèles, soit parce qu'il demeuroit encore chez le Régulo son grand père, qui l'avoit élevé dès le berceau, qui l'aimoit tendrement, et qui eût porté les choses à quelque éclat, s'il eût su qu'il étoit chrétien. D'ailleurs, il n'étoit pas inutile chez le Régulo; il parloit à ce vieillard avec une liberté que tout autre que lui n'eût osé prendre, et il l'entretenoit sans cesse, des vérités de la religion : un jour, il l'avertit que le médecin qu'il entretenoit dans sa maison, venoit de mourir (c'étoit un vieux chrétien de la province de *Houquam*); le Régulo lui répondit, en se servant de l'expression ordinaire des chrétiens, « savoir, que Dieu l'avoit recueilli : oui, reprit le » jeune homme, Dieu l'a recueilli, mais il faut savoir que nous mourrons tous comme lui; grands » et petits, jeunes et vieux, personne ne peut éviter la mort; mais tous iront-ils dans le même endroit? L'enfer est la demeure éternelle des infidèles, qui ont refusé le baptême, et rejeté la loi » de Dieu : les chrétiens iront au ciel où ils jouiront d'éternelles délices : oh! si vous saviez ce » que c'est que l'enfer! nulle expression n'en peut » égaler l'horreur ». Le Régulo, qui ne vouloit pas essuyer le reste du sermon de ce jeune prince, lui imposa silence; mais il n'en étoit pas plus timide, et il saisissoit toutes les occasions de lui remettre devant les yeux, les grandes vérités du christianisme.

Pendant qu'on disposoit toutes choses pour la cé-

rémonie, la nouvelle se répandit, que l'empereur remettoit la peine de l'exil au Régulo, et qu'il se contentoit de le dépouiller de sa dignité. Quoique cette nouvelle se trouvât fausse dans la suite, elle devoit, ce semble, causer un mouvement de joie; cependant les princes l'écoutèrent froidement, et y parurent peu sensibles. Celui qui étoit prêt d'être baptisé, craignit qu'on ne prît de là occasion de différer encore son baptême : « Tout va bien aujourd'hui, dit-il, » et demain, tout ira mal; je ne veux pas courir le ris-» que de sortir de Pékin, sans avoir reçu le baptême; » peut-être que je n'en trouverois plus l'occasion » : il fallut donc le satisfaire au plutôt. La cérémonie se fit par le père Fridelli, Jésuite allemand, dans une grande sacristie bien ornée. Le prince Jean fut le parrain, et donna au jeune prince le nom de Michel, comme il le souhaitoit, à cause de la dévotion particulière qu'il avoit envers cet archange. Après la cérémonie, nous entrâmes tous à l'église pour y adorer notre Seigneur; et comme on se retiroit, le nouveau néophyte alla seul à la chapelle de son saint patron, pour y faire sa prière, puis il vint nous rejoindre dans la salle : là, il se mit à genoux aux pieds du père qui l'avoit baptisé, pour le remercier; il donna les mêmes marques de reconnoissance aux autres pères qui avoient été présens, à son parrain, à son père, à son oncle, et au prince Jean-Baptiste, son cousin-germain. Le père Fridelli lui donna, selon la coutume, un chapelet, une croix et une image, qu'il reçut à genoux avec beaucoup de respect et d'actions de grâces.

On l'obligea après, de s'asseoir avec tous les autres pour boire le thé, ce qu'il ne fit que par complaisance, car il étoit dans l'impatience de sortir de la salle, pour aller aussi remercier les catéchistes : il n'y eut pas jusqu'aux domestiques des pères, et à tous ceux qu'il crut avoir contribué à son bonheur, à qui il ne donnât des marques d'amitié et de reconnoissance ; et quoiqu'il sût qu'il étoit fort au-dessus d'eux par sa naissance, il les regardoit dès-lors comme ses frères en Jésus-Christ.

Pardonnez-moi, mon révérend père, ce petit détail ; je crois, que loin de le désapprouver, vous admirerez comme moi, qu'un jeune prince, dans les fâcheuses circonstances où il se trouvoit, prêt de partir pour un exil très-rude, et peut-être sans espérance de retour, fût si attentif à de simples devoirs de bienséance, et aussi peu embarrassé, que s'il ne se fût agi après cela, que d'aller faire un tour à sa maison de campagne.

Le Régulo qui s'attendoit toujours à quelque favorable retour du côté de l'empereur, alla au tribunal des princes pour s'informer si sa majesté ne s'étoit point radoucie. Il eut pour toute réponse, que l'empereur avoit vu son mémoire, et qu'il n'avoit qu'à partir, et sans délai. Sur cela le Régulo, ne prenant plus conseil que de lui-même, crut que pour appaiser l'empereur, il devoit lui livrer ceux qui étoient devenus l'objet de sa colère et de son indignation, afin qu'il en fît telle justice qu'il lui plairoit. C'est une coutume établie chez les *Mantcheoux*, de livrer leurs enfans à l'empereur, quand il se plaint de leur

conduite. Aussitôt qu'il fut de retour à son hôtel, il envoya chercher ses fils, et ses officiers, il fit apporter des chaînes, et d'un signe de main, il ordonna qu'on les mît au prince Jean qui les reçut sans dire un seul mot; il indiqua de même, le prince Paul: l'officier s'approcha pour le lier; mais ce prince, repoussant de la main les chaînes, dit d'un ton ferme, qu'il n'avoit offensé ni le ciel, ni la terre, ni l'empereur, ni son père, et qu'il prioit du moins, qu'on lui dît pour quelle raison on vouloit l'enchaîner. Son père ne répondit rien, et se contentant de baisser les yeux, son silence faisoit assez connoître l'embarras où il se trouvoit; sur quoi le prince Jean prenant la parole: « Ne voyez-vous pas, lui dit-il, » que tout notre crime est d'avoir embrassé la reli- » gion chrétienne. C'est cela même, reprit le prince » Paul, que je voulois qu'on me dît clairement, je » recevrai volontiers ces chaînes pour une si bonne » cause »: et de la même main qu'il les avoit rejetées, il les reprit, et aida à se les mettre. Le prince François, qui, dès sa jeunesse, avoit un commencement de surdité, n'entendit pas bien ce qui se disoit; mais jugeant du traitement qu'on lui préparoit, par ce qu'il voyoit, il n'attendit pas qu'on vînt à lui; il sortit de sa place, et alla se présenter aux officiers, qui sans autre ordre, le lièrent comme ses deux frères.

A la fin de cette scène, le Régulo se leva, et retourna au palais de l'empereur pour y rendre compte de ce qu'il venoit de faire. Avant que de partir, il ordonna à un de ses officiers, infidèle, d'aller dans

tous

tous les hôtels de ses enfans, et d'enjoindre à leurs domestiques qu'ils eussent à détruire promptement les chapelles et les oratoires, et à ramasser les images, les croix, les chapelets pour les reporter à l'église.

Pendant que le Régulo étoit au palais, les trois princes chrétiens, qui restèrent avec leurs gardes, ne doutoient pas qu'on ne les conduisît bientôt au tribunal des princes pour y subir l'interrogatoire; ils en ressentoient une sainte joie. Dans le temps où l'on jouissoit d'une paix profonde, ils avoient résolu de présenter à ce même tribunal un mémorial, ponr y rendre compte de leur religion, dont on parloit si différemment sans la connoître: ils prétendoient en démontrer la vérité aux autres princes, leur faire sentir la nécessité où ils étoient de s'y soumettre, et leur remettre devant les yeux, que puisqu'on l'avoit examinée et approuvée tant de fois, au tribunal des rites, il seroit injuste d'inquiéter ceux qui l'embrassoient. Les missionnaires qui avoient su cette résolution, s'y opposèrent, dans la crainte qu'on ne la prît pour une insulte, et qu'à ce sujet, il ne s'élevât une persécution qui auroit pu ébranler les nouveaux néophytes, encore foibles dans la foi.

Les princes entrèrent pour lors dans ces raisons de prudence; mais ils crurent qu'elles cessoient dans les circonstances présentes, et que le temps étoit venu de rendre un témoignage public aux vérités de la religion. Le prince Jean et le prince Paul s'entretenoient de la sorte, tandis que le prince François, qui se promenoit dans la salle, montrant ses chaînes

à ses domestiques et à ceux de son père : « Vous » voyez ces fers, leur disoit-il, je les estime plus que » toutes les richesses de l'Univers; gardez-vous bien » de me plaindre, ou d'appréhender pour vous le même » sort : le plus grand bonheur qui puisse vous arri- » ver, c'est d'être enchaînés, et de souffrir comme » nous, pour la cause de Jésus-Christ. On nous a » condamnés à l'exil : ah! plût à Dieu que ce fût à » la mort! Quel bonheur seroit-ce pour nous, de voir » abréger le chemin du ciel, d'être tout d'un coup » délivrés des misères de cette vie, et transportés » dans ce lieu de délices, où Dieu même emploie » toute sa puissance à récompenser ses saints »!

Il parloit encore, lorsqu'un de ses domestiques, envoyé par la princesse son épouse, vint l'avertir de l'ordre qu'avoit donné le Régulo, d'enlever les images, les croix, et les autres symboles de la piété chrétienne. Il ne répondit qu'en récitant d'un ton ferme, le premier précepte du Décalogue : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et ne servirez que lui seul;* « qu'on ne touche à rien, ajouta-t-il, avant » que ces chaînes tombent par ma mort, ou que » j'en sois délivré d'une autre manière; moi-même » je mettrai ordre à tout ».

Le prince Jean-Baptiste qui étoit présent, fit une réponse un peu plus dure : il en fut repris doucement par le prince Jean son oncle : « Faites atten- » tion, lui dit-il, que nous devons plus que jamais, » ménager la foiblesse de nos domestiques chrétiens; » il faut si peu de chose pour affoiblir leur courage, » surtout lorsqu'ils voient leurs maîtres couverts de

» chaînes ; ce ne sont encore que de jeunes arbres » qu'on vient de transplanter, le moindre vent peut » les abattre ».

Cependant, le Régulo qui étoit allé au palais, afin de demander à qui l'empereur souhaitoit qu'il remît ses enfans pour en faire justice, ne fut pas reçu comme il l'espéroit ; le président l'ayant entendu, ne parut pas content de sa démarche : soit que connoissant la fermeté de ces trois illustres néophytes, il vit bien qu'ils ne reculeroient pas, et qu'on s'engageroit avec eux dans une dispute de laquelle il seroit difficile de sortir avec avantage; soit qu'il craignît que l'empereur ne poussât l'affaire trop loin, et qu'ensuite venant à s'en repentir, il ne le rendît responsable de sa trop grande sévérité; soit par quelqu'autre motif que j'ignore, il ne voulut jamais se charger d'en faire le rapport à sa majesté : « Tout est fini, lui dit-il, » vous êtes instruit de la sentence qui a été portée, » il ne vous reste plus d'autre parti à prendre que » celui d'obéir, et de vous corriger, vous et vos en» fans ». Comme on lui ajouta, qu'en cas d'amendement ils seroient tous avancés, mais qu'autrement ils seroient punis sévèrement, il ne s'agissoit plus que de savoir de quoi il falloit se corriger, et c'est ce qu'on ne voulut jamais lui dire.

Le Régulo ne se voyant pas plus avancé par une démarche qui avoit tant coûté à sa tendresse, retourna à son hôtel, et fit ôter les chaînes à ses enfans sans leur dire un seul mot. Le prince Xavier, son aîné, prit cette occasion de lui représenter de nouveau, ce qu'il lui avoit déjà dit tant de fois, que

de toutes les familles de Pékin, il n'y en avoit aucune qui eût reçu de Dieu des faveurs plus singulières; que le traitement qu'on lui faisoit éprouver, ne devoit pas lui paroître une disgrâce; mais qu'il devoit le regarder comme un effet de la miséricorde infinie de Dieu, qui cherchoit à le sauver par la voie des souffrances. Animé qu'il étoit de ce feu divin, qu'il venoit de recevoir au baptême, il continua de dire à son père les choses les plus touchantes.

Le prince Jean, les larmes aux yeux, regrettoit la perte de ses chaînes, et l'occasion qu'il avoit manqué de souffrir le martyre. Il voulut parler, mais sa foiblesse et les sanglots lui coupèrent la parole; le prince Paul, son cadet, y suppléa : « A ce trait, » dit-il, ne reconnoissez-vous pas le monde qui a » été jusqu'ici votre idole? Quoi de plus ingrat! il » oublie les plus longs et les plus importans servi- » ces. Quoi de plus injuste! ce n'est nullement la » raison qui le conduit. Quoi enfin de plus trom- » peur! il n'a que des apparences qui éblouissent. » Mais nous donna-t-il des biens réels, quelle en est » la solidité? tout ce qu'il a, et ce qu'il peut don- » ner, n'est qu'une vapeur qui se dissipe à l'instant, » et dont à la fin il ne reste qu'un souvenir inutile. » Dieu, au contraire, est grand, libéral dans ses » dons, magnifique dans ses promesses, et fidèle à » les exécuter. Voulez-vous tout à coup goûter une » paix que rien ne puisse altérer, et vous remplir » d'une force supérieure à tous les événemens? at- » tachez-vous uniquement à Dieu; adorez-le, ser- » vez-le de la manière dont il veut être adoré et

» servi ; en un mot, faites-vous chrétien ; vous avez » avoué tant de fois que cette religion est bonne. » Dites-moi, y en a-t-il quelqu'autre qui soit capable de donner ce zèle et cette ardeur que vous » nous voyez, qui nous fait pleurer et gémir depuis » si long-temps, sur le danger où vous êtes de vous » perdre éternellement? Hé ! que vous servira-t-il » d'avoir eu ce grand nombre d'enfans que vous » aimez avec tant de tendresse, s'il arrive que vous » soyez éternellement séparé d'eux, pour n'avoir pas » voulu reconnoître et servir le même maître » ?

Le Régulo se voyant ainsi assailli de tous côtés, porta les deux mains à la tête, et s'appuyant contre la muraille, il y demeura attaché, sans répondre un seul mot. Cette posture fit connoître à ses enfans qu'il ne les écoutoit pas volontiers, et que le temps de sa conversion n'étoit pas encore venu, ce qui les obligea de se retirer.

Si on a dit de saint Augustin, que le fils de tant de larmes ne pouvoit pas périr, n'avons-nous pas raison d'espérer que Dieu accordera enfin la conversion de ce bon vieillard, aux larmes, aux prières, aux jeûnes, aux austérités et aux aumônes de ses enfans ? Malgré le danger auquel exposoit une persécution, qui ne pouvoit plus être ignorée de personne, neuf femmes de la même maison, toutes bien instruites, et sur le point de suivre leurs maîtresses en exil, vinrent à l'église de la sainte Vierge demander et recevoir le saint baptême.

Cependant, presque tous les parens du vieux Régulo lui conseillèrent de ne plus avoir recours aux

mémoriaux ni aux apologies; qu'il lui falloit tenter une autre voie plus capable de fléchir la colère de l'empereur; c'étoit d'aller encore au palais, d'implorer sa clémence, et d'y rester dans une posture humiliée, jusqu'à ce qu'il eût reçu quelque réponse; qu'on ne manqueroit pas d'avertir secrètement sa majesté, de l'état d'humiliation où il se tiendroit; et que, sans doute, touchée de son grand âge, de ses longs services, et des marques de son repentir, elle prendroit des sentimens de bonté et de douceur à son égard, et que le pardon ne tarderoit pas à venir.

Le Régulo n'étoit pas éloigné de prendre ce parti; ses enfans chrétiens l'appréhendoient fort, sans oser néanmoins ouvrir la bouche pour l'en détourner; ils se contentoient de conjurer la tempête par leurs continuelles prières, car ils désespéroient de sa conversion, s'il obtenoit quelque adoucissement qui lui rendît la liberté de demeurer à la cour. Dieu permit qu'un ami du Régulo, en qui il avoit une entière confiance, désapprouvât fort ce dessein, comme indigne de son âge, de son rang, de sa réputation et de ses services; ainsi il ne fut plus question de retourner au palais.

Comme il n'y avoit point eu de défense de visiter cette famille avant son départ, presque tous leurs proches, leurs alliés et leurs amis s'acquittèrent de ce devoir; c'étoit un flux et reflux continuel de seigneurs qui inondoit le quartier: nous n'osâmes pas aller les voir, parce que nous étions instruits qu'il y avoit des gens postés pour épier tous ceux qui entreroient dans leurs maisons. Le parti que je pris fut

de leur écrire une lettre en langue tartare, sans la signer, où je tâchois de les fortifier en leur inspirant les sentimens qu'ils devoient prendre dans des conjonctures si tristes : je l'adressois au Prince Jean, et je la lui envoyai par un catéchiste qui lui portoit de ma part quelques présens de dévotion. Ce catéchiste avoit un talent rare de bien parler de Dieu, et il étoit accoutumé à voir des grands seigneurs. Il savoit que ces princes étoient chrétiens, mais il ne les avoit jamais vus ; il les visita l'un après l'autre. Quand il vint me rendre compte de la commission dont je l'avois chargé, je trouvai un homme transporté hors de lui-même. « Ah! mon père, s'écria-» t-il, dans une espèce d'enthousiasme, chez quelles » personnes m'avez-vous envoyé? Eh! quelles pa-» roles de consolation pouvois-je porter à des gens » qui ne respirent que les croix et les souffrances? » J'ai vu des saints qui parlent de Dieu avec une » éloquence toute divine; je n'ai eu autre chose à » faire qu'à les écouter, et à admirer la vivacité de » leur foi; ils ne tiennent à aucune des choses de » la terre : ce qui les touche uniquement, c'est que » dans le lieu de leur exil, ils n'auront point de mis-» sionnaires pour leur administrer les sacremens. » Vous ne sauriez croire avec quel sang froid ils » m'ont entretenu de leur départ : non, si je n'avois » pas vu moi-même ces seigneurs, je n'aurois ja-» mais ajouté foi à tout ce qu'on auroit pu me dire » de leur courage et de leur vertu ».

Ce même jour le prince François dépêcha un de ses eunuques aux missionnaires, pour leur demander

la permission de catéchiser et de baptiser dans le lieu de son exil, où il ne prétendoit pas, disoit-il, aller inutilement; et il les prioit de lui envoyer, de toutes les églises, le plus qu'on pourroit trouver de petites images, de croix et de chapelets. Que ne doit-on pas attendre du zèle de ce fervent néophyte, qui part pour une terre étrangère, animé de la plus ardente charité pour le salut de ceux qu'il y trouvera? Un de nos pères lui ayant témoigné combien il étoit touché de ce qu'il étoit devenu un peu sourd, il lui répondit, qu'au contraire, il remercioit le Seigneur de lui avoir envoyé cette infirmité, parce que, comme elle le rendoit inutile pour le monde, elle lui laissoit une liberté entière de penser à Dieu, et de ne servir que lui.

Le lendemain, le Régulo envoya chercher la princesse Françoise, épouse du prince Joseph; pendant son absence, il dépêcha un de ses officiers infidèles, avec ordre de visiter sa maison, et de pénétrer même jusques dans la chambre de la princesse, d'y ramasser tout ce qu'il trouveroit de croix, de chapelets et d'images, et de les brûler au milieu de la cour.

Cet ordre sacrilége fut exécuté ponctuellement: tout étoit déjà consumé, lorsque la princesse retourna à son hôtel. A la vue de ce monceau de cendres, elle pensa tomber en défaillance, et elle exprima sa douleur par les cris les plus lamentables; ce qui fit croire aux voisins, qu'une douleur si excessive ne pouvoit être que l'effet du déplaisir que lui causoit l'exil; elle ne se consola que quand ses beaux-frères chrétiens lui eurent promis de la dé-

dommager de sa perte, en partageant avec elle ce qu'ils avoient. Ils firent en même temps réflexion, que le Régulo pourroit ordonner une semblable visite dans leurs maisons; et pour ne point exposer les croix et les images qui leur restoient, à être profanées par des mains idolâtres, ils renvoyèrent les plus grandes à l'église, et ne gardèrent que les plus petites, ou celles qui pouvoient aisément se cacher : après quoi, ils allèrent tous ensemble exhorter de nouveau leur père à embrasser le christianisme; mais ils ne purent rien gagner sur son esprit. Cette journée finit par le baptême de trois domestiques d'un de ses enfans catéchumènes. Le jour suivant, il y en eut encore quelques-uns de baptisés, et d'autres qui se purifièrent dans le sacrement de la pénitence.

Le 13, le Régulo et tous ses enfans devant aller à la sépulture de leurs ancêtres, et étant obligés de passer près de l'église des pères portugais, qui étoit sur leur chemin, le prince Paul, le prince Jean, et le prince Michel partirent de grand matin, vinrent à l'église, y entendirent la messe, et reçurent notré Seigneur; le deuxième fils du second fils du Régulo y reçut le baptême, et fut nommé Jean-Baptiste, comme son cousin; son père étoit toujours catéchumène; il souhaitoit fort d'être baptisé avant que de partir; mais le soin de ses affaires domestiques, que les autres négligeoient, l'engagea dans tant de délais, qu'il en perdit l'occasion.

Ce même jour, vingt dames suivantes des maisons de ces princes, vinrent se confesser : enfin tous

ceux qui avoient la liberté de sortir, quelque embarras qu'ils eussent d'ailleurs, trouvoient le temps de venir à l'église. Il y eut même une princesse qui, dans la crainte qu'aucun des missionnaires ne pût aller chez elle, se rendit à l'église des femmes avec ses suivantes, aimant mieux s'exposer à la censure et à la malignité des discours publics, que de partir sans le secours des sacremens.

Le 14, un père portugais alla de grand matin, chez le prince Xavier; il étoit incommodé, de même que la princesse Thérèse; l'un et l'autre entendirent la messe, et y communièrent, ainsi que le prince Pierre leur second fils, la princesse Agnès leur belle-fille, et plusieurs autres personnes qui devoient partir le lendemain, pour leur exil.

Au même temps, le père Joseph Suarès, vieillard vénérable, qui travaille depuis si long-temps, dans cette vigne du Seigneur, se rendit à la chapelle de la sainte Trinité, chez le prince Paul, où toutes les princesses chrétiennes du quartier l'attendoient; il fut souvent interrompu pendant la messe, par les larmes et les soupirs de ces illustres dames. Quand il les eut communiées, il leur fit un petit discours propre au temps et aux circonstances présentes, dans lequel il les anima à souffrir généreusement leur exil pour Jésus-Christ. Il leur montra surtout, que leurs peines étoient passagères, mais que la récompense qui leur étoit destinée n'auroit jamais de fin; que Dieu traitoit ainsi ses fidèles serviteurs, pour les détacher des biens périssables de

la terre, et qu'elles devoient sans cesse le remercier, de ce qu'il les avoit choisies préférablement à tant d'autres, pour servir de modèles aux personnes de leur sexe.

Après qu'il eut achevé, elles se prosternèrent toutes jusqu'à terre, pour lui faire leurs remercîmens, et elles le supplièrent de les recommander souvent au Seigneur, surtout quand il célébreroit les saints mystères. Le père le leur promit, en leur demandant à son tour, le secours de leurs prières auxquelles il avoit une vraie confiance; il les leur demandoit principalement lorsqu'elles apprendroient la nouvelle de sa mort: « car enfin, ajouta-» t-il, à mon âge, elle ne doit pas être éloignée; » je ne m'attends plus à vous revoir que dans l'é-» ternité ». A ce mot, les sanglots et les soupirs recommencèrent; le père, qui en fut attendri, sortit aussitôt de la chapelle. Comme il traversoit la grande cour, il y trouva le prince Jean, le prince Paul, et le prince Michel, qui l'attendoient pour lui dire les derniers adieux: saisis de douleur, ils ne purent s'exprimer que par leur soupirs, et par un silence beaucoup plus éloquent et plus expressif que les discours les plus animés. Rien n'a pu arracher des larmes à ces généreux néophytes, que la séparation de leur pasteur. Le père qui voyoit renverser en un instant, l'ouvrage de tant d'années, et s'évanouir les espérances qu'il fondoit sur les exemples de tant d'illustres chrétiens, pouvoit-il n'y être pas sensible? Il n'y a que ceux qui ont à cœur le salut des ames, qui sentent ce qu'il en coûte dans ces sortes

d'occasions; ceux qui y sont indifférens ne le comprennent pas de même.

Le 15, le Régulo partit pour se rendre au lieu de son exil, avec ses enfans, ses petits-fils, ses arrière-petits-fils, au nombre de trente sept, sans compter les princesses, femmes ou filles qui égaloient presque ce nombre, et environ trois cents domestiques de l'un et de l'autre sexe, dont la plus grande partie avoit reçu le baptême; plusieurs autres étoient encore catéchumènes : faute de temps, ils ont été obligés d'attendre qu'ils fussent arrivés au terme de leur voyage pour se faire baptiser.

Je ne finirois point si je voulois entrer dans le détail de ce qui concerne les dames chrétiennes, et vous raconter ce qui s'est passé avant et après leur baptême; elles ne cédoient en rien aux princes leurs époux, soit pour la vivacité de leur foi, soit pour la rigueur de leurs austérités, soit pour l'ardeur de leur zèle, à instruire des vérités de la religion les personnes de leur sexe. Deux jours avant leur départ, le bruit se répandit qu'il y avoit ordre de visiter exactement tous les équipages au passage de la grande muraille. Sur cet avis, ces illustres dames cachèrent tout ce qu'elles pouvoient de leurs meubles de dévotion, dans les doublures de leurs habits, dans les chevets de lit, et dans les autres choses qu'elles croyoient n'être point sujettes à la visite. Deux d'entre elles, qui ne pouvoient cacher aisément les cilices dont elles usoient, paroissoient fort affligées de ne pouvoir les emporter; leur confesseur les consola en leur faisant dire, que les fatigues du

voyage qu'elles entreprenoient pendant les ardeurs de la canicule, et les montagnes affreuses qu'elles auroient à traverser, leur tiendroient lieu de cilice, et qu'il leur suffisoit d'endurer toutes ces peines avec patience et résignation à la volonté de Dieu.

Que n'aurois-je pas encore à vous dire des domestiques de ces princes! quoiqu'ils n'aient pas eu les mêmes difficultés à vaincre, les miséricordes du Seigneur n'ont pas moins éclaté, devant et après leur conversion, du moins dans plusieurs, dont je pourrois rapporter une infinité de traits édifians; mais aussi, comment n'auroient-ils pas été touchés, lorsqu'ils comparoient leurs maîtres infidèles, à ces mêmes maîtres devenus chrétiens, et qu'ils voyoient le changement extraordinaire que la grâce avoit fait dans leurs personnes? On sait ce que peut l'exemple pour nous porter au bien; mais il a beaucoup plus de force quand il se trouve dans des personnes du premier rang et d'un mérite rare. Les princes et les princesses qui l'ont donné aux autres, ne l'ont pas eu pour eux-mêmes : aussi je ne doute point que Dieu ne choisisse parmi eux, ces redoutables témoins, qu'au jour de ses vengeances il opposera aux grands de la terre, lesquels nés dans le sein du christianisme, comblés de grâces, environnés de bons exemples, ne pensent à rien moins qu'à l'affaire de leur salut, et qui se trouvent à l'heure de la mort, presque sans autre mérite, que celui de n'avoir pas fait tout le mal qu'ils pouvoient faire.

Le jour même que ces illustres exilés arrivèrent au terme qui leur étoit marqué, le prince François

Xavier passa à une meilleure vie, à l'âge de cinquante-neuf ans. Quand il partit, il se sentit fort oppressé d'un asthme qu'il avoit depuis quelques années ; nous apprimes la nouvelle de sa mort au retour des porteurs de chaises dont il s'étoit servi. Quoique ce fussent des infidèles, ils ne cessoient de louer sa patience, et la douceur avec laquelle il les avoit traités. Le prince Paul écrivit au père Suarès la lettre suivante.

« Je suis en peine de la santé des pères Suarès, » Fridelli, Kegler, Parennin, Slavicek, Bouvet, et » de tous vos autres pères. Il n'y a qu'un peu plus » d'un mois que je vous ai quittés, et ce temps m'a » déjà paru une année. Par la grâce de Dieu, il ne » nous est arrivé aucun accident durant notre voya» ge. Le seizième de la sixième lune, à deux heures » après midi, Dieu appela à lui notre frère François » Xavier ; un vomissement de sang lui ayant ôté » l'usage de la parole, il ne lui étoit pas possible » de réciter les prières ordinaires ; mais nous voyant » à ses côtés, il nous faisoit signe de la tête, qu'il » entendoit celles que nous récitions pour lui ; c'é» toient les prières des agonisans : cinq jours au» paravant, il lui avoit pris un vomissement sembla» ble, et pour lors, il nous pria instamment de dire » les prières que les chrétiens ont accoutumé de ré» citer pour ceux qui sont à l'article de la mort ; il » fit son acte de contrition, et nous témoigna par » ses larmes, la douleur qu'il ressentoit de ses pé» chés. Selon que je puis juger, je crois que Dieu » lui a fait miséricorde : je prie cependant tous vos

» pères de dire la messe à l'autel privilégié, et de
» réciter les autres prières de l'Eglise pour notre
» frère François Xavier : ce sera un double bien-
» fait, s'ils veulent bien lui accorder leurs suffrages,
» aussitôt que vous les aurez informés de sa mort.

» Quoique j'aie peu souffert dans ce voyage, ce-
» pendant comme il s'est fait avec beaucoup de pré-
» cipitation, je crains bien d'avoir commis plu-
» sieurs fautes : je supplie tous les pères de prier
» Dieu qu'il me les pardonne ; qu'il me fasse la
» grâce de bien garder ses commandemens, et qu'il
» me donne la force de vaincre les ennemis de mon
» salut. J'aurois bien d'autres choses à dire que le
» pinceau ne peut achever ; vous en pourrez juger
» par celles que j'ai dites ».

PAUL, *dixième de la famille, a écrit, cacheté le 23 de la sixième lune.*

MICHEL *vous salue aussi.*

La nouvelle de cette mort nous causa plus de joie que de douleur, parce qu'il nous parut qu'elle devoit être très-précieuse aux yeux de Dieu. Quel bonheur, disions-nous, pour ce prince! Après trois ans de préparation, il est baptisé le 6 de juillet; le 14 il reçoit le corps de Notre-Seigneur; il part le 15 pour le lieu de son exil, il en bénit Dieu; il souffre avec une patience héroïque les fatigues d'un voyage pénible, dans une saison affreuse, et attaqué d'une maladie mortelle; il ne cesse de pleurer ses péchés; enfin le 4 du mois d'août, jour de son

arrivée au terme de son exil, il sort de cette vie mortelle, pour aller recevoir dans le ciel, ainsi qu'il y a lieu de l'espérer, la récompense de ses souffrances et de ses vertus.

Je me flatte, mon révérend père, que vous n'oublierez pas dans vos saints sacrifices de prier le Seigneur pour cette mission désolée, pour cette famille en particulier, et pour moi qui en ai plus besoin que personne, et qui suis avec beaucoup de respect, etc.

Lettre du père de Mailla, missionnaire de la compagnie de Jésus, au père..... de la même compagnie.

A Pékin, le 18 octobre 1733.

Vous apprites l'année dernière, mon révérend père, par une de mes lettres, que tout ce qu'il y avoit de missionnaires à Canton, ecclésiastiques, dominicains, franciscains, et jésuites, avoient été chassés de cette capitale, et relégués à Macao, ville qui appartient au roi de Portugal. Vous jugez assez de l'accablement de douleur où nous jeta une nouvelle si triste et si imprévue. Quelque persuadés que nous fussions, que les mandarins de Canton ne s'étoient pas portés à cet excès de rigueur sans un ordre de la cour, nous ne laissâmes pas d'avoir recours à l'empereur, pour le supplier de permettre, du moins à trois ou quatre missionnaires, de demeurer

meurer dans la ville de Canton, afin d'y recevoir les lettres et autres choses qu'on nous envoie d'Europe, pour nous les faire tenir sûrement à Pékin.

L'empereur ayant admis en sa présence cinq missionnaires de Pékin, commença d'abord par justifier la conduite que ses mandarins avoient tenue à Canton : il dit ensuite qu'il n'avoit consenti à l'expulsion des missionnaires, qu'après de vives instances, réitérées jusqu'à trois fois, par ces mandarins ; que les accusations étoient si graves, qu'il n'avoit pu s'empêcher d'acquiescer à leur jugement ; que du reste, cela ne nous importoit guères, à nous qui restions à Pékin, parce que les vaisseaux européens devant faire désormais leur commerce à Macao, il nous seroit plus avantageux, que ceux qui prennent soin de nos affaires, demeurassent là, qu'à Canton, où ces vaisseaux ne devoient plus revenir.

Nous lui répondimes qu'il n'y avoit guères que les vaisseaux portugais qui pussent aborder à Macao ; que les gros vaisseaux, tels que sont ceux d'Europe, ne pourroient pas entrer dans le port, parce qu'il n'y avoit pas d'eau suffisamment ; que quand même ils pourroient y entrer, le port étoit de trop peu d'étendue pour y recevoir les vaisseaux de Portugal et ceux des autres royaumes ; qu'enfin, Macao n'étoit pas une ville de commerce, et que même elle étoit hors d'état de fournir les vivres nécessaires aux vaisseaux européens.

Cette réponse, qui fut prononcée d'un ton modeste, mais assuré, surprit fort l'empereur. *Si cela est vrai*, nous dit-il, *on peut permettre à trois ou*

quatre de vos gens de revenir à Canton, pour y entretenir une correspondance. Il ordonna ensuite aux ministres d'Etat de nous interroger encore sur le même fait, pour plus grand éclaircissement, et d'envoyer ses ordres au *Tong-tou* et au *Fou-yven*, c'est-à-dire, au gouverneur général et au vice-roi de la province de *Quang-tong*.

Les mandarins de Canton, ayant reçu les ordres de l'empereur, firent de nouvelles représentations par un placet encore plus violent que les autres, où ils se déchaînoient avec fureur contre les missionnaires de Pékin, et surtout contre ceux qu'ils avoient exilés à Macao. Ils y joignirent une carte du port de Macao, qu'ils avoient fait dresser selon leurs vues, afin de détruire ce que nous avions avancé à l'empereur.

Lorsque l'empereur eut reçu ce placet, il le remit à ses ministres pour nous le communiquer, et nous demander ce que nous avions à y répondre. A la lecture qu'on en fit, nous fumes saisis d'horreur, tant il étoit rempli de fausses accusations et de calomnies grossières. Nous demandâmes qu'il nous fût permis d'en tirer une copie, afin d'y pouvoir répondre d'une manière dont sa majesté pût être satisfaite. Quelques-uns d'eux s'y opposèrent, sur ce que l'ordre du prince portoit simplement qu'on nous en fît la lecture, et non pas qu'on nous en donnât copie. Cependant *Hortai*, ministre d'Etat tartare, trouva qu'il n'y avoit nul inconvénient à nous le laisser transcrire, et il nous le mit entre les mains.

Nous nous empressâmes de composer un mémoire où nous n'oubliâmes rien de ce qui étoit nécessaire pour détruire les imputations faites contre les missionnaires, et les préjugés contre notre sainte religion. Les premiers ministres à qui nous présentâmes notre mémoire, nous ordonnèrent de nous rendre le lendemain à leur palais. On étoit alors sur la fin de l'année chinoise; c'est un temps où ils sont fort occupés à régler les offices de tous les tribunaux qui vaquent alors. Ces vacations durent vingt et quelques jours, et pendant ce temps-là, les affaires du gouvernement sont comme suspendues. Le lendemain et les deux jours suivans, nous allâmes au palais, pour demander une audience aux ministres, et apprendre d'eux quel avoit été le succès de notre réponse. Ils nous firent dire de ne pas prendre la peine de revenir, et qu'ils auroient soin de nous faire avertir quand il en seroit temps. Nous vîmes bien que nous ne pourrions point avoir d'audience avant la fin des vacations.

Cependant, sur la fin de l'année, l'empereur nous envoya les présens ordinaires de la nouvelle année, qui consistent en des cerfs, des faisans, des poissons gelés, des fruits, etc.

Le premier jour de l'an, qui étoit le 14 février, nous nous rendîmes au palais pour nous acquitter des cérémonies ordinaires en ce jour-là. L'empereur, par une distinction singulière, voulut que nous les fissions en sa présence; après quoi, il fit donner à chacun de nous, deux de ces bourses qu'on porte aux deux côtés de la ceinture, dans chacune des-

quelles il y avoit une demi-once d'argent. Il nous fit servir ensuite une table garnie de viande, de poissons et de laitage. Un accueil si gracieux de la part de ce prince, fit juger qu'il avoit lu notre réponse, et qu'il vouloit, par ces marques d'honneur, adoucir le chagrin que nous avoient causé les fausses et injustes accusations des mandarins de Canton.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au commencement du mois de mars, que l'empereur nous fit donner ordre d'aller au palais pour être admis en sa présence. Nous nous y rendîmes plusieurs jours de suite, mais toujours inutilement : ce prince et ses ministres étoient occupés d'affaires trop importantes pour penser à nous. Le temps se passa de la sorte jusqu'au jour que ce prince avoit déterminé, pour aller faire les cérémonies du printemps à la sépulture de l'empereur *Cang-Hi* son père, laquelle est à trois journées de Pékin. Il partit sans qu'il nous fût permis de le voir.

Au retour de sa majesté, quelques-uns des missionnaires allèrent au palais, pour s'informer de l'état de sa santé. L'empereur leur fit dire qu'il se portoit bien, et qu'il ordonnoit à ceux des Européens qui entendent le mieux la langue chinoise, et qui sont le plus instruits des coutumes de l'empire, de se rendre au palais le lendemain, ou le jour suivant. On ajouta que sa majesté vouloit que *Se-Li-Ke*, c'est-à-dire, M. Pedrini, missionnaire de la Propagande, fût du nombre.

Nous y allâmes le lendemain 18 de mars, ne doutant point qu'après les bons traitemens que nous

avions reçus de l'empereur au commencement de l'année chinoise, il n'accordât à quelques-uns des missionnaires exilés à Macao, la permission de revenir à Canton, pour y demeurer et prendre le soin de nos affaires. Nous étions dans l'erreur, et nous ne fumes pas long-temps sans en être désabusés.

En arrivant près de la salle où étoit l'empereur, nous y vimes entrer deux principaux ministres d'Etat. Jusques-là ce prince ne nous avoit jamais donné audience en présence de ses ministres, ce qui nous fit juger qu'il avoit à leur donner des ordres qui nous concernoient, et qui paroissoient ne devoir pas nous être favorables. En effet, à peine fumes-nous entrés, que nous apperçumes qu'il ne s'agissoit de rien moins que de nous chasser absolument de la Chine. Tout ce que dit l'empereur rouloit principalement, sur ce que la religion chrétienne défendoit à ceux qui l'embrassent, d'honorer leurs ancêtres après leur mort. Tout le temps que l'empereur parla, il eut constamment les yeux attachés sur M. Pedrini, et l'on eût dit que c'étoit principalement à lui qu'il adressoit la parole. C'est ce que nous lui fimes remarquer au sortir de l'audience, et il nous répondit, qu'en effet, du vivant de l'empereur *Cang-Hi*, et avant qu'*Yong-Tching* son fils montât sur le trône, il avoit souvent disputé avec lui sur cette matière.

Nous fumes tous d'avis, qu'il falloit dresser un acte de ce qui s'étoit passé dans cette audience, et que pour le rendre authentique, il fût signé de tous ceux qui y assistèrent; qu'on l'enverroit ensuite à Rome, et à monseigneur notre evêque, afin qu'il jugeât si

dans ce danger extrême où étoit la mission, il n'étoit pas à propos d'ordonner aux missionnaires de se conformer aux permissions accordées par le saint-Siége, et que son légat apostolique M. Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, leur avoit laissées avant son départ de la Chine pour l'Europe. C'est ce que le prélat jugea absolument nécessaire, en publiant une lettre pastorale, par laquelle il enjoignoit à tous les missionnaires de se conduire selon ces permissions, sous peine de suspense, *ipso facto*, de tout exercice de leurs fonctions.

Tel est l'acte que nous dressâmes. « Le 18 de » mars de l'année 1733, troisième jour de la seconde » lune, nous fûmes appellés au palais. Comme il ne » nous étoit point encore venu de réponse à la re- » quête que nous avions présentée au sujet des mis- » sionnaires exilés de Canton à Macao, nous augu- » râmes favorablement de cette audience qui nous » étoit accordée; mais l'espérance qui nous flattoit » ne dura guères, puisque, bien loin de permettre le » retour des missionnaires à Canton, il s'agissoit de » nous chasser nous-mêmes de Pékin et de tout l'em- » pire.

» Ce fut vers le midi que nous parûmes devant » l'empereur, en présence de deux principaux mi- » nistres, qu'il avoit fait venir exprès, pour être té- » moins de ce qu'il avoit à nous dire, et pour exé- » cuter ses ordres. Après nous avoir parlé de la loi » chrétienne, qu'il disoit n'avoir encore ni défen- » due ni permise, il en vint à un autre article, sur » lequel il insista principalement : *Vous ne rendez au-*

» *un honneur à vos parens et à vos ancêtres défunts*,
» nous dit-il; *vous n'allez jamais à leur sépulture*,
» *ce qui est une impiété très-grande; vous ne faites*
» *pas plus de cas de vos parens, que d'une tuile qui*
» *se trouve à vos pieds : témoin cet* Ourtchen, *qui*
» *est de la famille impériale* (le prince Joseph,
» confesseur de Jésus-Christ). *Il n'eut pas plutôt*
» *embrassé votre loi, qu'il perdit tout respect pour ses*
» *ancêtres, sans qu'on ait jamais pu vaincre son opi-*
» *niâtreté; c'est ce qui ne peut se souffrir : ainsi je*
» *suis obligé de proscrire votre loi, et de la défen-*
» *dre dans tout mon empire : après cette défense, y*
» *aura-t-il quelqu'un qui ose l'embrasser? Vous serez*
» *donc ici sans occupation, et par conséquent sans*
» *honneur? C'est pourquoi il faut vous retirer.* L'em-
» pereur ajouta plusieurs autres choses peu impor-
» tantes, mais il revenoit toujours à dire que nous
» étions des impies, qui refusions d'honorer nos pa-
» rens, et qui inspirions le même mépris à nos dis-
» ciples. Il parloit fort rapidement, et d'un ton d'assu-
» rance qui ne prouvoit que trop qu'il étoit convaincu
» de la vérité des reproches qu'il nous faisoit, et
» que nous n'aurions rien à répliquer.

» Lorsque ce prince nous eut laissé la liberté de
» parler, nous lui répondîmes d'un air modeste,
» mais avec toute la force que l'innocence et la vé-
» rité inspirent, qu'on l'avoit mal informé; que tout
» ce qu'on lui avoit rapporté, étoient de pures ca-
» lomnies, et de malignes inventions d'ennemis se-
» crets, qui cherchoient à nous rendre odieux, et à
» nous perdre dans l'esprit de sa majesté; que l'obli-

» gation d'honorer ses parens, nous est prescrite par
» la loi chrétienne, et qu'elle en est le quatrième
» commandement ; que nous ne pouvons pas prêcher
» une loi si sainte, sans apprendre à nos disciples à
» s'acquitter de ce devoir indispensable de piété.
» *Quoi!* nous dit l'empereur, *vous visitez la sépulture*
» *de vos ancêtres? Oui sans doute*, répondimes-nous,
» *mais nous ne leur demandons rien, et nous n'atten-*
» *dons rien d'eux. Vous avez donc des tablettes*, re-
» prit le prince? *Non-seulement des tablettes*, dimes-
» nous, *mais encore leurs portraits, qui nous rappel-*
» *lent bien mieux leur souvenir.*

» L'empereur parut fort étonné de ce que nous
» lui disions : après nous avoir fait deux ou trois fois
» les mêmes questions, qui furent suivies des mê-
» mes réponses, il nous dit : *Je ne connois pas votre*
» *loi, je n'ai jamais lu vos livres : s'il est vrai,*
» *comme vous le dites, que vous n'êtes point con-*
» *traires aux honneurs que la piété filiale prescrit à*
» *l'égard des parens, vous pouvez demeurer ici.* Puis
» se tournant vers ses ministres : *Voilà des faits*
» *que je croyois constans*, leur dit-il, *et cependant*
» *ils les nient fortement. Examinez avec soin cette*
» *affaire, informez-vous exactement de la vérité ;*
» *vous me ferez ensuite votre rapport, et je donnerai*
» *mes ordres* ».

Alors les ministres se retirèrent : nous les sui-
vimes jusqu'au vestibule, et là, ils voulurent nous
interroger tout debout et à la hâte. Nous leur re-
présentâmes que cette affaire ne pouvoit pas s'éclair-
cir en si peu de temps ; que nous leur donnerions

des livres qui contiennent les articles de la loi chrétienne, et qu'on y trouveroit de quoi contenter pleinement l'empereur sur tous les doutes qu'il nous avoit exposés. Ils y consentirent, et nous nous retirâmes.

Le lendemain, qui étoit la fête de saint Joseph, patron de cette mission, nous portâmes aux ministres d'Etat les livres dont il s'agissoit. Nous y avions joint un placet, par lequel nous rendions de très-humbles grâces à l'empereur, d'avoir eu la bonté de nous admettre en sa présence, et de nous communiquer les accusations calomnieuses dont on s'étoit efforcé de nous noircir, et qu'il verroit détruites par la simple lecture des livres qui expliquoient les devoirs de la religion chrétienne. Nous finissions le placet par une très-humble prière que nous faisions à sa majesté, de nous continuer une semblable faveur, au cas que nos ennemis portassent contre nous jusqu'à son trône, de nouvelles calomnies, afin que nous pussions les détruire de la même manière, et prouver notre innocence. Les ministres reçurent nos livres, en nous disant qu'il falloit du temps pour les lire, et ils nous congédièrent.

Nous n'avons pu savoir au vrai, quel est le jugement qu'ont porté ces ministres en examinant les livres que nous leur avions remis, ni quel est le rapport qu'ils en ont fait à l'empereur. Tout ce que nous en avons pu apprendre, c'est qu'ils les ont donné à lire à quelques-uns des docteurs qui sont dans leur tribunal, et que l'un d'eux, après la lecture qu'il en avoit faite, avoit dit assez hautement : *Feï ching gin, tso pou lai*, c'est-à-dire, si l'on n'est

pas, ou si l'on n'a pas une grande envie d'être saint, difficilement peut-on observer cette loi.

L'empereur ne s'est pas contenté de faire examiner nos livres dans le tribunal de ses ministres ; nous avons su qu'il les avoit fait remettre entre les mains de quelques *Ho-Chang* et de quelques *Tao-Ssée* (ce sont les ministres de deux sectes idolâtres), du premier président du tribunal des rites, et du premier président du tribunal des censeurs de l'empire, afin de pouvoir y trouver quelque prétexte plausible de condamner notre sainte religion, et de nous chasser tous de son empire.

C'est apparemment dans la même vue, qu'il a donné ordre à quatre censeurs de l'empire, d'être attentifs à la conduite des chrétiens, de les interroger sur les pratiques de leur religion, et en particulier, sur les céméronies établies à la Chine à l'égard des parens défunts. C'est ce que nous avons appris de quelques-uns de nos chrétiens qui ont subi ces interrogatoires, et qui se rappelant les permissions accordées par le saint-Siége, ont répondu d'une manière dont les censeurs ont paru satisfaits.

Enfin, après plus de cinq mois, les ministres auxquels nous avions remis quelques-uns des livres qui traitent de la religion, nous les renvoyèrent, sans nous faire dire un seul mot de ce qu'ils en pensoient, ni des dispositions où étoit l'empereur à notre égard. Ainsi nous sommes toujours dans le même état d'incertitude sur le sort d'une mission autrefois si florissante, qui se trouve maintenant sur le penchant de sa ruine, et prête à périr ; notre unique ressource

est dans la miséricorde du grand maître que nous servons. Aussitôt que s'éleva cette tempête, nous fîmes une neuvaine au sacré cœur de Jésus, et une à la très-sainte Vierge, la priant d'être auprès de lui notre avocate. Les effets sensibles que nous avons si souvent éprouvés de sa protection, nous entretiennent dans la douce confiance qu'elle ne nous abandonnera pas dans notre extrême douleur.

Quelque tristes que soient les circonstances où nous sommes, nous ne laissons pas de recueillir de temps en temps de solides fruits de nos travaux. Sans parler des autres missionnaires, j'ai eu la consolation moi seul, dans le fort même de cet orage, de baptiser plus de cinquante adultes, et un nombre d'enfans encore plus considérable : que n'auroit-on pas lieu d'espérer, si nous étions plus tranquilles? Je suis avec respect, etc.

Etat de la religion dans l'empire de la Chine, en l'année 1738.

A PEINE respiroit-on à Pékin de la persécution qu'on suscita en l'année 1735 contre la religion chrétienne, dont le détail se trouve dans les précédentes lettres, qu'il s'en éleva une nouvelle en l'année 1737, dont les suites furent plus fâcheuses et plus capables d'arrêter le progrès de la foi. Voici ce qui y donna lieu.

On n'ignore pas qu'à Pékin on expose un grand

nombre de petits enfans, qui meurent la plupart faute des secours nécessaires. Il est vrai qu'il y a des charrettes établies par autorité publique, pour ramasser ces enfans, et les transporter dans des espèces d'hôpitaux, où l'on enterre ceux qui sont morts, et où l'on doit prendre soin des vivans; mais presque tous meurent de pure misère.

Un des plus grands biens et le plus solide que fassent les missionnaires, est de procurer le baptême à ces pauvres enfans. Les Jésuites qui sont attachés aux trois églises chrétiennes de Pékin, ont depuis long-temps, partagé entr'eux, les divers lieux où on les transporte; ils ont chacun des catéchistes entretenus pour aller leur conférer le baptême. Il n'y a point d'année qu'on ne baptise environ deux mille de ces enfans.

Lieou-Eul, catéchiste des pères portugais, s'occupant à ce saint exercice, fut arrêté dans l'hôpital, et conduit au tribunal du gouverneur de Pékin. On l'interrogea dans plusieurs séances, sans lui trouver d'autre crime que celui d'être chrétien; c'en étoit un dans l'idée de ce gouverneur, à cause des défenses qui avoient été faites, soit la première année du règne d'Yong-Tching en 1723, soit la première année du présent règne en 1736, d'embrasser la religion chrétienne. Il renvoya donc cette affaire au tribunal des crimes, et il y fit conduire le catéchiste *Lieou-Eul*, avec *Tchin-Tsi* qui étoit gardien de l'hôpital, et *Ly-Si-Eou* qui s'étoit fait le dénonciateur de l'un et de l'autre.

Lorsqu'ils arrivèrent, *Ou-Che-San*, mandarin

mantcheou, ne put retenir sa joie : il y avoit long-temps qu'il souhaitoit que quelque affaire concernant la religion chrétienne tombât entre ses mains. Il fit comparoître *Lieou-Eul*, et lui fit quantité de questions captieuses, auxquelles le chrétien répondit avec beaucoup de sagesse. Mais comme l'intention de ce juge étoit de le condamner à la mort, il le fit appliquer à la question, dans le dessein de lui faire avouer que les Européens attiroient, à force d'argent, les Chinois à leur religion. Les tourmens ne purent arracher à *Lieou-Eul* l'aveu d'une si grossière calomnie. Le président mantcheou de ce tribunal, également ennemi du christianisme, le fit mettre de nouveau à la torture, que ce généreux chrétien souffrit avec beaucoup de fermeté et de courage. *Naschtou*, c'est le nom de ce président, auroit poussé les choses plus loin, sans qu'il fût nommé deux jours après, *Tsong-tou*, ou gouverneur général de Nankin.

Ou-Che-San ne poursuivit pas cette affaire avec moins de vivacité ; il vouloit absolument faire mourir le chrétien ; et il y auroit réussi, si son collègue ne s'y fût opposé. Cette diversité de sentiment obligea de porter l'affaire à *Sunkia*, président chinois de ce tribunal, qui blâma la sévérité outrée d'*Ou-Che-San*. La sentence fut modérée ; le chrétien fut condamné à recevoir cent coups de *pan-tsée* (c'est le bâton dont on frappe les coupables), à porter la cangue (1) pendant un mois, et ensuite à recevoir

(1) Espèce de carcan qui est composé de deux ais fort

encore quarante coups de *pan-tsee*. La sentence de ce tribunal, envoyée au tribunal du gouverneur de Pékin, étoit conçue en ces termes :

Le tribunal du *Hing-pou*, c'est-à-dire des crimes, sur l'affaire de *Lieou-Eul*, que le gouverneur de Pékin a fait prendre à l'hôpital des enfans trouvés, où il versoit de l'eau sur la tête de ces enfans, en prononçant des paroles magiques.

Dans l'interrogatoire qu'a subi *Lieou-Eul*, il dit : » Je suis un homme du peuple, âgé de quarante » ans, et du département de *Ta-hing-hien*. Je suis » chrétien dès mon enfance; ayant su que hors la » porte de la ville, nommée *Tsong-ouen-men*, au » nord, à la tête du pont, à côté de la barrière, il y » avoit une chambre pour recueillir les enfans aban- » donnés, auprès de l'hôpital où on les transporte, » et uniquement dans le dessein de faire de bonnes » œuvres, j'y allois pour les guérir en récitant » quelques prières : c'est ce que je fais depuis un » an. Le moyen que j'emploie, c'est de prendre de » l'eau, d'en verser quelques gouttes sur la tête des » enfans, de réciter en même-temps, quelques priè- » res, et aussitôt les enfans sont guéris : s'ils vien- » nent à mourir, ils vont dans un lieu de délices; » c'est une coutume établie dans la religion chré- » tienne. Lorsque je m'occupois à cette bonne œu- » vre, des officiers de justice m'ont arrêté. Ce *Tchin-*

pesans, et échancrés vers le milieu de leur union, où est inséré le col de celui qu'on a condamné à cette peine.

» *Tsi*, qu'ils ont pris avec moi, est le gardien de » cet hôpital. Le seul motif de faire des bonnes-œu» vres, me portoit à lui donner, à chaque lune, » deux cents petits deniers pour acheter des petits » pains, et soulager ces pauvres enfans; c'est ce » que j'ai fait pendant treize lunes. Si l'on trouve » que j'ai agi par d'autres vues, je m'offre à souffrir » les plus rigoureux châtimens de la justice. Ose» rois-je mentir en votre présence? Il est vrai que » je fais profession de la religion chrétienne; mais » je n'ai pas su qu'elle fût défendue, et je n'ai ja» mais reçu aucun argent des chrétiens ».

On rapporte ensuite les réponses du gardien de l'hôpital et celles du délateur, qui disent la même chose; après quoi on continue de la sorte:

« En examinant sur cela nos registres, nous trou» vons que la première année de *Yong-Tching* (c'est» à-dire en 1723), sur un placet présenté secré» tement par *Mouan-Pao*, *Tsong-tou* de la province » de Foukien, le tribunal des cérémonies défendit, » sous des peines sévères, d'entrer dans la religion » chrétienne, et ordonna à ceux qui l'avoient em» brassée, de la quitter: maintenant il paroît par » les réponses de *Lieou-Eul*, dans l'interrogatoire » qu'il a subi, que n'obéissant pas à cette loi, et que » persévérant dans la religion chrétienne, il est allé » à l'hôpital des enfans, qu'il y a prononcé des pa» roles magiques, en leur versant de l'eau sur la » tête pour les guérir: nous le condamnons à rece» voir cent coups de *pan-tsee*, à porter la cangue » un mois entier, et à recevoir ensuite quarante au-

» tres coups de *pan-tsee*. Pour ce qui est de *Tchin-Tsi*, gardien de la chambre de cet hôpital, il ne » pouvoit ignorer que *Lieou-Eul* employoit la magie » pour les guérir. Son devoir étoit de l'empêcher; » et il l'a souffert. Suivant la rigueur des loix, il » devroit recevoir quatre-vingt coups de *pan-tsee*; » on ne lui en donnera que trente. A l'égard des » deux cents deniers qu'il recevoit à chaque lune, » pour le secours de ces enfans, il n'est pas néces- » saire d'en parler. Enfin le petit vase de cuivre où » *Lieou-Eul* portoit de l'eau, sera mis en pièces. » Que cette détermination présente que nous avons » prise, soit envoyée au gouverneur de Pékin, et » au tribunal de *Tou-cha-yuen*, afin qu'ils la fassent » connoître aux cinq départemens de la ville, et » aux deux *Hien* qu'ils gouvernent; et que, par ce » moyen, les uns et les autres défendent, sous de » grièves peines, à qui que ce soit, non-seulement » de fréquenter cet hôpital, sous prétexte d'y gué- » rir les malades, mais encore d'embrasser la loi » chrétienne, avec ordre à ceux qui l'auroient em- » brassée de l'abandonner; et que ces défenses » soient affichées dans tous les carrefours de leurs » districts. Que tout ceci leur soit donc envoyé, » et qu'ils l'exécutent promptement ».

Ce fut le vingt-troisième de la neuvième lune intercalaire, c'est-à-dire, le 15 novembre, que cette sentence fut envoyée à ces différens tribunaux. Il y avoit déjà deux jours qu'elle avoit été exécutée à l'égard de *Lieou-Eul*, qui dès le 13 novembre étoit à la cangue, sur laquelle on avoit écrit ces mots

en

en gros caractères : *Criminel pour être de la religion chrétienne.*

Les pères portugais voyant que tous les mouvemens qu'ils s'étoient donnés pour calmer cette affaire avoient été inutiles, prirent la résolution de recourir à l'empereur. Ils dressèrent un placet ; et le 20 novembre, le père Kegler, président du tribunal des mathématiques ; le père Parennin, supérieur de la maison française ; et le père Pinheiro, supérieur de l'église orientale des pères portugais, auxquels se joignirent le père Chalier et le frère Castiglione, qui étoient au palais, allèrent trouver un des grands maîtres de la maison impériale, nommé *Hay-Ouang*, qui est spécialement chargé des affaires des Européens, et ils lui montrèrent le mémorial ou placet qu'ils avoient dressé. Ce seigneur, que le père Kegler avoit déjà mis au fait de cette affaire, parut fort piqué de ce que le tribunal des crimes n'avoit eu nul égard à son intercession : il leur dit qu'il avoit fait venir le mandarin *Ou-Che-San*, auteur de tout le mal, et qu'il lui avoit parlé en ces termes : « Si tu as le pouvoir absolu de chasser » tous les Européens de la Chine, tu peux conti- » nuer ; sinon tu t'engages dans une entreprise qui » est au-dessus de tes forces. Qui a ordonné à votre » tribunal de publier des affiches ? Pourquoi ne » trouvant point de crime dans *Lieou-Eul*, l'atta- » quez-vous sur la loi chrétienne ? Révoquez au plu- » tôt l'ordre que vous avez envoyé aux différens tri- » bunaux de cette ville, et n'y manquez pas : je

» reçois le mémorial des Européens qui se sont mis » à genoux devant moi ».

Il dit ensuite aux missionnaires de lui laisser leur mémorial, qu'il l'examineroit ; qu'ils n'avoient qu'à revenir dans deux jours, et qu'il leur diroit s'il y avoit quelque chose qui dût être réformé. Il n'attendit pas jusqu'à ce temps-là, il le lut le même jour ; et sur le soir, il le rendit au frère Castiglione, en lui marquant ce qu'il falloit y corriger. Le lendemain, qui étoit le 23 novembre, on le lui porta corrigé selon ses ordres ; il le reçut, avec promesse de le montrer le jour suivant aux présidens du tribunal des crimes ; et qu'au cas qu'ils refusassent de retirer l'ordre qu'ils avoient donné, il le feroit passer à l'empereur. Sur le soir du même jour, il dit au père Chalier, qu'il n'avoit pas eu encore le temps de le montrer aux grands mandarins du tribunal des crimes ; on nous insinua qu'il l'avoit fait dans la suite : quoi qu'il en soit, ce tribunal agit comme s'il n'en avoit eu nulle connoissance.

Le 25 novembre, l'empereur partit pour se rendre à la sépulture de l'empereur *Cang-Hi*, le grand maître *Hay-Ouang* le suivit ; ainsi la protection que nous espérions de ce seigneur, nous manquant pour lors, les mandarins exécutèrent l'ordre que le tribunal des crimes leur avoit donné. Deux jours après le départ de l'empereur, on vit à toutes les portes et à tous les carrefours de la ville, de grands *cao-chi* ou placards contre la religion chrétienne. Dans chacun de ces *cao-chi*, étoit écrite tout du long la sentence du tribunal des crimes, et on concluoit ainsi :

« En conséquence de quoi, si quelqu'un s'avise, » sous prétexte de maladie, de fréquenter l'hôpital » des enfans abandonnés, il sera arrêté et livré au » tribunal des crimes. C'est pour vous le faire sa- » voir, gens de bannières et peuples, que nous fai- » sons afficher cet ordre. Que chacun ait soin de » garder les loix de l'empire; que ceux qui ont erré » reviennent à résipiscence, et reprennent la loi de » l'empire qui leur est naturelle; que s'il s'en trouve » qui suivent en secret, cette loi étrangère, ou qui » refusent d'y renoncer, ils seront très-sévèrement » punis. Le 6 de la dixième lune de la seconde » année de *Kien-Long* » : c'est le 27 novembre 1737.

Le 2 de décembre, l'empereur étant revenu de la sépulture de *Cang-Hi*, les pères allèrent au palais pour s'informer de sa santé; ils croyoient y trouver le grand maître *Hay-Ouang*, mais il étoit retourné chez lui sans venir au palais. Ils y allèrent le lendemain vers midi, et lui portèrent deux placards affichés contre la loi chrétienne. Il leur dit de venir dans deux jours, et qu'il présenteroit leur mémorial à l'empereur. On le fit, et ce seigneur le remit à un de ses écrivains, en lui disant de le porter de sa part à l'eunuque *Ouang*, avec ordre de le faire présenter le jour suivant, à l'empereur. Voici la teneur de ce mémorial.

« Les Européens *Tay-Tsi-Hien* (le père Ke- » gler), etc., offrent avec un profond respect ce » mémorial à votre majesté, contre la calomnie la » plus atroce. Nous trouvant dénués de tout appui

» et de toute protection, à qui aurions-nous recours
» qu'à votre majesté?

» Le 6 de cette dixième lune (27 novembre),
» lorsque nous nous y attendions le moins, on vint
» nous dire que dans toutes les rues, grandes et
» petites de cette ville de Pékin, on voyoit des
» affiches du gouverneur, des mandarins des cinq
» départemens, des deux *Tchi hien*, et autres juri-
» dictions, en conséquence d'un ordre du tribunal
» des crimes, qui proscrit la religion chrétienne,
» ordonne de se saisir de ceux qui la professent, et
» de les livrer à leur tribunal pour y être sévèrement
» punis. »

» Ce qui a donné lieu à l'arrêt de ce tribunal,
» c'est que *Lieou-Eul*, homme du peuple, suivant
» la pratique de sa religion, avoit versé de l'eau sur
» la tête de quelques petits enfans, et avoit récité
» des prières. Cette pratique est la porte par où
» l'on entre dans la religion chrétienne, fondée sur
» la plus droite raison. Nous n'avions pas encore en-
» tendu dire que ce fût un crime de verser de l'eau
» et de réciter des prières, ni que l'un ou l'autre
» méritât des châtimens. C'est cependant unique-
» ment pour cela, et non pour aucune autre raison,
» que l'on a donné deux fois la question à *Lieou-*
» *Eul*; c'est uniquement pour la religion sainte, qu'il
» a été battu et mis à la cangue, sur laquelle on a
» écrit ces mots en gros caractères : *Criminel pour*
» *être entré dans la religion chrétienne*. Comme nous
» n'oserions parler à votre majesté du motif qui

» fait agir de la sorte, nous le passerons sous si-
» lence.

» Nous, vos fidèles sujets, charmés de la réputa-
» tion de votre gouvernement, nous sommes venus
» ici pour y passer le reste de nos jours; ce n'est
» que dans le dessein de porter les peuples à honorer
» et à aimer ce qu'ils doivent honorer et aimer, et
» de leur faire connoître ce qu'ils doivent savoir et
» pratiquer. Les empereurs de votre auguste dy-
» nastie se sont servis de gens venus de loin, sans la
» moindre difficulté. L'empereur *Chun-Chi* honora
» feu *Tang-Jo-Ouang* (le père Adam Schal), du glo-
» rieux titre de *Tong ouei Kiao se*, ou de maître
» qui approfondit les choses les plus subtiles, et le
» gratifia de l'honorable inscription qui subsiste en-
» core en son entier. L'empereur *Cang-Hi* employa
» avec un égal avantage *Nan-Hoai-Gin* (le père
» Verbiest), le fit assesseur du tribunal des ouvrages
» publics, et le chargea des affaires du tribunal des
» mathématiques. Il donna à *Tchang-Tching* (le
» père Gerbillon), et à *Pe-Tsin* (le père Bouvet),
» une maison en dedans de la porte *Si ngan men*,
» et leur y fit bâtir une église. La trente-unième
» année de *Cang-Hi*, le vice-roi de la province de
» *Tche-kiang*, ayant fait défense de suivre la reli-
» gion chrétienne, *Suge-Sin* (le père Thomas Pe-
» reyra), et *Ngan-To* (le père Antoine Thomas),
» eurent recours à l'empereur, qui ordonna au tri-
» bunal des ministres de se joindre à celui des cé-
» rémonies, et de juger conjointement cette affaire.
» La sentence qu'ils prononcèrent fut, qu'il ne fal-

» loit pas condamner la religion chrétienne, ni dé-
» fendre à personne de la pratiquer. Cette sentence
» fut enregistrée dans les tribunaux, c'est ce qu'on
» peut examiner. Le même empereur, la quarante-
» cinquième année de son règne, donna aux mis-
» sionnaires des patentes avec le sceau du grand
» maître de sa maison. La cinquantième année, il
» donna à l'église qui est au-dedans de la porte *Suen-*
» *ou-men*, cette inscription : *Ouan yeou tching yuen*,
» c'est-à-dire, le vrai principe de toutes choses. Il
» l'accompagna de deux autres inscriptions pour être
» placées à côté, selon la coutume : l'une est : *Vou*
» *chi vou tchong sien tso hing ching tchin tchu tsay*,
» c'est-à-dire, sans commencement, sans fin, et
» véritable maître, il a donné commencement à tout
» ce qui a figure, et sa providence les gouverne; et
» l'autre est : *Suen gen suen y yue tchao ching tsi*
» *ta kiuen heng*, c'est-à-dire, souverainement bon,
» souverainement juste, il a fait éclater sa souve-
» raine puissance en sauvant les malheureux. L'em-
» pereur votre auguste père, a fait *Tay-Tsin-Hien*
» (le père Kegler), président du tribunal des ma-
» thématiques, et assesseur honoraire du tribunal
» des cérémonies. Il a fait de même *Su-Meou-Te*
» (le père André Pereyra), assesseur du tribunal des
» mathématiques; il a donné ordre à *Pa-To-Min*
» (le père Parennin), et autres, d'enseigner le
» latin à plusieurs jeunes gens, fils de mandarins :
» ce sont toutes faveurs si éclatantes et si singu-
» lières, qu'elles sont comme le soleil et les étoiles
» au ciel, et qu'il est difficile de les mettre par écrit.

» Ce qui nous a rempli d'une nouvelle joie, sire,
» c'est que votre majesté montant sur le trône, nous
» a honorés d'une protection particulière. Nous avons
» appris que cette année, à la troisième lune, elle a
» donné un ordre qu'elle a fait publier dans tout
» l'empire, où elle dit clairement que les loix de
» l'empire n'ont jamais condamné la religion chré-
» tienne; et ayant été informée de l'arrivée toute
» récente de quelques missionnaires, elle a ordonné
» de les faire venir à la cour.

» Lorsqu'on considère tant de bienfaits que nous
» avons reçus de votre majesté, est-il facile de les
» exprimer? Elle ne nous regarde point comme
» étrangers, elle nous traite avec la même bonté que
» ses propres sujets; c'est ce que personne n'ignore.
» On cite cependant contre nous *Mouan-Pao*; dans
» quel dessein? A la huitième année d'*Yong-Tching*,
» ce grand prince, à la huitième lune, nous gratifia
» de mille taels pour réparer nos églises; s'il eût
» été vrai qu'il eût proscrit notre religion, nous
» auroit-il fait une si insigne faveur, qui tendoit
» directement à la perpétuer? Dans l'affaire que sus-
» cita *Mouan-Pao*, il n'est fait nulle mention, ni
» d'afficher des placards dans les rues, ni de saisir
» des chrétiens, ni de les renfermer dans les pri-
» sons, encore moins de leur donner la question,
» de les battre, et de les mettre à la cangue. Plus
» nous pensons à ce qui se passe aujourd'hui à notre
» égard, plus nous sommes persuadés qu'on n'a agi
» que par des vues particulières, et par une dispo-
» sition de cœur à nous calomnier et à nous per-

» dre, jusqu'à nous porter comme rebelles sous le » char de votre majesté, afin de nous détruire; c'est » ce que nous ne saurions expliquer.

» Suivant les maximes de notre sainte religion, » nous souffrons tranquillement les injures et les torts » qu'on nous fait, sans nous plaindre, et sans avoir » même la pensée d'en tirer vengeance; mais il s'agit » ici de l'honneur de la religion que nous professons: » nous trouvant sans ressource et sans honneur de- » vant les hommes, et rappelant dans notre souvenir, » les bienfaits de tous les empereurs de votre auguste » dynastie, et ceux que nous avons reçus de votre » majesté, nous ne saurions retenir nos larmes, et » ne les pas rappeler dans la mémoire de votre ma- » jesté, en la conjurant de nous en acoorder un qui » sera semblable à ceux d'un père et d'une mère, » pleins de tendresse et de bonté. Malheureux or- » phelins que nous sommes, et destitués de tout ap- » pui, nous osons lui demander une grâce singu- » lière, qui est de terminer elle-même cette affaire, » afin que nous ne succombions pas sous la calomnie » de ceux qui ne cherchent que notre perte. Dès- » lors, toutes les calomnies cesseront; nous regar- » derons ce jour comme celui de notre naissance, » et cette faveur comme une année de nouvelle vie. » C'est dans cette espérance, que pénétrés de crainte » et de respect, nous osons offrir ce mémorial à » votre majesté, le seizième jour de la seconde an- » née de *Kien-Long*, c'est-à-dire, le 7 décembre ».

A une heure après midi, le grand maître *Hay-Quang* joignit les missionnaires, et leur dit en langue

tartare : Votre affaire est remise par l'empereur au tribunal des crimes, afin qu'il l'examine, et qu'il en fasse son rapport à sa majesté. A ce discours, les missionnaires demeurèrent interdits : « Notre affaire, » dit sur cela le père Parennin, est remise au tri- » bunal des crimes ! Eh ! c'est ce tribunal qui nous » l'a suscitée. Il est vrai, répondit ce seigneur, mais » *Yn-Ki-Chan*, qui étoit *Tsong-tou* de la province » de *Koei-tcheou*, vient d'être fait président de ce » tribunal à la place de *Naschtou* qui est allé à *Nan-* » *kin*; il n'a nulle part à ce qui s'y est passé. Allez, » allez, ajouta-t-il, quand cette affaire sera termi- » née, vous viendrez remercier sa majesté ».

Cette réponse ne tranquillisa pas ces pères, car enfin, ils se voyoient en compromis avec un des plus grands tribunaux de l'empire, qui ne pouvoit manquer d'être piqué de ce qu'on avoit eu recours à l'empereur contre sa décision; ainsi, loin d'espérer rien d'avantageux, ils avoient tout lieu de craindre, que si le rapport de ce nouveau président n'étoit pas favorable, il fût plus difficile que jamais d'en revenir, à moins d'une protection spéciale de la divine Providence. L'événement fit voir qu'ils ne craignoient pas vainement, car voici quelle fut sa réponse, présentée à l'empereur le vingt-deux de la dixième lune, c'est-à-dire, le 13 décembre.

« *Yn-Ki-Chan*, président du tribunal des crimes, » et président honoraire du tribunal de la guerre, » présente avec respect, à votre majesté ce mémorial, » pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné d'examiner

» le mémorial des Européens, et de lui en faire mon
» rapport ».

Après avoir fait le précis du mémorial présenté par les missionnaires, et de la sentence du tribunal des crimes, où il rapporte les réponses faites par le chrétien et par le gardien de l'hôpital, il poursuit ainsi :

« Examinant les registres, j'ai trouvé que dans
» la douzième lune de la première année d'*Yong-*
» *Ching*, le tribunal des rites délibéra sur un mé-
» morial de *Mouan-Pao*, ceinture rouge, *Tsong-*
» *tou*, ou gouverneur général des provinces de
» *Tche-kiang* ou *Foukien*, qui demandoit que la re-
» ligion chrétienne fût proscrite, quoiqu'on pût
» laisser les Européens à Pékin pour y travailler à
» quelques ouvrages, et s'en servir dans des affaires
» de peu de conséquence; mais que pour ceux qui
» étoient dans les provinces, on n'en retiroit nul
» avantage; que le peuple stupide et ignorant, écou-
» toit leur doctrine et suivoit leur religion, se rem-
» plissant ainsi l'esprit et le cœur d'inquiétudes,
» sans la moindre utilité : sur quoi, il demandoit
» qu'on condamnât cette religion, qu'on obligeât
» ceux qui l'avoient embrassée d'y renoncer; et que
» s'il s'en trouvoit dans la suite qui s'assemblassent
» pour en faire les exercices, on les punît rigou-
» reusement : sentence qui fut approuvée par l'em-
» pereur.

» De plus, à la troisième lune de la première an-
» née de *Kien-Long* (1736), les régens de l'em-
» pire, les princes et les grands délibérèrent sur le

» mémorial de *Tcha-Se-Hay*, mandarin de *Tong-tching-se,* qui demandoit qu'il fût fait de rigoureuses défenses aux soldats et au peuple d'embrasser la religion chrétienne ; qu'il s'en trouvoit dans les huit bannières qui l'avoient embrassée ; qu'on ordonnât à leurs officiers de les punir sévèrement, s'ils y persévéroient, et que le tribunal des rites publiât, par des placards affichés dans toutes les rues, la défense qu'il feroit aux Européens, d'inviter en quelque manière que ce fût, les soldats ou le peuple à suivre leur religion : sentence que votre majesté a approuvée, qu'on respecte et qu'on garde dans les registres ; ainsi, la défense faite aux soldats et au peuple d'embrasser cette religion, est évidemment une loi de l'empire qu'on doit respecter au dedans et au dehors.

» A l'égard de l'affaire présente, un homme du peuple, nommé *Lieou-Eul,* est entré dans la religion chrétienne, est allé à l'hôpital des petits enfans abandonnés, et il a fait usage d'une eau magique : il a violé en cela la loi, sa déposition en fait foi ; et la loi porte, que pour un pareil crime, il soit condamné à la cangue. Les soldats et le peuple ne sont pas instruits des rigueurs des loix, c'est pourquoi il y en a qui embrassent cette religion ; il a donc fallu les leur faire connoître, et envoyer la sentence au gouverneur de Pékin, et aux mandarins des cinq départemens de la ville, afin que les tribunaux en avertissent le public par leurs affiches : qu'on maintienne les loix dans leur vigueur, et qu'on réveille les stupides,

» C'est ainsi certainement, qu'on doit faire respecter
» les loix et traiter les affaires.

» Pour ce qui est de la question, à laquelle *Lieou-*
» *Eul* a été appliqué, on a eu raison de l'y con-
» damner, parce que l'eau qu'il versoit sur la tête
» des petits enfans, a du rapport à la magie, et en
» a toute l'apparence. Le criminel ne l'avouant pas,
» on a dû le mettre à la question ; c'est la coutu-
» me du tribunal, fondée sur la raison, afin de dé-
» mêler le vrai d'avec le faux : il faut arracher jus-
» qu'à la racine de toute mauvaise doctrine qui
» tend à tromper les peuples. Ce n'est que parce
» que les Européens ont quelques connoissances de
» la science des nombres, que les prédécesseurs de
» votre majesté, pleins de bonté pour les étrangers,
» ne les ont pas obligés de s'en retourner. Est-ce
» qu'il leur est permis de répandre leur religion
» dans l'empire, de rassembler de côté et d'autre,
» nos peuples, et de les jeter dans le trouble par
» leur doctrine erronée? *Lieou-Eul*, qu'on a pris et
» qu'on a mis à la cangue, est entré à l'étourdie
» dans la religion chrétienne : il n'est point chrétien
» européen. Appartient-il aux Européens de gou-
» verner ceux qui ont embrassé leur religion? S'il
» est vrai, comme ils l'ont rapporté à votre majes-
» té, que *Lieou-Eul*, suivant les maximes de leur
» religion, ne puisse pas être examiné par la justi-
» ce, il ne sera donc plus permis aux mandarins
» d'interroger nos Chinois qu'ils auront trompés.
» Les mandarins du tribunal, suivant les loix éta-
» blies, gouvernent les Chinois ; qu'y a-t-il en cela

» qui ne soit conforme à la droite raison ? Et voilà » cependant ce qu'ils appellent sentiment particu- » lier, et disposition de cœur à les calomnier et à les » perdre. Y a-t-il rien de plus absurde? Les étran- » gers des autres royaumes sont naturellement fort » ignorans, c'est ce qu'il n'est pas besoin d'exami- » ner ici ; mais pour ce qui regarde le gouverne- » ment du peuple, on ne sauroit être trop exact et » trop sévère, pour inspirer du respect et de la » crainte pour les loix. La religion des Européens » inspire beaucoup d'adresse à tromper les gens ; il » y auroit de grands inconvéniens à lui accorder la » moindre liberté, les suites en seroient fâcheuses ; » on ne peut s'empêcher de s'en tenir à nos loix. » Voilà, sire, ce que moi, fidèle sujet de votre » majesté, après un examen exact, lui présente avec » respect, sur la punition de *Lieou-Eul*, et l'ordre de » défendre au peuple, par des affiches publiques, d'en- » trer dans la religion chrétienne, et de prescrire à » ceux qui y sont entrés d'y renoncer : prosterné jus- » qu'à terre, je prie votre majesté de l'approuver ».

L'empereur approuva ce mémorial, et le même jour, les missionnaires furent appelés au palais, par le grand maître *Hay-Ouang*, pour entendre l'ordre de sa majesté, qui portoit que le tribunal des crimes s'étoit conformé aux loix tirées de ses registres ; qu'on leur laissoit la liberté de faire dans leurs églises, les exercices de leur religion ; qu'on ne vouloit pas que les Chinois, et surtout les Tartares, gens de bannières, en fissent profession ; que du reste, ils n'avoient qu'à remplir leurs emplois à l'ordinaire.

Les missionnaires écoutèrent cet ordre à genoux : « Nous ne sommes pas venus de plus de six mille » lieues, répondit le père Parennin, pour demander la permission d'être chrétiens, d'en faire les » fonctions, de prier Dieu en secret ; la cour, la » ville, les provinces savent que nous venons ici » pour prêcher la religion chrétienne, et en même » temps, rendre à l'empereur les services dont nous » sommes capables. Les empereurs, prédécesseurs » de sa majesté, et surtout son auguste aïeul, ont » fait examiner notre doctrine, non par quelques » particuliers ignorans, tels que sont ceux qui nous » ont accusés sous ce règne et sous le précédent ; » mais par tous les tribunaux souverains, par les » grands du dedans et du dehors, qui tous, après » une exacte discussion et un mûr examen, ont dé» claré que la religion chrétienne étoit bonne, véri» table et entièrement exempte du moindre mauvais » soupçon ; qu'il falloit bien se donner de garde de » la proscrire, ou d'empêcher les Chinois de la sui» vre et d'aller dans les églises : cette déclaration fut » confirmée par l'empereur, et publiée dans tout » l'empire.

» Depuis ce temps-là notre sainte religion n'a » point changé, elle est toujours la même, nos li» vres en font foi ; pourquoi donc le tribunal des » crimes fait-il emprisonner les chrétiens ? pourquoi » les punit-il ? pourquoi fait-il afficher des placards » par toute la ville, pour obliger ceux qui en font » profession d'y renoncer ? pourquoi ordonne-t-il » la même chose dans les provinces ? Si c'est être

» criminel que d'être chrétien, nous le sommes
» bien davantage, nous autres, qui exhortons les
» peuples à embrasser le christianisme ; cependant
» on nous dit de continuer nos emplois : mais avec
» quel front pourrons-nous désormais paroître ?
» comment pourrons-nous, couverts de honte et de
» confusion, avec le nom odieux de sectaires et de
» séducteurs du peuple, servir tranquillement sa
» majesté ? Si l'on nous disoit maintenant : retour-
» nez dans votre pays, notre condition seroit-elle
» meilleure ? On nous diroit en Europe : N'avez-
» vous pas comblé d'éloges le nouvel empereur ?
» dans combien de lettres ne nous avez-vous pas
» mandé, que ce grand prince récompensoit les gens
» de bien, qu'il pardonnoit aux coupables, qu'il
» vous traitoit aussi bien et encore mieux que ses
» prédécesseurs ? Toute l'Europe s'en réjouissoit, et
» lui donnoit mille bénédictions : aujourd'hui vous
» voilà hors de la Chine ; vous l'avez donc obligé,
» ou par votre mauvaise conduite, ou par quelque
» faute éclatante, de vous chasser de son empire.
» Que répondrions-nous, seigneur ; nous croiroit-on
» sur notre parole ? Daigneroit-on écouter ce que
» nous aurions à dire pour notre justification ? Nous
» voilà donc dans le déplorable état de ceux qui ne
» peuvent avancer ni reculer : que nous reste-t-il
» autre chose, que d'implorer la clémence de sa ma-
» jesté ? C'est notre empereur, c'est notre père,
» nous n'avons point d'autre appui, pourroit-il nous
» abandonner ? Serions-nous les seuls qui gémirions
» dans l'oppression, sous son glorieux règne ? Et

» vous, seigneur, qui nous voyez à vos pieds, dai-
» gnez lui représenter notre affliction et nos gémis-
» semens, ou permettez-nous de les offrir par écrit.
» Par écrit; non, dit ce seigneur, c'est une affaire
» conclue : un grand tribunal a parlé, on ne peut
» en revenir. Mais, répliqua le père, plusieurs grands
» tribunaux avoient parlé, comment en revient-on
» aujourd'hui » ? Ce seigneur étoit réellement affligé d'avoir agi en faveur des missionnaires avec si peu de succès, mais il n'osoit recevoir aucun écrit : « Si l'on
» m'interroge, dit-il, je parlerai, et je vous rendrai
» service ». C'est avec cette réponse, dont il fallut bien se contenter, que les pères se retirèrent.

Le lendemain, vingt-troisième de la lune, c'est-à-dire le 14 décembre, l'empereur se rendit, sur les dix heures du matin, dans l'appartement où le frère Castiglione étoit occupé à peindre; il lui fit plusieurs questions sur la peinture. Le frere, accablé de tristesse et de douleur, de l'ordre donné le jour précédent, baissa les yeux, et n'eut pas la force de répondre. L'empereur lui demanda s'il étoit malade : « Non, sire, lui répondit-il, mais je suis dans le
» plus grand abattement; puis se jetant à genoux :
» Votre majesté, sire, condamne notre sainte reli-
» gion, les rues sont remplies de placards qui la
» proscrivent : comment pourrons-nous après cela,
» servir tranquillement votre majesté ? Lorsqu'on
» saura en Europe l'ordre qui a été donné, y aura-
» t-il quelqu'un qui veuille venir à votre service? Je
» n'ai point défendu votre religion, dit l'empereur,
» par rapport à vous autres, il vous est libre de

» l'exercer;

» l'exercer; mais nos gens ne doivent pas l'embrasser. Nous ne sommes venus depuis si long-temps à la Chine, répondit le frère, que pour la leur prêcher, et l'empereur *Cang-Hi*, votre auguste aïeul, en a fait publier la permission dans tout l'empire ». Comme le frère dit tout cela les larmes aux yeux, l'empereur en fut attendri; il le fit lever, et lui dit qu'il examineroit encore cette affaire.

Le vingt-quatrième de la lune, c'est-à-dire, le 15 décembre, le grand maître *Hay-Ouang*, se trouvant malade, l'empereur fit appeler le seizième prince, son oncle, pour lui donner ses ordres; c'est celui-là même qui étoit à la tête des princes et des grands, lorsque la première année du règne de cet empereur, il fut fait défense aux soldats des huit bannières, d'embrasser la religion chrétienne. Ce prince fit avertir les pères de se trouver le lendemain matin, au palais. Ils furent fort alarmés de ce nouvel ordre, parce qu'ils connoissoient la mauvaise disposition de ce seizième prince à leur égard : ils redoublèrent donc leurs prières pour l'heureux succès d'une affaire si importante; et suivant l'ordre qui leur avoit été intimé, ils se rendirent de grand matin, au palais : ils y attendirent jusqu'à une heure après midi, que le seizième prince sortît de l'intérieur du palais, et vînt dans les appartemens extérieurs où étoient les missionnaires. Il les fit entrer dans une chambre écartée, il leur renouvela l'ordre de l'empereur, mais bien plus radouci. « L'empereur, leur dit-il, » n'a point défendu votre religion; *Lieou-Eul* n'a » point été puni parce qu'il étoit chrétien, il l'a été

» selon les loix de la Chine, pour d'autres fautes ».
Comme le fait qu'il nioit étoit évident, ce prince, pour donner à ce qu'il avançoit un air de vérité, ajouta : « On punit à la Chine les *Lamas*, les *Ho-» Chang*, les *Tao-Sse* (ce sont trois différentes sor-» tes de bonzes), qui guérissent les malades en les » touchant à la tête, et récitant des prières ». On conçoit assez ce que les missionnaires répondirent à une semblable comparaison ; mais sur quoi ils insistèrent le plus, ce fut sur ce que l'ordre qu'ils recevoient de l'empereur, n'étoit connu que d'eux seuls, et que n'étant pas signifié au tribunal, il continueroit à faire mettre des affiches injurieuses à la religion chrétienne, non-seulement à Pékin, mais encore dans toutes les provinces de l'empire, ce qui autoriseroit les mandarins à tourmenter les chrétiens. « Je vous réponds » du contraire, leur dit-il, soyez en repos ; et si » vous avez sur cela quelque peine, faites un mémo-» rial par lequel vous remercierez l'empereur, en lui » demandant qu'il ne soit plus permis de mettre au-» cune affiche contraire à la religion chrétienne ; je » le ferai passer à l'empereur, et s'il m'appelle en » sa présence, je lui exposerai toutes vos raisons ».

Les missionnaires, selon le conseil du prince, dressèrent un nouveau mémorial, qu'ils portèrent le lendemain de grand matin, au palais ; mais ils ne purent voir le prince qu'à deux heures après midi : il reçut le mémorial, il le lut, mais il le trouva trop fort : « Il semble, leur dit-il, que vous vouliez dic-» ter à l'empereur ce qu'il doit faire ». Alors il résolut de leur donner par écrit l'ordre de l'empereur,

qu'il ne leur avoit déclaré que de vive voix ; il le dicta à un écrivain du palais, et le fit communiquer au grand maître *Hay-Quang*, qui l'approuva. Les missionnaires le remercièrent, et firent le mémorial suivant, pour marquer leur reconnoissance à l'empereur.

« Les Européens, *Tay-Sin-Hien* (le père Kegler), et autres, offrent avec respect ce mémorial » à votre majesté, pour la remercier d'un bienfait » insigne. Le 25 de cette lune, le prince *Tchouang-Tsin-Ouang* (nom du seizième prince), et le grand » maître *Hay-Ouang*, nous ont publié l'ordre de » votre majesté, qui dit ; *Le tribunal des crimes a » pris et puni Lieou-Eul, pour avoir transgressé les » loix de la Chine ; certainement il devoit être ainsi » puni : cela n'a nul rapport à la religion chrétienne, » ni aux Européens : qu'on respecte cet ordre.* Nous, » vos fidèles sujets, recevons ce bienfait ; pleins de » reconnoissance, et prosternés jusqu'à terre, nous » lui en rendons de très-humbles actions de grâces, » et nous osons lui demander, que par un effet de » son cœur bienfaisant, elle ne permette pas qu'on » affiche des *cao-chi* ou placards contre la religion » chrétienne, et que le nom de chrétien ne soit » pas un titre pour prendre ou punir personne, afin » que nous jouissions du bonheur de la paix de son » glorieux règne. Quand même nous épuiserions » toutes nos forces pour reconnoître un tel bienfait, nous n'en pourrions jamais reconnoître la dix-millième partie. C'est pour lui en rendre grâces » que nous lui offrons ce placet, le 27 de la dixiè-

» me lune de la seconde année de *Kien-Long* (18 dé-
» cembre) ».

Le même jour, le seizième prince vit ce mémorial, le lut, en fut content, et le fit passer à l'empereur par la voie ordinaire des mémoriaux. L'empereur l'approuva dans les mêmes termes, et avec les mêmes caractères dont il s'étoit servi pour approuver le mémorial d'*Yn-Ki-Chan*, que j'ai rapporté ci-dessus. Sa réponse fut renvoyée au prince en ces termes : *Ordre de l'empereur : à l'avenir on ne mettra plus d'affiches contre la religion chrétienne.* Le prince leur intima cette réponse d'un air gai, et comme ils s'étoient mis à genoux pour la recevoir, il les fit relever, il s'assit et les fit asseoir : il leur dit ensuite beaucoup de choses obligeantes, qu'ils écoutèrent, comme s'ils eussent été persuadés qu'elles partoient d'un cœur sincère ; il les exhorta jusqu'à deux fois, à continuer chacun leurs occupations, c'étoit un ordre de l'empereur : il leur fit aussi entendre, qu'il signifieroit aux grands mandarins du tribunal des crimes la réponse de sa majesté à leur mémorial, quoiqu'il ne le leur promit pas en termes exprès. Il le fit en effet, mais simplement de vive voix.

Quand les missionnaires furent de retour dans leur maison, ils jugèrent tous que cette réponse signifiée de la sorte, ne suffiroit pas, et qu'il falloit prier le prince de la faire passer au tribunal dans les formes ordinaires ; c'est ce qui n'étoit pas facile, parce qu'il n'avoit pas sur cela un ordre précis de l'empereur, et que d'ailleurs, c'étoit faire honte à

un des plus grands tribunaux de l'empire, de l'obliger à mettre dans ses registres le contraire de ce qu'il avoit demandé à l'empereur, et qu'il avoit obtenu. Nonobstant cette difficulté qu'ils ne sentoient que trop, ils ne laissèrent pas de dresser un écrit, où sous prétexte de remercier ce prince des peines qu'il avoit prises, ils lui demandèrent cette grâce. Quatre d'entre eux allèrent à son hôtel pour lui présenter cet écrit; mais il s'excusa de les voir, sur ce qu'il ne faisoit que de rentrer chez lui, et il leur fit dire d'être tranquilles, et qu'il avoit averti les grands mandarins des intentions de l'empereur.

On fut jusqu'au commencement de l'année 1738, sans entendre dire que le tribunal eût fait aucune démarche sur cette affaire. Ce ne fut que vers le 14 de janvier, qu'on apprit par une voie sûre, que dès le 27 décembre, le tribunal des crimes avoit envoyé le mémorial d'*Yn-Ki-Chan*, approuvé par l'empereur, au tribunal du *Tou-tcha-yuen*, et dans toutes les provinces de l'empire, pour y être inséré dans tous les registres. Les missionnaires en furent consternés, car il y avoit tout lieu de craindre une persécution générale dans tout l'empire.

Le père André Pereyra, vice-provincial des Jésuites portugais, qui connoissoit le *Tsong-tou*, ou gouverneur général de la province de *Petche-ly*, lui envoya un catéchiste à son hôtel de Pékin, où il étoit alors, pour lui communiquer le dernier mémorial offert à l'empereur, avec la réponse de sa majesté, et le prier de ne pas permettre qu'on maltraitât les chrétiens de son gouvernement.

Ce mandarin demanda pourquoi les missionnaires n'avoient pas fait mettre ce mémorial et la réponse dans les gazettes publiques, où il avoit vu celui d'*Yn-Ki-Chan;* qu'il n'en falloit pas davantage pour contenir les mandarins des provinces. Le catéchiste répondit, qu'on avoit bien voulu l'y faire mettre, mais que le gazetier l'avoit refusé, parce que ce mémorial n'avoit pas été envoyé par l'empereur au tribunal des ministres d'Etat, pour y être enregistré. Sur quoi *Ly-Ouei*, c'est le nom de ce *Tsong-tou,* fit venir un de ses secrétaires, et lui ordonna de prendre le mémorial et la réponse de l'empereur, et de les faire mettre dès ce soir-là même, dans les gazettes publiques, afin de les faire passer incessamment dans toutes les provinces de l'empire. En renvoyant le catéchiste, il lui recommanda de dire au père Pereyra, qu'il devoit se tranquilliser sur ce qui regardoit les chrétiens de son gouvernement, et qu'on ne les inquiéteroit point sur leur religion.

D'un autre côté, le père Parennin fit imprimer avec tous les ornemens dont on décore les ordres de l'empereur, les trois mémoriaux qui lui avoient été offerts, et ses réponses. Ils formoient un petit livre, dont il fit tirer un grand nombre d'exemplaires, pour les répandre par-tout, autant qu'il seroit possible. Outre que ce remède vint trop tard pour prévenir le mal, comme il étoit dénué des formalités de la justice qu'on n'avoit pu obtenir, il s'en fallut bien qu'il pût faire une impression semblable à celle que faisoient des ordres du tribunal des crimes, appuyés auparavant de l'autorité de l'empereur.

On ne fut pas en effet long-temps sans en éprouver les suites qu'on appréhendoit. Les pères portugais reçurent une lettre que le père Gabriel, de Turin, franciscain, missionnaire de la sacrée congrégation, leur avoit envoyée par un exprès, où il exposoit le triste état où il se trouvoit dans la province de *Chan-si*, en conséquence des *cao-chi*, ou placards affichés contre la loi chrétienne, condamnée par le tribunal des crimes. Il mandoit qu'il s'étoit retiré sur une montagne, dans un antre, avec ses plus fidèles domestiques, et que, malgré les précautions qu'il avoit prises pour cacher le lieu de sa retraite, il s'attendoit d'y être arrêté au premier jour, chargé de chaînes, conduit au tribunal des mandarins, et peut-être à Pékin, dans les prisons du tribunal des crimes.

Peu de jours après, le révérend père Antoine, de la Mère de Dieu, franciscain et zélé missionnaire, arriva au collége des Portugais, déguisé en pauvre, pour n'être pas reconnu; il y demeura caché tout le temps qu'il y resta, disant la messe de grand matin, et ne sortant point de sa chambre le reste de la journée. Il étoit venu de la province de *Chan-tong* à Pékin, parce qu'ensuite des ordres du tribunal des crimes, tous les lieux de sa mission étoient remplis d'affiches contre la loi chrétienne; ses néophytes en avoient été si fort effrayés, que nul d'entr'eux n'osoit le recevoir dans sa maison.

Quinze jours étoient à peine écoulés, que le révérend père Ferrayo, franciscain et missionnaire de la sacrée congrégation, vint pareillement à Pékin, de

la province de *Chan-tong*, où il étoit, pour y chercher quelque protection auprès du mandarin qui tourmentoit les chrétiens de son département. Le père Peinheiro, supérieur de l'église orientale des pères portugais, auquel il s'adressa particulièrement, se donna beaucoup de mouvemens pour lui procurer de fortes recommandations auprès des mandarins de sa province, avec lesquelles il retourna dans sa mission; et l'on a pas su que le feu de la persécution y ait été tout-à-fait éteint.

Le 16 août de la même année 1738, la famille d'un mandarin d'armes, toute chrétienne, arriva de la province de *Chan-si* à Pékin. La persécution excitée par l'ordre qu'on y avoit reçu du tribunal, avoit contraint cette famille de se retirer à *Si-ngan-fou* qui en est la capitale. Le poste de ce mandarin n'étoit point dans cette capitale, il en étoit éloigné de huit grandes journées; mais il y avoit loué une maison pour loger sa famille, afin qu'elle prît soin de son père qui étoit dans un grand âge, et malade, et qu'elle lui procurât la consolation de recevoir les sacremens, pour le disposer à la mort qui n'étoit pas éloignée. Lorsque l'ordre du tribunal des crimes arriva, on fit la recherche des maisons où il y avoit des chrétiens; le *Tchi-hien*, dans le département duquel étoit la maison du mandarin chrétien, eut quelque soupçon qu'un Européen s'y étoit caché : il fit semblant d'ignorer qu'elle appartînt au mandarin, et il y envoya des officiers de justice pour la visiter et enlever l'Européen. M. Conças, évêque de Lorime, et vicaire apostolique de cette province, s'y

étoit en effet retiré. Aussitôt qu'on sut dans la famille, que les officiers venoient visiter leur maison, ils firent cacher le prélat dans la chambre de deux sœurs du mandarin chrétien. Lorsqu'après avoir bien cherché dans tous les appartemens, ils s'approchèrent de cette chambre, les deux sœurs en sortirent, comme pour leur laisser la liberté d'y entrer; mais n'osant le faire, ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil, du seuil de la porte, et se retirèrent. Le *Tchi-kien*, non content d'avoir ordonné cette visite, quoique depuis la mort du père du mandarin chrétien, il n'y eût plus dans la maison que des femmes, leur fit dire qu'elles eussent à renoncer à la religion chrétienne, ou à se retirer d'un lieu qui étoit de sa juridiction. Elles firent réponse que leur parti étoit pris de retourner dans la province de *Petche-ly*, qui étoit leur terre natale, et elles se retirèrent en effet à Pékin. C'est d'elles qu'on tient ces particularités, auxquelles elles ajoutèrent, que les chrétiens de la province de *Chen-si* étoient dans le trouble et la confusion.

Au mois d'octobre, *Ly-Ouei, Tsong-tou* de la province de *Petche-ly*, vint à Pékin à l'occasion du jour où l'on célèbre la naissance de l'empereur, car ce n'est pas à Pékin qu'il fait sa résidence ordinaire. Il fit dire au père Pereyra, de bien recommander aux chrétiens de la province, de tenir une conduite si mesurée, qu'il n'eût aucun reproche à leur faire; et que dix-sept différens mandarins lui avoient présenté contr'eux des accusations qu'il avoit supprimées.

Dans la province de *Hou-quang*, quoique le *Tsong-*

tou, qui est de la famille impériale, soit chrétien, quelques mandarins ne laissèrent pas d'afficher l'ordre du tribunal des crimes, dans les différens départemens. A *Siang-yang-fou*, qui est une des chrétientés, le *Tchi-hien* apprit, qu'à la montagne *Mou-pan-chan*, il y avoit grand nombre de chrétiens qui en défrichoient les terres : il fit prendre quelques-uns des chefs, se les fit amener, en fit souffleter un ou deux, et les effrayant par les plus terribles menaces, il leur présenta à signer une déclaration, par laquelle ils promettoient de ne plus entrer dans la religion chrétienne. Un d'entr'eux qui se croyoit habile, dit que par ces paroles on pouvoit entendre qu'ils ne se feroient point rebaptiser, et qu'en ce sens ils pouvoient signer la déclaration, ce qu'ils firent, et ils revinrent bien contens de s'être tirés si adroitement des mains du mandarin. A leur retour, le missionnaire les traita comme des apostats; et après leur avoir fait comprendre qu'il n'étoit jamais permis de dissimuler, ni d'user de termes équivoques, et bien moins quand il s'agit de la foi, et dans un tribunal de justice, il leur refusa l'entrée de l'église et les sacremens. Les chrétiens reconnurent leur faute, ils la pleurèrent amèrement; ils demandèrent publiquement pardon à tous les chrétiens, du scandale qu'ils avoient donné, et s'offrirent d'aller au tribunal rétracter leur signature, et faire une profession ouverte du christianisme. Au même temps, Norbert *Tchao*, mandarin de guerre et fervent chrétien, vint trouver ce *Tchi-hien*, et après lui avoir fait les plus grands reproches de sa conduite, il lui

demanda l'écrit signé des néophytes, en lui disant : ne savez-vous pas que je suis chrétien ? mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que le *Tsong-tou* de cette province et tous ses officiers sont chrétiens comme moi. Le *Tchi-hien* fut effrayé à son tour, et s'excusant sur l'ordre émané du tribunal des crimes, il promit bien de ne plus inquiéter les chrétiens. Et en effet, depuis ce temps-là, ils ont toujours été tranquilles.

Tel est l'état présent de la mission de la Chine : le simple récit qu'on vient de faire, portera sans doute, plusieurs saintes ames zélées pour la propagation de la foi dans ce vaste empire, à offrir leurs vœux au Seigneur, afin qu'il daigne répandre comme autrefois, ses plus abondantes bénédictions sur cette vigne maintenant si désolée.

Extrait d'une lettre du père Loppin, missionnaire en 1740.

Des lettres venues récemment de Macao, nous avertissent de nous tenir sur nos gardes, au sujet d'un événement qui pourroit avoir des suites funestes. Parmi quelques missionnaires arrivés à Macao, se trouvèrent deux Jésuites allemands, destinés pour la mission du royaume de *Tong-king*. Après quelques mois de résidence à Macao, ils se mirent en route ; ils étoient déjà sur les confins de cet empire, et près d'entrer dans les terres du

Tong-king, lorsqu'ils furent reconnus pour Européens, et arrêtés avec ceux qui les conduisoient. On les déféra aussitôt au vice-roi de Canton, et cependant on les mit en prison, où l'un d'eux est mort au bout de quarante jours; j'ignore ce qui a été ordonné de l'autre.

Ce que je sais, c'est que le vice-roi a publié un écrit terrible contre la religion, et a donné ordre qu'on forçât par la voie des tourmens, le principal conducteur des deux missionnaires, à déclarer quels sont les autres Européens qui sont entrés dans les provinces. Ce conducteur se nomme Augustin *Hoang*; c'est un chrétien plein de zèle et parfaitement instruit des vérités de la religion; mais s'il manquoit de fermeté, il pourroit découvrir bien des missionnaires. Il en a introduit plusieurs dans les provinces, et je suis de ce nombre; cependant, comme il y a plusieurs mois que ceci est arrivé, et que nos missionnaires qui sont à Pékin ne nous ont donné aucun avis, il est à croire que le vice-roi n'en aura point informé la cour, et que cet événement n'aura pas d'autres suites.

Voilà, mon révérend père, ce que j'ai pu apprendre touchant la mission de la capitale; j'ignore entièrement ce qui concerne les missions de nos pères portugais, soit à Pékin, soit dans les provinces, et je ne sais encore qu'imparfaitement, ce qui se passe dans les missions de nos pères français. Je sais en général, que le père Le Févre, accompagné d'un Jésuite chinois, a sa mission dans la province de *Kiang-si*; des lettres récentes du père Baborier, qui tra-

vaille dans une autre province, nous apprennent que dans l'espace de huit à neuf mois, il a baptisé cinq cent soixante-douze personnes, et a entendu les confessions de quatre mille six cent trente-un néophytes. Je suis un peu mieux instruit des missions de la vaste province du *Hou-quang*, que j'ai parcourue, et où nous sommes actuellement cinq Jésuites français. Pour vous donner une idée de la manière dont on y travaille, je vous rapporterai en peu de mots ce que j'ai vu sur ma route.

A l'embouchure d'une rivière assez considérable, qui se jette dans le grand fleuve *Kiang*, est un gros bourg nommé *Hau-keou*, dont je vous ai parlé, où il y a un bon nombre de néophytes. Ce bourg est un port considérable, où abordent chaque jour des milliers de barques, dont plusieurs appartiennent à des chrétiens. Le père Dugad qui est entré depuis deux ans dans cette province, a soin des chrétiens du bourg et des barques; de temps en temps, il va sur le soir, chez un chrétien des plus considérables du lieu, où il est sûrement pour vaquer aux fonctions de son ministère. Pour ce qui est des barques, il ne peut guères s'y rendre que pendant la nuit, pour y entendre les confessions, instruire ou baptiser les catéchumènes, et célébrer le saint sacrifice de la messe. Aussitôt que le jour approche, il lui faut remonter sur sa barque, où il demeure presque continuellement, surtout pendant le jour.

Le père Robert a soin des chrétiens qui se trouvent en remontant la rivière, de l'orient jusqu'à l'occident. Il met environ neuf mois à parcourir cha-

que année, ses chrétientés. Comme cette province est arrosée d'un prodigieux nombre de rivières, et que c'est sur leurs bords que sont la plupart des villes et des villages, il fait peu de chemin par terre.

Lorsqu'il arrive dans un lieu où il y a des chrétiens, il envoie devant lui son catéchiste, pour en informer le principal chrétien : celui-ci avertit tous les autres chrétiens, qui s'assemblent chez lui, et le missionnaire s'y rend sur le soir. Comme il ne peut les visiter qu'une ou deux fois par an, il trouve bien de l'ouvrage. Il faut qu'il baptise, qu'il entende les confessions, qu'il discute plusieurs affaires, qu'il réponde à une infinité de questions, et qu'il s'arrange de telle sorte, qu'il puisse remonter sur sa barque au point du jour. Ce travail continué pendant presque toute l'année, ne laisse pas d'être fort pénible; mais apparemment que le zèle qui le fait entreprendre, le rend doux et agréable. Je ne puis pas encore en parler par expérience.

Le père Bataillé a le district le plus étendu, le plus difficile, et où il y a le plus de risques. A peine peut-il en un an, parcourir chacune de ces chrétientés, une partie étant dans la province de *Honan*, qui n'est point coupée de rivières, comme celle du *Hou-quang ;* il est obligé de marcher pendant le jour, et de faire souvent sept à huit lieues : quand il arrive le soir bien fatigué, il lui faut passer la nuit à administrer les sacremens, pour se retirer avant la pointe du jour. Voilà, mon révérend père, tout le secours qu'il peut donner une seule fois l'année, à ses chrétiens, dont néanmoins la plus grande partie

se soutient, et pratique constamment, tous les devoirs du christianisme.

Quand ces bons néophytes nous entendent dire, qu'il n'y a point de village en Europe où l'on ne dise au moins une messe, et qu'on en célèbre un très-grand nombre dans chaque ville, ils ne doutent point que tous les Européens ne soient des saints. Ils nous demandent quelquefois si l'on trouve quelque mauvais chretien en Europe; s'il y en a qui volent, qui s'emportent, qui se livrent à l'intempérance ou à l'impureté, etc.? Que leur répondre, mon révérend père? Faut-il leur dire, ce qui n'est que trop vrai, qu'il s'y commet des crimes que peut-être le paganisme ignore; et que malgré les secours abondans et continuels, un Européen, qui à chaque moment se sent rappelé à son devoir, est souvent moins chrétien que ce pauvre Chinois, qui ne peut s'approcher des sacremens qu'une seule fois pendant l'année.

Je finirai cette lettre, mon révérend père, par deux ou trois traits de ces nouveaux fidèles, que j'ai appris sur ma route, et dont certainement vous serez édifié. Je tiens le premier, du missionnaire même qui en a été témoin.

Un vieillard vint un jour le trouver, pour lui représenter l'extrême désir qu'il avoit qu'on construisît une église dans son village. « Votre zèle est louable, » lui dit le missionnaire, mais je n'ai pas maintenant » de quoi fournir a une pareille dépense. Je pré» tends bien la faire moi-même, repartit le villa» geois ». Le missionnaire, accoutumé à le voir de-

puis plusieurs années, mener une vie très-pauvre, le crut hors d'état d'accomplir ce qu'il promettoit; il loua de nouveau ses bonnes intentions, en lui représentant que son village étant très-considérable, il y falloit bâtir une église aussi grande que celle qui étoit dans la ville voisine; que dans la suite il pourroit y contribuer selon ses forces, mais que seul, il ne pouvoit suffire à de si grands frais. « Excusez-» moi, reprit le paysan, je me crois en situation de » faire ce que je propose. Mais savez-vous, répliqua » le père, que pour une pareille entreprise, il faut » au moins deux mille écus. Je les ai tout prêts, ré-» pondit le vieillard, et si je ne les avois pas, je » n'aurois garde de vous importuner par une sem-» blable demande ». Le père fut charmé d'apprendre que ce bon homme, qu'il avoit cru fort pauvre, se trouvât néanmoins avoir tant d'argent comptant, et qu'il voulût l'employer si utilement. Mais il fut bien plus surpris, lorsqu'ayant eu la curiosité de demander à ce villageois, comment il avoit pu se procurer cette somme, il répondit ingénument, que depuis quarante ans qu'il avoit conçu ce dessein, il retranchoit de sa nourriture et de son vêtement tout ce qui n'étoit pas absolument nécessaire, afin d'avoir la consolation, avant de mourir, de laisser dans son village une église élevée à l'honneur du vrai Dieu.

Ce bon laboureur avoit un enfant, auquel il avoit inspiré une égale ferveur, et qui ne venoit jamais à l'église, qu'il ne priât le missionnaire de lui donner quelques instructions, pour l'animer à bien remplir ses devoirs de chrétien. Cet enfant n'avoit que quinze

ans,

ans, lorsqu'il tomba dangereusement malade. Le médecin qui fut appelé, lui donna mal à propos un remède qui fit bientôt désespérer de sa vie. Plusieurs infidèles, amis du père de ce jeune homme, vinrent chez lui, et le pressèrent d'avoir recours à certaines cérémonies superstitieuses, qu'ils assuroient être infaillibles pour tirer son fils des portes de la mort où il étoit. Le père aimoit passionnément ce fils, et étoit inconsolable de le perdre. Peut-être auroit-il succombé à une tentation si délicate; mais Dieu l'affermit bientôt par la bouche même de son fils mourant. Ce jeune homme n'eut pas plutôt entendu le conseil qu'on donnoit à son père, que recueillant tout ce qui lui restoit de forces, il s'écria : « Laissez-» moi mourir, mon père, laissez-moi mourir, et » donnez-vous bien de garde de faire aucune chose » qui soit suspecte de la moindre superstition ». Peu après il mourut, et alla recevoir au ciel la récompense d'une foi si pure.

La plupart de nos chrétiens ont une foi très-vive, qui leur attire souvent de la part du Seigneur, une protection et des secours, où l'on ne peut guère s'empêcher de reconnoître du prodige. Dans la province du *Tche-kiang*, proche du *Ming-ho*, le feu prit dans un village, et avoit déjà consumé plusieurs maisons. Les habitans, la plupart infidèles, couroient de tous côtés dans les rues, conjurant sans cesse, leurs idoles d'arrêter l'incendie. Parmi eux étoit un chrétien fort pauvre, dont la maison étoit située au milieu de celles des infidèles. Il s'adressoit au vrai Dieu, et le supplioit d'avoir pitié de sa mi-

sère : cependant le feu gagnoit toujours. La maison voisine de celle du chrétien brûloit déjà, lorsqu'il s'éleva plusieurs étincelles de feu, qui respectant cette maison, passèrent par-dessus, et allèrent embraser celle qui étoit de l'autre côté. Le feu continua encore du temps, et la maison du bon néophyte fut entièrement préservée des flammes, et subsista seule, au milieu de toutes les autres, qui furent réduites en cendres. Le père Porquet, qui a été témoin de cet événement, et qui me l'a raconté, m'a ajouté, qu'à cette occasion il avoit baptisé cinquante infidèles, qui embrassèrent le christianisme.

Voici un autre trait plus récent de la charité qui règne parmi nos chrétiens : le père Labbe, qui est dans la province de *Kiang-si*, vient de nous l'écrire. Une maladie contagieuse faisoit les plus grands ravages dans un village de cette province ; il n'y eut que les chrétiens qui n'en furent point attaqués. C'étoit alors, le temps de la récolte, et les infidèles couroient risque de la voir périr. Les chrétiens, non-seulement assistèrent les infidèles dans leurs maladies, mais de plus, ils recueillirent leurs grains, et les mirent en sûreté ; et comme eux seuls ne pouvoient pas suffire à tant de travail, ils appelèrent d'autres chrétiens, qui vinrent de trois lieues, pour les aider. Il est à présumer, qu'une charité si désintéressée et si universelle touchera le cœur des idolâtres, et en engagera plusieurs à embrasser une religion qui inspire des sentimens si beaux, et des actions si pleines de désintéressement et de générosité.

Cette nombreuse famille de princes et de prin-

cesses du sang qui ont tant souffert dans l'exil le plus rigoureux, sans s'être jamais démentis, continue de donner de grands exemples de la constance et de la pureté de sa foi. Loin de se rendre aux grands avantages qu'on leur proposoit, s'ils vouloient renoncer à une religion qui leur a attiré tant de souffrances, ils persistent dans leur attachement à la foi, et leur ferveur est toujours la même. L'empereur régnant a en quelque sorte adouci leurs maux, en les rappelant de leur exil; mais ils ne sont pas moins dans la misère, par le refus qu'on a fait de les remettre en possession de leurs biens, et des prérogatives que leur donne leur naissance. Ils sont tous à Pékin, où ils charment les chrétiens par leur piété, et où ils édifient les infidèles, témoins de leur courage et de leur patience.

Vous voyez, mon révérend père, que je ne vous rapporte que ce que je vous ai appris des autres missionnaires que j'ai pu entretenir : viendra un temps, où devenu plus ancien dans la mission, je serai en état de vous faire part de ce qui se sera passé sous mes yeux. Rien ne peut s'ajouter au respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.

Lettre du père de Nouvialle, missionnaire de la compagnie de Jésus, au père Brisson, de la même compagnie.

Quels remercîmens ne vous dois-je pas des empressemens de votre zèle, et de la singulière attention que vous avez pour un pauvre montagnard! Ces montagnes presque inaccessibles que j'habite, toutes affreuses qu'elles sont, me deviennent très-agréables par la nombreuse et fervente chrétienté qui s'y est formée : elle s'accroît tous les jours, et je compte depuis quelque temps, quatre à cinq cents nouveaux fidèles, qui ont augmenté le troupeau que la divine Providence m'a confié. J'en suis en partie, redevable aux libéralités des personnes zélées pour la conversion des infidèles, qui m'envoient chaque année, par votre canal, ce qui est nécessaire à l'entretien de quelques catéchistes; car vous savez que la foi s'étend plus ou moins, à proportion du nombre de catéchistes qu'on peut entretenir.

Ne croyez donc pas, mon révérend père, que je sois dans un pays perdu, et cessez de me plaindre. Je suis même mieux que vous ne pensez, surtout si vous comparez ma situation avec celle de nos missionnaires qui cultivent les chrétientés répandues dans la vaste province du *Hou-quang;* ils passent leur vie dans de petites barques; et outre les incommodités d'une semblable demeure, ils sont sans

cesse, exposés aux périls des naufrages et aux insultes des infidèles. Pour moi, j'habite la terre ferme, et ma mission est partagée entre le dehors et le dedans des montagnes; mais dans les tristes circonstances où nous sommes, c'est dans les montagnes qu'est ma résidence la plus longue, et qu'il y a le plus à travailler.

Je vous ai fait part de la persécution que j'essuyai l'année dernière : il s'est élevé depuis un nouvel orage; la sécheresse étant très-grande, et les semences ne pouvant se faire, les infidèles s'ameutèrent, et environnèrent la maison d'un chrétien établi chef de leur bourgade, prétendant le contraindre à contribuer aux frais des processions qu'ils doivent faire en l'honneur de leur idole, afin d'en obtenir de la pluie. Le chrétien, rejetant bien loin leur proposition, indiqua à tous les chrétiens de son district des prières pour implorer l'assistance du vrai Dieu. Les infidèles, irrités de ce refus, allèrent en foule le dénoncer au mandarin qui le fit arrêter, lui fit donner une cruelle bastonnade, et le dépouilla de l'autorité qu'il avoit dans la bourgade. On s'attendit aux plus exactes perquisitions de tous ceux qui ont embrassé la loi chrétienne, et l'on ne se trompa point.

Des avis qui me vinrent de *Pékin*, ne me laissèrent pas douter qu'il n'y eût encore des ordres donnés dans toutes les provinces pour y faire les recherches les plus sévères. On m'informoit, que dans la province du *Chan-tong* l'on avoit arrêté un missionnaire, et avec lui, neuf de ses néophytes; et qu'ils

avoient été conduits au tribunal des crimes. Notre mandarin n'avoit pas besoin d'un nouvel ordre pour être excité à de semblables recherches, il n'y est que trop disposé par la haine qu'il porte à notre sainte religion. Ce fut donc une nécessité pour moi, de me tenir caché pendant quelque temps, même à l'égard de mes chrétiens, de crainte que par l'imprudence de quelques-uns d'eux, on ne vînt à découvrir le lieu de ma retraite. Je me retirai vers un endroit, où, renfermé tout le jour, dans une cabane couverte de paille, j'avois des néophytes affidés, qui étoient extrêmement attentifs à ce qui se passoit, pour venir m'en avertir. Auprès de ma cabane étoit un bois épais où je pouvois me réfugier, au cas que les officiers des tribunaux cherchassent à me rendre visite. J'errois donc, avec les ours dont il y a un grand nombre dans ces montagnes. Il est très-dangereux d'y marcher la nuit, ou de s'y enfoncer tout seul, pendant le jour. Malheureusement, il y avoit trois mois que ma santé étoit assez mauvaise; mes jambes étoient extraordinairement enflées, et il s'y étoit formé jusqu'à sept abcès, d'où découloit une eau roussâtre qui me causoit de vives douleurs. J'avois un reste d'onguent divin que j'y appliquai plusieurs fois; sans doute qu'il avoit perdu toute sa force, car il y avoit bien quarante ans qu'il avoit été apporté à la Chine. J'attribue mon mal aux torrens que j'ai souvent à traverser, qui roulent des eaux vénéneuses. Il semble que l'état où je me trouvois ne me permettoit guère d'aller chercher un asile dans les bois voisins, et sur des montagnes

fort escarpées : cependant, le croirez-vous? ce que les onguens n'avoient pu faire depuis plus de deux mois, ma fuite précipitée l'a fait. Après avoir marché deux lieues pendant la nuit, la pluie continuellement sur le corps, et grimpant comme je pouvois, ces hautes montagnes, je trouvai mes jambes désenflées, et mes plaies à demi-guéries. Voilà une recette que vous ne trouverez pas sans doute, dans nos livres de pharmacie européenne.

Je vous fais part de mes peines, mon révérend père, mais elles sont bien légères, si on les compare avec les consolations que je reçois journellement de l'innocence et de la ferveur de mes néophytes : les instructions se font, et les sacremens s'administrent dans mon église, avec autant d'édification que dans les paroisses les mieux réglées de l'Europe. Les prières qui sont à leur usage, sont fort belles et fort amples; hommes et femmes, les savent toutes par cœur. Leurs heures contiennent plusieurs pratiques de dévotion qu'on a tirées avec choix, des heures françaises, allemandes, italiennes et portugaises. Ils récitent fort souvent le rosaire avec les prières qui précèdent chaque dixaine. L'ordre est réglé pour la prière qui se fait tous les soirs, en commun, dans chaque famille. Quand ils reviennent de leurs travaux, qui sont pénibles, parce que n'étant pas possible de se servir de bestiaux sur ces hautes montagnes, le labour doit se faire à force de bras, toute la famille s'assemble, on allume une lampe ou un cierge, et l'on brûle des parfums devant la sainte image, qui est exposée dans le lieu le plus honora-

ble de la maison. L'un deux entonne la prière, et les autres suivent du même ton, posément et avec un grand respect. Pendant le cours de leurs prières, tantôt ils se prosternent, tantôt ils inclinent la tête, soit en signe d'adoration, soit pour exprimer la douleur qu'ils conçoivent de leurs péchés : rien, je vous avoue, n'est plus consolant pour moi, lorsque je vais pendant la nuit, visiter les malades, que d'entendre ces bonnes gens faire retentir l'air des louanges du Seigneur; car les prières se récitent à haute voix, à peu près comme on psalmodie dans nos chœurs.

J'ai célébré cette année, la fête de la canonisation de saint François Regis; nous l'avons choisi pour le patron de nos montagnes, et j'espère que ce grand saint, qui a tant opéré, et qui opère encore tant de miracles dans les montagnes de France, daignera prendre celles-ci sous sa protection. Tout s'est passé avec une grande édification, et avec un aussi grand concours, que peuvent le permettre les précautions qu'on est obligé de prendre. Toute la nuit se passa en prières et en instructions; car ce n'est que pendant la nuit que la prudence me permet d'assembler nos chrétiens. Une grande image du saint fut exposée; on chanta les litanies que j'ai composées en son honneur : il y eut aussi, trois sermons, un sur la confession, un sur la communion, et un panégyrique du saint. Après la messe, je distribuai des médailles du saint, et de ses images que j'avois bénies en grande cérémonie, pour inspirer le respect qui leur est dû. Je leur distribuai pareillement,

des copies de la bulle qui accorde des indulgences, que j'avois traduite en leur langue, où j'avois ajouté une courte explication.

Le père Labbe, qui a pénétré le premier, dans ces montagnes, et qui en a été tiré pour être notre supérieur général, avoit projeté d'y établir la congrégation du saint Sacrement, sur le modèle de celle de Pékin qui est très-florissante; j'ai exécuté ce projet sur lequel il a plu au Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions. Cette congrégation comprend ce que plusieurs congrégations de France ont de plus édifiant. On n'y admet que les plus fervens, et après qu'ils ont rempli un certain temps d'épreuves. On n'y est reçu qu'après une confession générale, à laquelle on s'est préparé pendant un mois, par une recherche exacte de toutes ses fautes, et par divers exercices de piété. Je puis vous assurer que ces confessions se font avec autant d'exactitude, de détail et de componction qu'on peut l'attendre des fidèles d'Europe les mieux instruits. Chacun des congréganistes a ses fonctions particulières; les uns président au culte du saint Sacrement, de la messe, des cérémonies de l'église, des prières, etc.; d'autres sont chargés de l'instruction des nouveaux chrétiens et des jeunes gens. Il y en a qui ont soin d'assister les moribons dans leurs besoins spirituels et temporels, de présider aux enterremens, aux exécutions testamentaires, aux prières qu'ils leur ménagent après leur mort, par des billets imprimés qui s'envoient à tous les chrétiens, même à ceux des autres provinces, pour demander leurs suffrages.

Quelques-uns sont établis pour combattre les superstitions des infidèles, et leur enseigner les vérités de la foi. Quelques-autres pour exhorter et ranimer ceux dont la piété s'est affoiblie, ou qui donnent mauvais exemple; pour veiller aux mariages, empêcher qu'on n'en contracte avec les infidèles, et qu'il ne s'y fasse rien contre l'esprit de l'Eglise.

Ces fonctions, ainsi partagées, contribuent beaucoup à maintenir la ferveur parmi nos chrétiens: mais ce qui produit le plus de fruit, c'est l'assistance des moribonds et l'instruction de la jeunesse. Dans chaque quartier, il y a des chrétiens chargés d'avertir, lorsque quelqu'un est attaqué d'une maladie dangereuse. Aussitôt ceux qui doivent assister les moribonds se rendent dans la maison du malade. Ils ont des instructions propres à l'exhorter, à le disposer aux sacremens, et à demander pour lui au Seigneur, la grâce d'une sainte mort. Ensuite, on vient me chercher pour lui administrer les derniers sacremens.

Je vous avoue, mon révérend père, que j'ai été mis cette année, à une rude épreuve, par la quantité de malades que j'ai eus à visiter, et par l'impossibilité où j'étois de me soutenir sur mes pieds. Quelques-uns de mes néophytes me portoient sur une espèce de brancard qu'ils avoient dressé. Les chemins sont d'ordinaire si étroits, que souvent nous étions exposés à tomber dans d'affreux précipices: d'autres fois, ces montagnes sont si roides et si escarpées, que j'avois les pieds en haut, et la tête en bas. Ce qui me touchoit le plus, c'étoit la fatigue que je causois à ces charitables néophytes. Je leur en té-

moignois ma peine; ils me répondoient que je les offensois de parler de la sorte, et ils m'opposoient ce que notre Seigneur a souffert pour leur salut, en montant au calvaire.

Quand j'arrive chez le malade, je le trouve bien disposé à recevoir les sacremens, qui s'administrent avec une grande édification, et avec autant de décence que peut le permettre la pauvreté des maisons.

Les chrétiens n'abandonnent point le malade jusqu'au dernier soupir. Ce n'est pendant tout ce temps-là, qu'exhortations touchantes, dévotes aspirations et prières qui se font devant un crucifix, placé entre le cierge béni et la profession de foi du moribond, et devant une image de l'immaculée Conception. Quand le malade est mort, ses funérailles se font avec beaucoup de piété : on annonce les vérités de la foi aux parens ou voisins infidèles qui y assistent; et souvent la mort d'un chrétien donne lieu à la conversion de plusieurs idolâtres.

L'instruction de la jeunesse est une autre bonne œuvre dont on recueille de grands fruits. Outre l'instruction commune, il y a dans chaque quartier des catéchistes ou d'anciens chrétiens, qui rassemblent les jeunes gens depuis huit jusqu'à dix-huit ou vingt ans. Tous se rendent à l'église, qui passe dans l'esprit des infidèles pour une école. Chacun est obligé de rendre compte de ce qu'il a dû apprendre le mois précédent; ensuite, on explique quelques articles de la foi, et on les interroge sur ce qui a été expliqué. Je donne des prix à ceux qui se sont dis-

tingués par leurs réponses. Ces prix sont des chapelets, des médailles, des croix, des images, etc., qui servent à les piquer d'émulation. Il y en a parmi eux qui passeroient pour des prodiges dans nos colléges.

Généralement parlant, tous nos chrétiens ont la plus grande ardeur à apprendre les prières par cœur. On en voit, qui ne sachant pas lire, louent des maîtres pour les leur apprendre, et tout pauvres qu'ils sont, ils leur donnent sans peine, ce qu'ils gagnent en une journée de travail. Les austérités, les ceintures de fer et les autres instrumens de pénitence, sont parmi eux d'un usage ordinaire; leur vie pourroit passer pour un jeûne continuel : cependant, outre les jeûnes de l'Eglise, qu'ils observent exactement, la plupart jeûnent encore le mercredi, en l'honneur de saint Joseph, patron de la Chine; le vendredi, en l'honneur de la passion; et le samedi, en l'honneur de la sainte Vierge, envers laquelle ils ont la plus tendre dévotion. Si j'avois de quoi fonder un monastère, il seroit bientôt rempli de vierges ferventes. On voit plusieurs gens mariés qui vivent comme frères et sœurs. Du reste, ils ne regardent pas ces macérations de la chair comme une grande œuvre de surérogation. On les voit souvent, après leur confession, prier qu'on leur impose pour pénitence, des jeûnes et des disciplines.

Quand je suis à ma résidence ordinaire, il n'y a point de jour qu'il ne s'y rende plusieurs chrétiens, pour écouter l'instruction ou pour se confesser. De grand matin, on fait les prières particulières, en commun,

lesquelles sont suivies d'une instruction pour les préparer au saint sacrifice de la messe. Cette instruction se fait par demandes et par réponses, sur les principaux mystères de la foi, et sur la confession, la communion et la messe. L'un d'eux récite les demandes, et les autres y répondent; après quoi, je monte à l'autel : au *Sanctus*, un des assistans explique la grandeur du mystère qui est près de s'opérer : à l'élévation de l'hostie et du calice, et pour se préparer à la communion, on se prosterne jusqu'à terre, en adorant les cinq plaies de notre Seigneur existant réellement sur l'autel, et on y joint plusieurs actes de contrition, de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, etc. Tout finit par des actions de grâces : tel est l'ordre qui s'observe tous les jours; les fêtes et les dimanches, la prière après la messe est plus longue, et on la varie selon l'esprit des fêtes.

C'est une règle établie dans cette mission, que tous les chrétiens sachent par cœur le catéchisme. Pour m'assurer qu'ils ne l'ont point oublié, ils sont obligés de le réciter deux fois chaque année. On prend le temps que ceux de chaque quartier doivent se confesser, selon le rang qui lui est assigné. Un catéchiste les interroge; il donne un billet à ceux qui le récitent sans faute, et il le refuse à ceux qui ne le savent qu'imparfaitement. Les premiers viennent me présenter leur billet. Le refus qu'on fait aux seconds les couvre de confusion; ils ne paroissent devant moi que les larmes aux yeux, et ils ont à essuyer une réprimande, proportionnée à leur âge et à leur condition; c'est ce qui les rend tous très-

attentifs à ne pas oublier le catéchisme : souvent ils le chantent en travaillant à la terre.

Comme l'éloignement de l'église et les circonstances critiques où nous nous trouvons, ne permettent pas à tous les fidèles de s'y rendre toutes les fêtes et les dimanches, il y a dans chaque quartier un catéchiste ou un ancien chrétien qui les rassemble ces jours-là. On y fait les prières ordinaires, et on y entend une instruction. Ces montagnes sont partagées en quatorze quartiers. Le troisième jeudi de chaque mois, il y a assemblée extraordinaire pour la fête du saint Sacrement, et on distribue ce jour-là, les sentences du mois, c'est-à-dire un petit billet qui contient le nom du saint qu'ils doivent principalement honorer et invoquer chaque jour du mois ; une sentence de l'Ecriture ou des pères qu'ils doivent méditer, et une vertu particulière qu'ils ont à pratiquer. La même chose s'observe pour les femmes, le troisième samedi de chaque mois. J'ai deux églises séparées : les femmes ne mettent jamais les pieds dans celle où je fais ma résidence ; elles s'assemblent dans l'église qui leur est propre, les mercredis et les samedis. On y garde le même ordre qu'aux assemblées des hommes.

Le nombre des chrétiens que j'ai confessés durant le cours de cette année 1740, monte à dix-neuf cent quatre-vingt-quatre : seize cent cinq ont reçu la communion, et j'ai administré le baptême à deux cent soixante trois, dont cent un étoient adultes. J'ai laissé en divers endroits, un bon nombre de catéchumènes, qui pourront être bientôt en état de

participer à la même grâce. Le peu que je puis entretenir de catéchistes ont baptisé plusieurs enfans d'infidèles. Que de conversions s'opéreroient, que d'ames plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, ouvriroient les yeux à la lumière de l'Evangile, si nous avions un certain nombre de ces catéchistes qui nous préparasssent les voies, en conversant avec les gentils, en répandant parmi eux, les livres qui traitent de la religion, en les leur expliquant, et en instruisant les catéchumènes ! Un de nos pères portugais qui a un grand district dans cette province, et qui reçoit d'abondans secours d'Europe pour l'entretien de plusieurs catéchistes, a baptisé lui seul, dans cette même année, plus de six cents infidèles.

A parler en général, je ne visite guère de chrétientés où je n'aie à bénir le Seigneur, des grâces sensibles de conversion qu'il accorde, et des moyens admirables que la Providence ménage à cet effet : ici c'est une maladie ; là, c'est un événement fâcheux qui fait naître à plusieurs le désir d'embrasser la foi. Des familles entières se font chrétiennes, pour obtenir à quelqu'un de leur maison, la délivrance des attaques violentes du malin esprit. D'autres, convaincus de la vérité de la religion, ou par la lecture attentive des livres qui en traitent, ou par les fréquentes exhortations d'un parent ou d'un ami, renoncent à leurs idoles, et se soumettent au joug de l'Évangile.

D'autres fois c'est, ce semble, le pur hasard qui me conduit en certain canton ; et là, je déterre d'anciens fidèles, qui depuis plusieurs années n'avoient vu aucun missionnaire. Un infidèle conversant avec

un néophyte, lui dit par hasard, qu'en tel endroit il y a des chrétiens ; ce néophyte vient me rapporter ce qu'il a ouï dire : j'y envoye un catéchiste ; il trouve que le père et la mère d'une nombreuse famille sont baptisés depuis trente ans, sans presque avoir fait aucun exercice de religion : le catéchiste les instruit de leurs devoirs, leur fournit les livres qui les leur enseignent, et au bout de quelques mois que je visite cette famille, j'y baptise quinze personnes, et j'en mets plusieurs au rang des catéchumènes.

A cette occasion, des femmes fort âgées, du voisinage, qui étoient chrétiennes, se font connoître, et viennent demander les sacremens. Une d'entre elles, qui avoit soixante-quinze ans, vint de quatre lieues à pied, pour me trouver et recevoir la même grâce. Ce qu'il y a d'admirable dans les personnes du sexe à la Chine, c'est qu'elles savent conserver la pureté de la foi, même au milieu d'une famille toute idolâtre : il arrive souvent qu'elles procurent la conversion de la famille dans laquelle elles entrent. J'ai rencontré une jeune femme, qui étant la seule qui fût chrétienne dans son village, ne sachant pas lire, et n'ayant personne qui pût l'instruire des jours de jeûne ou d'abstinence ordonnés par l'Eglise, s'est condamnée à ne jamais manger de viande, pour ne pas manquer à l'observation de ce précepte. Elle a fait plus : comme c'est la coutume à la Chine de fiancer de bonne heure les jeunes gens, elle a trouvé le moyen d'obtenir le consentement de son beau-père, de sa belle-mère, et de son mari, pour ne fiancer ses enfans qu'à des chrétiens et à des chrétien-

nes,

nes, et elle a soin, dès qu'il lui naît un fils ou une fille, de lui procurer aussitôt le baptême.

Je me trouve dans un autre endroit occupé de mes fonctions, on vient me dire, qu'à sept lieues de là, il y a une famille toute composée de catéchumènes. Je m'y transporte, je les trouve très-bien instruits, et j'y baptise six adultes. J'apprends que près de là, la discorde règne dans une autre famille, je vais la voir, j'écoute les plaintes réciproques : Dieu donne grâce à mes paroles, je concilie les esprits, j'y rétablis la paix et l'union; l'aîné de cette famille vient le lendemain, me demander des livres, pour s'instruire lui et sa femme, des vérités de la religion, et me prie de baptiser ses enfans : six autres familles suivent cet exemple, et m'amènent pareillement leurs enfans pour leur conférer le baptême.

Au commencement de mes courses, celui qui conduisoit ma barque, me mène en quelque sorte malgré moi, par une route que je n'avois nulle envie de prendre; Dieu le permet ainsi, pour la consolation et le salut d'un pauvre chrétien, auprès de la maison duquel je viens mouiller. J'y arrive à propos, ce bon néophyte étoit fort mal; j'ai tout le temps de le préparer à la mort, de lui administrer les sacremens, et de le voir se reposer tranquillement dans le sein du Seigneur.

Voici un événement qui a quelque chose de singulier, s'il ne tient pas du prodige : j'aborde à un bourg considérable, nommé *Tcha-hou;* aussitôt que j'ai mouillé l'ancre, j'envoie mon catéchiste pour donner avis de mon arrivée à une famille chrétienne

qui s'y étoit établie depuis environ un an. A peine le catéchiste est-il à terre, que je vois la bourgade tout en feu; je fais partir aussitôt quelques-uns de ceux qui étoient dans ma barque, pour aller au secours de cette famille : ils reviennent incontinent après, et me disent qu'il ne leur a pas été possible de percer la foule du monde accourue au feu, et que la maison chrétienne ne peut échapper aux flammes, puisqu'elle est justement dans l'endroit où est le fort de l'incendie. En effet, les flammes étoient poussées par un vent impétueux, et à peine avois-je aperçu les maisons, que je ne voyois plus que la place où elles étoient. J'entendois même les cris des infidèles, qui poussoient des vœux vers leurs fausses divinités, pour implorer leur assistance : leurs idoles avoient des oreilles, mais elles n'entendoient pas; enfin l'incendie ayant cessé, mon catéchiste revient me trouver : « Rendons grâces à Dieu, » dit-il en m'abordant, de la protection singulière » qu'il vient d'accorder à cette famille chez laquelle » vous m'avez envoyé; à peine étois-je entré dans » sa maison, que j'entends crier au feu dans tout » le voisinage; tous ceux de la maison songeoient à » déloger, et ramassoient leurs meubles pour les » emporter avec eux : je les rassure, je les exhorte » à mettre leur confiance en Dieu, et à recourir à » sa miséricorde : je les fais mettre à genoux, en » leur enjoignant de produire un acte de contri- » tion, et de réciter leurs prières ordinaires; pen- » dant ce temps-là, je prends de l'eau-benite, j'en » arrose le dedans et le dehors de la maison. Le

» feu augmentoit sa violence, et déjà les deux mai- » sons voisines étoient réduites en cendres, lorsque » tout à coup le vent change, et porte ailleurs les » flammes, ensorte qu'il n'y a que la seule maison » chrétienne qui subsiste en son entier, et qui serve » de monument à la toute-puissance de Dieu, le- » quel sait se faire obéir par tout ce qu'il a tiré du » néant; tous les idolâtres en sont dans l'étonne- » ment et l'admiration : chacun demande qui a pu » préserver d'un embrasement général une maison » couverte de paille; tandis que cent vingt autres » qui l'environnoient, et qui la plupart étoient de » briques et couvertes de tuiles, n'en ont pu être » garanties : je leur réponds que c'est le souverain » maître de toutes choses, en qui les personnes de » cette maison faisoient profession de croire et d'es- » pérer ».

La religion chrétienne est maintenant connue dans cette contrée, et tous les lieux circonvoisins retentissent du bruit de cet événement. On dit hautement qu'il est avantageux d'être chrétien; mais c'est tout le fruit qu'a produit jusqu'à présent, un effet si marqué de la protection de Dieu, sur ceux qui mettent en lui leur confiance; il n'a encore contribué qu'à découvrir quelques chrétiens, qui n'étoient pas connus pour tels dans cette bourgade.

Extrait d'une lettre du frère Attiret, peintre au service de l'empereur.

L'ARTICLE de la religion demanderoit une autre plume que la mienne. Sous l'aïeul de l'empereur, notre sainte religion se prêchoit publiquement et librement dans tout l'empire; il y avoit dans toutes les provinces un très-grand nombre de missionnaires de tout ordre et de tout pays. Chacun avoit son district, son église. Il étoit permis à tous les Chinois d'embrasser la religion.

Après la mort de ce prince, son fils chassa des provinces tous les missionnaires, confisqua leurs églises, et ne laissa que les Européens de la capitale, comme gens utiles à l'État par les mathématiques, les sciences et les arts. L'empereur régnant a laissé les choses sur le même pied, sans qu'il ait été possible d'obtenir encore rien de mieux.

Plusieurs des missionnaires chassés sont rentrés secrétement dans les provinces; de nouveaux venus les ont suivis en assez grand nombre. Ils s'y tiennent tous cachés le mieux qu'ils peuvent, cultivent les chrétientés, et font tout le bien qui est en leur pouvoir, prenant des mesures pour n'être pas découverts, et ne faisant guère leurs fonctions que la nuit.

Comme dans la capitale nous sommes avoués, nos missionnaires y exercent leur ministère librement. Nous avons ici trois églises, une desservie par les Jé-

suites français, et deux par les Jésuites portugais, italiens, allemands, etc.

Ces églises sont bâties à l'européenne, belles, grandes, bien ornées, bien peintes, et telles qu'elles feroient honneur aux plus grandes villes d'Europe. Il y a dans Pékin un très-grand nombre de chrétiens qui viennent en toute liberté aux églises. On va dans la ville dire la sainte messe, et administrer de temps en temps, les sacremens aux femmes, à qui selon les loix du pays, il n'est pas permis de sortir de la maison, et de se rendre aux églises où se trouvent les hommes. On laisse dans la capitale, cette liberté aux missionnaires, parce que l'empereur sait bien qu'il n'y a que le motif de la religion qui nous a amenés à la Chine, et que si l'on venoit à fermer nos églises, et à interdire aux missionnaires la liberté de prêcher et de faire leurs fonctions, nous quitterions bientôt cet empire; et c'est ce qu'il ne veut pas. Ceux de nos pères qui sont dans les provinces, n'y sont pas tellement cachés, qu'on ne puisse les découvrir; mais les mandarins ferment les yeux, parce qu'ils savent sur quel pied nous sommes à Pékin. Que si par malheur nous en étions renvoyés, les missionnaires des provinces seroient bientôt découverts et renvoyés à leur tour. Notre physionomie est trop différente de la chinoise, pour que nous puissions rester long-temps inconnus.

Enfin, monsieur, nous voici au dernier article. Vous voulez que je vous parle du nouveau bref du saint père contre les cérémonies chinoises. Comment vous satisfaire? Sans étude et sans science, je serois

téméraire d'entrer là-dessus, dans aucun détail. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ce bref ne décourage nullement les missionnaires. En obéissant au saint Siége, ils feront d'ailleurs tout ce qui est en leur pouvoir, persuadés que Dieu ne leur en demande pas davantage. Ne donnez donc aucune créance aux discours, aux libelles de quelques personnes mal intentionnées. Je me suis fait Jesuite très-tard; ainsi ce ne sont pas les préjugés de l'éducation qui me conduisent : mais j'examine, je réfléchis, et je vois que tout ce qu'il y a ici de Jésuites fort habiles, soit dans les sciences de l'Europe, soit pour les connoissances de la Chine, sont des hommes d'une grande vertu. Ils sont sans doute bien plus instruits que moi sur le compte de ceux qui ne travaillent qu'à les décrier; cependant ils se taisent sur ce sujet, et ils se feroient un grand scrupule d'en parler; je ne les ai jamais ouï s'expliquer à cet égard, qu'avec la dernière réserve. La charité, parmi eux, va de pair avec l'obéissance au saint Siége; et cette obéissance est totale et parfaite. Le saint père a parlé; cela suffit. Il n'y a pas un mot à dire; on ne se permet pas même un geste; il faut se taire et obéir. C'est ce que je leur ai souvent entendu dire, et récemment encore, à l'occasion du nouveau bref.

Quant à ce qui regarde le progrès que fait ici la religion, je vous ai déja dit que nous y avons trois églises, et vingt-deux Jésuites; dix français dans notre maison française, et, dans les deux autres maisons, douze qui sont portugais, italiens et allemands. De ces vingt-deux Jésuites, il y en a sept occupés

comme moi, au service de l'empereur. Les autres sont prêtres, et par conséquent missionnaires. Ils cultivent non-seulement la chrétienté qui est dans la ville de Pékin, mais encore celles qui sont jusqu'à trente et quarante lieues à la ronde, où ils vont de temps en temps, faire des excursions apostoliques.

Outre ces Jésuites européens, il y a encore ici cinq Jésuites chinois, prêtres, pour aller dans les lieux et dans les maisons où un Européen ne pourroit pas aller sans risque et avec bienséance. Il y a, outre cela, dans différentes provinces de cet empire, trente à quarante missionnaires Jésuites ou autres. Notre maison française baptise régulièrement, chaque année, près de cinq à six cents adultes, tant dans la ville que dans la province, et dans la Tartarie, au delà de la grande muraille. Le nombre des petits enfans de parens infidèles, monte ordinairement jusqu'à douze ou treize cents. Nos pères portugais, qui sont en plus grand nombre que les français, baptisent un plus grand nombre d'idolâtres; aussi comptent-ils, dans cette seule province et la Tartarie, vingt-cinq à trente mille chrétiens; au lieu que dans notre mission française, on n'en compte guère qu'environ cinq mille.

Je suis très-souvent témoin de la piété avec laquelle les chrétiens s'approchent des sacremens qu'ils fréquentent le plus souvent qu'il leur est possible. Leur modestie et leur respect dans l'église me charment toutes les fois que j'y fais attention. Il ne sera pas, comme je crois, hors de propos de vous faire part d'un effet singulier de la grâce du saint baptê-

me, conféré, il y a quelques mois, à une jeune princesse de la famille du *Sounou*, dont il est tant parlé dans différens recueils des Lettres édifiantes, à l'occasion des persécutions qu'elle a eues à soutenir de la part du dernier empereur.

Un des princes chrétiens de cette illustre famille vint à notre église, dans le mois de juillet de cette année, dire à un de nos pères, qu'il apprenoit dans le moment, qu'une de ses nièces, qui depuis plusieurs mois avoit témoigné quelque envie de se faire chrétienne, étoit à l'extrémité. Comme ce père ne pouvoit lui-même aller dans cette maison d'infidèles, il donna au zélé prince une fiole pleine d'eau, dans la crainte qu'il n'en pût trouver aussi promptement que le cas pressant l'exigeroit, à cause du trouble et de la confusion où étoit la maison de la malade. Ce prince, très-instruit de la religion, s'en va avec empressement trouver la jeune princesse, qui n'avoit plus l'usage de la parole; il voit l'extrémité où elle étoit réduite; il avertit les parens infidèles du dessein qu'il a de la baptiser; et ceux-ci n'ayant fait aucune opposition, il fait à la malade les interrogations accoutumées en pareil cas; il l'avertit de lui serrer la main pour signe qu'elle entend ce qu'il lui propose; et ce témoignage lui ayant été donné, il avertit la malade qu'il va lui verser de l'eau sur la tête pour la régénérer en Jésus-Christ. Cette jeune princesse s'agenouille alors du mieux qu'elle peut pour recevoir cette grâce; elle répand des larmes pour témoigner sa joie; et le prince, plein de foi, la baptise. A peine eut-elle reçu ce sa-

crement, qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil. Ses parens, quoique infidèles, avertis de son baptême, furent tranquilles sur son sort, et ne doutèrent nullement que Dieu ne lui rendît la santé. Au bout de quelques heures de sommeil, elle s'éveilla et jeta un grand soupir. Depuis plusieurs jours elle ne pouvoit prendre aucune nourriture; on lui donna à manger, et elle avala sans peine : elle se rendormit ensuite; et après s'être éveillée, elle s'écria qu'elle étoit guérie; et effectivement, elle jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Je ne vous dis rien de la perte qu'a fait la mission, des pères d'Entrecolles et Parennin : l'un et l'autre sont morts dans une grande réputation de sainteté, et sont regrettés, non-seulement des missionnaires qui les connoissoient plus intimement, mais encore de tous les chrétiens de cette mission. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà vu le détail des vertus et des travaux de ces deux hommes apostoliques.

Sociétés de missions établies en Angleterre et dans plusieurs Etats protestans.

Les Anglais, toujours prêts à profiter de nos pertes comme de nos fautes, s'occupent avec plus de zèle qu'ils n'ont encore fait, d'organiser des missions pour leurs immenses possessions des Indes, d'Afrique et d'Amérique. C'est de leur part, une spéculation politique. Ils savent que c'est un moyen certain de s'attacher par leur missionnaires, les nouveaux peuples qu'ils rangent chaque jour, sous leur domination. Chaque chrétien qu'ils font dans ces régions lointaines, est un Anglais de plus, et un ennemi de moins. Les Anglais n'ignorent pas que nous devons à nos missionnaires, l'amour que les sauvages portent encore au nom français dans les forêts de l'Amérique; qu'une grande partie de la Louisiane et du Canada, a été découverte par nos missionnaires Jésuites, lesquels avoient dirigé l'industrie des colons vers la culture, et qu'ils ont découvert de nouveaux objets de commerce pour les teintures et les remèdes, et ajouté de nouvelles richesses à nos jardins, à nos manufactures, à nos cabinets d'histoire naturelle, en transportant sur notre sol des plantes et des animaux étrangers : ils savent qu'en appelant au christianisme les sauvages de l'Acadie, nos missionnaires nous avoient livré ces côtes où s'enrichissoit notre commerce et se for-

moient nos marins; et que si nous avons conquis nos colonies par les armes, c'est par la religion que nous sommes parvenus à nous les attacher. Enfin, pour se soumettre un peuple, lui inspirer l'esprit public, il faut commencer par le civiliser. C'est une gloire que n'ont jamais tenté nos philosophes. Ils ne savent rien que détruire, et ils sont forcés d'avouer qu'il ne peut exister ni civilisation, ni organisation sociale et politique sans une base religieuse.

Il existe en Angleterre deux sociétés de missionnaires; l'une absolument anglicane; l'autre composée de presbytériens, de méthodistes, de puritains, etc. Il y a de plus une société formée à Edimbourg sur le même plan, et pour le même but. La société d'Angleterre s'est occupée principalement du Groenland, où elle a répandu, au nombre de plus de huit mille exemplaires des écrits et des opuscules religieux : les directeurs de cette société ont porté la dépense de la distribution des livres destinés aux missions, à plus de vingt mille livres.

Pour accélérer les succès de cette œuvre, les missionnaires anglais correspondent avec les missionnaires hollandais. Ceux-ci, nous dit un journal écrit par un auteur protestant, font des prosélytes en Amérique. Ils se disposent à employer des esclaves nègres convertis pour porter le christianisme dans le royaume de Mosambique et dans l'île de Madagascar. Le gouverneur de la nouvelle Hollande, favorise de tout son pouvoir, les missionnaires dans ce pays. L'un d'entre eux a passé dans l'île de Nor-

folk, et deux ont été envoyés dans le Newfoundland.

Il s'est encore formé depuis plusieurs années, à Berlin, aux frais de l'Angleterre, un *établissement* de missionnaires, pour aller prêcher l'Evangile sur la côte de Guinée, et dans l'intérieur de l'Afrique: la gazette de cette ville qui annonce cet établissement, nous apprend qu'il n'est composé que d'Allemands luthériens.

Les souverains des Etats protestans n'ont pas attendu jusqu'à présent à se convaincre de l'utilité, de la nécessité même de former ces associations religieuses. Les efforts qu'ils ont faits pour y parvenir remontent jusqu'à l'établissement de leurs colonies.

Le savant Fabricius, fort zélé pour tout ce qui pouvoit contribuer à la gloire des églises *prétendues* réformées, n'eut garde d'oublier ce qui intéresse les missions. Il leur consacra plusieurs chapitres de son grand ouvrage de la *Propagation de l'Evangile dans toutes les parties du monde connu*. Il y rapporte les édits de création de ces sociétés, leurs travaux, leurs réglemens qui ont été dressés par les directeurs, et fait connoître les ouvrages qui ont été composés en grand nombre pour cet objet. Il fait remonter à l'an 1556 la date des premiers établissemens. Voici ce qu'il dit, d'après le docteur Braun, des missions bataves.

« Les Hollandais envoient des ministres, des con-
» solateurs et des maîtres d'écoles dans les Indes
» tant orientales qu'occidentales, pour y prêcher la
» foi de Jésus-Christ. La compagnie des Indes

» orientales fait tous les ans plus de soixante mille
» écus de dépense pour l'entretien du ministère
» dans ces régions. Messieurs les Etats y emploient
» tous les moyens que Dieu a mis à leur disposition ;
» ils paient généreusement et entretiennent des ar-
» chimandrites, font traduire et imprimer à leurs
» frais, le catéchisme, la confession de foi, la li-
» turgie, les livres de prières en usage dans nos égli-
» ses, des bibles traduites en langue portugaise,
» indienne et arabe, pour ces missions destinées à
» la conversion des Turcs et des Indiens. Les Hol-
» landais ont par-tout des ministres, où il y a pos-
» sibilité d'en établir, des écoles, des lecteurs, des
» consolateurs, et rien n'est négligé pour contri-
» buer à la conversion des infidèles. Nulle part, ni
» les Allemands, ni les Anglais, ni les Suisses, n'ont
» montré plus de zèle à cet égard. La compagnie
» des Indes orientales fait prêcher l'Evangile, non-
» seulement en flamand, mais aussi en langue por-
» tugaise et indienne. Ils ne se contentent pas d'en-
» tretenir des maîtres européens, ceux-ci sont char-
» gés d'instruire et de former pour cette destina-
» tion, des Indiens et des nègres, qui sachant la lan-
» gue du pays, sont plus propres à remplir cette
» mission auprès de leurs compatriotes ». Voyez l'apologie de la religion hollandaise, pages 71 et 267, imprimée à Amsterdam en 1675.

Les Anglais n'ont pas été les derniers à sentir tous les avantages que l'on pouvoit retirer de ces institutions religieuses; mais ils les ont considérés des yeux de la cupidité, et en marchands avides,

plutôt que des yeux de la foi et en chrétiens brûlans d'un vrai zèle pour l'avancement du règne de Jésus-Christ, et le salut des infidèles. Aucune nation n'a fait pour ce grand objet de plus fortes dépenses. Ils ont excité le génie de leurs plus savans docteurs, et ont entretenu dès l'origine de leurs colonies, des écoles et des séminaires à Londres, et dans plusieurs villes considérables de l'Angleterre. Ils ont établi une académie à Batavia, pour compléter l'éducation des missionnaires qui recevoient leur première éducation en Angleterre. Chaque année, on distribuoit des prix pour les auteurs des discours qu'ils faisoient prêcher, pour exciter l'émulation, et intéresser les Anglais à faire monter bien haut les souscriptions proposées par le gouvernement.

Voilà, sans doute, de beaux préparatifs, mais l'histoire de leurs colonies se tait sur les résultats. Leurs prétendues missions, malgré tous les encouragemens qu'on leur prodiguoit, ont été dans tous les temps frappées de stérilité : elles n'ont guères abouti qu'à faire tourner en ridicule par leurs philosophes, le peuple marchand qui se fait apôtre. On a voulu faire de la prédication de l'Evangile une profession lucrative pour les ministres qu'on y employoit, et par là, on a manqué le but désiré. La véritable religion peut seule former des apôtres, parce que seule elle reçoit du ciel la grâce nécessaire pour communiquer les vertus de l'apostolat, l'amour de la vérité, celui des privations et de la pauvreté évangélique, avec le courage de braver les souffrances et la persécution. L'esprit de martyre est la

première vertu du sacerdoce chrétien, et à plus forte raison, la première qualité des héros de la religion qui se vouent à la conversion des peuples infidèles. Qui ne sait pas souffrir et mourir pour le salut de ses frères, ne sera jamais digne d'être leur apôtre; la gloire d'y réussir a été dans tous les temps, réservée à l'Église catholique. L'expérience en a convaincu les Anglais eux-mêmes; aussi les voit-on accorder une protection éclatante à tous les missionnaires catholiques qu'ils ont trouvés établis dans les colonies, dont ils se sont emparés sur les souverains, et dont les colons faisoient profession du culte catholique romain. Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ne se trouve pas moins favorable, ni moins généreux envers les missionnaires catholiques. Exemples frappans qu'il nous seroit honteux de ne pas imiter, et qui doivent exciter en nous une noble émulation, et ranimer la foi des vrais chrétiens, pour seconder les vues religieuses et politiques que notre gouvernement vient de manifester pour le rétablissement de l'institut des missions étrangères de Paris. *Messis quidem multa, operarii autem pauci.*

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le second Volume.

Fin de la Table du second Volume.

